

« Égalités/inégalités – justice »

Parties 1 à 4 :

Évolutions internationales, répercussions, causes, perspectives, champs d'action

Ruedi Meier
Dr. oec. publ./urbaniste ETH-Z
Bürglenstrasse 35, 3006 Berne

Commentaires à :

ruedimeier@bluewin.ch

Plus d'informations : www.ruedimeier.ch

Collaboration rédactionnelle :
Mark Wyler Dr oec.
HSG

État au 20 novembre 2025

Welletenstrasse 23, 5023 Biberstein

Aperçu

Partie 1	Évolutions internationales
Partie 2	Répercussions des inégalités de revenus et de fortune sur les conditions de vie telles que la santé, l'éducation et la démocratie.
Partie 3	Causes des inégalités/égalités
Partie 3.1	Dynamique et facteurs des processus de développement et de croissance pour plus d'équilibre entre les Pays, principalement pour les pays peu développés. Causes des pièges de la pauvreté.
Partie 3.2	Augmentation disproportionnée du nombre de riches et de super-riches : raisons techniques, économiques et politiques, facteurs et dynamiques.
Partie 3.3	Facteurs individuels : causes des inégalités de revenus et de patrimoine
Partie 4	Perspectives - domaines d'action.
Partie 5	Des inégalités en Suisse ? Salaires, revenus, fortune. La pauvreté en Suisse ?
Partie 6	Éliminer les inégalités en Suisse ? Mais comment ?
Annexe 1	Glossaire
Annexe 2	Sources principales
Annexe 3	Portails de données
Annexe 4	Exposés Ruedi Meier : « Énergie/climat », « Le modèle suisse, une réussite », « Migration », « Europe ».

Table des matières Partie 1 : Évolutions internationales

1.	Conclusion/résumé	Transpar ents	4 - 7
2.	Inégalités mondiales Situation/dynamique des revenus/richesses par habitant et par pays	Transpar ents	8 - 15
3.	Visualisation de la répartition mondiale des richesses : « Moins de 50 % » vs « Top 1 % »	Transpar ents	16 - 24
4	Des milliards gagnés ou hérités ? La mobilité des millionnaires ?	Transpar ents	25 - 26
5.	Pauvreté et inégalités. Évolution de la pauvreté. Pays les plus pauvres. Faim.	Transpar ents	27 - 34
6.	Inégalités entre les sexes. Part du revenu professionnel des femmes ? Les femmes en politique ?	Transpar ents	35 - 38
7.	Émissions _{de} CO ₂ inégales : « 50 % inférieurs », « 10 % supérieurs ». Responsables/personnes concernées.	Transpar ents	39 - 44

Conclusion/résumé Partie 1 : ampleur et évolution des revenus, du patrimoine, de l'activité professionnelle/des salaires des femmes et des émissions de CO₂ (1/4)

1. Les dernières recherches (WID.world, Banque mondiale, etc., cf. annexe 3, portails de données) sur les inégalités/égalités permettent **d'obtenir des informations approfondies** sur l'évolution des revenus, de la fortune et de la pauvreté dans le monde, par région, mais aussi par pays et par personne. Au cours des 5 à 10 dernières années, le **débat** sur **l'égalité et l'inégalité** économiques a atteint un **niveau élevé**.
2. En 2022, le **revenu** moyen mondial des « **50 % les plus pauvres** » est de **2 800 euros par habitant**. Il est donc **30 fois inférieur** à celui des « **10 % les plus riches** », **qui s'élève à 87 200 euros par habitant**.
3. À l'échelle mondiale, **les fortunes** sont encore plus inégalement réparties, avec un facteur de 190 : les « **10 % supérieurs** » des La population mondiale détient **76 %** de la richesse, tandis que les « **50 % les plus pauvres** » n'en détiennent que **2 %**.
4. **Les disparités nationales**, c'est-à-dire entre les personnes, varient selon les régions du monde et sont parfois très marquées : **l'Europe présente les plus faibles inégalités de revenus et de richesse**, tandis que la **région MENA affiche les plus fortes**. La Chine, l'Inde et le Brésil présentent également des inégalités nationales extrêmes.
5. Entre **1820 et 1900**, le développement capitaliste (phase impérialiste) a entraîné **une augmentation** constante **des inégalités** en matière de revenus et de richesse.
6. De **1900 à 1980/90**, les tendances sont moins claires. Les inégalités ne continuent d'augmenter que partiellement. Grâce à **des mesures politiques** (taux d'imposition marginaux plus élevés, impôts sur la fortune et les successions, politique active en matière de formation et d'emploi, etc.), **un rééquilibrage** s'opère **même dans certains cas**.

7. **L'hyper-mondialisation à partir de 1980/90** – parfois aussi appelée « phase néolibérale » – présente un **tableau** multiforme, mais aussi **remarquablement positif** à certains égards. On a ainsi assisté à un **certain recul des inégalités de revenus** : à l'échelle mondiale, les « **50 % inférieurs** » ont **rattrapé** les « **10 % supérieurs** » en termes de revenus. Le rapport entre les revenus moyens « supérieurs/inférieurs » est passé d'un facteur 53 à un facteur 38. Cependant, les rapports de revenus beaucoup plus équilibrés qui prévalaient dans le monde avant 1820 sont encore loin d'être atteints.
8. Dans de nombreux pays, les **revenus moyens (PIB/PPA par habitant)** ont **considérablement** augmenté **entre 1990 et 2024** (moyenne mondiale + 283 %) : En Asie du Sud et du Sud-Est (+ 565 %), en Asie de l'Est (Chine) (+ 499 %), en Afrique subsaharienne (+ 369 %) et dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) (+ 327 %), les revenus ont connu une croissance supérieure à la moyenne. La Russie et l'Asie centrale (165 %), l'Europe (172 %), l'Europe de l'Est (210 %), l'Amérique du Nord (223 %) et l'Amérique latine (226 %) ont connu une croissance inférieure à la moyenne du PIB/PPA par habitant. **Dans l'ensemble, la croissance supérieure à la moyenne des revenus s'est déplacée de l'Europe et des États-Unis vers l'Asie en particulier.**
9. Entre 1990 et 2024, **la fortune privée totale** est passée de 300 % à près de 600 % du revenu national. Cela s'explique notamment par une augmentation du stock de capital destiné à la production. La **fortune publique totale** a quant à elle considérablement diminué au cours de la même période. En raison d'une dette publique parfois élevée, la fortune publique est même devenue négative, ce qui réduit la capacité d'action de l'État.

10. La **concentration des richesses** a augmenté de manière significative **entre 1990 et 2024**. Les **taux de croissance annuels des richesses** sont les plus élevés chez les « **50 personnes les plus riches** », avec **une croissance** de près de **9 % par an**. Viennent ensuite les « **500 personnes les plus riches** », avec **une augmentation de 7 % par an**, puis les « **Top 0,001 %** » avec **une hausse de 5 %**. Avec **des fortunes élevées**, il est beaucoup plus facile d'obtenir **des rendements élevés**, car il est possible de prendre des risques plus importants et de mener une politique d'investissement professionnelle. **La part des classes les plus riches dans la fortune totale a considérablement augmenté.**
11. Avec **une croissance de 4,5 % par an**, les **fortunes des classes moyennes émergentes dans les pays en développement** ont augmenté beaucoup plus rapidement que celles des groupes à faibles et moyens revenus des pays riches, c'est-à-dire des États-Unis et de l'Europe (plus de 2 % par an). **Les classes inférieures et moyennes de « l'Occident » ont relativement perdu du terrain par rapport à celles du « Sud global » en termes de fortune.**
12. Avec une **augmentation moyenne mondiale totale de 220 %** (plus du double) **de la fortune**, c'est-à-dire **d'environ 56 000 euros par habitant en 1990 à 123 000 euros par habitant en 2023**, **l'évolution régionale de la fortune a été très inégale**. En 1990, la fortune par habitant en Amérique du Nord (151 euros par habitant) et en Europe (126 euros par habitant) était environ 2 à 9 fois supérieure à celle des « pays en développement » ou du « reste » du monde (16 à 80 euros par habitant). **La fortune/PPA par habitant a augmenté de manière disproportionnée en Asie de l'Est (Chine/plus 439 %), en Asie du Sud et du Sud-Est (289 %), en Amérique du Nord (233 %) et Europe de l'Est (230 %).** La Russie et l'Asie centrale (139 %), l'Afrique subsaharienne (150 %), l'Amérique latine (150 %), la région MENA (174 %) et l'Europe (199 %) ont connu une **évolution sous-proportionnelle** de la richesse/PIB par habitant. **La croissance inégale de la fortune, avec un rééquilibrage partiel en faveur du « Sud global », représente depuis l'industrialisation une évolution unique dans l'histoire mondiale, dont la portée ne doit pas être sous-estimée.**
13. Évolution des **fortunes les plus importantes** : aux **États-Unis** notamment, la part des « **1 % les plus riches** » (environ 3,5 millions de personnes) est passée de **25 % à plus de 35 % de la fortune totale** depuis 1975.
14. **Il existe environ 3 000 milliardaires dans le monde** : leur part dans la fortune mondiale est passée de **1 % (1990) à 3 % (2021)**, notamment en raison de la crise du COVID. Les millionnaires et surtout les milliardaires font preuve d'une **grande mobilité régionale**, principalement en raison de la législation fiscale.

15. L'extrême pauvreté a considérablement diminué depuis l'année 2000. En 2000, 29 % de la population mondiale vivait dans l'extrême pauvreté. En 2024, cette proportion est tombée à 9 %. Depuis juin 2025, l'ONU et la Banque mondiale définissent le seuil d'extrême pauvreté comme étant « moins de 3 dollars par personne et par jour ». Avec le relèvement des limites à 2,15 dollars par personne et par jour, 125 millions de personnes supplémentaires se retrouvent sous le seuil d'extrême pauvreté. **En dehors de l'Afrique subsaharienne, l'extrême pauvreté a pu être largement éliminée d'ici 2025 : en 2000, 68 États** avaient encore un revenu moyen inférieur au seuil d'extrême pauvreté. **En 2024, ils ne sont plus que 26.**

Avec la pandémie à partir de 2020, la faim a de nouveau considérablement augmenté. Les plus pauvres ont été les plus durement touchés par la Covid-19. Depuis 2023, la faim recule à nouveau.

16. Inégalités entre les sexes : les femmes ne génèrent **qu'environ 35 %** du **revenu** mondial **du travail**, les hommes les 65 % restants. La part du revenu professionnel des femmes est passée d'environ 30 % en 1990 à environ 35 % en 2020. Les parts les plus élevées sont enregistrées en Russie et en Asie centrale, avec environ 40 %. En Europe occidentale, cette part a augmenté pour atteindre près de 40 %. En Chine, elle a diminué. C'est dans les pays MENA qu'elle est la plus faible.

Pour les **mêmes activités, les femmes continuent de percevoir des salaires inférieurs**, même si une certaine amélioration a été constatée.

La participation politique et la représentation dans les instances dirigeantes des entreprises et des institutions restent encore – parfois de manière extrême – inférieures à la moyenne, même si des progrès ont été réalisés dans ce domaine également.

17. Émissions de CO₂ : les « **10 % les plus riches** » sont responsables de **près de 50 %** des émissions mondiales. **La catastrophe climatique touche de manière disproportionnée les pays du « Sud » et les groupes à faibles revenus.**

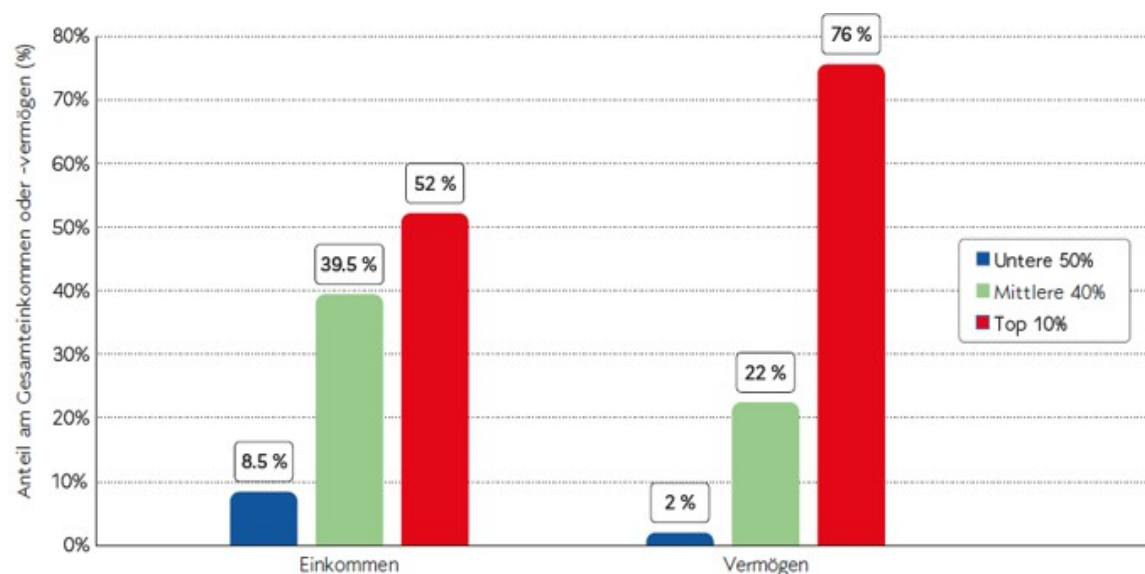
Rapport sur les inégalités mondiales 2022 :

État actuel de la recherche internationale : revenus, patrimoine.

Source : Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., Zucman, G. (2022) Total > 100 chercheurs, > 4 ans de recherche.

Base de données sur les inégalités mondiales : WID.world.

Inégalités mondiales en matière de revenus et de richesse en 2021 : très importantes



Interpretation: Die weltweit einkommensschwächsten 50% erhalten 8% des Gesamteinkommens, gemessen in Kaufkraftparität (KKP). Die ärmere Hälfte der Weltbevölkerung besitzt 2% des weltweiten Vermögens (in Kaufkraftparität). Die weltweit reichsten 10% besitzen 76% des gesamten Haushaltsvermögens und beziehen im Jahr 2021 52% des Gesamteinkommens. Topvermögende sind nicht unbedingt die Bezieher*innen von Spitzeneinkommen. Einkommen werden nach Zahlung von Sozialversicherungsbeiträgen und Erhalt von Sozialversicherungsleistungen, jedoch vor Steuern und bedarfsgeprüften Transfers, gemessen. **Quellen und Datenreihen:** www.wir2022.wid.world/methodology.

- En 2021, **un adulte** gagne en moyenne **16 700 €** en parité de pouvoir d'achat (PPA) et possède une **fortune moyenne de 72 900 €**.
- En moyenne mondiale, une personne appartenant aux « **10 % les plus riches** » gagne **87 200 € par an**, tandis qu'une personne appartenant à la « **moitié la plus pauvre** » gagne **2 800 € par an**, soit **30 fois moins**.

Inégalités mondiales de revenus en valeur relative, graphique de gauche :

- Les « **10 % les plus riches** » de la population mondiale perçoivent **52 %** du revenu mondial.
- Les « **50 % les plus pauvres** » perçoivent **8,5 %** des revenus.

Énormes inégalités mondiales en termes de richesse, à droite :

- la « **moitié la plus pauvre** » de la population mondiale ne possède que **2 %** de la richesse totale (en moyenne 2 900 € par adulte), soit une richesse quasi inexistante.
- Les « **10 % les plus riches** » de la population mondiale possèdent **76 %** de la richesse totale fortune (moyenne de 550 900 €), **soit 190 fois moins**.

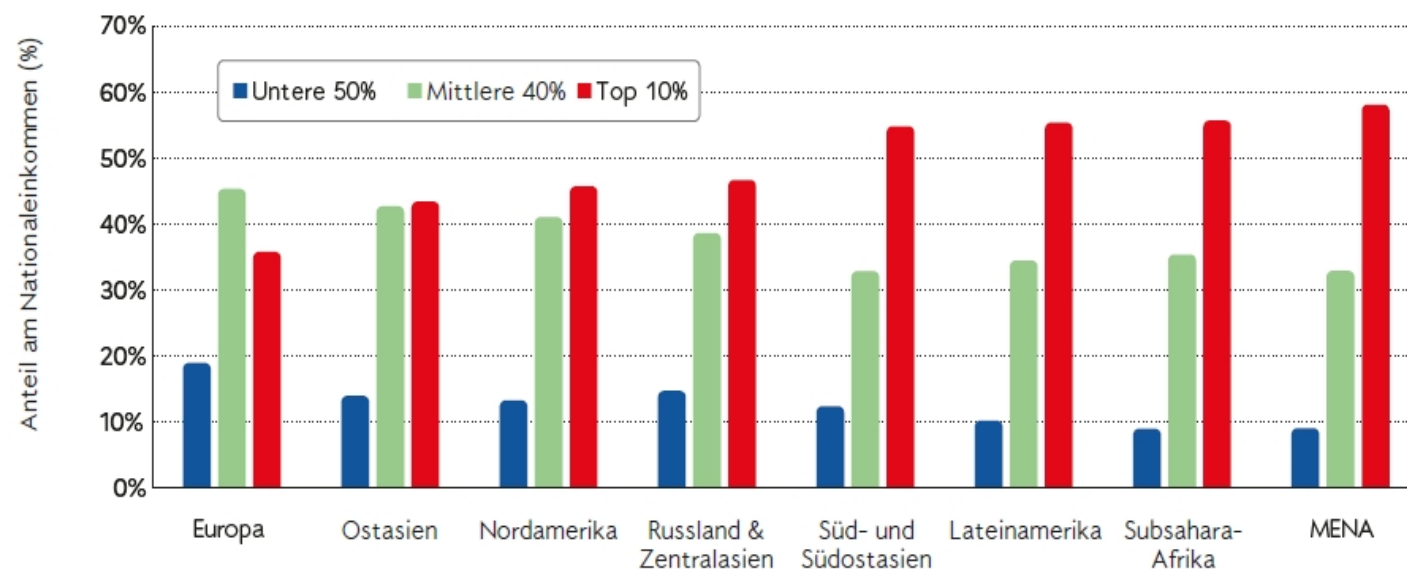
La répartition des richesses dans le monde est encore plus inégale que celle des revenus.

Inégalités régionales en matière de revenus :

MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) : région la plus inégalitaire au monde.

L'Europe présente les inégalités de revenus les plus faibles

Abbildung 2 Die ärmste Hälfte hinkt hinterher: weltweite Einkommensanteile der unteren 50%, mittleren 40% und oberen 10% im Jahr 2021



Interpretation: In Lateinamerika erhalten die oberen 10% 55% des Nationaleinkommens, verglichen mit 36% in Europa. Einkommen werden nach Zahlung von Sozialversicherungsbeiträgen und Erhalt von Sozialversicherungsleistungen, jedoch vor Steuern und bedarfsgeprüften Transfers, gemessen. **Quellen und Datenreihen:** www.wir2022.wid.world/methodology.

Europe : la part des revenus des 10 % les plus riches est de 36 %, soit la plus faible de toutes les autres régions

. Les « 50 % les plus pauvres » et

Les « 40 % moyens » détiennent les parts relativement les plus élevées parts.

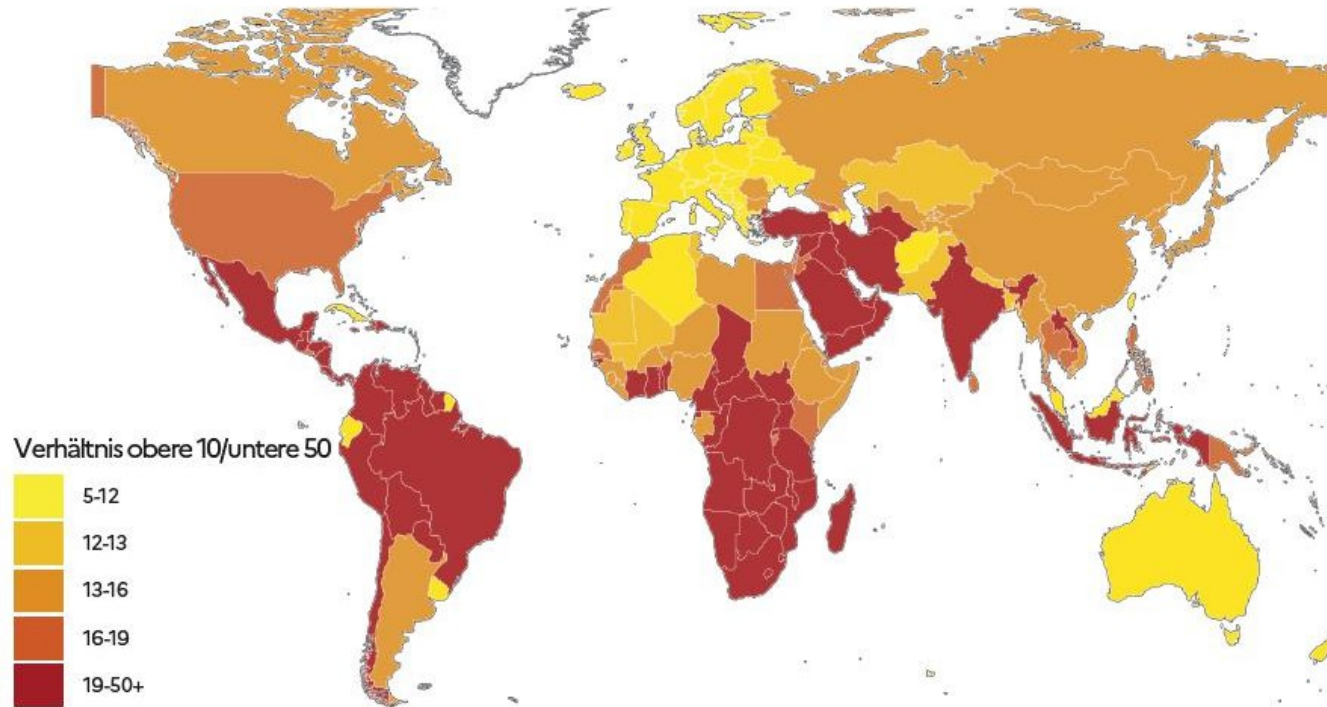
Région MENA : parts de revenus : « Top 10 % » environ 58 %. « Bas 50 % » seulement 9 %, « Milieu 40 % » avec un peu plus de 30 %, soit la part la plus faible en termes relatifs.

Asie de l'Est : « 10 % les plus riches » et « 40 % du milieu » environ 43 % chacun

Les pays développés ont tendance à présenter des inégalités de revenus moins importantes. En Europe, les inégalités de revenus sont nettement moins marquées qu'aux États-Unis.

Le revenu national moyen masque les inégalités intra-nationales des revenus personnels.

Abbildung 3 Einkommensverhältnis der oberen 10% und der unteren 50% weltweit, 2021



Interpretation: In Brasilien verdienen die unteren 50% 29-mal weniger als die oberen 10%. In Frankreich beträgt dieser Faktor 7. Einkommen werden nach Zahlung von Sozialversicherungsbeiträgen und Erhalt von Sozialversicherungsleistungen, jedoch vor Steuern und bedarfsgeprüften Transfers, gemessen. **Quellen und Datenreihen:** wir2022.wid.world/methodology.

Rapport entre les 10 % supérieurs et les 50 % inférieurs

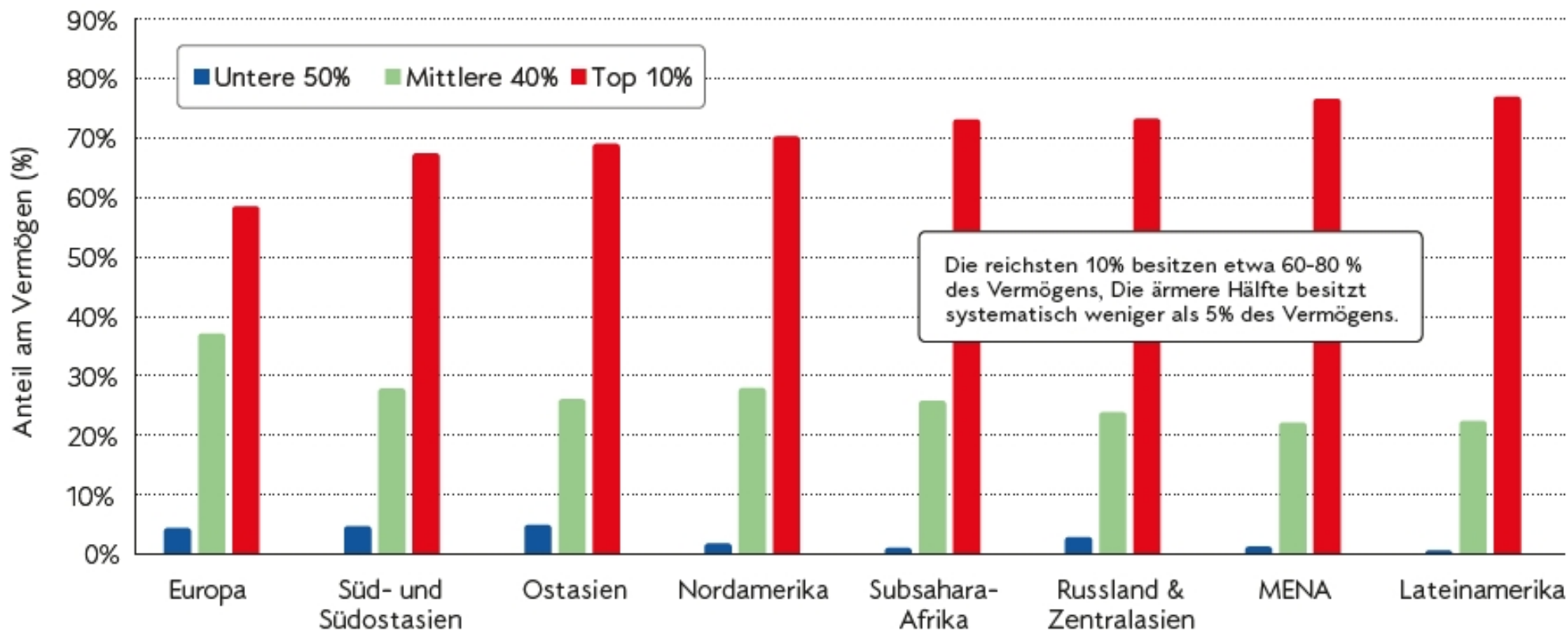
- Les pays riches comme les États-Unis sont très inégalitaires (ratio de 16 à 19), l'Europe par exemple la Suède est relativement égalitaire (5-12).
- Le Brésil et l'Inde présentent des inégalités extrêmes (19-50).
- La Chine présente des inégalités élevées (13-16)
- La Malaisie et l'Uruguay présentent des inégalités modérées à relativement faibles (12-13).

La figure 2 – diapositive précédente – est confirmée ici.

Inégalité extrême des richesses entre riches et pauvres en 2021, avec des différences nationales.

L'Europe est la région la plus équilibrée. C'est en **Amérique latine** que les inégalités de richesse sont les plus importantes. Viennent ensuite la région MENA, la Russie et l'Asie centrale, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique du Nord, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Sud-Est.

Abbildung 4 Extreme Kapitalkonzentration: Vermögensungleichheit weltweit, 2021



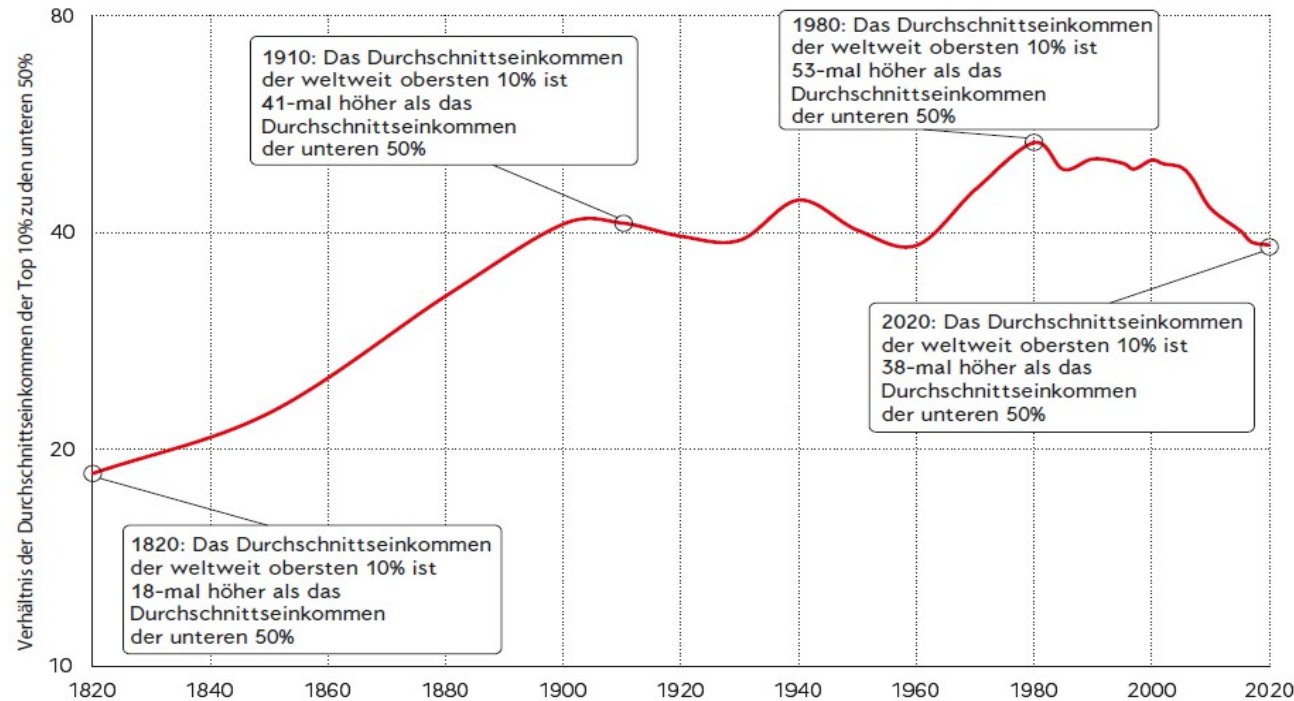
Interpretation: Die reichsten 10% in Lateinamerika halten 77% des gesamten Haushaltsvermögens. Im Vergleich besitzen die mittleren 40% 22% und die unteren 50% 1%. In Europa besitzen die oberen 10% 58% des Gesamtvermögens, gegenüber 38% bei den mittleren 40% und 4% bei den unteren 50%. **Quellen und Datenreihen:** wir2022.wid.world/methodology.

Augmentation extrême des inégalités de revenus entre 1820 et 1600. Diminution surtout à partir de 1680.

Légère diminution des inégalités de revenus entre 1900 et 1930, augmentation entre 1930 et 1940. Diminution entre 1940 et 1960. Augmentation des inégalités mondiales de revenus entre 1960 et 1980.

Depuis le début de l'« hyper-mondialisation » en 1980, mais surtout depuis 2000/2020, on observe pour la première fois une diminution relativement nette des inégalités de revenus.

Abbildung 5 Globale Einkommensungleichheit: Einkommensverhältnis der obersten 10% zu den unteren 50%, 1820-2020



Interpretation. Die globale Ungleichheit, gemessen am Verhältnis zwischen dem durchschnittlichen Einkommen der oberen 10% und dem durchschnittlichen Einkommen der unteren 50%, hat sich zwischen 1820 und 1910 mehr als verdoppelt, von weniger als 20 auf etwa 40, und stabilisierte sich um einen Faktor von 40 zwischen 1910 und 2020. Es ist noch zu früh, um zu sagen, ob sich der seit 2008 beobachtete Rückgang der globalen Ungleichheit fortsetzen wird. Einkommen werden pro Kopf nach Renten- und Arbeitslosenversicherungsleistungen und vor Einkommens- und Vermögenssteuern gemessen. **Quellen und Datenreihen:** wir2022, wid.world/imethodology und Chancel und Piketty (2021).

- Les inégalités de revenus en 2020 (facteur 38) sont légèrement inférieures à celles du début du XXe siècle (facteur 41), période qui a marqué l'apogée de l'impérialisme occidental.
- 1980-2020 : à l'échelle mondiale, l'écart entre le revenu moyen des 10 % les plus riches et celui des 50 % les plus pauvres est passé d'un facteur 53 à un facteur 38.

À partir de 1980, la mondialisation a entraîné une certaine diminution des inégalités de revenus.

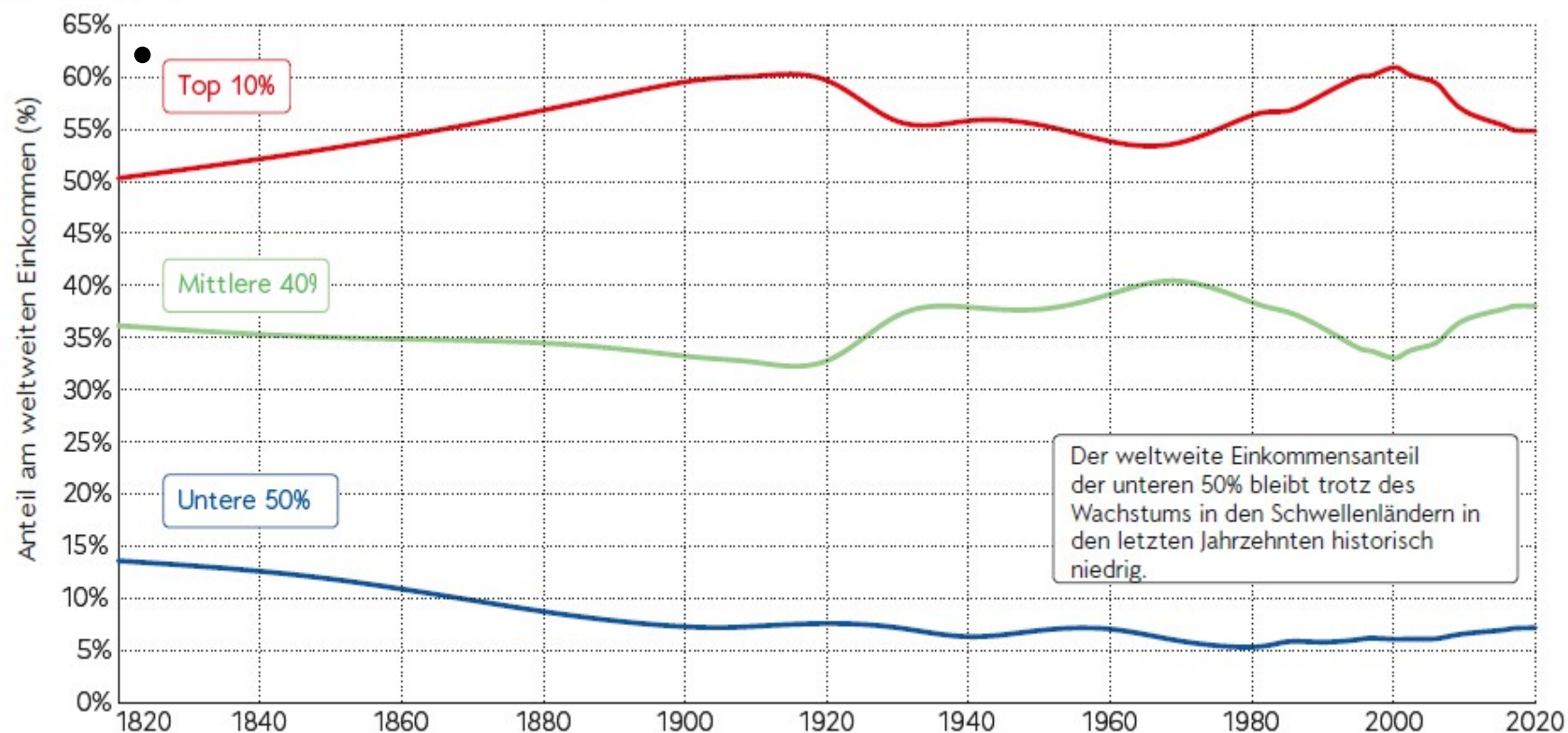
Mais la situation d'avant 1820 est encore loin d'être rétablie.

Inégalités mondiales de revenus entre 1820 et 2020 : « Top 10 % », « 40 % du milieu », « 50 % du bas ».

De 1820 à 1920, les inégalités mondiales de revenus se sont accrues.

De 1920 à 1970, les « 40 % du milieu » ont connu une amélioration relative au détriment des « 10 % supérieurs » et des « 50 % inférieurs ». De 1970 à 2000, les « 10 % supérieurs » ont à nouveau gagné du terrain, tandis que les « 40 % du milieu » en ont perdu.

Abbildung 7 Globale Einkommensungleichheit, 1820-2020



À partir de 2000, les « 10 % supérieurs » ont perdu, tandis que les « 40 % du milieu » et les « 50 % inférieurs » ont gagné : les deux derniers ont profité de manière supérieure à la moyenne de la croissance économique croissante.

La part des revenus de la moitié la plus pauvre de la population mondiale est aujourd'hui environ deux fois moins élevée qu'en 1820, avant la grande divergence entre les pays occidentaux et leurs colonies (figure 7).

Il reste encore un long chemin à parcourir pour atteindre les niveaux de revenu d'avant 1820, en particulier pour les « 50 % les plus pauvres ».

Interpretation: Der Anteil des weltweiten Einkommens, den die 10% mit den höchsten Einkommen weltweit erhalten, schwankte zwischen 1820 und 2020 zwischen 50% und 60% (50% im Jahr 1820, 60% im Jahr 1910, 56% im Jahr 1980, 61% im Jahr 2000, 55% im Jahr 2020), während der Anteil der unteren 50% mit den niedrigsten Einkommen durchweg bei oder unter 10% lag (14% im Jahr 1820, 7% im Jahr 1910, 5% im Jahr 1980, 6% im Jahr 2000, 7% im Jahr 2020). Die globale Ungleichheit war schon immer sehr hoch. Sie stieg zwischen 1820 und 1910 und zeigt zwischen 1910 und 2020 keinen eindeutigen langfristigen Trend. **Quellen und**

Évolution du PIB/PPA* en valeur absolueNational income

Dans le monde 1GG0/2024 : environ 3G/111 billions, +283 %

En 1990, l'Amérique du Nord (environ 8 billions d'euros) et l'Europe (11 billions d'euros) représentaient environ la moitié du PIB mondial. Cette part diminuera considérablement pour atteindre environ un tiers d'ici 2024. L'Asie rattrape son retard de manière spectaculaire.

- Évolution du PIB/PPA en valeur absolue 1990 – 2024

supérieur à la moyenne :

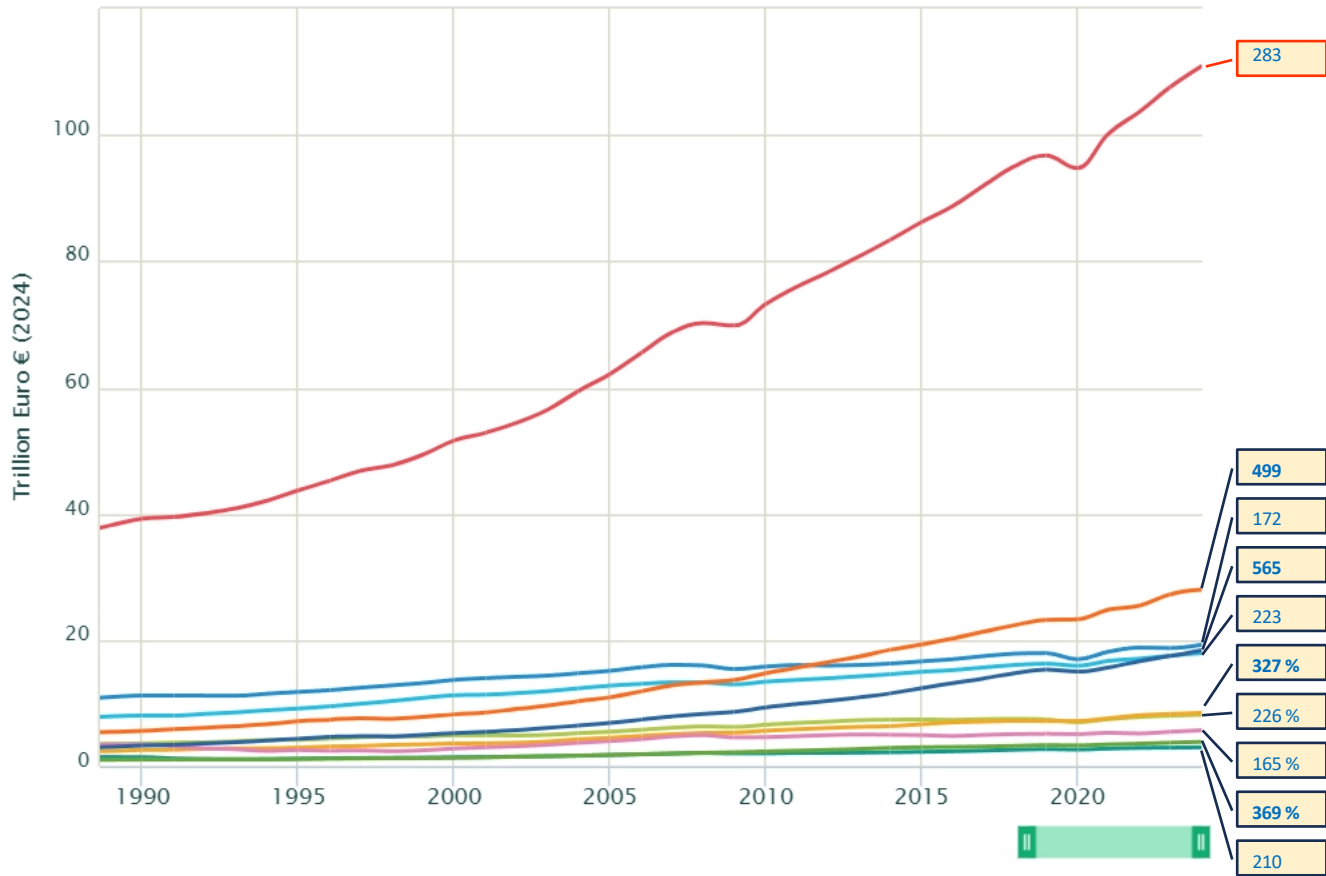
– Asie du Sud et du Sud-Est	565
– Asie de l'Est (Chine)	499
– Afrique subsaharienne	369
– MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord)	327

- Évolution du PIB/PPA en valeur absolue 1990 – 2024

sous-proportionnel :

– Russie et Asie centrale	165
– Europe	172 %
– Europe de l'Est	210
– Amérique du Nord	223
– Amérique latine	226

Euro € (PPP 2024)



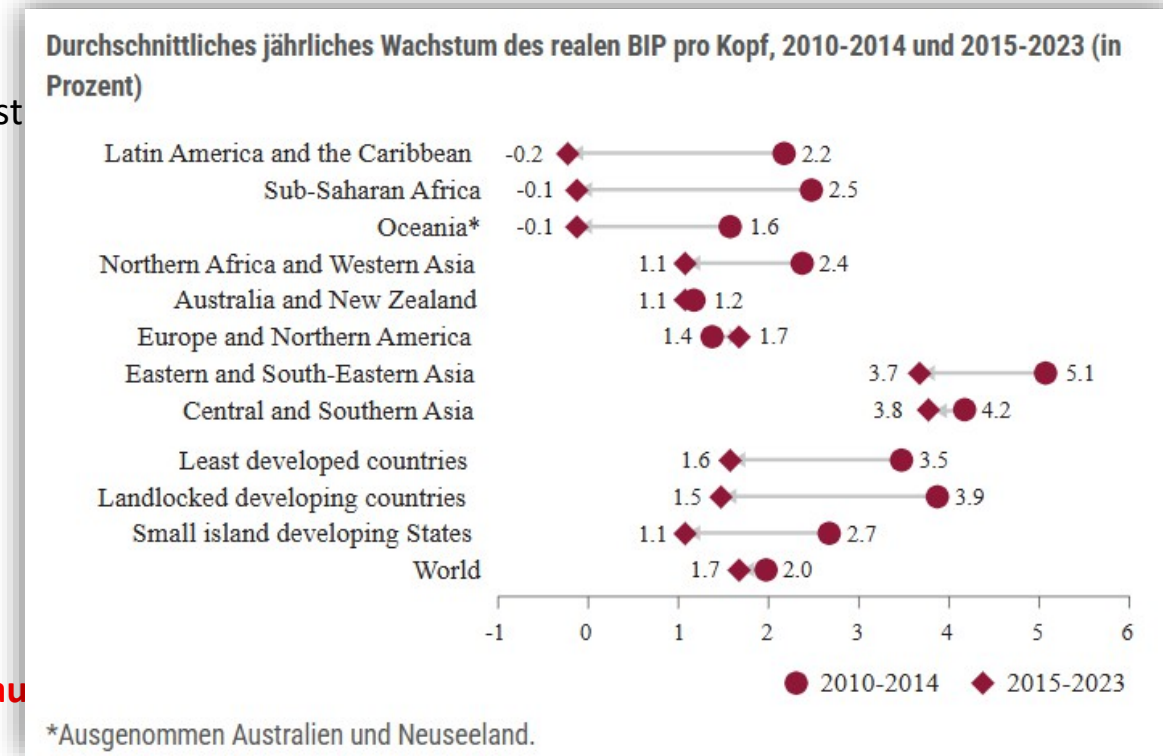
Source : https://wid.world/world/#anweal_p0p100_999_i/WO;QE;XL;XN;QP;QM;QL;XR;XS;XF/last/eu/k/p/yearly/a/false/0/300000/curve/false/region

World x Europe x Latin America x MENA x North America x Eastern Europe x East Asia x Russia & Central Asia x South & South-East Asia x Sub-Saharan Africa x

2024/1990

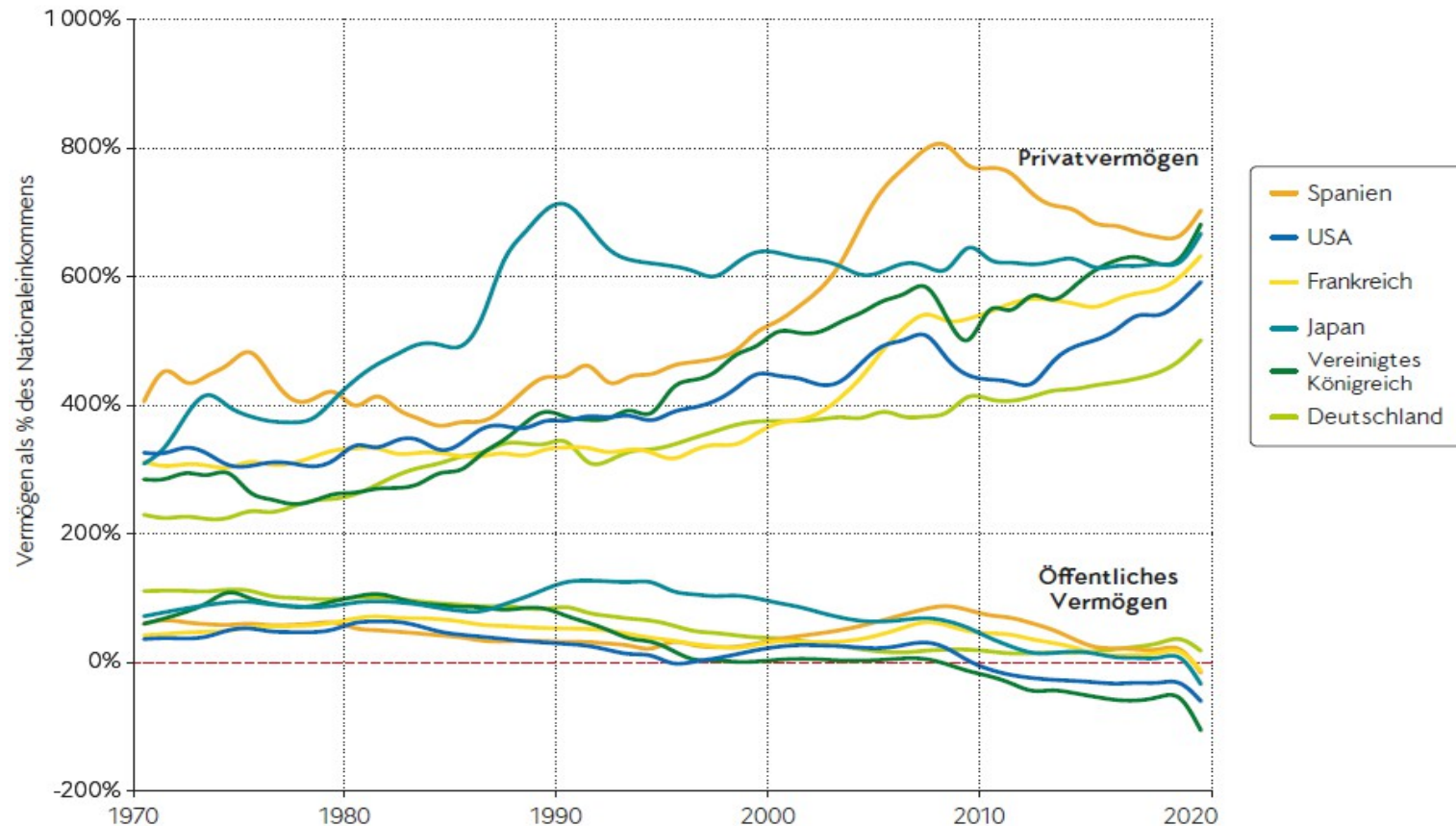
Baisse de la croissance annuelle du PIB par habitant entre 2015 et 2023 par rapport à la période 2010-2014 dans les pays pauvres.

- De 2010 à 2014, le PIB réel mondial par habitant a augmenté de 2,0 % par an, puis a ralenti à 1,7 % entre 2015 et 2023.
- De 2015 à 2023, les baisses de croissance les plus marquées ont été enregistrées
 - Afrique subsaharienne
 - Amérique latine
 - Caraïbes
 - Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande).
- Dans les PMA (pays les moins avancés), la croissance est passée de 3,5 % à 1,6 %.
- Dans les pays en développement sans littoral (PDSL), le recul a été de 3,9 % à 1,5 %.
- **Le ralentissement de la croissance enregistré récemment dans les pays pauvres compromet la résilience économique et la transition durable.**
- **Pour éliminer la pauvreté, il faudrait atteindre une croissance annuelle soutenue du PIB de 7 %.**



Évolution de la fortune 1970-2020 : « Des particuliers plus riches » – « Des gouvernements plus pauvres »

Abbildung 8 Der Anstieg des Privatvermögens im Vergleich zum Rückgang des öffentlichen Vermögens in reichen Ländern, 1970-2020



La part de la fortune des institutions publiques dans les pays riches est proche de zéro ou négative (fortune effective moins dette) : la quasi-totalité de la fortune est détenue par des particuliers.

Mesurée par rapport au PIB, la fortune privée est passée d'un peu plus de 200 % à environ 700 %. Une tendance renforcée par la crise du Covid : les gouvernements ont accru leur endettement auprès des particuliers.

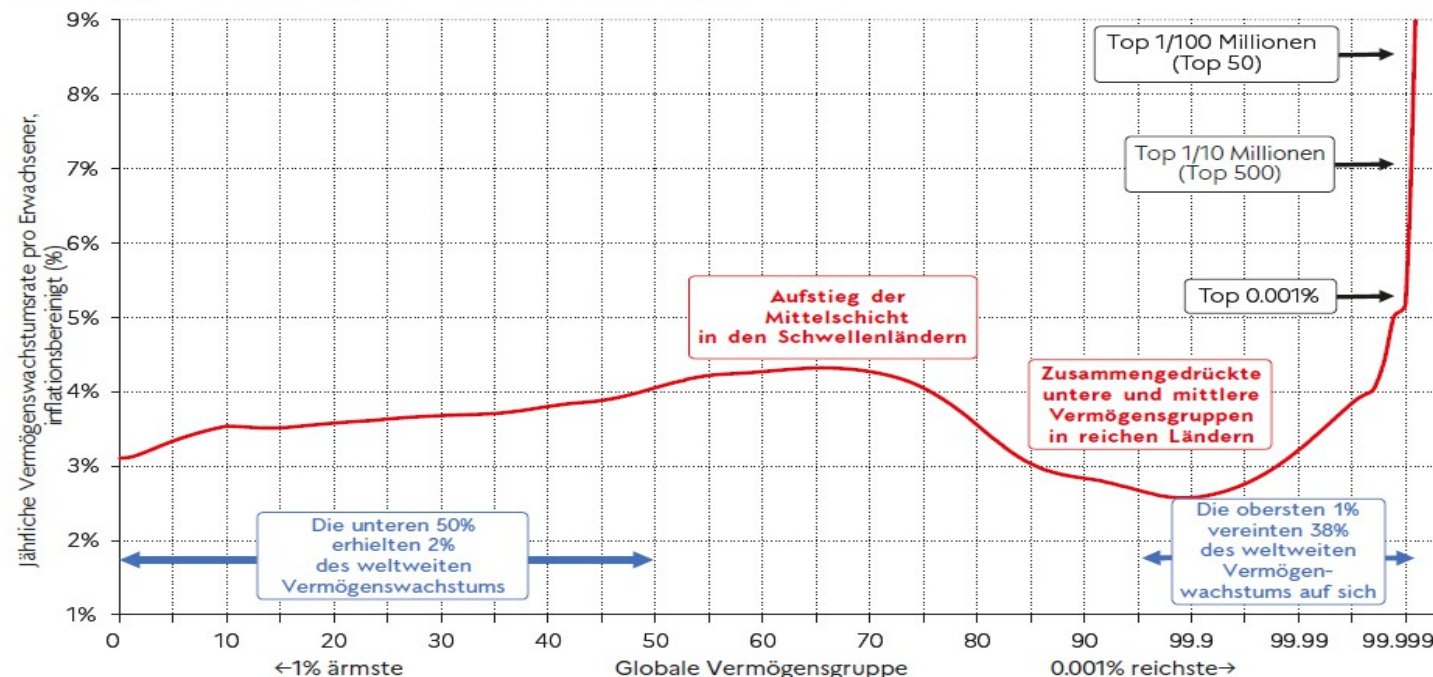
La capacité d'action des pouvoirs publics pour relever les défis majeurs (par exemple, le changement climatique, l'élimination des inégalités) est considérablement réduite du point de vue patrimonial.

Interpretation: Das öffentliche Vermögen umfasst alle finanziellen und nicht-finanziellen Vermögenswerte abzüglich Schulden, die von Regierungen gehalten werden. Das öffentliche Vermögen ging im Vereinigten Königreich von 60% des Nationaleinkommens im Jahr 1970 auf -106% im Jahr 2020 zurück. Quellen und Datenreihen: wir2022.wid.world/methodology, Bauluz et al. (2021) und Aktualisierungen.

Taux de croissance annuel moyen de la fortune entre 1995 et 2021

La fortune des « 1 % les plus riches » dans le monde augmente de 5,5 % par an.

Abbildung 9 Durchschnittliche jährliche Vermögenswachstumsrate, 1995-2021



Interpretation: Die Wachstumsraten der ärmsten Hälfte der Weltbevölkerung lagen zwischen 1995 und 2021 zwischen 3% und 4% pro Jahr. Da diese Gruppe von einem sehr niedrigen Vermögensniveau startete, blieb ihr absolutes Wachstum sehr gering. Die ärmste Hälfte der Weltbevölkerung erhielt seit 1995 nur 2,3% des gesamten Vermögenszuwachses. Die Top 1% profitierten von hohen Wachstumsraten (3% bis 9% pro Jahr). Dieser Gruppe floss zwischen 1995 und 2021 38% des gesamten Vermögenswachstums zu. Das Nettovermögen der privaten Haushalte entspricht der Summe der finanziellen Vermögenswerte (z. B. Aktien oder Anleihen) und nicht-finanziellen Vermögenswerte (z. B. Wohneigentum oder Grundstücke), die sich im Besitz von Einzelpersonen befinden, abzüglich ihrer Schulden. **Quellen und Datenreihen:** [wir2022.wid.world/methodology](https://www.wid.world/methodology).

Au cours des dernières décennies, les multimillionnaires mondiaux ont acquis une part disproportionnée de la croissance mondiale de la richesse, avec des taux de croissance supérieurs à la moyenne :

- Depuis le milieu des années 1990, 38 % des nouveaux actifs accumulés ont été attribués au top 1 %.
- Les 50 % les plus pauvres n'ont reçu que 2 %.
- Cet écart résulte d'une grave inégalité des taux de croissance entre les segments supérieurs et inférieurs de la répartition des richesses.
- La fortune des personnes les plus riches du monde a augmenté de 6 à 9 % par an en termes réels depuis 1995, tandis que la fortune moyenne de l'ensemble de la population mondiale a augmenté de 3,2 % par an.
- Dans les pays émergents, la fortune de la classe moyenne a augmenté d'environ 4 % par an.
- Dans les pays riches, les taux de croissance des groupes à faibles et moyens revenus sont nettement inférieurs à la moyenne, à 2,5 % par an.

Évolution régionale de la fortune

Moyenne + 220 % (plus du double)

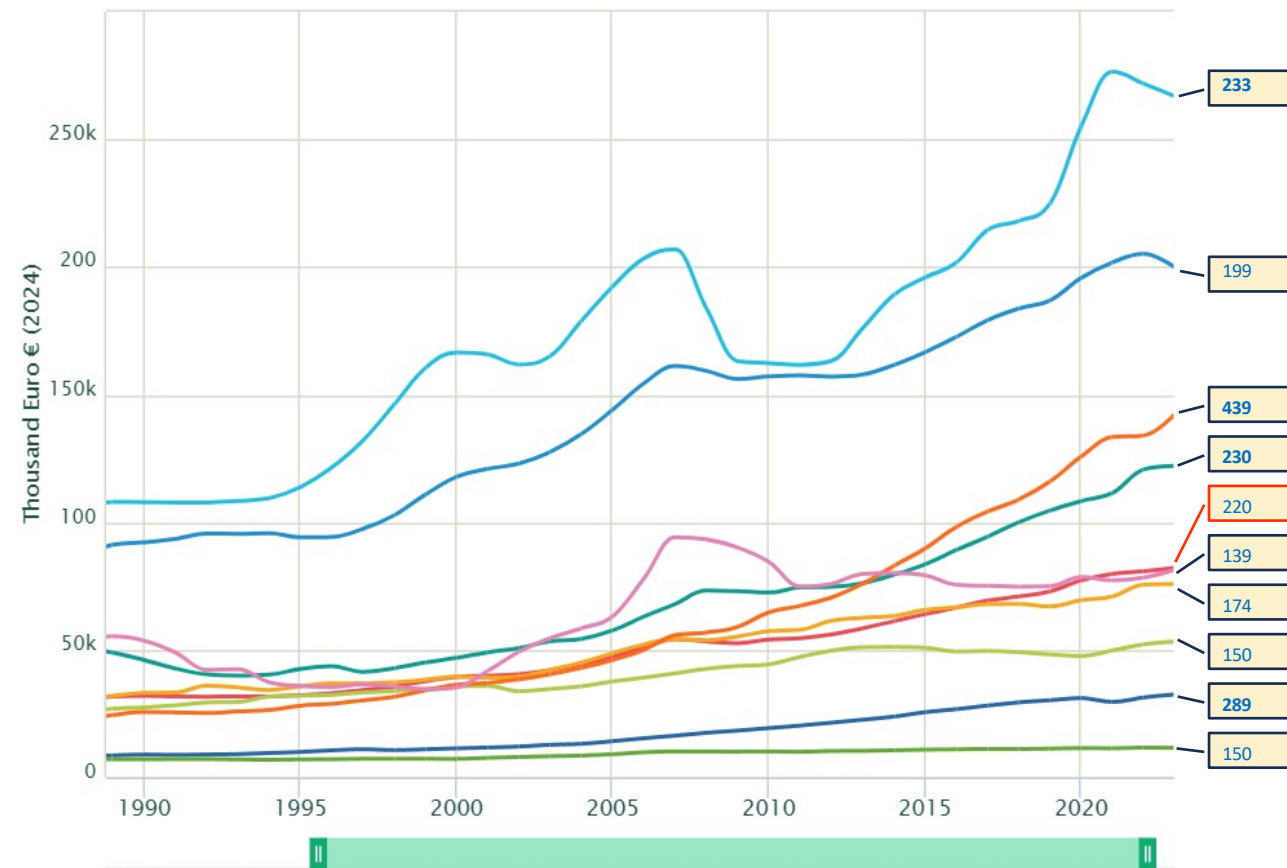
1660-2023 : environ 56 euros par habitant à 123 euros par habitant

- **Situation initiale en 1995 : « Pays développés » :**
 - Amérique du Nord : environ 151 euros/habitant
 - Europe : environ 126 euros par personne
- **« Reste »/« pays en développement »: environ 2 à 9 fois moins cher:**
Entre 16 et 80 euros par personne.
- **Évolution disproportionnée de la fortune/PPC/par personne :**
 - Asie de l'Est (Chine) 439
 - Asie du Sud et du Sud-Est 289
 - Amérique du Nord 233
 - Europe de l'Est 230
- **Évolution sous-proportionnelle Fortune/PIB/habitant :**
 - Russie et Asie centrale 139
 - Afrique subsaharienne 150
 - Amérique latine 150
 - MENA 174
 - Europe 199

La fortune par habitant augmente considérablement en Chine et en Asie du Sud-Est. La Russie et l'Asie centrale, l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine accusent un relatif retard.

Average market-value national wealth per capita

Euro € (PPP 2024) ▼



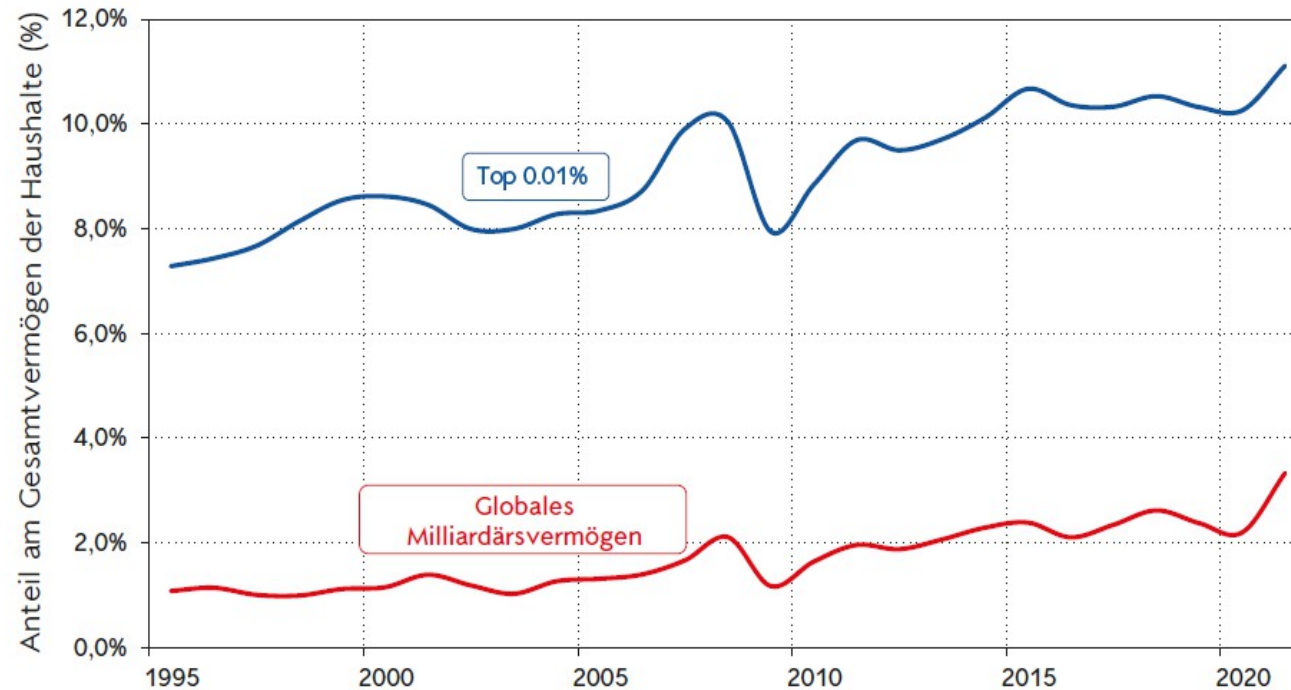
Source : https://wid.world/world/#anweal_p0p100_999_i/WO;QE;XL;XN;QP;QM;QL;XR;XS;XF/last/eu/k/p/yearly/a/false/0/300000/curve/false/region

World x Europe x Latin America x MENA x North America x Eastern Europe x East Asia x Russia & Central Asia x South & South-East Asia x Sub-Saharan Africa x 2023/1990 %

Inégalité extrême des richesses avec une tendance à la hausse :

L'ascension des milliardaires mondiaux 1665-2021

Abbildung 10 Extreme Vermögensungleichheit: der Aufstieg globaler Milliardär*innen, 1995-2021

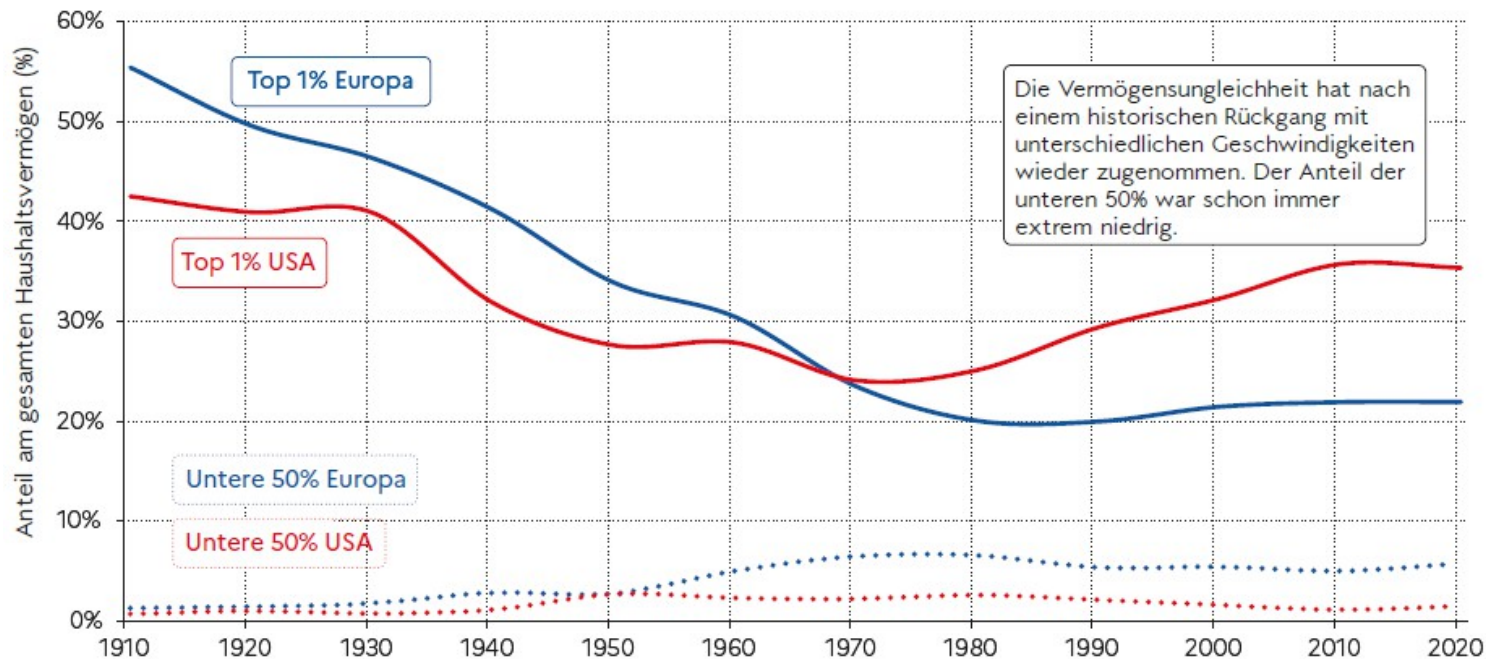


Interpretation: Der von Milliardär*innen weltweit gehaltene Vermögensanteil stieg von 1% des gesamten Haushaltsvermögens im Jahr 1995 auf heute fast 3,5%. Die Vermögensschwelle der obersten 0,01 %, die sich aus 520.000 Erwachsenen zusammensetzen, ist von 693.000€ (KKP) im Jahr 1995 auf heute 16.666.000 € gestiegen. Das Nettovermögen der privaten Haushalte entspricht der Summe der finanziellen Vermögenswerte (z. B. Aktien oder Anleihen) und nicht-finanziellen Vermögenswerte (z. B. Wohneigentum oder Grundstücke), die sich im Besitz von Einzelpersonen befinden, abzüglich ihrer Schulden. **Quellen und Datenreihen:** wir2022.wid.world/methodology, Bauluz et al. (2021) und Aktualisierungen.

- Depuis 1995, la **part** de la fortune mondiale détenue par les « **0,01 % les plus riches** » est passée de **7 % à 11 %**.
- Cela correspond au groupe des ultra-riches
Les particuliers fortunés (UHNWI) qui
> **30 millions de dollars américains**.
- **La part de la richesse détenue par les milliardaires a fortement augmenté, passant de 1 % à 3 %.**
- **Depuis 2020** et avec la pandémie de COVID, la part mondiale de la fortune des milliardaires s'est **encore accélérée**.

Parts de richesse du « top 1 % » par rapport aux « 50 % les plus pauvres » en Europe occidentale et aux États-Unis entre 1910 et 2020

Abbildung 11 Vermögensanteile der obersten 1% gegenüber den unteren 50% in Westeuropa und den USA, 1910-2020



Interpretation: Die Grafik zeigt Zehn-Jahres-Durchschnitte des Vermögensanteils, den die reichsten 1% am gesamten Vermögen von Haushalten in Westeuropa und den USA hielten. Zwischen 1910 und 2020 vereinte das oberste 1% im Durchschnitt 55% in Europa gegenüber 43% in den USA auf sich. Ein Jahrhundert später sind die USA fast wieder auf dem Niveau des frühen 20. Jahrhunderts.

Quellen und Datenreihen: wir2022.wid.world/methodology.

- **Les inégalités de richesse ont considérablement diminué dans les pays industrialisés occidentaux entre le début du XXe siècle et les années 1980.**
- **La moitié la plus pauvre de la population en Europe et aux États-Unis a toujours possédé très peu, plus précisément entre 2 % et 7 % de la richesse totale.**

Comme nous le verrons plus loin, ces évolutions sont principalement dues à la politique fiscale (taux d'imposition marginaux, impôts sur la fortune et les successions) et à la politique de concurrence.

Millionnaires et milliardaires dans le monde en 2021

Tabelle 1 Globale Millionär*innen und Milliardär*innen, 2021

Vermögensgruppe (\$)	Zahl Erwachsener	Gesamt- vermögen (\$ Mrd.)	Durchschnitts- vermögen (\$ Mio.)
Alle über 1 Million	62,165,160	174,200	2.8
1 - 10 Millionen	60,319,510	111,100	1.8
10 - 100 Millionen	1,769,200	33,600	19
100 Millionen - 1 Milliarde	73,710	16,500	220
1 - 10 Milliarden	2,582	7,580	2,940
10 - 100 Milliarden	159	4,170	26,210
Über 100 Milliarden	9	1,320	146,780

Interpretation: Im Jahr 2021 besaßen 62,2 Millionen Menschen auf der Welt mehr als 1 Million US-Dollar (gemessen zu Marktwechselkursen). Ihr durchschnittliches Vermögen betrug 2,8 Millionen US-Dollar, was einer Gesamtsumme von 174 Billionen US-Dollar entspricht. In unserer Steuersimulation würde eine globale progressive Vermögenssteuer unter Berücksichtigung von Kapitalabschreibungen und Steuerhinterziehung 2,1% des jährlichen weltweiten Einkommens einbringen. **Quellen und Datenreihen:** wir2022.wid.world/methodology.

Visualisation de la répartition de la richesse dans le monde

Fortune totale : 383 000 milliards €

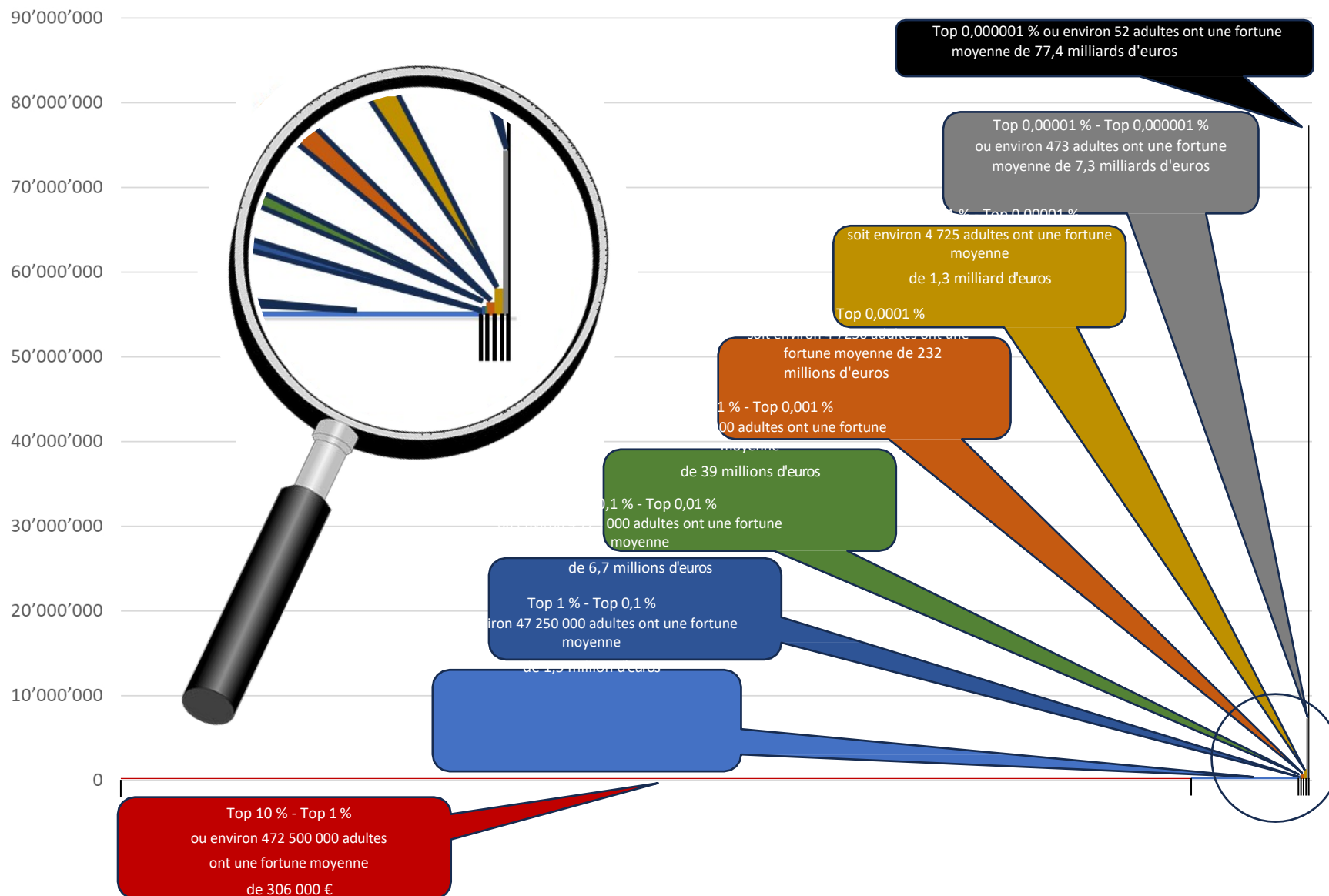
- **« 50 % les plus pauvres » :**
 - 3 000 euros de fortune moyenne
 - 2 % du total, soit 7 632 milliards d'euros
- **« 40 % intermédiaires » :**
 - 41 000 euros de patrimoine moyen
 - 22 % du total, soit 85 930 milliards d'euros
- **« Top 10 % » :**
 - 551 000 euros de patrimoine moyen
 - 76 % du total, soit 289 233 milliards d'euros



Répartition parmi les « 10 % les plus riches ». 2021

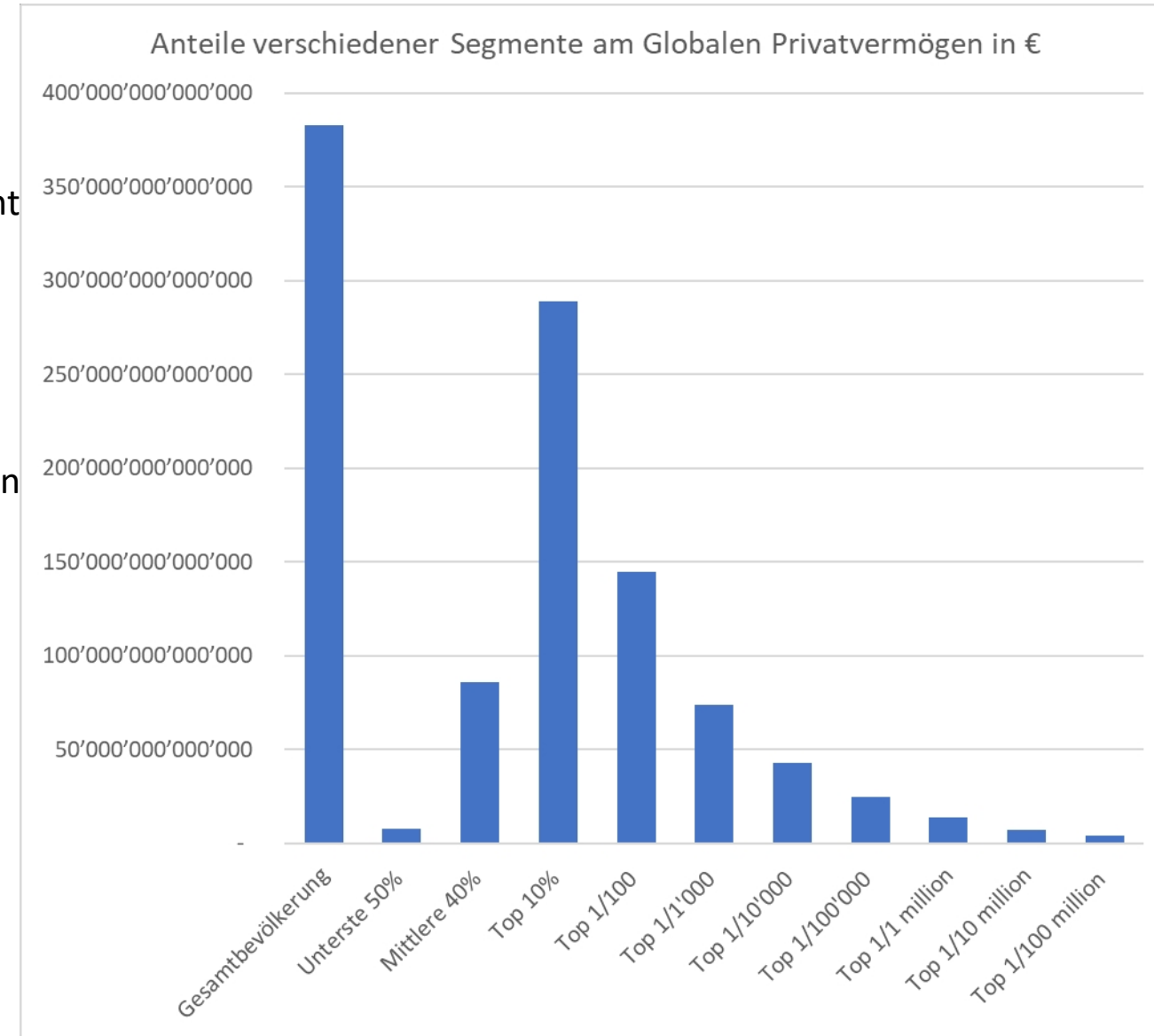
- Les 9 % premiers ont une fortune moyenne de fortune moyenne de 306 000 €
 - Les 0,9 % suivants ont chacun 1,5 million d'euros
 - Les 0,09 % suivants ont chacun 6,7 millions d'euros
 - Les 0,009 % suivants ont chacun 39 millions d'euros
 - Les 0,0009 % suivants possèdent chacun 232 millions d'euros
 - Les 0,00009 % suivants possèdent chacun 1,3 milliard d'euros
 - Les 0,000009 % suivants possèdent chacun 7,3 milliards d'euros
 - Les 0,000001 % suivants ont 77,4 milliards d'euros soit 4 024 milliards d'euros au total

Durchschnittsvermögen der Top 10% in Tausend € pro Unter-Segment (weltweit) 2021



Parts de fortune des « 50 % les plus pauvres » jusqu'aux « 0,000001 % les plus riches »

- La fortune totale mondiale de 383 000 milliards d'euros est détenue par 5,25 milliards *d'adultes*
- « 50 % les plus pauvres » : 2,6 milliards de personnes possèdent 2 % de la fortune totale
- « 40 % du milieu » : 2,1 milliards de personnes possèdent 22 % de la richesse totale
- « Les 10 % les plus riches » : 525 millions de personnes possèdent 76 % de la richesse totale
- « 1 % supérieur » : 52,5 millions de personnes possèdent 38 % de la richesse totale
- « Top 0,000001 % » : 52 personnes possèdent 1,1 % de la richesse totale (4 025 milliards d'euros)

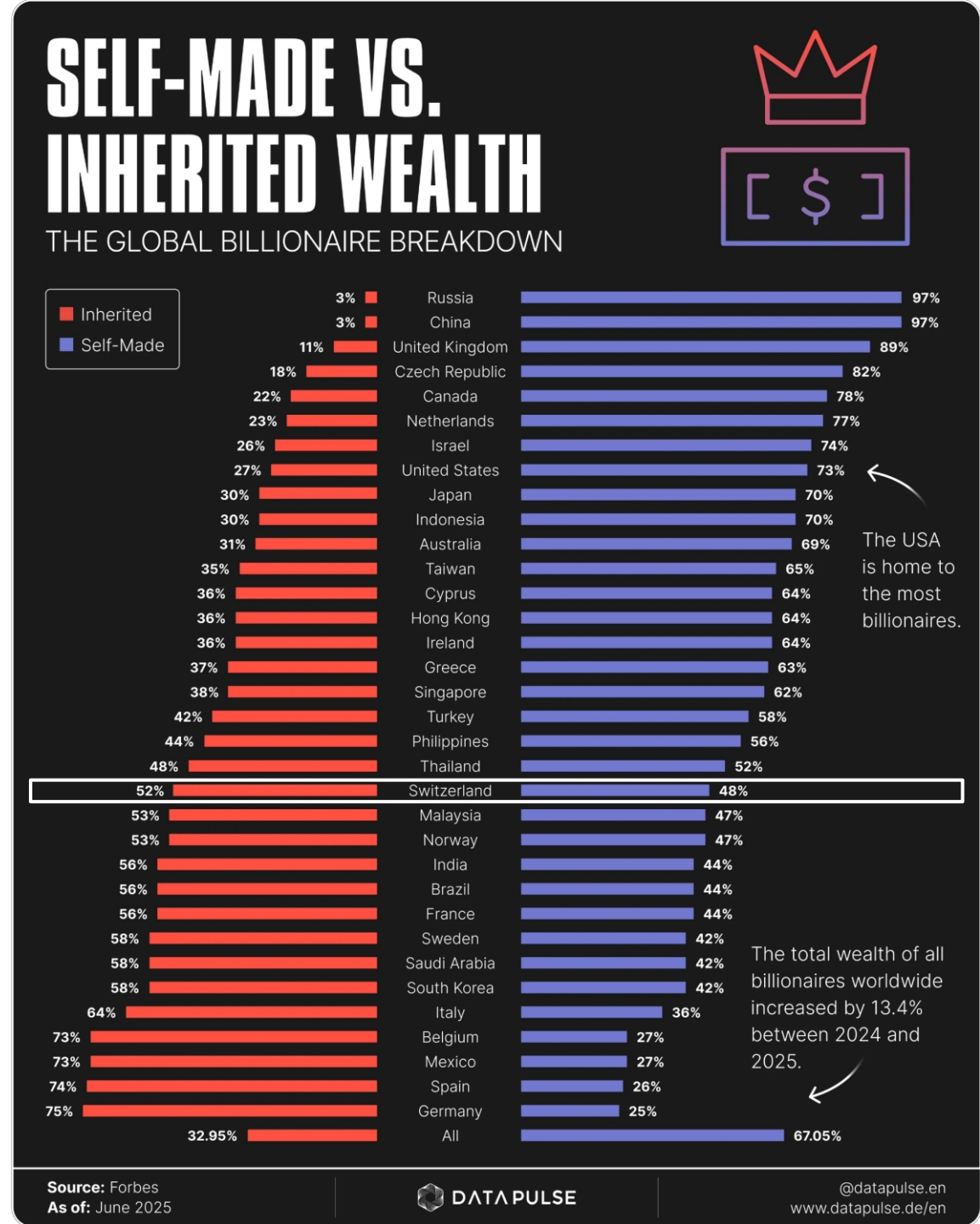


Milliardaires :

Fortune acquise par soi-même ou héritée

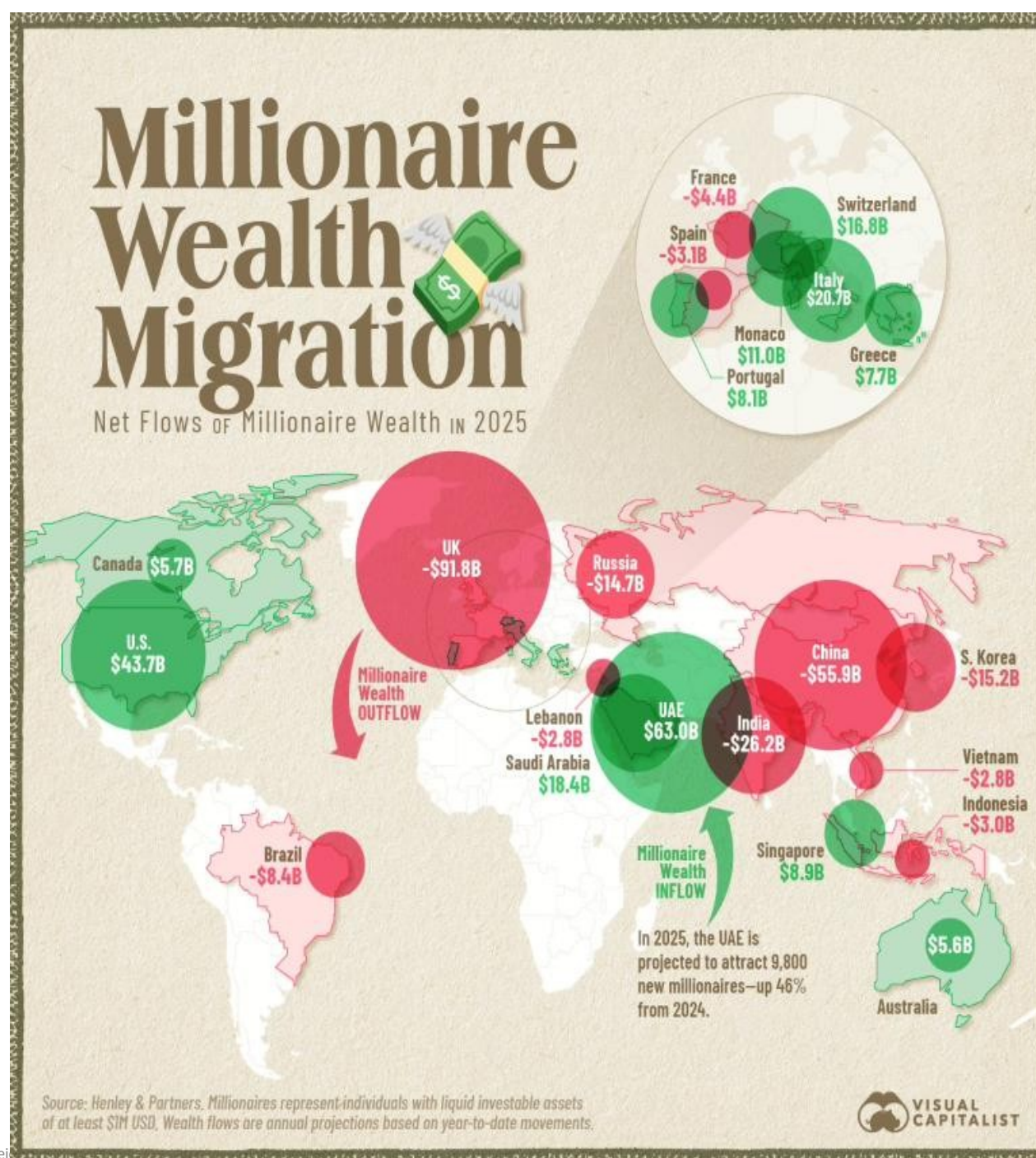
Source : <https://www.voronoiaapp.com/money/Self-Made-vs-Inherited-Wealth-5655>

- Au niveau mondial, 67 % des milliardaires sont des milliardaires « self-made ».
- La Russie et la Chine comptent chacune 97 % de milliardaires « self-made ».
- Suisse : 52 % ont hérité, 48 % sont « self-made ».



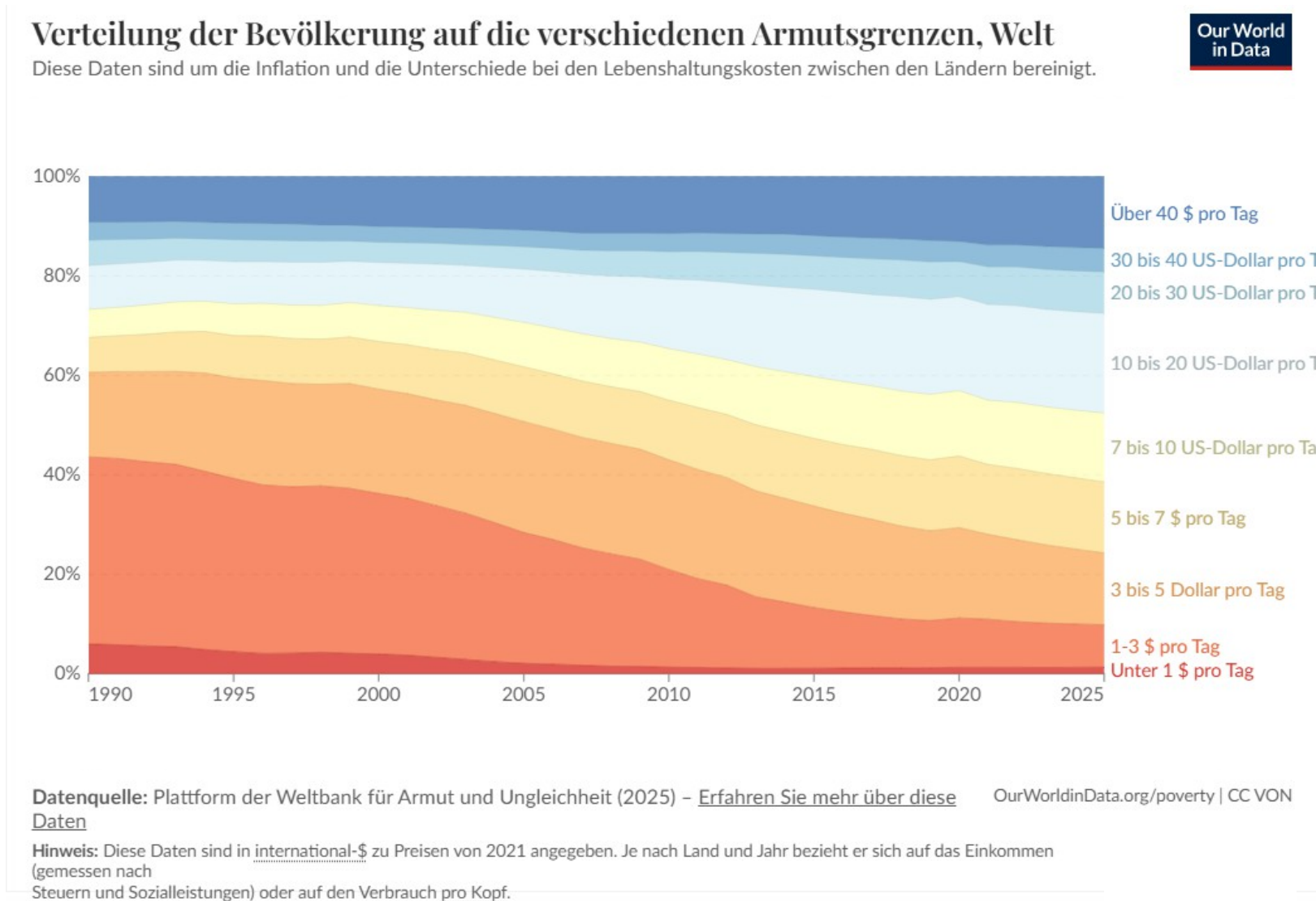
Migration des millionnaires et milliardaires : poussée par des impôts plus élevés. Attraction par les paradis fiscaux, conditions spéciales.

- Le graphique de droite montre les entrées et sorties nettes d'actifs des millionnaires par pays, d'après les analyses de [Henley & Partners](https://taxjusticenet.trahttps://taxjustice.net/reports/the-millionaire-exodus-myth/).
- La fortune des millionnaires circule au-delà des frontières pour plusieurs raisons : opportunités commerciales, législation fiscale et stabilité économique.
- Chaque année, des centaines de milliards de dollars migrent.
- **En raison des révisions** de l'impôt sur la fortune, le **Royaume-Uni** devrait enregistrer 91,8 milliards de dollars et soit près du double de **la Chine**.
- **L'Inde** devrait enregistrer la troisième plus forte sortie de richesse avec 26,2 milliards de dollars.
- Avec des entrées nettes de 63 milliards de dollars américains, les **Émirats arabes unis** enregistreront les flux de capitaux les plus importants grâce à leur fiscalité zéro sur les revenus et à leur climat commercial favorable.
- **Une évaluation critique de la « forte mobilité » :**
<https://taxjusticenet.trahttps://taxjustice.net/reports/the-millionaire-exodus-myth/>



Pauvreté : expression des inégalités et de la faible croissance

À l'échelle mondiale, la pauvreté a considérablement diminué depuis 1990 selon différentes définitions de la pauvreté.



Recul marqué de l'extrême pauvreté entre 1990 et 2020

Les Nations unies définissent certains seuils pour la « pauvreté », appelés seuils internationaux de pauvreté (SIP).

À partir de juin 2025, le seuil d'extrême pauvreté sera désormais fixé à 3 dollars par personne et par jour. Auparavant, la limite était de 2,15 dollars américains.

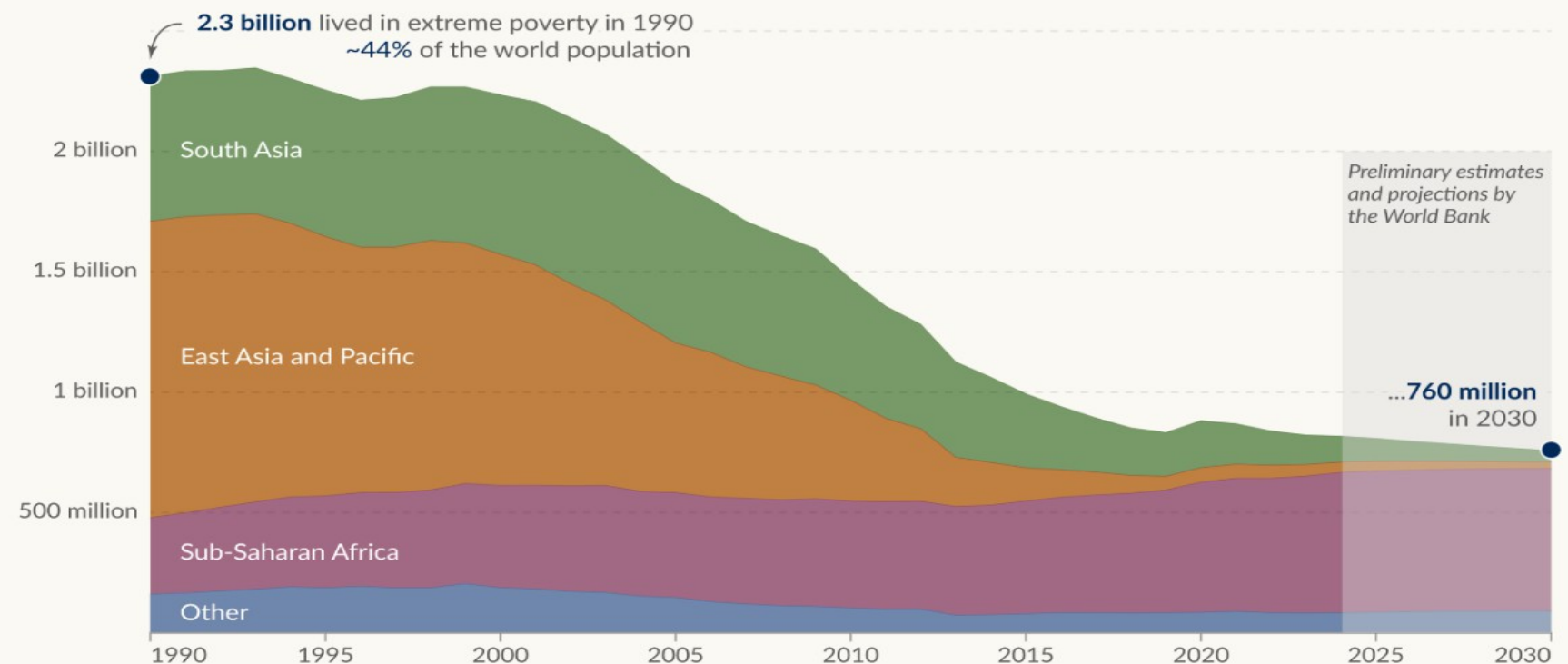
L'IPL (International Poverty Line) a été ajustée en fonction de l'inflation. Mais le seuil de pauvreté a également augmenté *en termes réels*.

Ainsi, 125 millions de personnes supplémentaires sont désormais considérées comme extrêmement pauvres.

L'objectif de l'ONU visant à « éliminer la pauvreté extrême » d'ici 2030 ne sera probablement pas atteint. Selon les perspectives actuelles, environ 760 millions de personnes resteront dans une situation d'extrême pauvreté.

The number of people in extreme poverty — including projections to 2030

Extreme poverty is defined as living below the International Poverty Line of \$3 per day. This data is adjusted for inflation and for differences in living costs between countries.



Note: This data is expressed in international-\$ at 2021 prices. It relates to income (measured after taxes and benefits) or to consumption, per capita. From 2024 onwards, the data refers to nowcasts and projections based on growth estimates and forecasts from the World Bank and IMF.

Data source: Lakner et al. (2025)

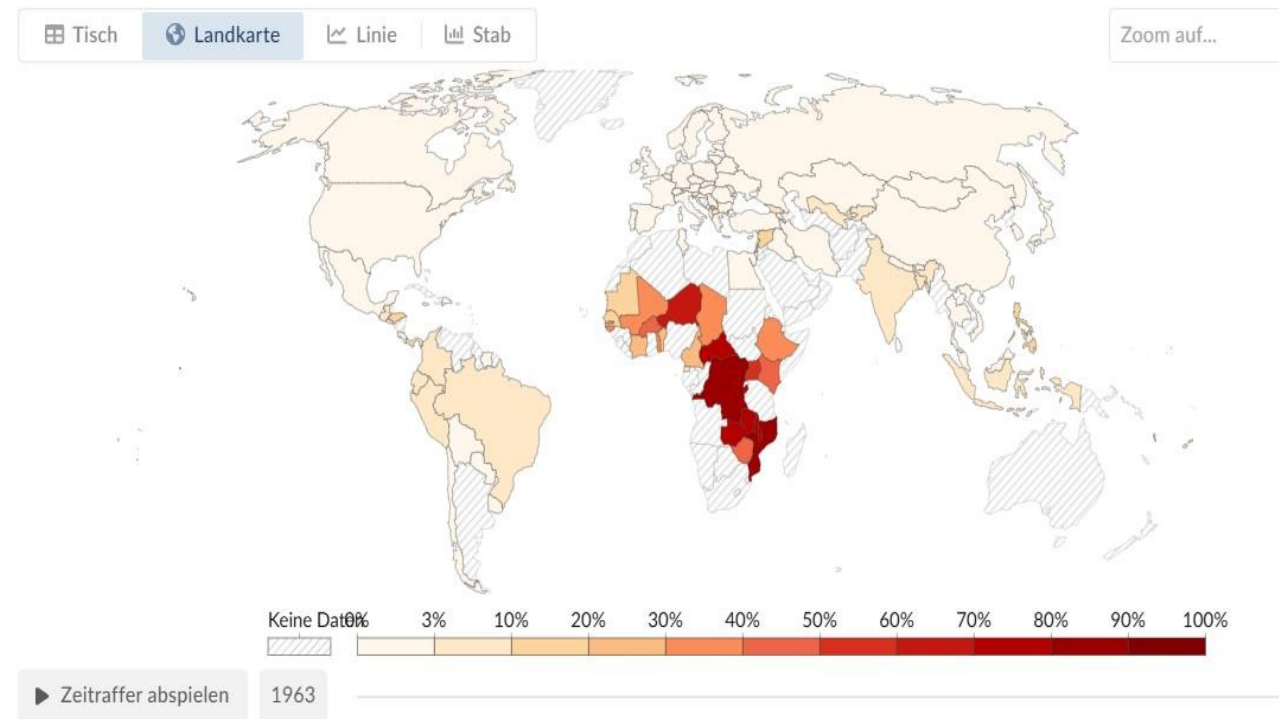
OurWorldinData.org — Research and data to make progress against the world's largest problems.

Licensed under CC-BY by the authors
Bertha Rohenkohl and Pablo Arriagada

Pays extrêmement pauvres : une grande partie de la population vivra dans l'extrême pauvreté en 2024. Ces pays se concentrent principalement en Afrique centrale.

Anteil der Bevölkerung, der in extremer Armut lebt, 2024

Extreme Armut ist definiert als ein Leben unterhalb der internationalen Armutsgrenze von 3 US-Dollar pro Tag. Diese Daten sind inflationsbereinigt und Unterschiede bei den Lebenshaltungskosten zwischen den Ländern.



Datenquelle: Plattform der Weltbank für Armut und Ungleichheit (2025) – [Erfahren Sie mehr über diese Daten](#)

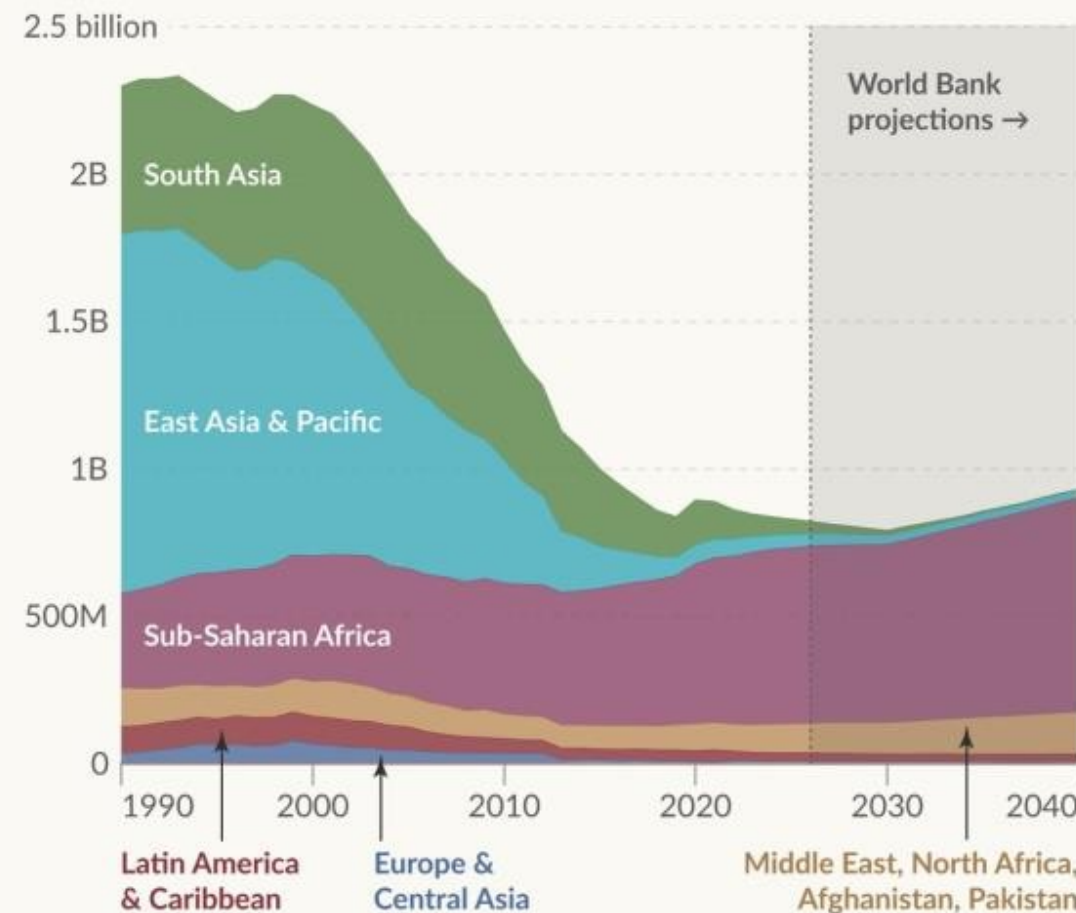
Hinweis: Diese Daten sind in international-\$ zu Preisen von 2021 angegeben. Je nach Land und Jahr bezieht er sich auf das Einkommen (gemessen nach Steuern und Leistungen) oder auf Verbrauch pro Kopf.

www.ruedimeier.ch

Progress against extreme poverty has slowed and is projected to end

Our World in Data

Total population (by World Bank region) living in extreme poverty, defined as living below the International Poverty Line of \$3 a day. Data adjusted for inflation and differences in living costs between countries.



Note: Projections from 2026–2030 are based on growth forecasts from the World Bank and IMF. From 2031, they are based on observed 2015–2024 growth rates.

Data source: Lakner et al. (2024), updated using World Bank PIP (2025) CC BY

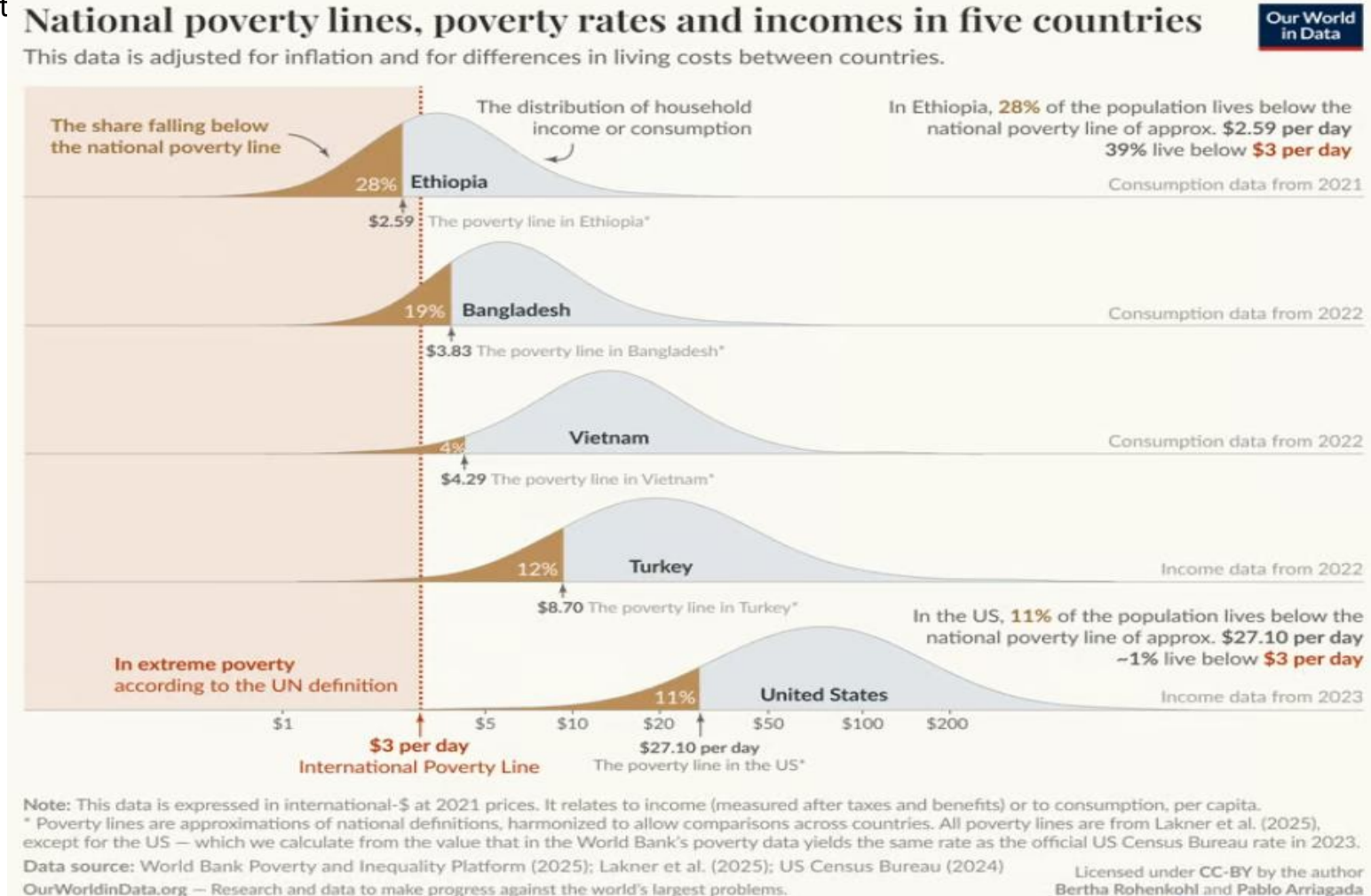
Digression : mesure de la pauvreté mondiale dans un monde inégalitaire.

Il n'existe pas de définition uniforme de la pauvreté. L'ONU et la Banque mondiale utilisent différentes mesures.

Les pays riches et les pays pauvres fixent des seuils de pauvreté différents :

- aux États-Unis, une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle vit avec moins de 27,10 dollars US par jour, tandis qu'en Éthiopie, ce seuil est plus de dix fois inférieur : 2,59 dollars US par jour.
- À des fins de comparaison internationale, le seuil de pauvreté a été redéfini par la Banque mondiale et l'ONU à 3 dollars US par jour (représenté en rouge dans le graphique).
- À l'échelle mondiale, il s'agit d'un seuil extrêmement bas, qui s'aligne sur les seuils de pauvreté des pays les plus pauvres du monde et implique un niveau de vie incroyablement bas – un niveau de revenu bien inférieur au coût d'une [alimentation saine](#).

20.11.2025



« Pays les plus pauvres (LIC) » avec et sans ascension vers le statut de « pays à revenu intermédiaire »

Pour l'année 2000, la Banque mondiale a défini 26 « pays pauvres » (tableau 4.1 à gauche) qui sont restés dans cette catégorie jusqu'en 2023. En 2000, leur revenu annuel par habitant variait entre un minimum de 130 dollars (Congo) et un maximum de 570 euros (la Syrie, avec 610 dollars, n'est pas prise en compte). Il s'agit presque exclusivement d'États africains. Les exceptions sont l'Afghanistan, la Syrie et le Yémen. Jusqu'en 2023, le revenu par habitant n'augmentera que d'un facteur 2 à environ 3. Compte tenu des faibles valeurs de départ, on observe des taux de croissance réels faibles, compris entre 0,1 et 2 %, sur la période 2000-2023. Le tableau 4.2 à droite répertorie 42 pays qui étaient encore considérés comme « pauvres » en 2000 (revenu par habitant compris entre 170 dollars (Tadjikistan) et 650 dollars (Nicaragua). Leur revenu par habitant a été multiplié par 5 à 10 entre 2000 et 2023. On observe des taux de croissance annuels considérables, compris entre 5 et environ 8 %. **On parle de croissance accélérée lorsqu'elle se maintient sur une longue période. Cela a permis à un très grand nombre de personnes de sortir de la pauvreté et d'accéder à une relative prospérité. On peut parler d'une réussite historique sans précédent.**

4.1 Liste de toutes les LIC

Country Name	GNI per capita in 2000	Latest GNI per capita 2023	Country Name	GNI per capita in 2000	Latest GNI per capita 2023
Afghanistan*		360**	Malawi	230	640
Burundi	140	230	Niger	220	600
Burkina Faso	260	850	Korea, Dem. People's Rep.*		
Central African Republic	250	470	Rwanda	270	980
Congo, Dem. Rep.	130	660	Sudan	350	990
Eritrea*	290		Sierra Leone***	140	560
Ethiopia	130	1,130	Somalia	370	610
Gambia, The	570	830	South Sudan*		
Guinea-Bissau	410	900	Syrian Arab Republic	910	
Liberia	190	730	Chad	180	710
Madagascar	280	530	Togo	430	1,030
Mali	280	860	Uganda	270	980
Mozambique	330	530	Yemen, Rep.*	400	

Remarque : revenu national brut (RNB) par habitant, méthode Atlas (en dollars américains courants). Sauf indication contraire, les données les plus récentes sont celles de 2023.

*Les données manquantes ne sont pas accessibles au public en raison de leur qualité insuffisante. **Les données concernent l'année 2022.

***Les données du PIB pour la Sierra Leone ont récemment été recalculées, ce qui devrait entraîner une révision substantielle de la série du RNB de l'Atlas dans un avenir proche.

4.2 Liste des pays à faible revenu qui sont devenus des pays à revenu intermédiaire depuis 2000

Country Name	GNI per capita in 2000	Latest GNI per capita	Country Name	GNI per capita in 2000	Latest GNI per capita
Angola	360	2,130	Lesotho	590	1,160
Armenia	640	7,330	Moldova	490	6,110
Azerbaijan	630	6,680	Myanmar	190	1,210
Benin	470	1,440	Mongolia	460	4,950
Bangladesh	430	2,860	Mauritania	710	2,150
Bhutan*	720	3,740	Nigeria**		1,930
Côte d'Ivoire	640	2,670	Nicaragua	950	2,270
Cameroon	720	1,650	Nepal	220	1,370
Congo, Rep.	560	2,470	Pakistan	470	1,500
Comoros	730	1,600	Papua New Guinea	600	2,840
Georgia	790	6,680	Senegal	670	1,660
Ghana	330	2,340	Solomon Islands	940	2,270
Guinea	590	1,360	São Tomé and Príncipe	480	2,480
Equatorial Guinea	680	5,240	Tajikistan	170	1,440
Haiti	550	1,740	Timor-Leste	560	2,140
Indonesia	570	4,870	Tanzania	390	1,210
India	440	2,540	Ukraine	680	5,070
Kenya	430	2,110	Uzbekistan	630	2,360
Kyrgyz Republic	280	1,700	Viet Nam	380	4,180
Cambodia*	290	2,390	Zambia	350	1,320
Lao PDR	280	2,120	Zimbabwe	360	1,740

Sources : WDI (base de données) ; Banque mondiale (2025).

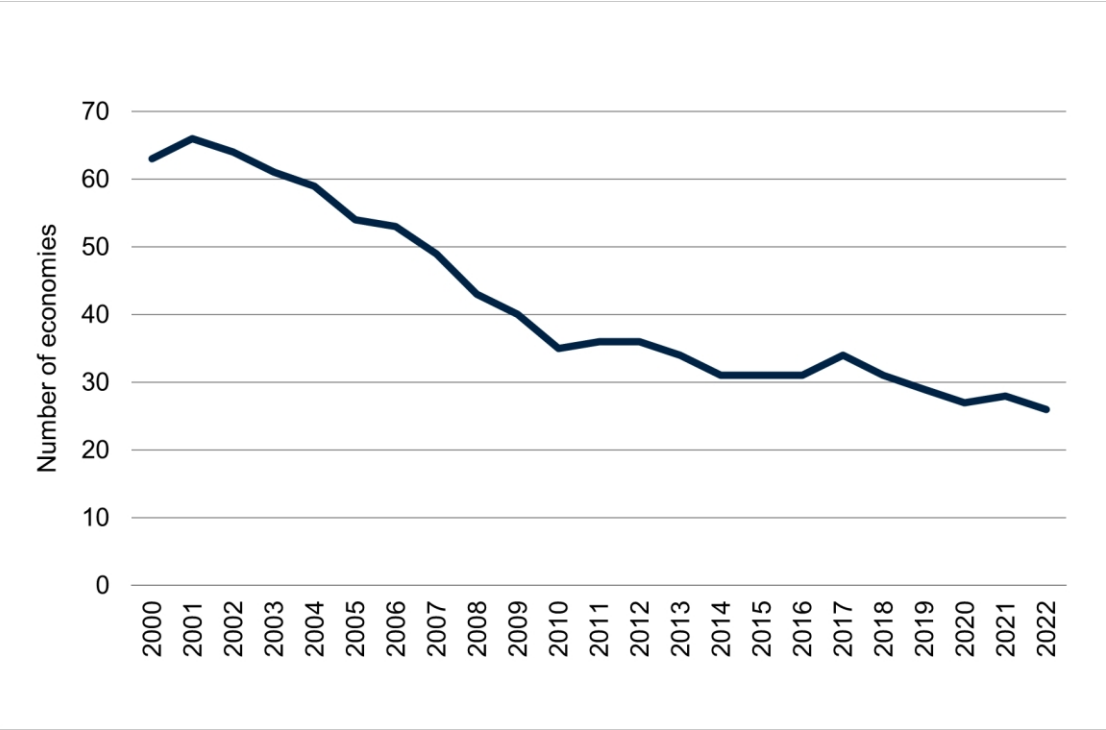
Remarque : RNB par habitant, méthode Atlas (en dollars américains courants). Sauf indication contraire, la dernière année est 2023.

*Les données relatives au Bhoutan et au Cambodge ont été fournies par les équipes nationales respectives.

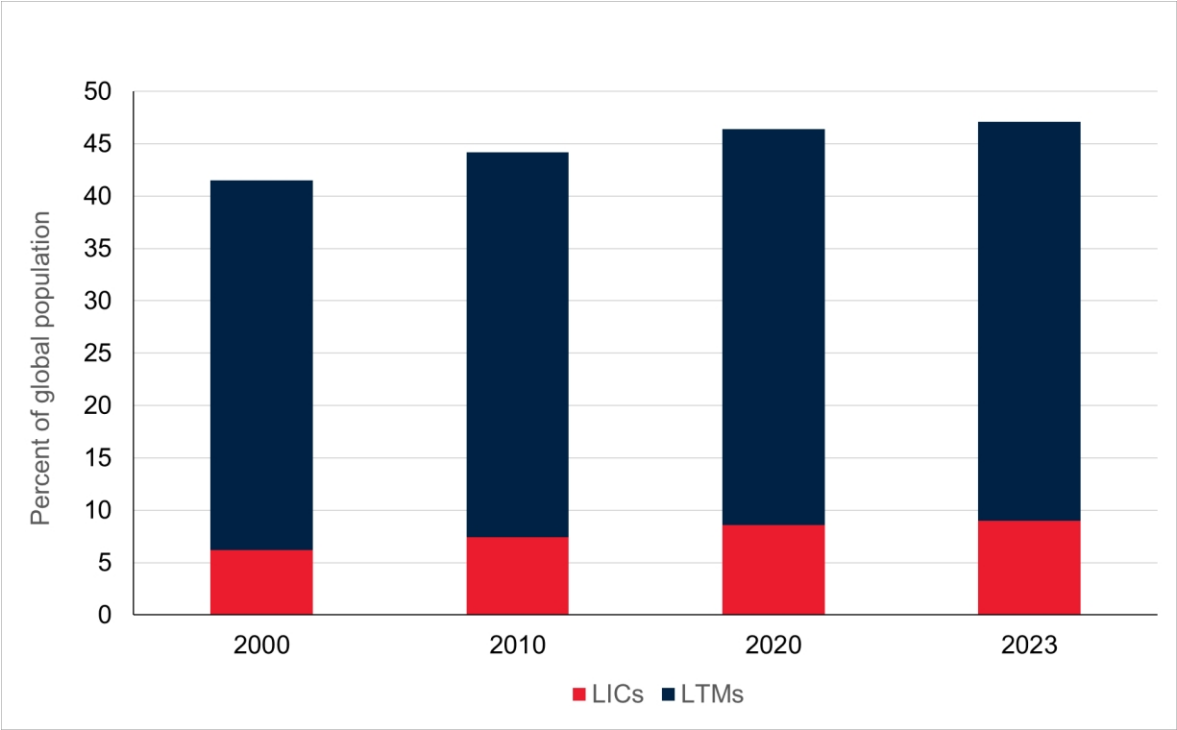
**Les données manquantes ne sont pas accessibles au public en raison de leur qualité insuffisante.

Baisse significative des « pays les plus pauvres/LIC ». Légère augmentation de la part de la population

Le graphique en bas à gauche montre la diminution du nombre d'« États pauvres » dont le revenu par habitant est inférieur à 1 135 dollars US (2024), qui est passé de 68 à 26 États (sur un total de 166). La part de la population des « pays les plus pauvres/LIC » a toutefois augmenté de 6 % à 6 %, ce qui s'explique principalement par une croissance démographique bien supérieure à la moyenne (les taux de natalité se situent entre 3 % et 5 %). La part de la population des « pays à revenu intermédiaire » a également légèrement augmenté. Ces deux catégories de pays représentent près de la moitié de la population mondiale.



Source : Banque mondiale (2025)
Remarque : LIC = pays à faible revenu. Le nombre de LIC inclut la République populaire démocratique de Corée.



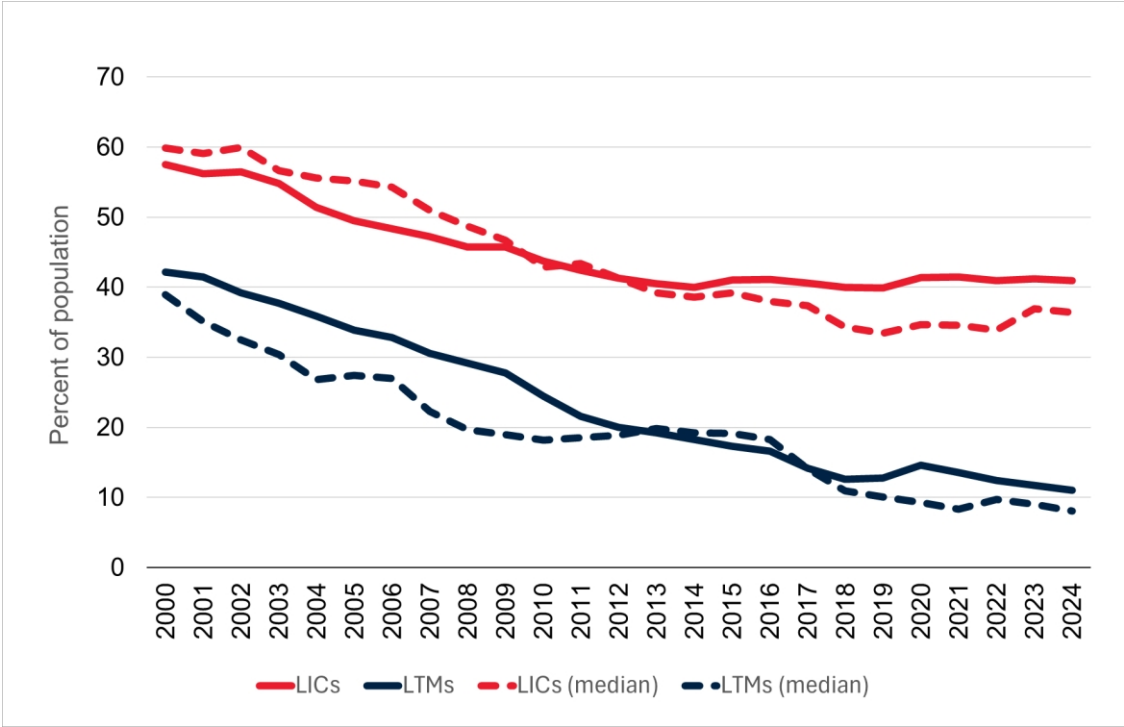
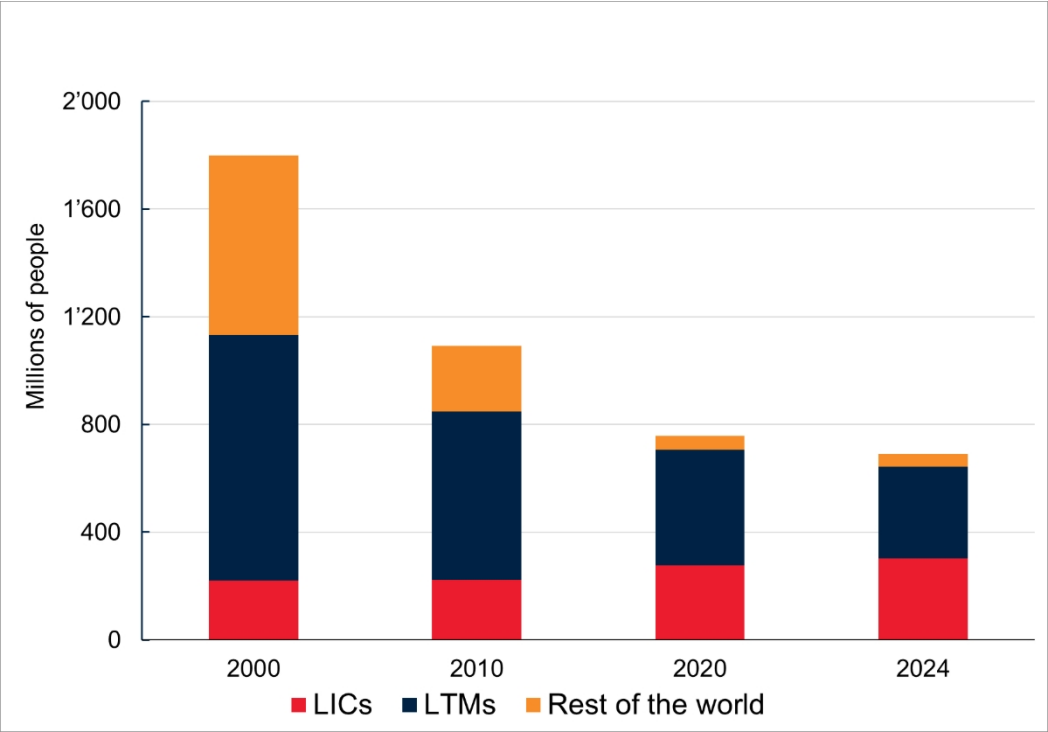
Source : Banque mondiale (2025).
Remarque : LIC = pays à faible revenu ; LTM = LIC devenus pays à revenu intermédiaire. Part des LIC et des LTM dans la population mondiale.

Nette diminution de l'« extrême pauvreté » < 2,66 USD/habitant (situation en 2024)

En 2000, environ 1 800 millions de personnes (graphique de gauche), soit 2 % de la population mondiale, vivaient dans l'extrême pauvreté : Répartition « Pays les plus pauvres/PFR » – colonne rouge – mais aussi « Pays à revenu intermédiaire » – colonne bleu foncé – et « Reste du monde » – colonne orange.

Jusqu'en 2020, la proportion de personnes vivant dans « l'extrême pauvreté » a considérablement diminué, de plus de 50 %.

Depuis 2020, cette baisse stagne en raison de l'augmentation des troubles/guerres, de l'absence de réformes et de l'endettement croissant.



Source : Mahler, Yonzan et Lakner (2022) ; Plateforme sur la pauvreté et les inégalités de la Banque mondiale (base de données) ; Banque mondiale (2025).

Remarque : les lignes pleines représentent les taux de pauvreté pondérés en fonction de la population dans les groupes de pays. Les lignes pointillées indiquent le taux de pauvreté médian dans chaque groupe chaque année.

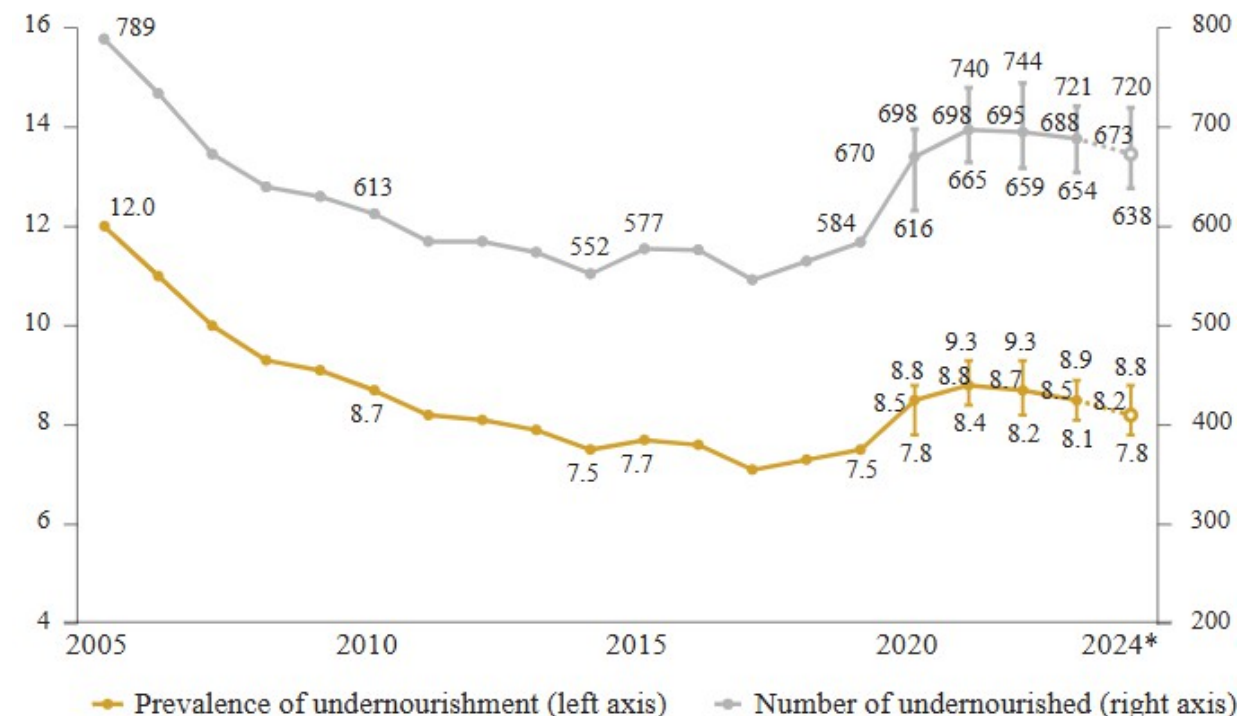
Source : WDI (base de données) ; Banque mondiale (2025).

Remarque : LIC = pays à faible revenu ; LTM = LIC devenus pays à revenu intermédiaire. pays. Le nombre de personnes pauvres dans les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire et le reste du monde aujourd'hui.

Recul de la faim dans le monde entre 2005 et 2016. Augmentation entre 2020 et 2022 en raison de la pandémie. Nouvelle amélioration à partir de 2022. Résultats mitigés. Source : Objectifs de développement durable, Faim « zéro ».

- **Faim dans le monde : on estime que 638 à 720 millions de personnes sont menacées par la faim.**
- Progrès en Amérique du Sud, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est
- La faim a continué de progresser en Afrique du Nord, en Asie occidentale et en Afrique subsaharienne.
- **En 2024, 22,3 % de la population en Afrique subsaharienne et 11,8 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale étaient touchés par la faim.**
- **La prévalence de la sous-alimentation (en pourcentage de la population mondiale) suit une évolution similaire.**
- **Plus d'informations :** INDICE MONDIAL DE LA FAIM <https://www.helvetas.org/Publications-PDFs/Switzerland/Medien/Press%20Release/20251009-ghi-full-report-de.pdf>

Prävalenz (Prozentsatz) und Anzahl (Millionen) unterernährter Menschen in der Welt, 2005–2024

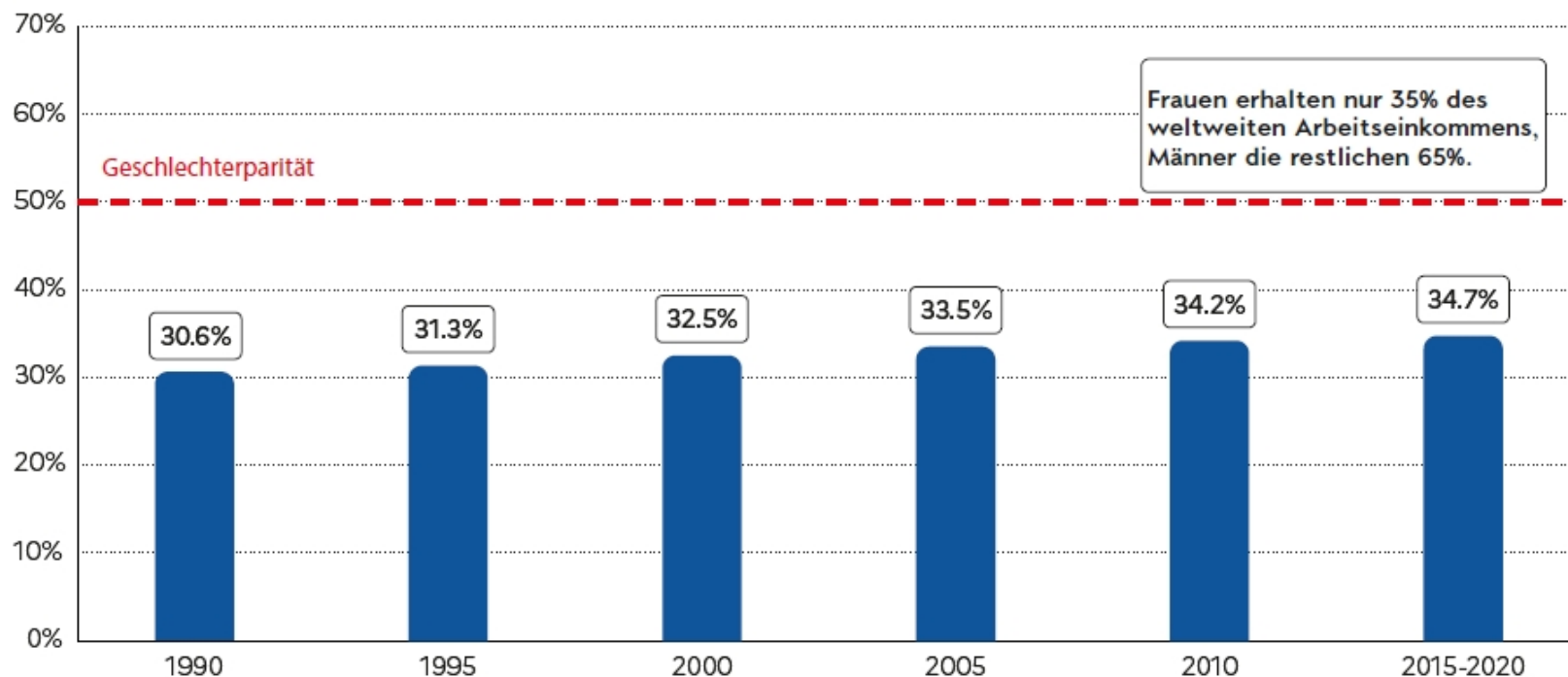


Hinweis: Balken zeigen die untere und obere Grenze des geschätzten Bereichs an.

*Die auf Nowcasts basierenden Hochrechnungen für das Jahr 2024 sind durch gestrichelte Linien dargestellt.

Les inégalités entre les sexes restent considérables à l'échelle mondiale

Abbildung 12 Anteil des von Frauen erwirtschafteten weltweiten Arbeitseinkommens, 1990-2020

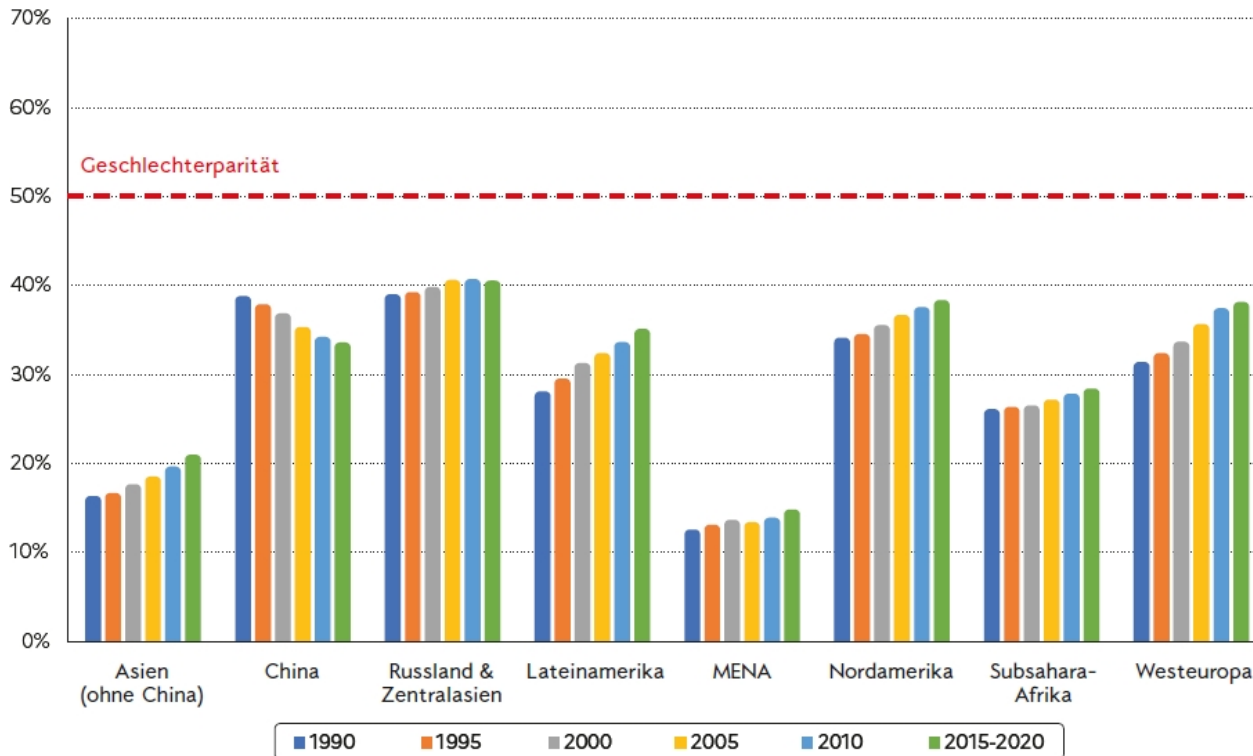


Interpretation: Der Anteil des von Frauen erwirtschafteten Einkommens am weltweiten Arbeitseinkommen betrug im Zeitraum 1990-1994 31% und ist im Zeitraum 2015-2020 nahe 35%. Heute erhalten Männer 64% des gesamten Arbeitseinkommens. **Quellen und Datenreihen:** wir2022.wid.world/methodology und Neef und Robilliard (2021).

- Les progrès au sein des pays sont trop lents.
- En 1990, la part des revenus du travail générés par les femmes était de près de 30 %.
- En 2020, elle est inférieure à 35 % (figure 12).

Part du revenu du travail généré par les femmes dans le monde, 1660-2020

Abbildung 13 Anteil des von Frauen erwirtschafteten Arbeitseinkommens weltweit, 1990-2020



Interpretation: Der Anteil, den Frauen am gesamten Arbeitseinkommen erhalten, stieg zwischen 1990 und 2020 in Nordamerika von 34% auf 38%. **Quellen und Datenreihen:** wir2022.wid.world/methodology und Neef und Robilliard (2021).

Les inégalités de revenus
entre les sexes reste
toujours très élevées :

- Dans un monde où l'égalité des sexes serait une réalité, les femmes gagneraient 50 % du revenu du travail mondial.
 - Au cours des 30 dernières années, les progrès ont été très lents à l'échelle mondiale.
- Exception faite de la Chine : même régression**

Les femmes sont nettement sous-représentées en politique dans le monde entier

Légère amélioration depuis 2015. Des réformes courageuses sont nécessaires.

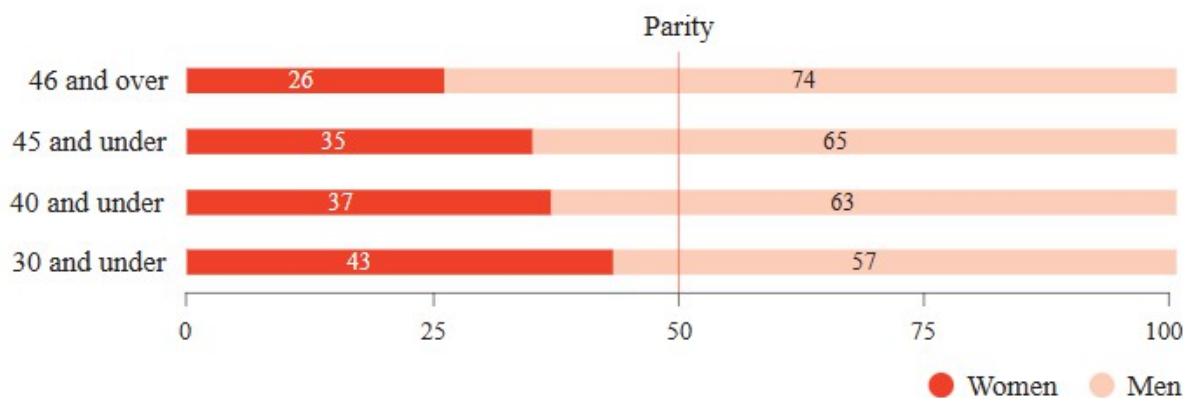
- Au 1er janvier 2025, **les femmes** occupaient **27,2 % des sièges dans les parlements nationaux**. Cela représente une augmentation de 4,9 points de pourcentage par rapport à 2015.
- **La proportion de femmes dans les administrations locales est de 35,5 %.**
- **Plus les députés sont jeunes, plus la proportion de femmes est élevée (57:43 pour les moins de 30 ans ; 63:37 pour les moins de 40 ans).**
- Afin de surmonter les obstacles institutionnels et culturels auxquels sont confrontées les femmes en politique, des réformes courageuses sont nécessaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) :
 - **des quotas** bien conçus et ambitieux pour les listes électorales et les postes de direction
 - des lois et des politiques de **tolérance zéro** envers la violence contre les femmes en politique.

Citation : Objectifs de développement durable, égalité entre les sexes.

Anteil der von Frauen besetzten Sitze im Parlament, 2015 und 2025, und in den Kommunalverwaltungen, 2020 und 2024 (in Prozent)



Anteil von Frauen und Männern im Parlament nach Altersgruppen, 1. Januar 2025 (in Prozent)



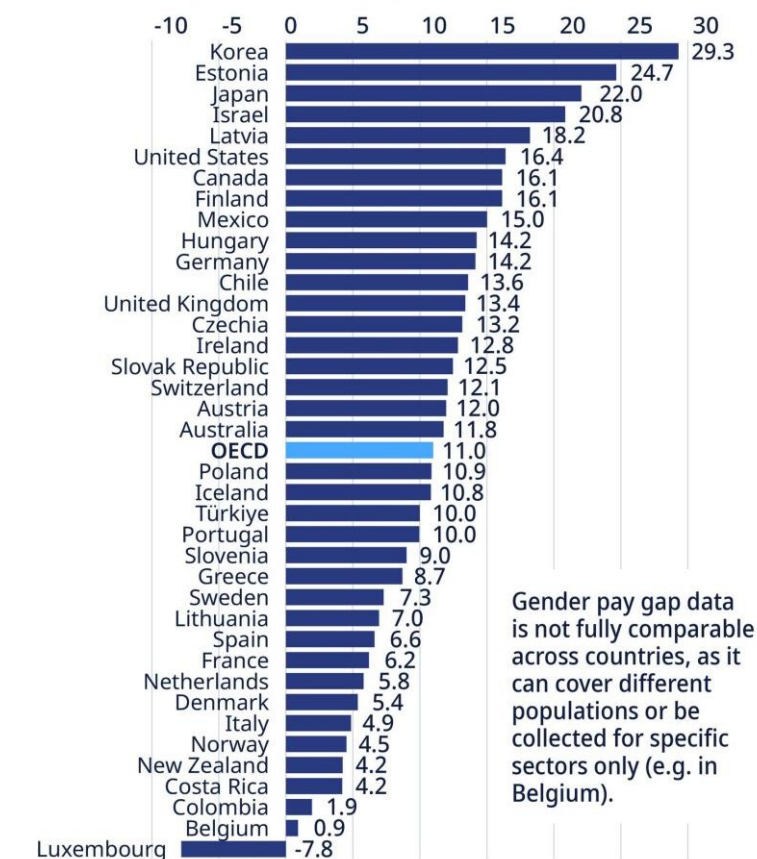
Inégalité salariale entre les femmes et les hommes dans l'OCDE

Source : <https://www.oecd.org/en/topics/gender-equality.html>

- En 2023, le salaire moyen des femmes dans l'OCDE était inférieur de 11,0 % à celui des hommes travaillant à temps plein, avec un revenu médian de 100 %.
- En 2010, l'écart salarial entre les sexes atteignait même 14 %.
- Avec 12,1 %, la Suisse se situe au-dessus de la valeur médiane de 11 %.
- Les raisons de cet écart salarial sont les suivantes : emplois à temps partiel, interruptions de carrière pour raisons familiales, réseau moins développé avec moins de possibilités d'avancement, discriminations culturelles, etc.
- Les femmes ont un revenu plus faible sur l'ensemble de leur vie et courent un risque plus élevé de de pauvreté chez les personnes âgées.
- **La promotion de l'égalité des sexes sur le lieu de travail et une plus grande diversité des genres dans les organes de direction peuvent avoir un effet positif sur la productivité. Comblar les écarts en matière de participation au marché du travail et d'heures travaillées pourrait entraîner une augmentation moyenne du PIB de 9,2 % dans les pays de l'OCDE d'ici 2060.**

Gender pay gap in OECD countries

Difference in median earnings of men and women (% of men's median earnings), full-time employees, 2023 or latest year

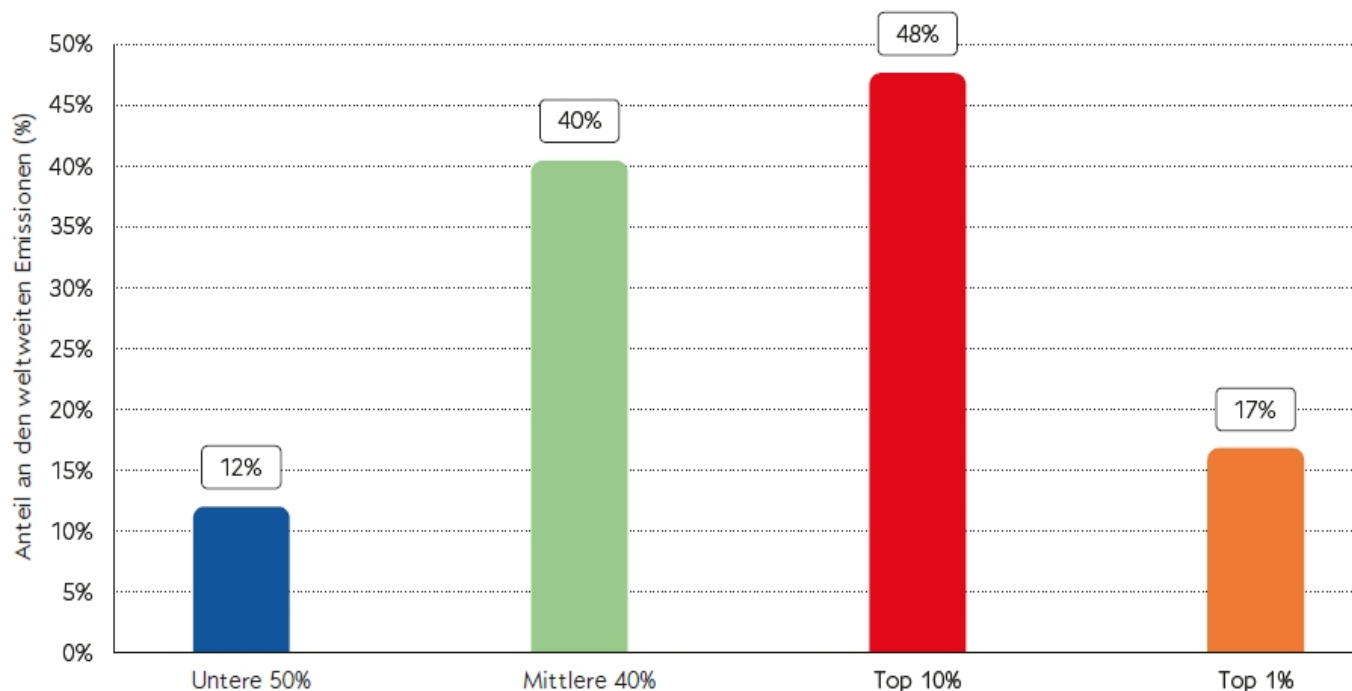


Gender pay gap data is not fully comparable across countries, as it can cover different populations or be collected for specific sectors only (e.g. in Belgium).

Inégalité mondiale en matière de CO₂ en 2016

Contribution des différents groupes aux émissions mondiales en %

Abbildung 14 Globale CO₂-Ungleichheit, 2019. Beitrag verschiedener Gruppen zu den weltweiten Emissionen (%)



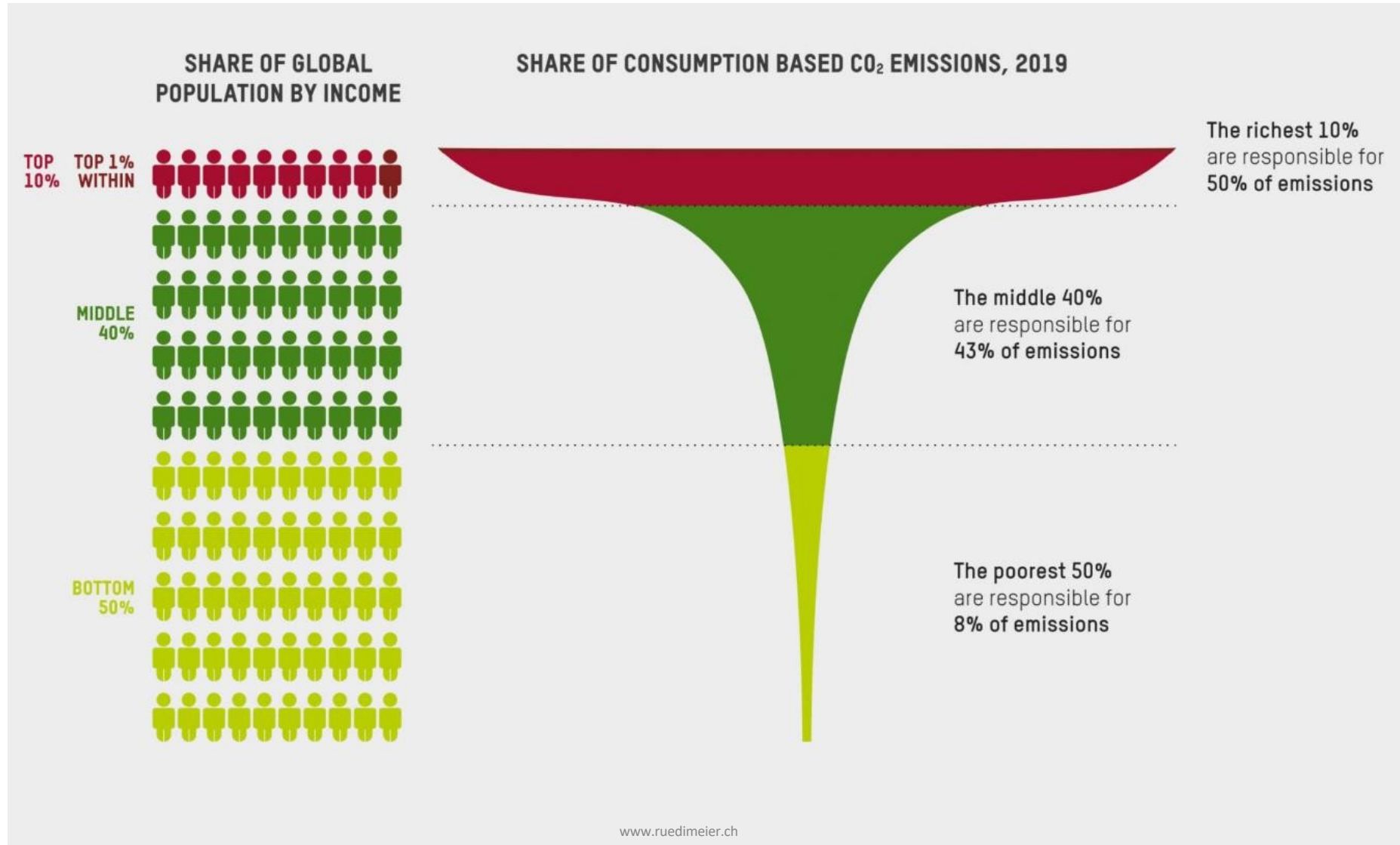
Interpretation: Der persönliche CO₂-Fußabdruck umfasst Emissionen aus dem Inlandsverbrauch, öffentlichen und privaten Investitionen sowie Importe und Exporte von CO₂, das in Waren und Dienstleistungen enthalten ist, die mit dem Rest der Welt gehandelt werden. Die hier gezeigten Schätzwerte basieren auf der systematischen Kombination von Steuerdaten, Haushaltsbefragungen und Input-Output-Tabellen. Es wird angenommen, dass Emissionen sich zu gleichen Teilen auf alle Mitglieder eines Haushalts verteilen.

Quellen und Datenreihen: wir2022.wid.world/methodology und Chancel (2021).

- Une personne émet en moyenne **6,6 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂)** par an.
- **CH : environ 12 tonnes par personne.**
- Les « 10 % les plus riches » **émettent près de 50 %** de toutes les émissions.
- Les « 1 % les plus riches » représentent environ **17 %** des émissions.
- Les « 50 % les plus pauvres » seulement **12 %**.

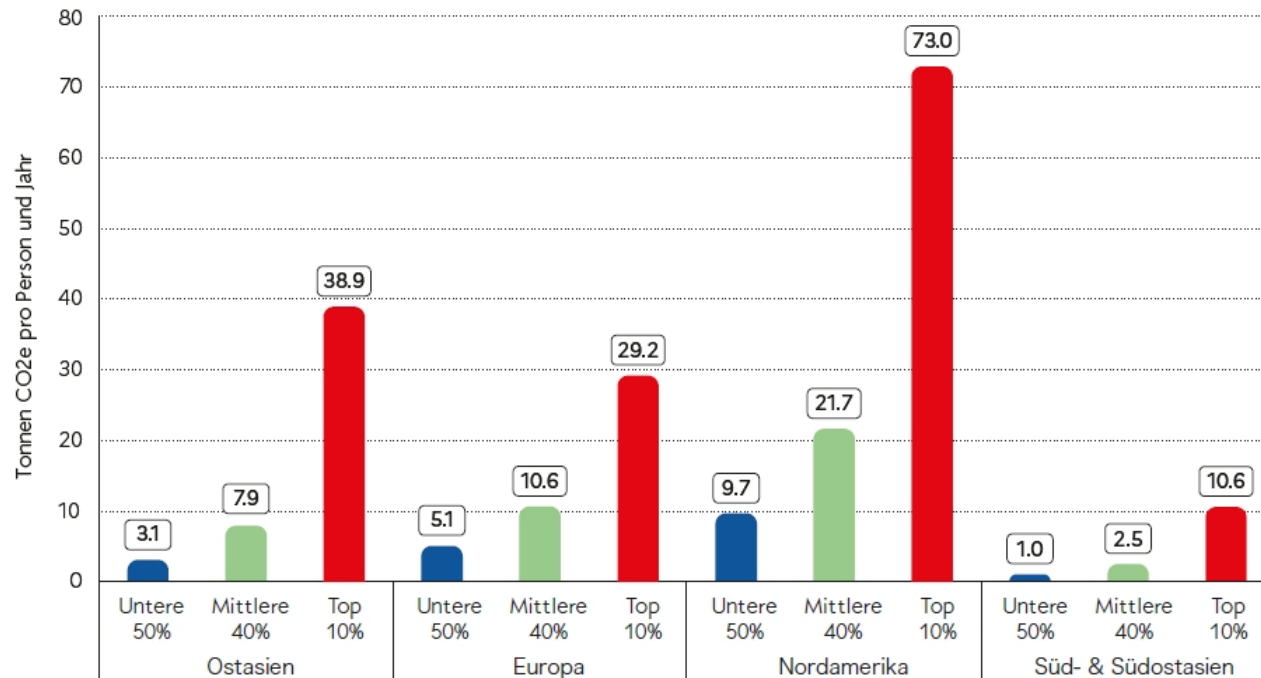
Inégalité mondiale en matière de CO₂ en 2016

Contribution des différents groupes aux émissions mondiales en %



Émissions mondiales de CO₂ par habitant par région, 2016.

Abbildung 15 Pro-Kopf-Emissionen weltweit, 2019



Interpretation: Der persönliche CO₂-Fußabdruck umfasst Emissionen aus dem Inlandsverbrauch, öffentlichen und privaten Investitionen sowie Importe und Exporte von CO₂, das in Waren und Dienstleistungen enthalten ist, die mit dem Rest der Welt gehandelt werden. Die hier gezeigten Schätzwerte basieren auf der systematischen Kombination von Steuerdaten, Haushaltsbefragungen und Input-Output-Tabellen. Es wird angenommen, dass Emissionen sich zu gleichen Teilen auf alle Mitglieder eines Haushalts verteilen.

Quellen und Datenreihen: wir2022.wid.world/methodology und Chancel (2021).

- **De grandes différences.**
- En Europe, les « 50 % inférieurs » émettent environ 5 tonnes de CO₂ par an et par personne ; les « 10 % supérieurs » environ 30 tonnes, soit 6 fois plus.
- États-Unis : « 50 % les plus pauvres » près de 10 tonnes. « 10 % les plus riches » avec plus de 70 tonnes, « les plus élevées au monde ». 7 fois plus.
- Asie de l'Est : facteur 13 « 50 % les plus pauvres » par rapport aux « 10 % les plus riches »
- Asie du Sud et du Sud-Est : facteur 11 entre les « 50 % inférieurs » et les « 10 % supérieurs »
- La politique climatique devrait avant tout s'attaquer davantage aux pollueurs riches.
- Les classes aisées sont épargnées par les taxes_{sur le CO₂} dans le domaine des transports, en particulier dans le transport aérien et maritime.
- Depuis 1944, l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), une agence spécialisée des Nations unies, bloque sous l'égide des États-Unis pratiquement toute internalisation des coûts externes du transport aérien.

Subventions mondiales pour les combustibles fossiles 2015-2023 :

Situation en 2023 : **1 100 milliards de dollars US**, soit une baisse par rapport à 2022.

- **Subventions mondiales aux combustibles fossiles en 2022 : niveau record de 1 680 milliards de dollars US :**
- **en 2023, baisse de 34,5 % à 1 100 milliards de dollars US.**
- **Raisons de la baisse :** baisse des prix de l'énergie, expiration des aides liées à la COVID-19.

Baisse en 2023 par rapport à 2022 :

Afrique subsaharienne : 67 %

Afrique du Nord, Asie occidentale : 46 %
respectivement

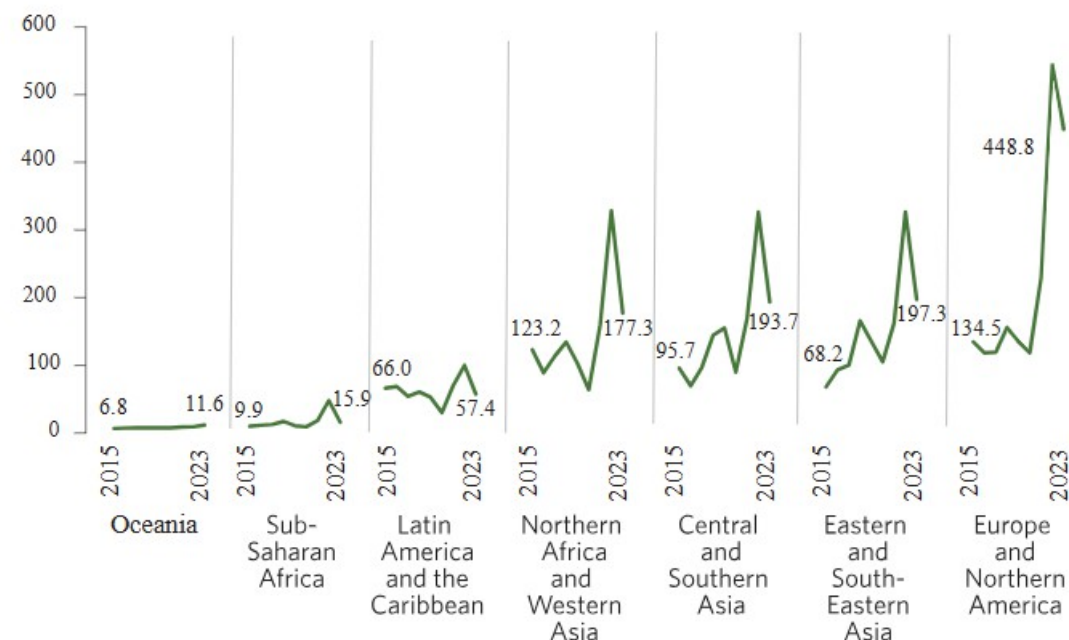
Amérique latine, Caraïbes : 43 %

Asie centrale et du Sud : 41 %

Asie de l'Est et du Sud-Est : 40 %.

À l'exception de l'Océanie qui affiche une hausse de 29 %
Europe, Amérique du Nord : 17 %
respectivement

Schätzungen der Subventionen für fossile Brennstoffe, 2015-2023 (Milliarden Dollar)



Les subventions aux énergies fossiles sont menacées et doivent être supprimées : elles faussent les prix, gaspillent les fonds publics, compromettent la stabilité budgétaire et les objectifs climatiques.

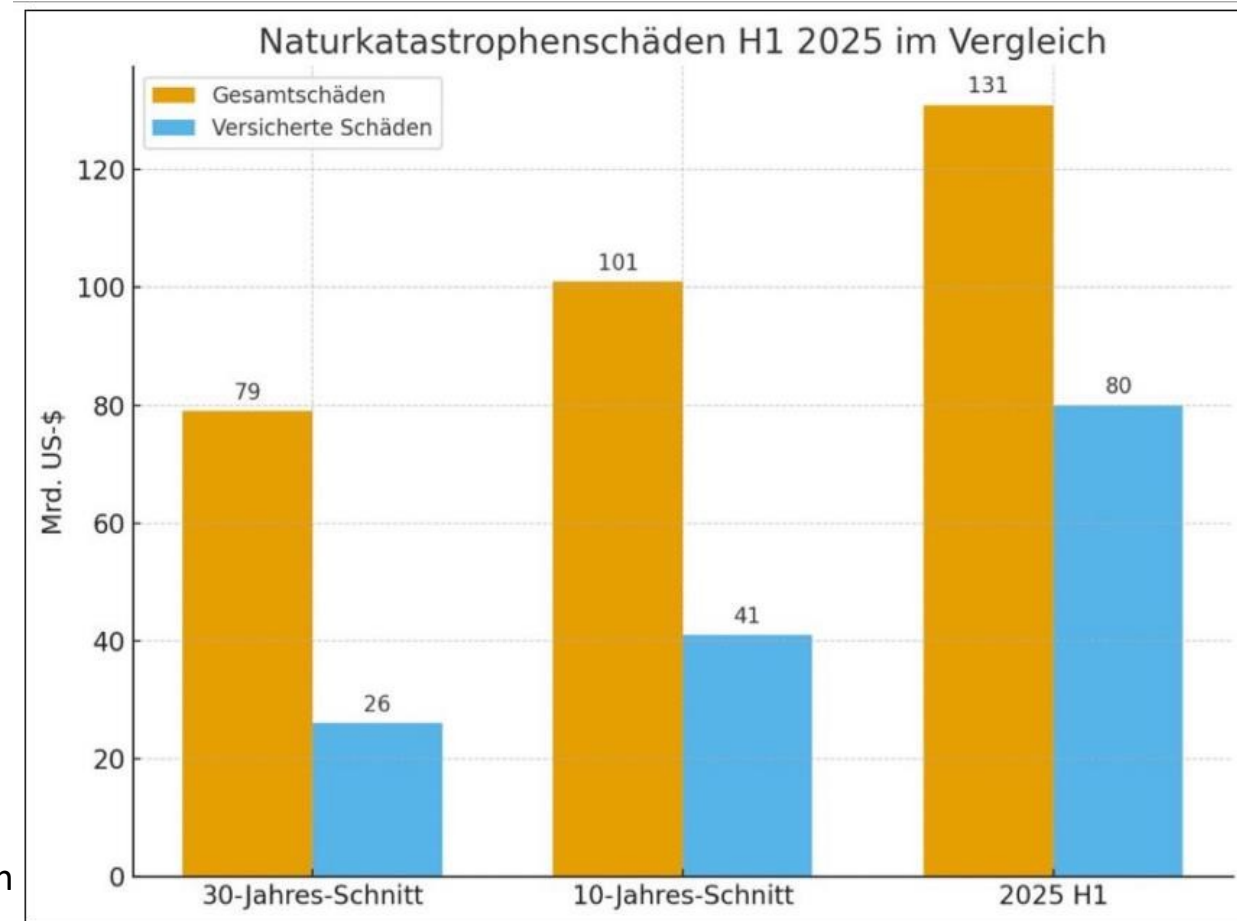
Augmentation des dommages causés par les catastrophes naturelles pour atteindre un total de 211 milliards de dollars en 2025, ce qui correspond à environ 2 % du PIB mondial de 113 000 milliards de dollars américains.

Les raisons de l'augmentation des dommages sont multiples :

- **un potentiel de dommages** plus important en raison de l'augmentation de la population, des bâtiments et des infrastructures.
- Une **prise de conscience** accrue **des dommages** : **recensement** des dommages.
- Le **changement climatique** contribue de plus en plus à l'augmentation des dommages.

Le **Sud global (en particulier les pays à faible revenu)** est particulièrement **touché** à plusieurs égards, alors qu'il est beaucoup moins responsable du changement climatique :

- **L'exposition** à des températures supérieures à la moyenne, aux tempêtes, à la sécheresse, aux inondations, etc. est **déjà très élevée**.
- Les moyens et le savoir-faire nécessaires à la **mises en place de mesures préventives** sont nettement moins importan



Crise climatique : les « 50 % inférieurs » causent environ 12 % des dommages et sont touchés à 75 %.

Les « 10 % supérieurs » sont responsables de près de 50 % du changement climatique et sont touchés à 3 %.

Source : <https://inequality.org/facts/global-inequality/>

- « Les 50 % les plus pauvres » : responsables de 12 % des émissions mondiales de carbone, mais exposés à 75 % des pertes de revenus.
- Les « 10 % les plus riches » sont responsables de près de la moitié de toutes les émissions, mais ne subissent que 3 % des pertes de revenus probables.
- « 40 % intermédiaires » :
 - 41 % responsables
 - 22 % touchés.

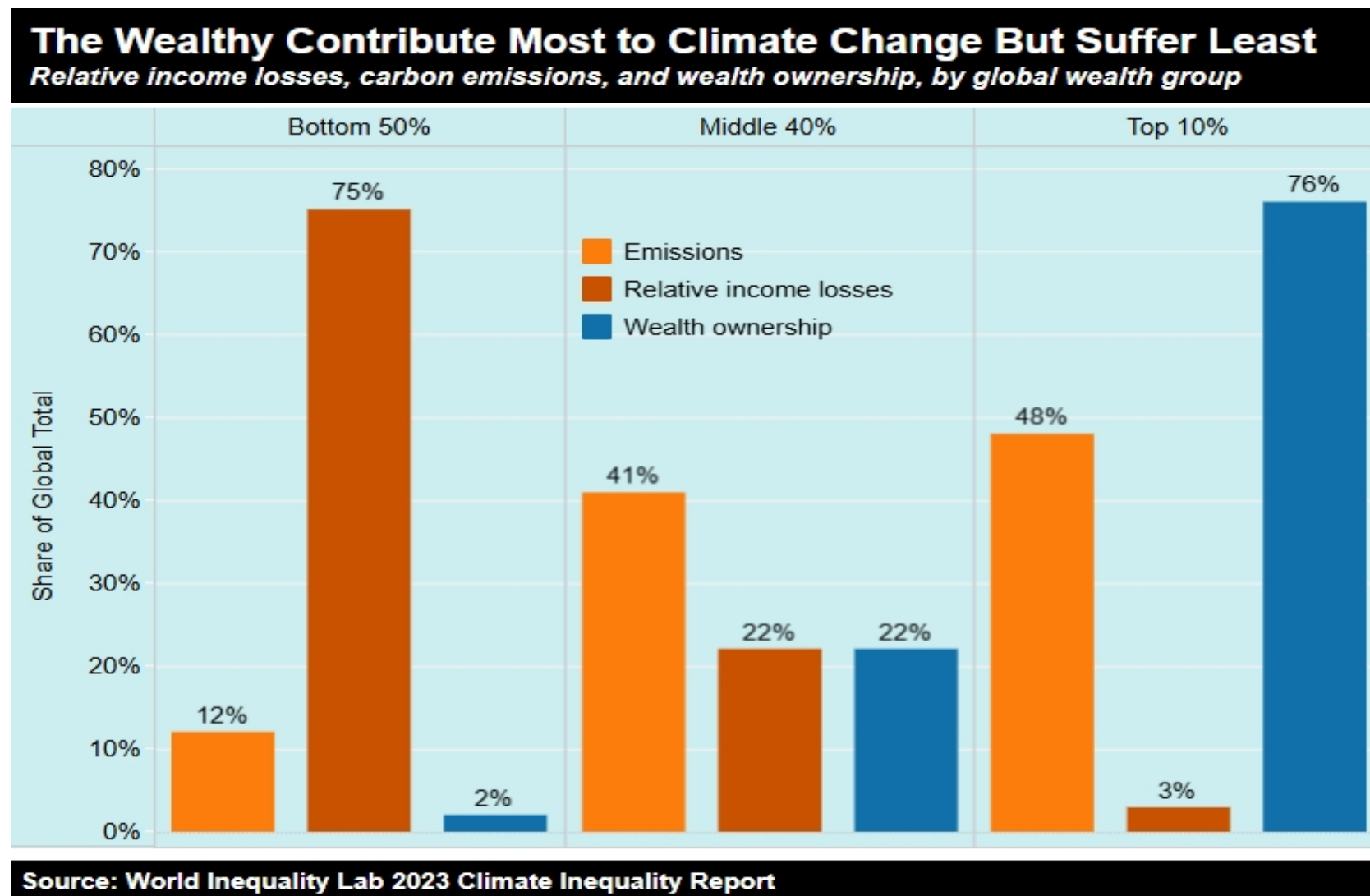


Table des matières Partie 2 : Impact des inégalités de revenus et de richesse sur les conditions de vie telles que la santé, l'éducation, le bonheur/la satisfaction dans la vie, la démocratie

- | | | |
|----|---|--------------------------|
| 1. | Conclusion/résumé | Transpa 46 - 47
rents |
| 2. | Plus d'inégalités → moins bonne santé.
Espérance de vie ? Mortalité infantile ? Suicides ? | Transpa 48 - 51
rents |
| 3. | Inégalités de revenus/de patrimoine et éducation. Atteinte des
objectifs éducatifs ? Alphabétisation ? | Transpa 52 - 54
rents |
| 4. | Bonheur, satisfaction dans la vie – revenus | Transpa 55
rent |
| 5. | Répercussions sur la démocratie : influence des oligarques.

La génération Z se rebelle dans le monde entier. Manifestations aux États-Unis.
La recherche suisse sur la démocratie ? | Transpa 56 - 59
rents |

Conclusion/résumé Répercussions Partie 2

(1/2)

Santé : les personnes à faibles revenus ont **un accès plus difficile aux soins médicaux, à une alimentation saine et à un logement sûr**. Cela se traduit par une **espérance de vie** nettement **plus faible** – dans les régions riches, elle est en moyenne **supérieure à 85 ans, tandis que** dans de nombreux pays africains, elle est parfois **inférieure à 30 ans** – et par **des taux de morbidité** plus élevés.

La **mortalité infantile** est près de **20 fois plus élevée** dans **les pays pauvres**, même si des améliorations notables ont été réalisées dans ce domaine.

Les **taux de suicide** sont plus élevés dans les pays développés que dans les pays moins développés, mais ils diminuent à un niveau relativement élevé dans les pays développés et ont légèrement augmenté dans les pays moins développés.

Éducation : **les écarts de revenus ont une influence considérable sur les chances d'accéder à une éducation de qualité**. Les enfants issus de familles à faibles revenus ont souvent **des conditions d'apprentissage** moins favorables, des **compétences linguistiques moins développées** et une mobilité sociale réduite. La faiblesse **des ressources scolaires** a une incidence sur la qualité des enseignants et l'équipement des écoles, ainsi que sur les offres de soutien. La ségrégation résidentielle et scolaire renforce les désavantages des élèves concernés. Dans les pays à faible revenu, **36 % des enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école**, contre seulement **3 % dans les pays** à revenu élevé. Les taux d'alphabétisation des garçons ont augmenté au cours des deux dernières décennies.

L'égalité des chances en matière d'éducation est une condition essentielle pour une plus grande égalité des chances.

Bonheur, satisfaction dans la vie – revenu : il existe une forte corrélation entre la satisfaction dans la vie et le niveau de revenu. À ce jour, aucune stagnation, voire aucun recul de la satisfaction dans la vie n'a été constaté empiriquement malgré l'augmentation des revenus. En revanche, certaines attitudes et certains comportements changent lorsque les revenus augmentent, par exemple vers une moindre motivation ou une plus grande appréciation des valeurs immatérielles.

Démocratie : les grandes inégalités de fortune et de revenu menacent considérablement les processus démocratiques. Les groupes financièrement puissants exercent une influence politique excessive par divers canaux (**propriété des médias, lobbying, achat de députés, influence sur l'opinion publique**), tandis que les groupes et les personnes moins fortunés ont moins de possibilités de participation et d'intervention. Les influences sont également structurées **économiquement** par **les décisions d'investissement des personnes fortunées**.

Les inégalités génèrent une **influence** disproportionnée **des super-riches et des élites économiques disposant de relativement peu d'argent** – un phénomène très clairement documenté aux États-Unis ; en Suisse, il est en partie atténué par la démocratie directe, mais pas supprimé (notamment en raison d'une participation socialement inégale).

Des institutions efficaces et des mesures politiques peuvent **modérer l'influence** des puissants détenteurs de capitaux et de fortunes. Mais sans transparence, sans chances équitables de participation et sans contre-pouvoirs forts (société civile, syndicats, opinion publique libre avec des médias indépendants, élections équitables), une **démocratie** devient « **vulnérable à l'oligarchie** » ou est même « **transformée** » en **autocratie/dictature**.

Les inégalités de revenus et de fortune ne sont pas seulement une question économique, elles touchent aux **fondements** mêmes **de notre société**. Elles accentuent **les différences sociales et mettent en péril l'égalité des chances**. Les mesures visant à réduire les inégalités – par exemple par l'égalité dans l'éducation, une politique fiscale plus équitable et l'accès aux soins de santé – sont essentielles pour une société juste et stable.

Ces derniers temps, **des manifestations** se propagent à travers **le monde**, principalement menées par la **génération Z**, qui ont déjà entraîné **des changements de gouvernement** dans divers pays. Aux **États-Unis**, **des manifestations gigantesques rassemblant plusieurs millions de personnes ont lieu : No Kings. Bernie Sanders est l'un des rares porte-parole des indépendants**. Les **réseaux sociaux** jouent un rôle central dans la mobilisation.

Plus d'inégalités → moins bonne santé.

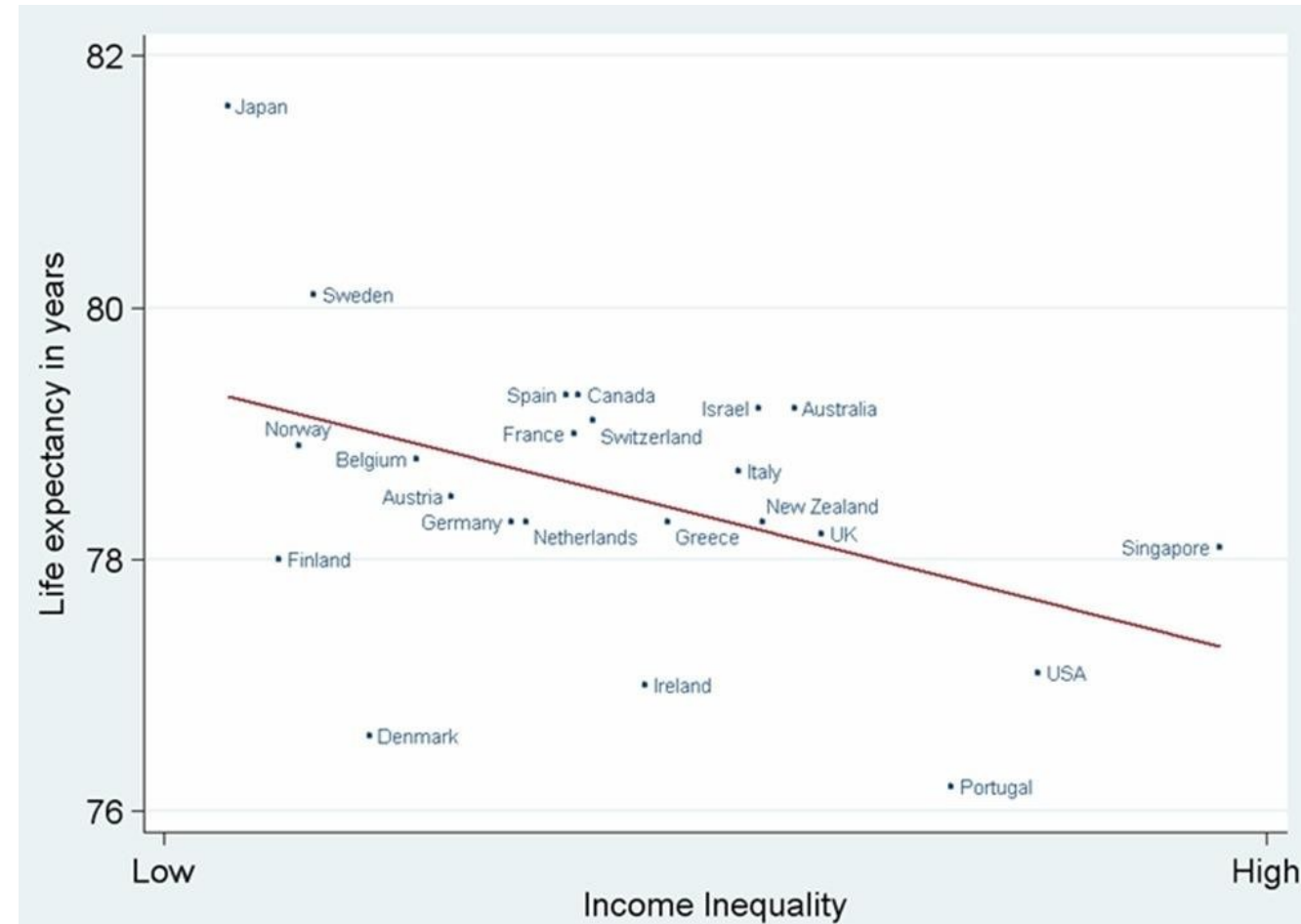
Les pays où les inégalités de revenus (Gini) sont plus importantes ont en moyenne une espérance de vie plus faible et des indicateurs de santé moins bons (par exemple, mortalité infantile/maternelle).

Mécanismes :

1. **Les désavantages matériels** (logement, alimentation, énergie, transport) augmentent les risques de maladie.
2. **Le stress psychosocial et l'insécurité liée au statut social** nuisent à la santé cardiovasculaire et mentale.
3. **Faiblesse des biens publics** (prévention, écoles, environnement propre) en cas de répartition très inégale.
4. **Accès inégal aux soins** et à l'influence politique – avec des lacunes mesurables dans le traitement et les résultats.

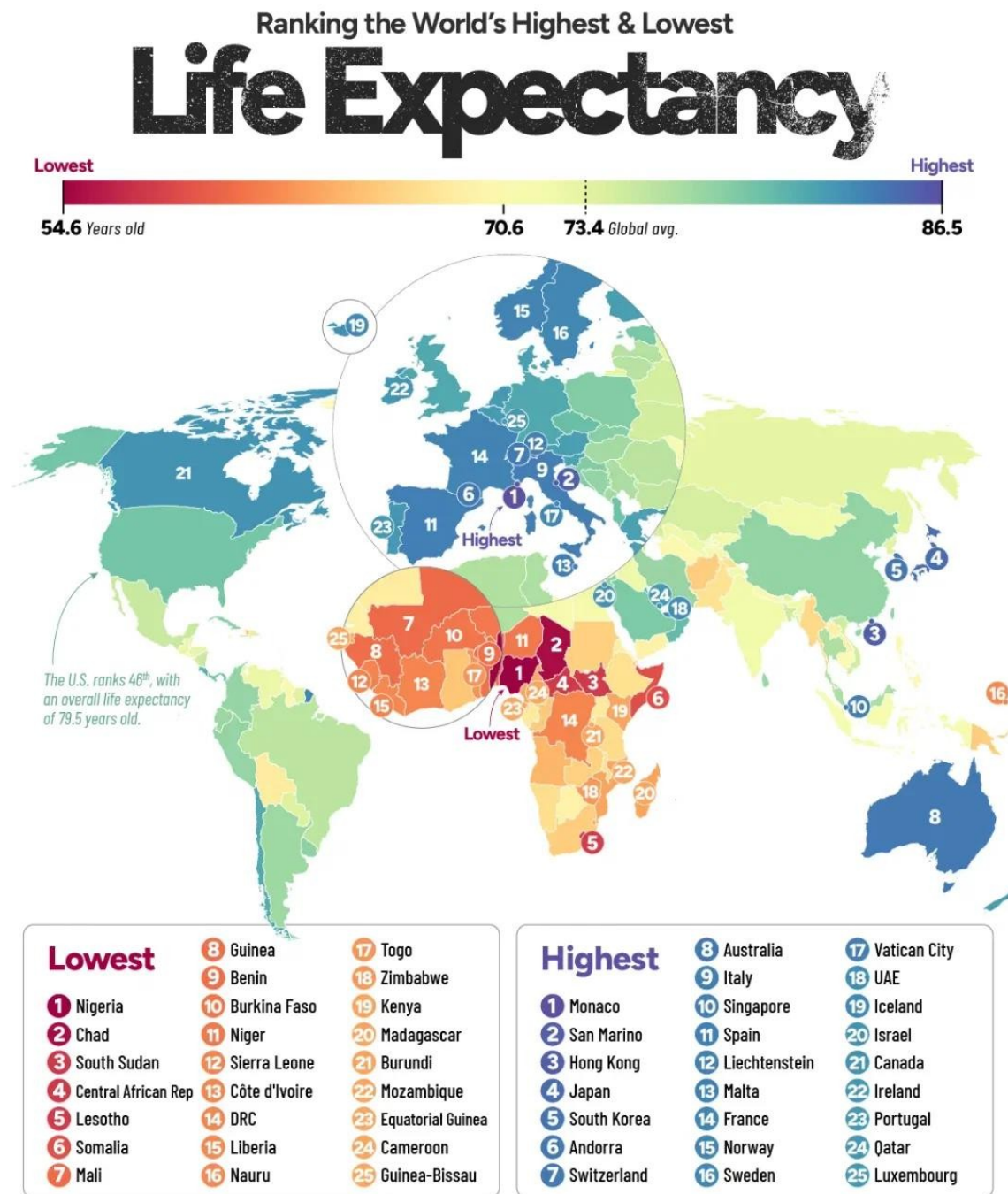
Ce qui améliore manifestement la politique/pratique

- **Petite enfance et éducation** (crèches, écoles à temps plein, promotion de la lecture)
- **Aides au revenu** (impôts progressifs, salaires minimums, transferts sociaux)
- **Prévention locale des maladies et infrastructures** (taux de vaccination, qualité de l'air, logement)
- **Accès sans obstacle aux soins** (soins primaires, services de prévention).



Espérance de vie

- **Moyennes mondiales :**
 - Moyenne mondiale : **73,4 ans**
 - Valeur la plus basse par pays : **54,6 ans**
 - Pays ayant la valeur la plus élevée : **86,5 ans**
- **Pays ayant l'espérance de vie la plus faible** (principalement en Afrique) :
 - 1re place : **Nigeria**
 - Autres pays dans le top 10 : Tchad, Soudan du Sud, République centrafricaine, Lesotho, Somalie, Mali, Guinée, Bénin, Burkina Faso
- **Pays ayant l'espérance de vie la plus élevée** (principalement en Europe et en Asie) :
 - 1re place : **Monaco**
 - Autres pays dans le top 10 : Saint-Marin, Hong Kong, Japon, Corée du Sud, Andorre, Suisse, Australie, Italie, Singapour
- **Différences régionales :**
 - **L'Afrique subsaharienne** est fortement touchée par des valeurs faibles.
 - **L'Europe, l'Asie de l'Est et certains pays du Golfe** occupent les premières places du classement.
 - Les **États-Unis** occupent la 46e place avec une espérance de vie de **76 ans**, soit un niveau inférieur à celui de nombreux autres pays industrialisés.
- **👉 Conclusion :**
L'espérance de vie varie considérablement d'un pays à l'autre. Alors que les habitants des régions prospères telles que Monaco, le Japon ou la Suisse vivent en moyenne plus de 85 ans, l'espérance de vie dans de nombreux pays africains est parfois inférieure à 30 ans.

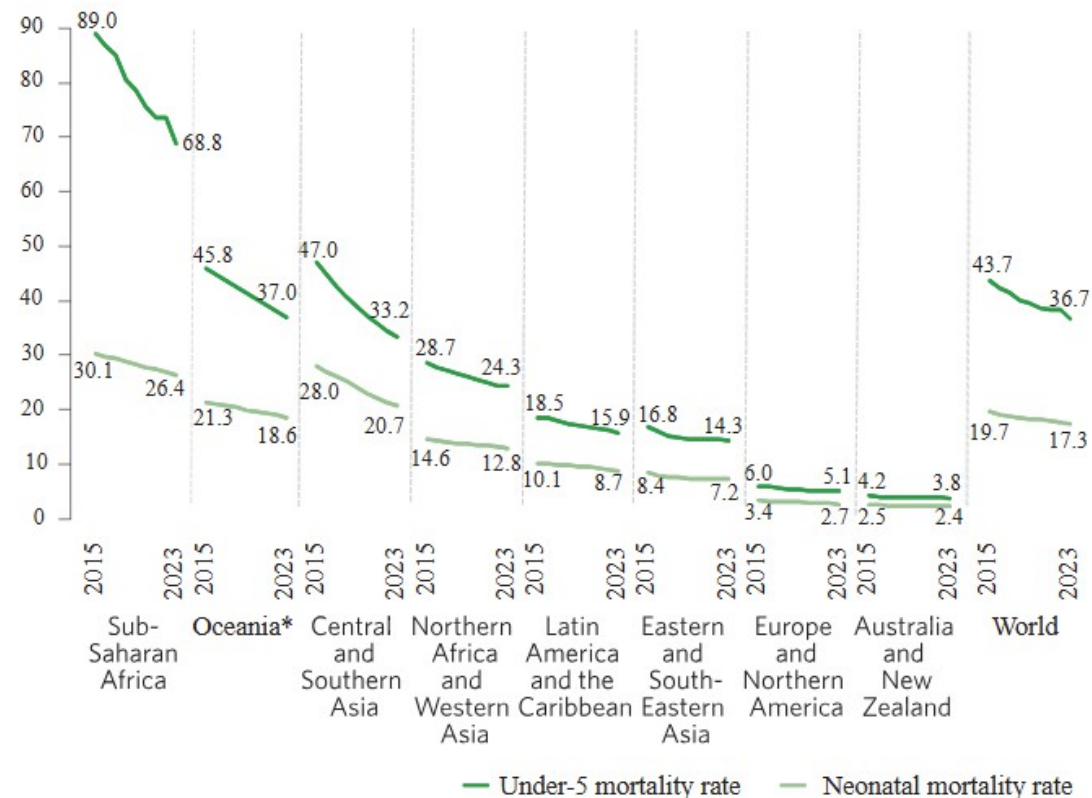


Le taux de mortalité des moins de 5 ans révèle des différences considérables entre les régions.

Source : Objectifs de développement durable, santé.

- **La mortalité** mondiale des **enfants** de moins de 5 ans a baissé en **2023** pour atteindre 37 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit une **baisse de 16 %** par rapport aux 44 décès enregistrés en **2015**.
- En 2023, 4,8 millions d'enfants de moins de 5 ans sont encore morts, contre 6,2 millions en 2015.
- L'Afrique subsaharienne enregistre 69 décès pour 1 000 naissances vivantes d'enfants de moins de 5 ans, soit 18 fois plus qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Sterblichkeitsrate bei Kindern unter 5 Jahren und bei Neugeborenen, 2015–2023 (Sterbefälle pro 1.000 Lebendgeburten)



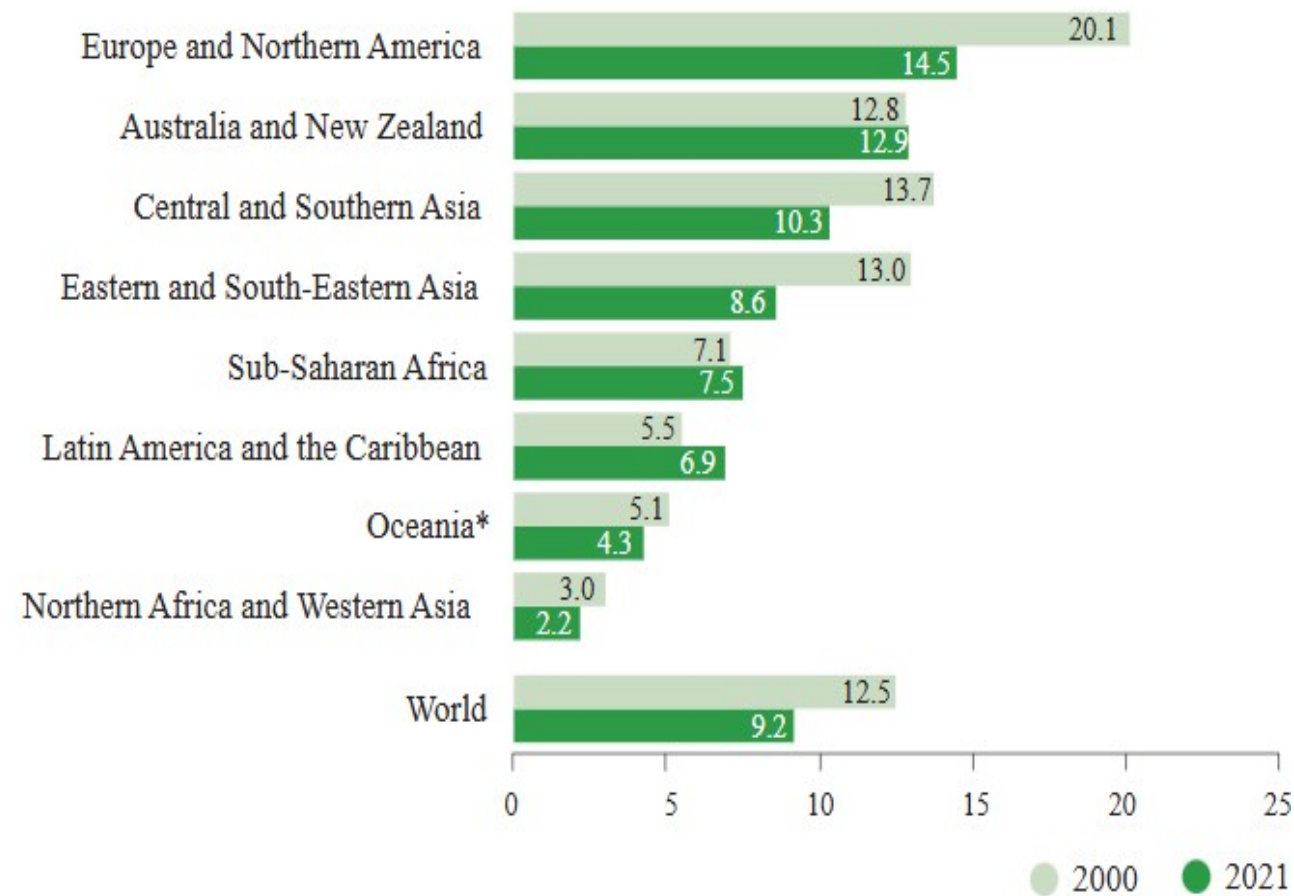
* Ausgenommen Australien und Neuseeland.

La baisse du taux mondial de suicide contraste fortement avec les tendances à la hausse observées dans certaines régions.

Source : Objectifs de développement durable, santé

- En 2021, on estime à **727 000 le nombre de personnes qui se sont suicidées** dans le monde. Le **taux mondial de suicide a baissé** entre 2000 et 2021, passant de **12,5 à 9,2 pour 100 000 habitants**, mais cette amélioration n'a pas été universelle.
- **Des baisses** significatives ont été observées dans des régions telles que l'Asie centrale (moins 51 %), l'Europe (moins 40 %) et l'Asie de l'Est (moins 37 %).
- Au cours de la même période, **le taux de suicide** a toutefois augmenté de manière significative en Amérique du Nord (plus 33 %), en Amérique latine et dans les Caraïbes (plus 25 %) ainsi qu'en Asie du Sud-Est (plus 10 %).
- **Mesures Initiative LIVE Prévention du suicide OMS :**
 - Limiter l'accès aux moyens permettant de se suicider.
 - Promotion d'une couverture médiatique responsable.
 - Développement des compétences de vie chez les jeunes.
 - Soutien précoce aux personnes vulnérables.

Suizidsterrate, 2000 und 2021 (Todesfälle pro 100.000 Einwohner)



Inégalités de revenus/de patrimoine ⇒ déterminent le niveau d'éducation et le développement

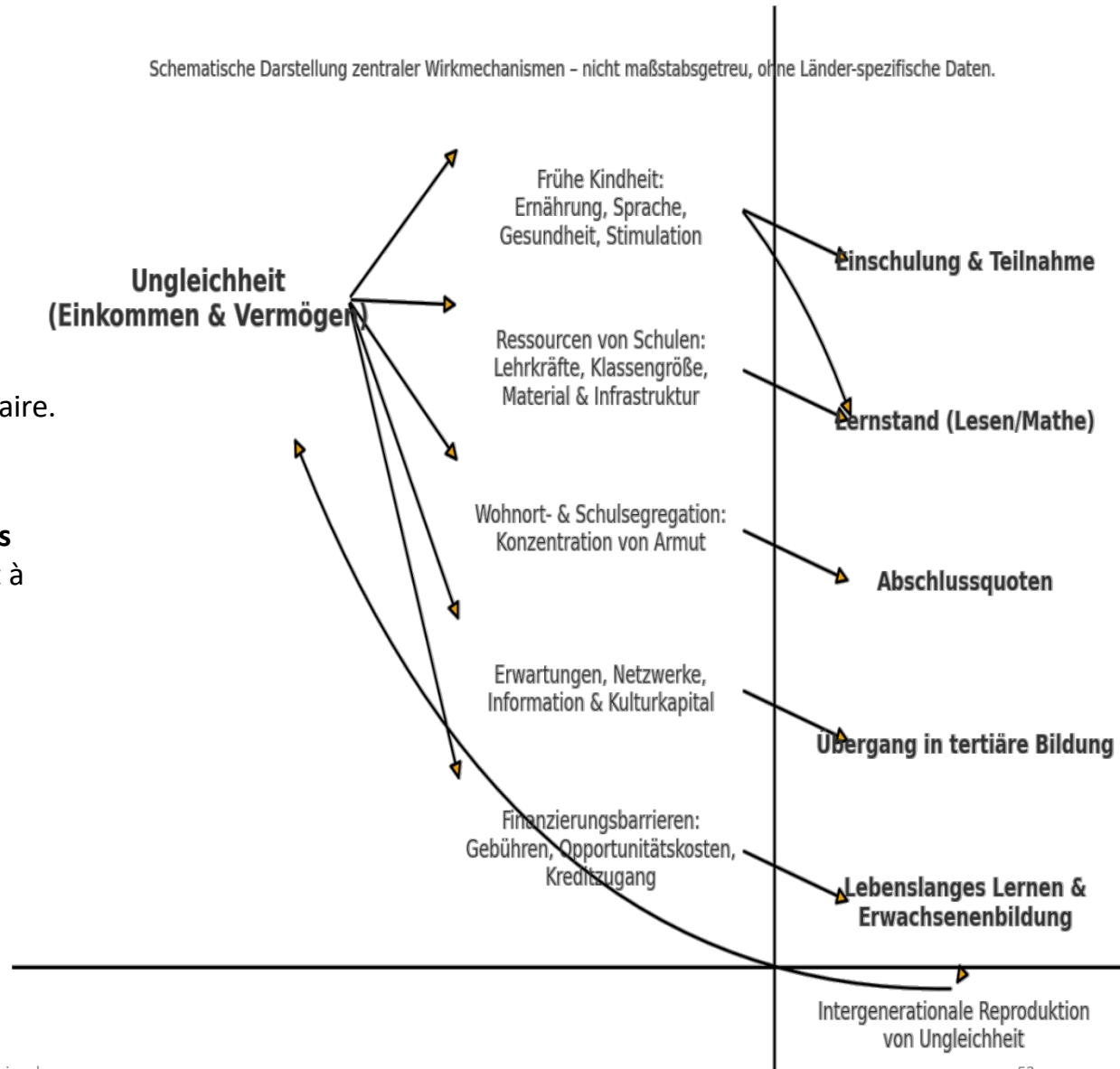
Wie Einkommens- & Vermögensungleichheit die Bildung weltweit beeinflusst

- **Petite enfance** : les inégalités ont une incidence sur l'alimentation, la santé et les compétences linguistiques : les différences d'apprentissage apparaissent avant même la scolarisation.
- **Ressources scolaires** : les communes les plus pauvres manquent souvent d'enseignants qualifiés, de matériel, d'infrastructures et d'offres de soutien.
- **Ségrégation** : la ségrégation résidentielle et scolaire renforce les désavantages des écoles concernées.
- **Information et réseaux** : les connaissances et les attentes des parents et les réseaux des parents peuvent ouvrir ou réduire les chances de réussite scolaire.
- **Barrières financières** : les frais de scolarité et les coûts d'opportunité (perte de salaire) freinent l'éducation de base et la formation continue.

Dans l'ensemble, les faibles revenus ont pour effet : une participation moindre, des compétences plus faibles, des taux de réussite plus bas, un passage moins fréquent à l'enseignement supérieur et moins d'apprentissage tout au long de la vie.

Rétroaction : un faible niveau d'éducation renforce les différences de revenus et de patrimoine entre les générations.

- **Des chances de formation adéquates pour tous constituent un pour plus d'égalité.**



Les taux de diplômés dans l'enseignement primaire et secondaire augmentent dans le monde entier entre 2015 et 2024.

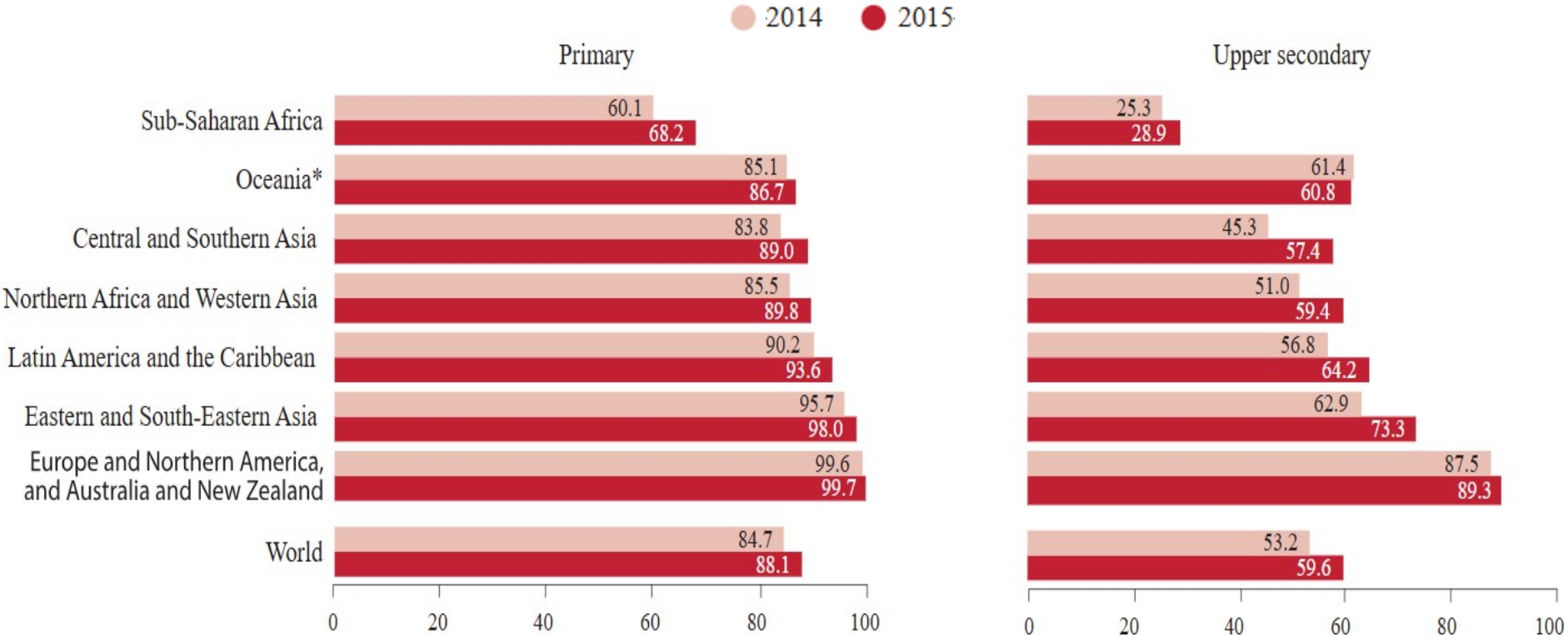
Source : SDG, éducation

Abschlussquoten der Primar- und Sekundarstufe II, 2015 und 2024 (in Prozent)

- En 2024, les taux mondiaux d'achèvement des études atteindront **88 %** dans le **primaire** et **60 %** dans le **secondaire**.
- En 2024, les filles dépasseront les garçons de 2 à 3 % dans l'enseignement primaire et secondaire.

Les inégalités resteront importantes

- dans les pays à faible revenu, les inégalités resteront importantes

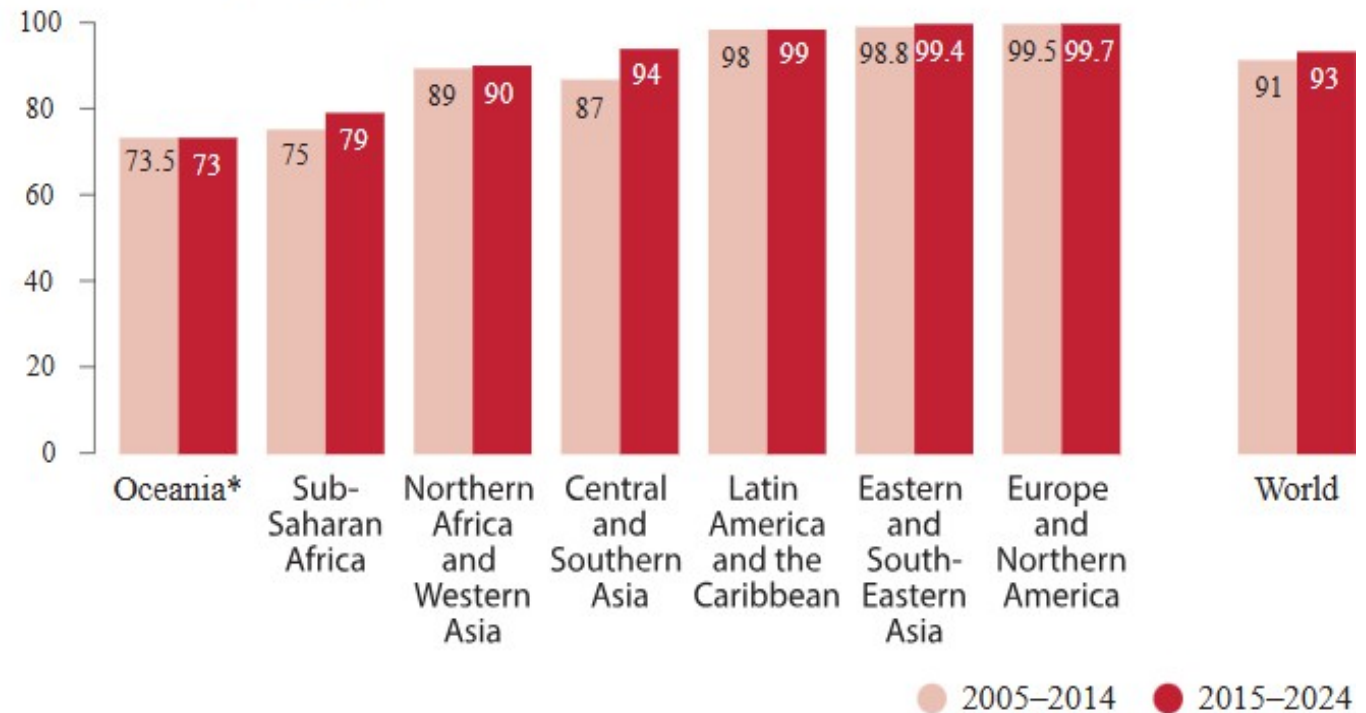


Alphabétisation : progrès constants dans le monde entier.

De grandes inégalités régionales persistent toutefois.

- **Au niveau mondial, les taux d'alphabétisation des garçons ont augmenté** au cours des deux dernières décennies (2005-2014/2015-2024), **passant de 91 % à 93 %**, même si cette progression est lente.
- **Plus forte augmentation du taux d'alphabétisation :**
 - Asie centrale et du Sud : de 87 % à 94 %
 - Afrique subsaharienne : de 75 % à 79 %
 - Océanie (hors Australie/Nouvelle-Zélande) : 73 %, pratiquement inchangé.

Alphabetisierungsrate junger Menschen, 2005-2014 und 2015-2024 (in Prozent)



En 2024, on compte encore **754 millions d'adultes ar**

* Ausgenommen Australien und Neuseeland.

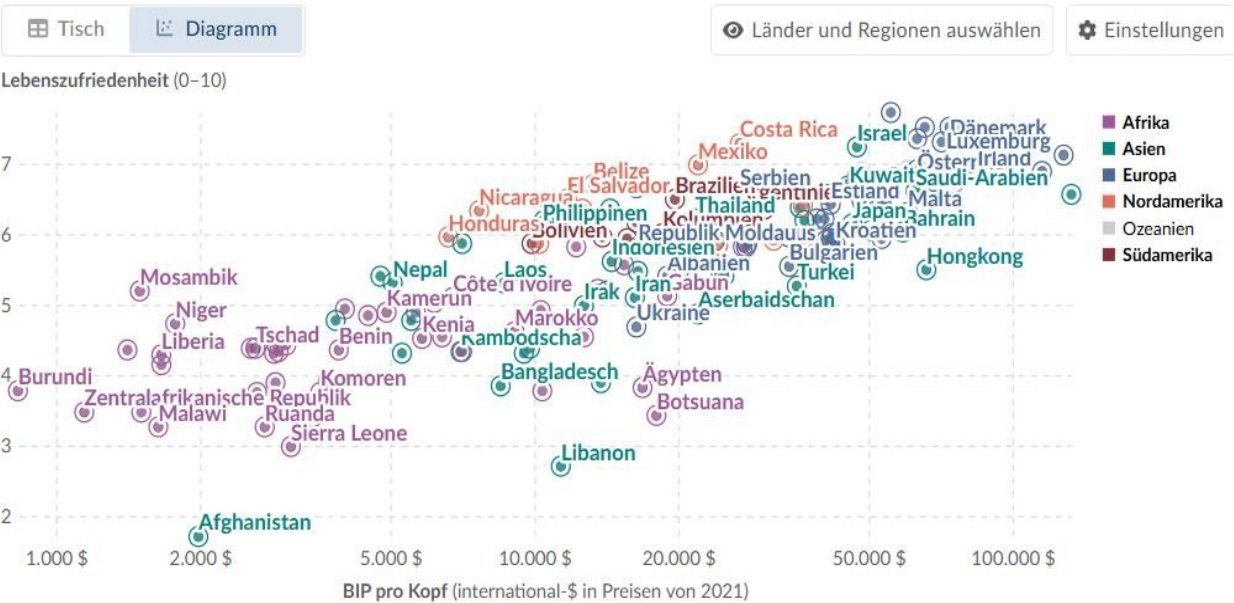
Le bonheur et la satisfaction dans la vie sont étroitement liés au revenu :

Source : <https://ourworldindata.us8.list-manage.com/track/click?u=18058af086319ba6afad752ec&id=5297857c7d&e=d92ada5d21>

Les personnes plus riches ont tendance à se déclarer plus heureuses que les personnes plus pauvres ; les pays plus riches ont tendance à avoir un niveau de bonheur moyen plus élevé. Dans la plupart des pays qui connaissent une croissance économique durable, le niveau de bonheur augmente. **Le revenu et la satisfaction dans la vie sont fortement corrélés.**

Selbstberichtete Lebenszufriedenheit vs. BIP pro Kopf, 2023

Die selbstberichtete Lebenszufriedenheit wird auf einer Skala von 0 bis 10 gemessen, wobei 10 die höchstmögliche Lebenszufriedenheit ist.
Das Pro-Kopf-BIP wird um die Inflation und die Unterschiede in den Lebenshaltungskosten zwischen den Ländern bereinigt.



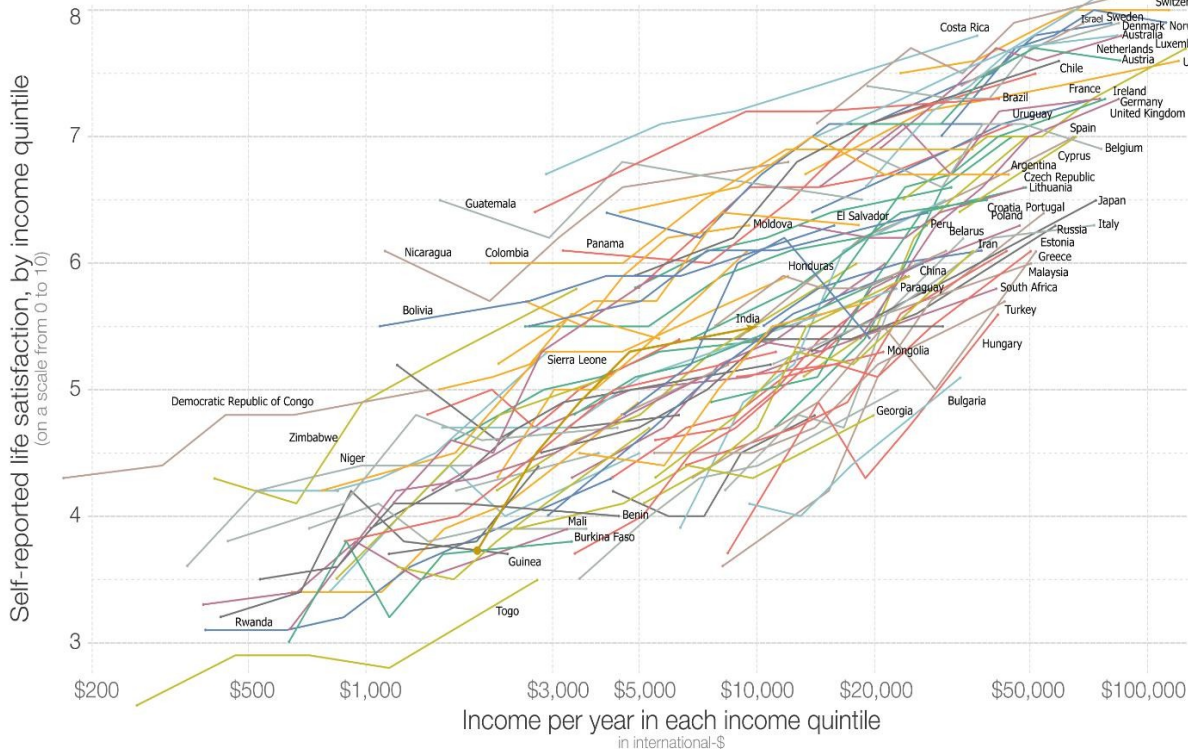
Datenquelle: Wellbeing Research Centre (2025); Eurostat, OECD, IWF und Weltbank (2025) – [Erfahren Sie mehr über diese Daten](#)

Hinweis: Das BIP pro Kopf wird in internationalen \$ zu Preisen von 2021 ausgedrückt.

[OurWorldinData.org/happiness-and-life-satisfaction](https://ourworldindata.org/happiness-and-life-satisfaction) | CC VON

Self-reported life satisfaction across the income distribution, country by country

For each country, incomes have been split into five groups with the same number of people (income quintiles). Lines show, country by country, the average self-reported life satisfaction of people at a given income quintile. (Not all 106 countries are labelled. Data is for 2008 to 2014 depending on the country)
Incomes are adjusted for price differences between countries



Data sources: World Bank for data on incomes by quintile (based on income shares by quintile and GNI per capita as the mean income); Gallup World Poll for life satisfaction by income quintile. The visualization is available at [OurWorldinData.org](https://ourworldindata.org) where you find more visualizations and research on global development. Licensed under CC-BY-SA by the author Max Roser.

Conséquences sur la démocratie : influence des oligarques.

Les fortes inégalités de revenus et de fortune mettent les démocraties sous pression. L'égalité politique est sapée. La politique est clairement déterminée par les préférences des plus riches : réductions d'impôts, privatisations, etc. sont mises en œuvre en leur faveur. Source : https://chatgpt.com/s/t_68a476c0ec508161a114a7e274f42b3b. Korr. Rm.

- **Pouvoir des médias** : la propriété des entreprises médiatiques – et, depuis 2010 environ, des réseaux sociaux – joue un rôle décisif. Rupert Murdoch, magnat australo-américain des médias, en est un exemple. Elon Musk, avec le rachat de X pour 40 milliards de dollars, Jeff Bezos, Washington Post. La Suisse compte 7 groupes médiatiques importants, dont 6 privés en plus de la SSR publique : Tamedia, Wanner, Riniger, Süd-Ostschweiz, NZZ, Blocher.
- **Lobbying et « achat d'accès »** : plus d'argent garantit un meilleur accès aux décideurs. Il est prouvé que des voix sont achetées, notamment aux États-Unis. L'exemple classique est celui de la famille Koch, active notamment dans les secteurs pétrolier, chimique et technologique.
- **Financement des élections et des campagnes** : les dons importants influencent l'agenda politique. Aux États-Unis, les élites riches et les grandes entreprises ont une influence avérée sur la politique nationale, en particulier depuis l'assouplissement massif des règles relatives aux dons.
- **Participation politique** : un revenu plus élevé est corrélé à une participation électorale plus importante, à une plus grande disposition à faire des dons et à contacts et des réseaux avec les députés.
- **Pouvoir structurel/économique** : les menaces de concurrence pendant les campagnes électorales, le retrait de capitaux, la réticence à investir ou la délocalisation influencent la politique (fiscalité, réglementations) de manière préventive en faveur des citoyens et des entreprises disposant d'un capital important.

Étude : « Inégalité des revenus » et « Recul de la démocratie » au XXIe siècle.

Source : https://www.pnas.org/doi/epdf/10.1073/pnas.2422543121?fbclid=IwRIrTSANf9b5leHRuA2FlbQlxMQABHhNWwqnhQFYr75p8tLuNGrfisCu0OIQspr6d5s4zFHnjj_sdF4tcnpFi4m3W_aem_TGkQALJPYS3sZ_fixvPo0A

Les inégalités de revenus expliquent le recul de la démocratie.

Même **les démocraties prospères et bien établies** sont vulnérables à l'érosion lorsqu'elles présentent des inégalités importantes.

Les mesures politiques visant à réduire les inégalités peuvent contribuer à renforcer les systèmes démocratiques.

Aujourd'hui, les principales menaces pour les démocraties ne sont plus les coups d'État militaires, mais **les dirigeants élus** qui sapent les normes démocratiques. On peut citer comme exemples les présidents de différents pays qui intimident les médias et restreignent l'indépendance du pouvoir judiciaire.

L'étude (source ci-dessus) recense 23 cas d'érosion démocratique dans 22 pays depuis 2000, les États-Unis constituant un exemple particulièrement frappant.

L'augmentation des inégalités conduit à une polarisation politique. Il en résulte une baisse de la confiance dans les institutions politiques et un affaiblissement **des normes démocratiques**. L'érosion touche non seulement les jeunes démocraties, mais aussi les démocraties anciennes comme les États-Unis.

L'analyse utilise le coefficient de Gini pour mesurer la répartition des revenus : la probabilité d'érosion est nettement plus élevée dans les pays inégalitaires. Une comparaison entre la Suède et les États-Unis montre que la Suède, avec un coefficient de Gini de 26,4, a une probabilité d'érosion de 4 %, tandis que les États-Unis, avec un coefficient de Gini de 38,4, ont une probabilité de 8,4 %.

L'étude montre que la probabilité d'érosion augmente dans les pays où les revenus et la richesse sont fortement concentrés dans les 1 % et 10 % les plus riches de la population.

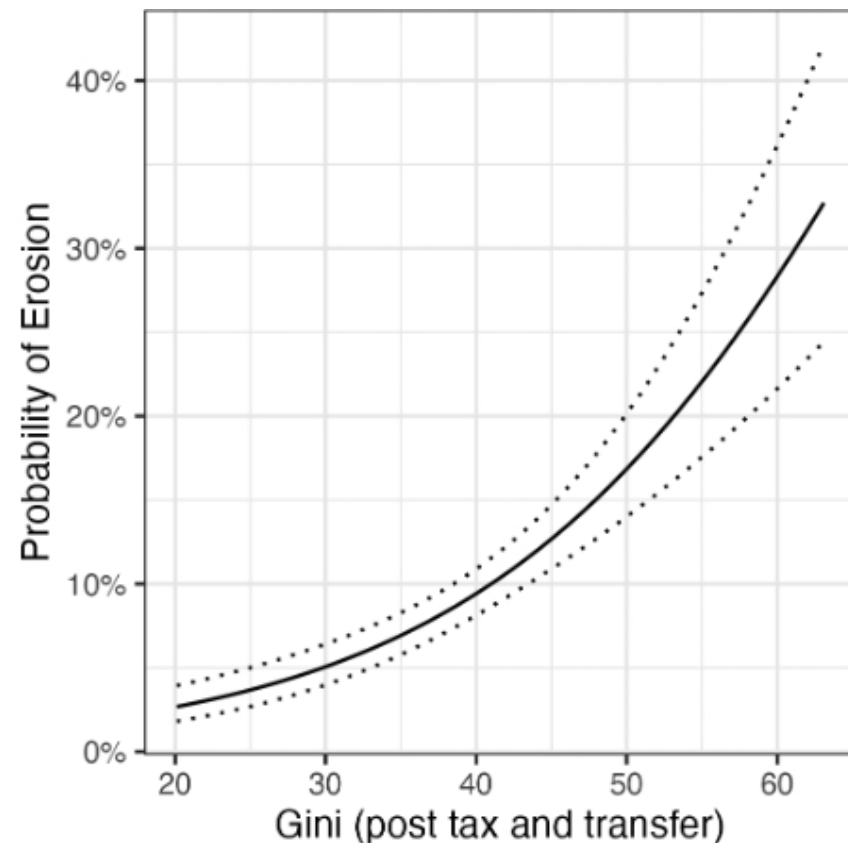
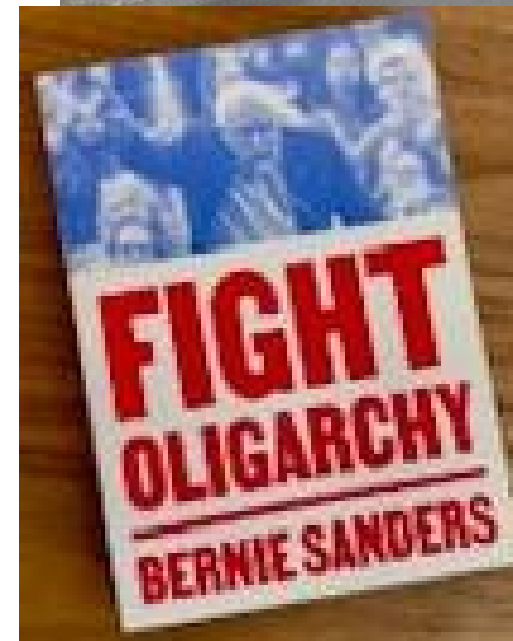


Fig. 2. Inequality and probability of erosion. Probability of erosion is estimated with 95% CIs from a bivariate logit model, regressing erosion on post-fisc Gini. This figure estimates conventional SEs; see Table 1, column 1, for the same model with cluster-robust SEs (clustered by country).

Réactions – en particulier de la génération Z – contre les inégalités, pour la démocratie. Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans l'organisation.

- Partout dans le monde, des manifestations contre les inégalités et la perte de démocratie.
- Les vagues de protestations mondiales (Philippines, Indonésie, Maroc, etc.), en particulier celles de la génération Z, qui a été particulièrement touchée par la pandémie, ont déjà conduit à des bouleversements politiques, par exemple au Népal, au Pérou et à Madagascar.
- Aux États-Unis, plusieurs millions de personnes participent régulièrement à des manifestations, dont récemment plus de 7 millions dans environ 2 700 villes.
- Le Parti démocrate américain fait preuve d'une retenue surprenante. Bernie Sanders constitue la grande exception.



Inégalité/démocratie : recherche en Suisse ? Aperçu

- **La démocratie directe freine l'État et la redistribution** : les référendums budgétaires obligatoires et les initiatives ont tendance à réduire les dépenses, en particulier les dépenses sociales, mais aussi les recettes supplémentaires, telles que les impôts sur le revenu ou sur la fortune, ce qui entraîne une diminution des redistributions fiscales.
- **Inégalité et représentation** : les positions des **personnes aisées** sont généralement mieux représentées au Parlement que celles des groupes à faibles revenus. Ainsi, environ 80 % des parlementaires sont **propriétaires de leur logement** (contre 36 % en Suisse). Avant et pendant le vote sur **la suppression de la valeur locative** (environ 2 milliards de pertes fiscales par an), l'attitude pécuniaire des propriétaires immobiliers a clairement prévalu sur la responsabilité sociale et l'écologie.
- **L'argent dans les campagnes référendaires** : lors des votations nationales/cantonales, **des facteurs institutionnels** (recommandations du gouvernement, documentation officielle) atténuent l'effet purement financier ; les dépenses de campagne *ne* sont *pas* omnipotentes, mais dominantes. **Les nouvelles prescriptions** en matière de transparence des dons constituent une base pour des discussions démocratiques plus ouvertes.
- **Bilan à long terme** : des travaux législatifs récents soulignent la **politique consensuelle de la Suisse** et un niveau élevé de . Cependant, la faible participation aux votations et aux élections, qui est socialement inégale, reste un chantier en cours.

Qui en souffre le plus ? Qui en profite ?

- **Les ménages à faibles revenus et à faible patrimoine** sont **les plus défavorisés**, tout comme **les jeunes, les locataires** et les personnes ayant **peu de connaissances politiques et de capacités d'expression**, ainsi que les groupes qui dépendent fortement des **biens publics/transferts** (éducation, santé, infrastructures).
- **Qui en profite** : les détenteurs de **fortunes et de capitaux importants, les intérêts économiques** organisés et les secteurs fortement exposés à la **réglementation ou à la fiscalité** (finance, énergie, industrie pharmaceutique, etc.), qui s'imposent de plus en plus grâce au lobbying.

Partie 3

Raisons des inégalités/égalités

Dynamique de croissance : base pour expliquer les égalités/inégalités

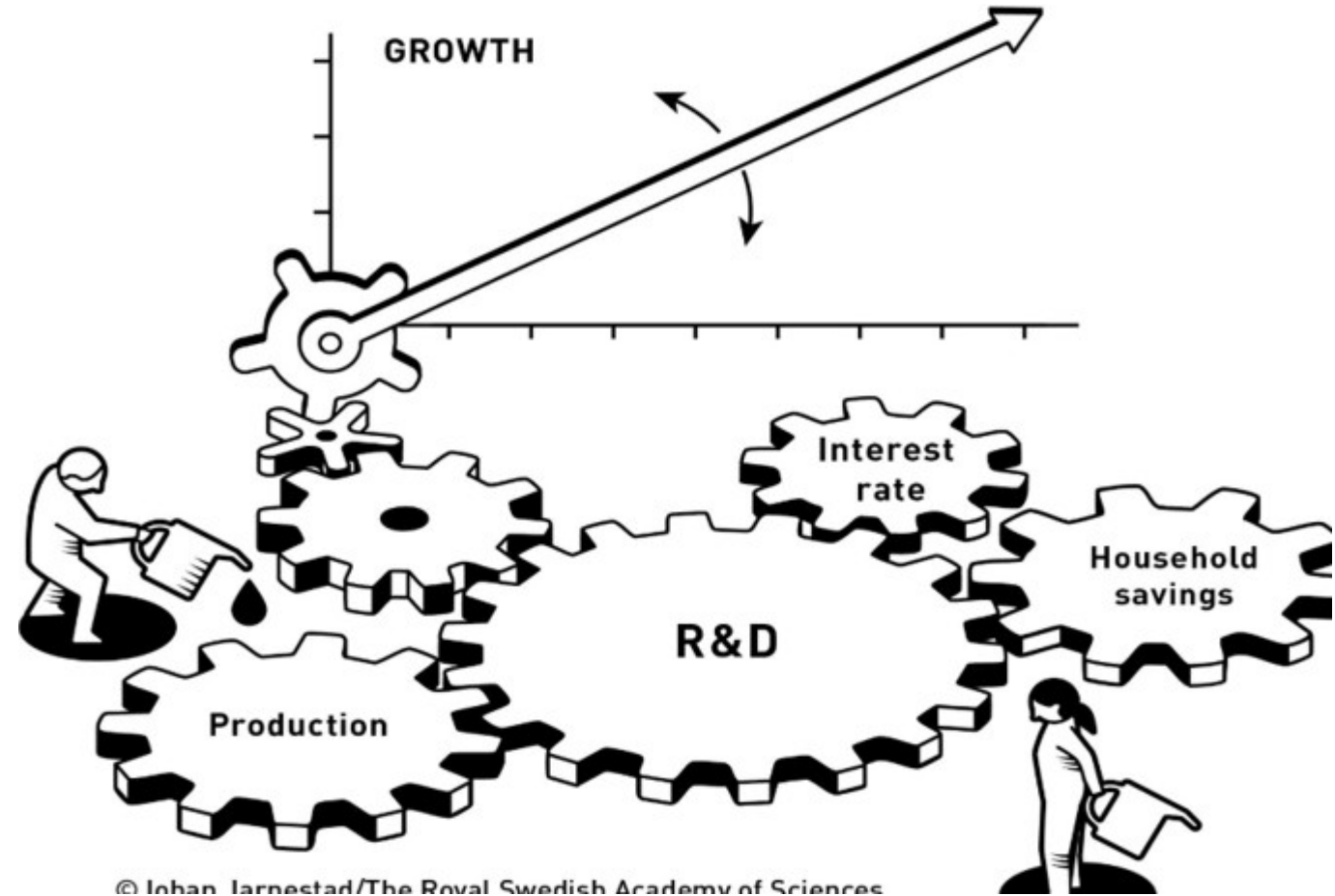
Joel Mokyr, lauréat du prix Nobel 2025, historien de l'économie, Philippe Aghion/Peter Howitt, microéconomistes.

Source : <https://www.nobelprize.org/uploads/2025/10/advanced-economicsciencesprize2025.pdf> On peut notamment consulter les équations qui servent de base aux explications.

Les moteurs d'une économie nationale sont les entreprises disposant des technologies les meilleures et les plus avancées. Grâce aux brevets, elles s'assurent une protection monopolistique et tirent profit des coûts de production. Elles sont incitées à investir encore davantage dans la **recherche et le développement** afin de rester à la pointe. Parallèlement, de **nouvelles entreprises** apparaissent, qui profitent de l'éducation et de la recherche publiques et évincent les entreprises existantes du marché grâce à de nouvelles idées, de nouveaux produits et de nouveaux services (business stealing). **La croissance économique est un processus créatif de destruction (sortie) et de reconstruction (entrée).**

« L'argent destiné aux investissements dans la recherche et le développement provient de l'épargne des ménages privés. Leur comportement en matière d'épargne dépend du taux d'intérêt, qui est lui-même influencé par le taux de croissance de l'économie. La production, la recherche et le développement, les marchés financiers et l'épargne des ménages privés sont liés entre eux. »

Dans les paragraphes suivants, d'autres facteurs influant sur les processus de croissance sont présentés et leurs liens avec les égalités/inégalités sont exposés.



Partie 3.1

- Dynamique et facteurs des processus de développement et de croissance pour un meilleur équilibre entre les pays, principalement pour les pays peu développés
- Raisons et obstacles à la persistance du piège de la pauvreté

Table des matières : Partie 3.1 : Dynamique et facteurs des processus de développement et de croissance pour un meilleur équilibre entre les pays, principalement pour les pays peu développés. Raisons des pièges de pauvreté persistants.

1.	Conclusion/Résumé	Transpar ents	64	-	69
2.	Paix, stabilité politique : conditions essentielles au développement.	Transpar ent	70		
3.	Une croissance rapide et durable réduit les inégalités, par exemple en Chine et en Asie du Sud-Sud-Est.	Diapositi ve	71		
4.	Importance des institutions efficaces, des réformes. Rôle de l'État et du marché.	Transpar ent	72		
5.	Bonne gouvernance : condition essentielle au développement	Diapositi ve	73		
6.	Portée et rôle des droits fonciers définis en tant que facteur de développement ?	Diapositi ve	74		
7.	La corruption comme facteur ?	Transpar ents	75	-	76
8.	Déficits structurels massifs. Agriculture/industrie/services. Baisse de la productivité.	Transpar ents	77	-	79
9.	Forte proportion d'emplois informels. Forte proportion de personnes « sans emploi, ni formation, ni éducation ».	Transpar ents	80	-	81
10.	Dépenses publiques. Évolution des dépenses sociales. Protection sociale ?	Transpar ents	82	-	84
11.	Évolution et rôle des investissements dans les infrastructures : eau, eaux usées, éducation, logement, recherche.	Transpar ents	85	-	90
12.	Électricité, énergie solaire. Rôle de la Chine/leadership technologique. Mobilité électrique.	Transpar ents	91	-	94

13. Importance du commerce mondial. La part des pays en développement dans le commerce mondial stagne depuis 2015

Diapositive 95

14. Dette publique. Service de la dette, charge. Investissements directs. Transferts. Aide au développement.

Transparences 96 - 100

Conclusion/résumé Partie 3.1 (1/6)

Conditions préalables à une croissance économique avec moins d'inégalités

1. Paix et stabilité politique :

- condition préalable fondamentale pour les investissements et le développement à long terme.
- Dans les régions en conflit (par exemple, le Sahel, le Congo, le Soudan), le développement économique est fortement entravé, voire rendu impossible. On constate même parfois un recul de la croissance, accompagné d'une augmentation de la pauvreté et de la faim.

2. Réformes et institutions :

- Des marchés fonctionnels, caractérisés par la concurrence, un secteur privé renforcé et des entreprises publiques performantes, favorisent la croissance et contribuent à réduire les inégalités.
- Les réformes des taux de change garantissent des conditions-cadres stables et des taux d'inflation supportables.
- Des institutions solides et une stabilité macroéconomique sont essentielles pour un développement durable.

3. Bonne gouvernance :

- La lutte contre la corruption, l'État de droit et la stabilité politique sont corrélés aux phases de croissance.
- Une réglementation de qualité améliore le climat d'investissement et attire les capitaux.

4. La corruption, frein à la croissance :

- Un niveau élevé de corruption freine la productivité, les investissements et la justice sociale.
- Les pays scandinaves le prouvent : faible niveau de corruption = grande égalité et développement prospère.

Conclusion/résumé partie 3.1 (2/6) Changement structurel s Productivité dans les pays en développement

5. La domination de l'agriculture comme obstacle :

- Dans les pays à faible revenu (PFR), jusqu'à 50 % de la population travaille dans le secteur agricole, généralement avec une faible productivité.
- Le secteur des services ne se développe que lentement dans les pays à faible revenu, tandis que l'industrie stagne souvent complètement.

6. Le changement structurel comme élément clé :

- Le transfert de main-d'œuvre vers des secteurs plus productifs (industrie, services) augmente les revenus et les investissements.
- Dans les pays à revenu intermédiaire inférieur (LTM), cette transition est plus réussie que dans les pays à faible revenu (LIC).

7. Évolution de la productivité :

- Depuis 2010, les taux de productivité stagnent ou diminuent dans les LIC, souvent en raison de conditions-cadres insuffisantes conditions-cadres, de conflits internes et de guerres .
- Les LTM continuent d'afficher une croissance, même si celle-ci est ralentie.

8. Rôle de l'État :

- Depuis 1900, forte augmentation des dépenses publiques pour promouvoir l'éducation, les infrastructures et la .
- À partir de 1930, la politique sociale a réduit les inégalités dans les pays occidentaux, tandis que dans les pays du Sud, elle en est encore à ses balbutiements.

Conclusion/résumé partie 3.1

(3/6)

Infrastructures, énergie et éducation comme moteurs de la croissance

9. Les infrastructures comme base du développement :

- les améliorations dans les domaines de l'eau, de l'électricité, des transports et des télécommunications sont essentielles au développement.
- En Afrique : développement rapide de l'énergie solaire grâce à l'offensive chinoise en matière d'exportation pour un développement durable, associé à d'autres investissements dans l'énergie éolienne, la mobilité électrique, etc.

10. L'énergie solaire, source d'espoir :

- le fort ensoleillement de l'Afrique permet une production d'électricité efficace.
- L'accès à l'électricité favorise l'éducation, la santé et le développement économique à grande échelle.

11. Éducation et alphabétisation :

- Progrès mondiaux, mais lacunes importantes dans les pays à faible revenu et à faible revenu.
- L'éducation est essentielle pour garantir l'égalité des chances et une croissance durable.

Conclusion : pour que la croissance économique s'accompagne d'une réduction des inégalités dans les pays les plus pauvres, il faut la paix, une bonne gouvernance, des réformes ciblées, des investissements dans les infrastructures et l'éducation, ainsi que la suppression des déficits structurels.

Conclusion/résumé partie 3.1

(4/6)

Chute de la croissance dans les pays à faible revenu à partir de 2010 : raisons – Perspectives d'avenir sombres pour les pays à faible revenu jusqu'en 2050.

12. À partir de 2010, la dynamique et la croissance des pays à faible revenu se sont effondrées. Les progrès dans la réduction de l'extrême pauvreté ont marqué le pas. Les principales raisons en sont les suivantes :

- Effondrement mondial de la croissance à la suite de la crise financière de 2008 et de la pandémie à partir de 2020 ont un impact négatif bien supérieur à la moyenne.
- Augmentation des conflits armés dans certains pays à faible revenu (pays du Sahel, Congo, Soudan)
- Le renforcement des frontières réduit les échanges commerciaux et freine la croissance.
- La détérioration des finances publiques et l'endettement excessif réduisent les investissements publics.
- Détérioration des institutions et de la gouvernance, absence de réformes.
- L'accès aux services de base tels que l'électricité et l'eau potable n'a guère été amélioré.
- La part de l'emploi informel reste élevée dans les pays à faible revenu, avec environ 82 % (contre environ 64 % dans les pays à revenu intermédiaire).
- Forte vulnérabilité aux chocs climatiques, ressources insuffisantes ou inexistantes pour s'adapter au changement climatique.

13. Les perspectives d'avenir sont sombres : seuls 6 des 26 LIC devraient atteindre un revenu moyen d'ici 2050, c'est-à-dire le statut de LTM. L'extrême pauvreté reste élevée dans ces pays. Les inégalités marquées auront tendance à s'accentuer.

Conclusion/résumé partie 3.1

(5/6)

Grand potentiel de développement dans les pays à faible revenu – créer les conditions nécessaires

14. Fort potentiel dans les PRB

- « Dividende démographique » : une grande partie de la population des LIC atteint l'âge de travailler.
- Les ressources naturelles (lithium, cobalt, etc.) nécessaires aux technologies liées au climat sont disponibles en grande quantité.
- L'agriculture présente un fort potentiel d'augmentation de la productivité et d'agro-industrialisation.
- Plusieurs pays disposent d'un potentiel touristique considérable.
- Les conditions pour produire de l'énergie solaire et éolienne à bas prix sont souvent très bonnes.

15. Pour exploiter ces potentiels, il faudrait redéfinir les priorités politiques et prendre principalement son destin en main.

- L'essor des pays à faible revenu doit avant tout passer par des mesures prises au sein même de ces pays.
- La promotion de la paix et d'une plus grande stabilité – **sans l'esprit de paix et de réconciliation, rien n'est possible, comme l'a montré Mandela** – est une condition fondamentale pour la croissance et la transformation.
- Pour atteindre les objectifs de développement des Nations Unies, c'est-à-dire éliminer l'extrême pauvreté, il faudrait réaliser des investissements annuels équivalents à 8 % du PIB d'ici 2030 (contre 1 à 2 % actuellement).
- L'intégration commerciale et l'accès aux chaînes de valeur mondiales permettraient de réaliser d'importantes économies d'échelle.
- .
- Les institutions devraient être améliorées et réformées. Il convient notamment de lutter plus efficacement contre la corruption.
- Il faudrait créer une marge de manœuvre budgétaire afin de faciliter le financement direct des projets et de réduire les coûts de financement dans l'ensemble de l'économie.

Conclusion/Résumé Partie 3.1

(6/6)

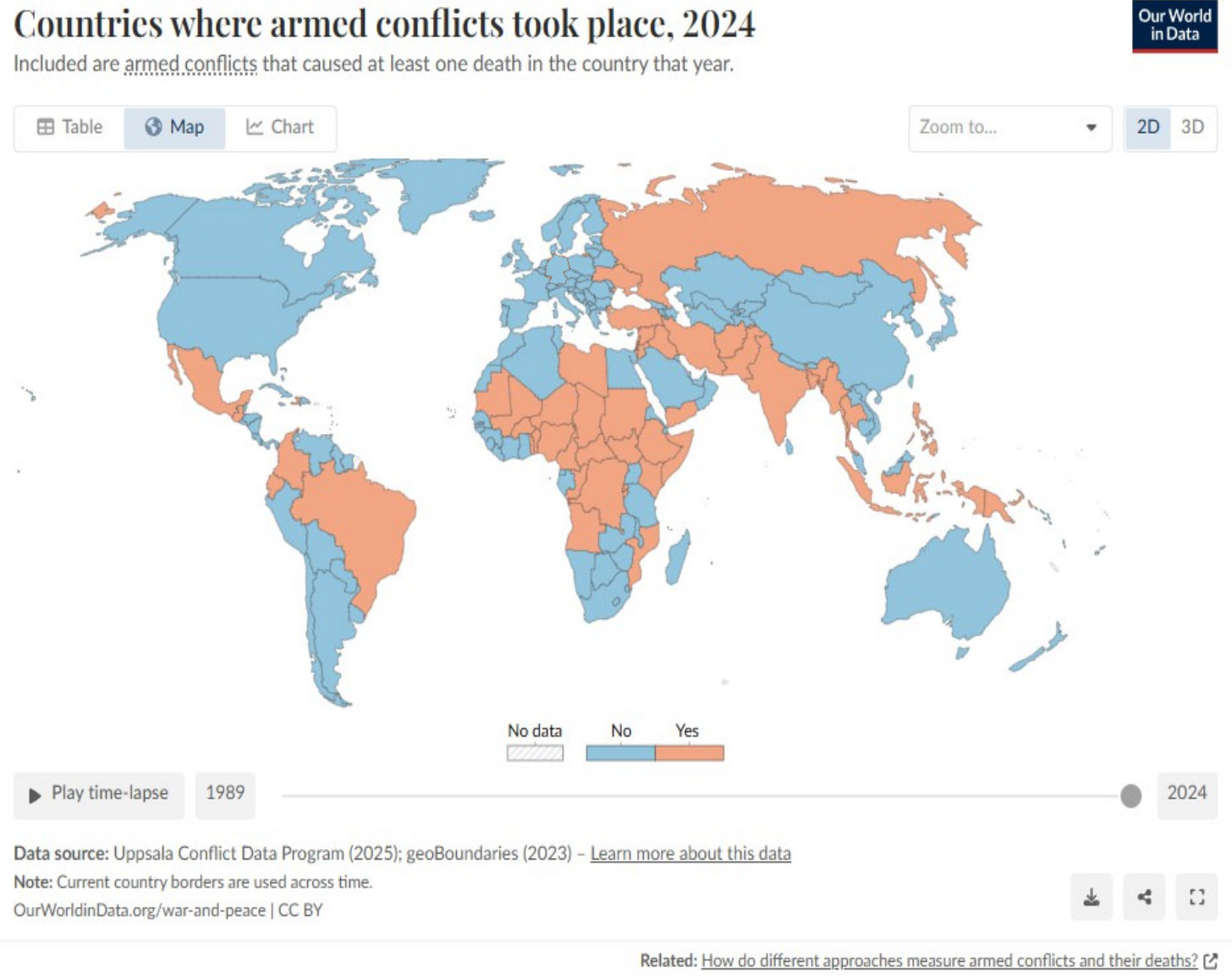
Endettement élevé – Soutien financier accru – Rôle de l'aide publique au développement (APD) – Financement de la lutte contre le changement climatique.

- 16. Pour de nombreux pays en développement, le manque de marge de manœuvre budgétaire constitue un obstacle majeur au progrès.** Environ la moitié de la population mondiale vit dans des pays qui ne peuvent pas investir suffisamment dans le développement durable en raison d'un endettement élevé et d'un accès insuffisant à des capitaux abordables à long terme. Les biens publics mondiaux sont massivement sous-financés.
- 17. Le développement durable offre des rendements élevés :** les capitaux devraient être acheminés vers les pays émergents et en développement à des conditions plus favorables. L'architecture financière mondiale (AFM) est défaillante. L'argent afflue principalement vers les pays riches, mais pas vers les pays émergents et en développement (PEMD), qui offrent en principe un potentiel de croissance et des rendements plus élevés.
- 18. Aide publique au développement (APD) :** la communauté internationale peut jouer un rôle proactif en aidant les pays à faible revenu à accélérer leur croissance et leur développement. L'APD réelle par habitant dans les pays à faible revenu est restée stable depuis 2000, tandis que les pays à revenu intermédiaire reçoivent davantage d'aide par habitant (environ 20 à 50 dollars par habitant). Les prêts nets ont diminué de 5 points de pourcentage depuis 2020, pour atteindre 7 % du PIB. Selon la Banque mondiale, les PRB devraient bénéficier d'un soutien accru sous forme de financement, d'assistance technique et d'allègement de la dette.
- 19. Financement climatique :** la communauté internationale devrait assumer une plus grande responsabilité afin d'empêcher le changement climatique de freiner le développement des PRB.

Paix, stabilité politique : conditions essentielles au développement

La paix et la stabilité politique sont des conditions essentielles à un développement économique prospère avec des investissements durables à long terme.

- Heureusement, après des conflits intenses, la paix a très rapidement conduit à une croissance accélérée dans de nombreux pays.
- **Deux tiers des pays à faible revenu se trouvent dans des situations fragiles et conflictuelles, certains d'entre eux étant même en proie à des conflits intenses.**
- Ces conflits – au Sahel, au Congo, au Soudan, au Yémen, etc. – entraînent des perturbations massives pour la société et l'économie. Ils se déroulent souvent à l'abri des médias occidentaux.



Une croissance rapide et durable réduit les inégalités : la Chine et l'Asie du Sud et du Sud-Est créent une classe moyenne inférieure et moyenne à grande échelle.

Le graphique montre les augmentations absolues du revenu national ajusté en fonction du pouvoir d'achat pour différentes régions.

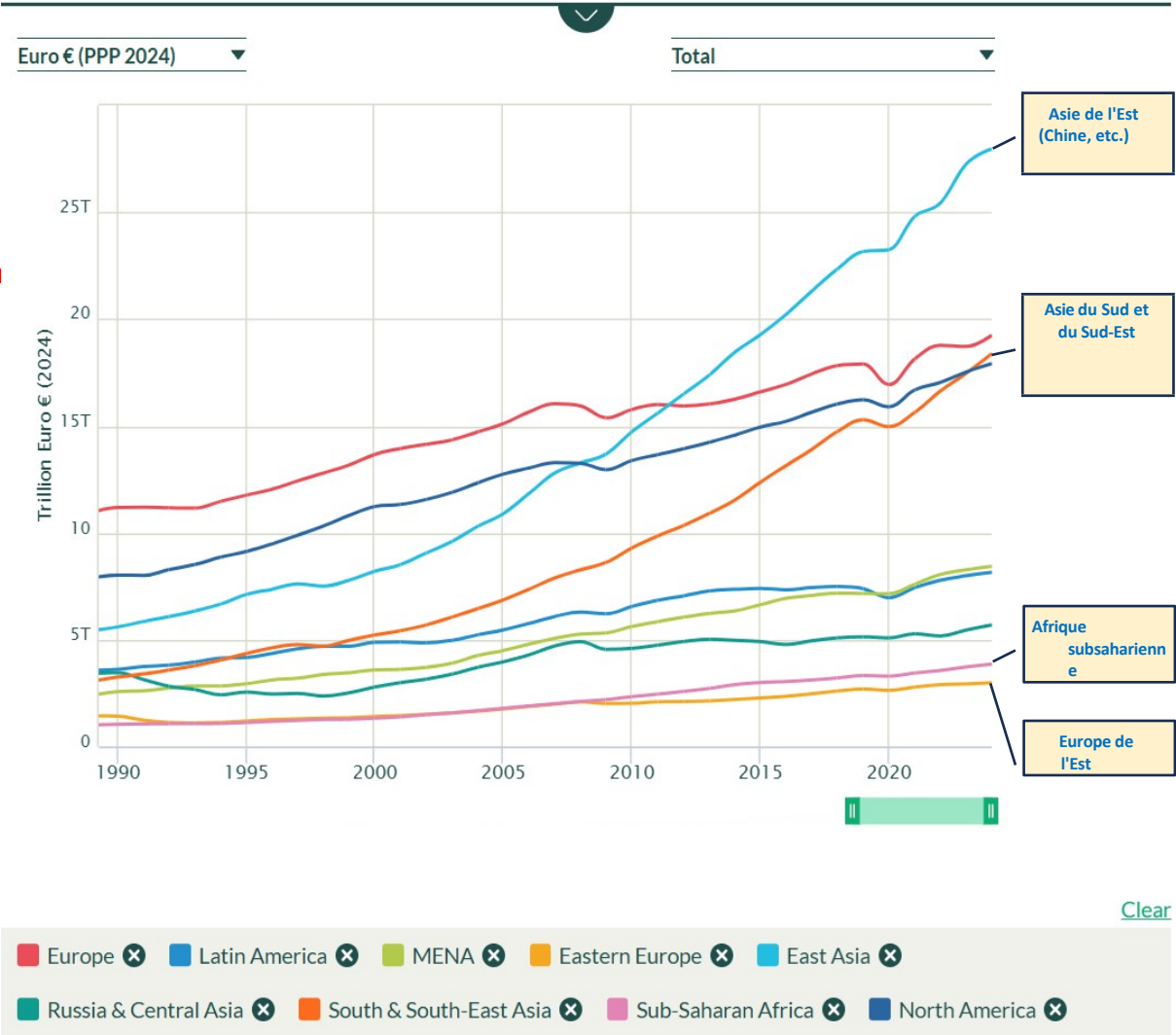
Une croissance rapide des investissements, qui peut être obtenue dans différents cadres politiques, tend à générer des rendements supérieurs à la moyenne dans les pays à faibles revenus. L'utilité marginale de l'

Le niveau des « premiers » investissements est élevé.

Avec une croissance supérieure à la moyenne (> 5 % par an) et soutenue, la Chine et l'Asie du Sud-Est ont considérablement accru leur prospérité et se sont rapprochées des pays riches, qui n'ont connu qu'une croissance nettement inférieure, de l'ordre de 1 à 2 % par an

Les réformes améliorent les conditions-cadres et les perspectives de croissance : une croissance accélérée > 5 % par an a souvent été initiée par des réformes qui ont renforcé la compétitivité du secteur privé et les incitations du marché. Parmi celles-ci figuraient la suppression du contrôle des prix, la limitation de l'influence des entreprises publiques ou la réorientation des entreprises publiques et la réforme de la politique de change avec la maîtrise de l'inflation.

National income



Importance des institutions efficaces et des réformes durables pour la stabilité macroéconomique.

- **Des institutions solides et efficaces** sont essentielles à un développement durable.
- **La poursuite des réformes** visant à promouvoir la **stabilité macroéconomique** et à améliorer les conditions pour **les entreprises privées et publiques** contribue à maintenir une croissance accélérée, en particulier lorsqu'elle est soutenue par un **secteur public** relativement **performant**.
- **Des institutions efficaces et solides** contribuent à maintenir la **dynamique de réforme** dont le pays a tant besoin et à accélérer encore **les processus de croissance**. Elles génèrent des dividendes sociaux, c'est-à-dire une augmentation des revenus et de la richesse, ce qui favorise encore davantage le développement économique.
- **Pas de stratégie universelle, pas de focalisation unilatérale sur les processus du marché** : il n'existe **pas de stratégie universelle** pour **accélérer la croissance** dans les pays peu développés, mais **on peut identifier des points communs**. Les mécanismes fonctionnels de la croissance économique peuvent être évalués principalement à partir d'études de cas individuels. **Selon les diapositives suivantes, divers facteurs internationaux et nationaux doivent être pris en compte. Une focalisation unilatérale, par exemple sur les processus du marché, ne permet ni de comprendre correctement un développement, ni d'élaborer des stratégies efficaces. Des États performants et efficaces jouent un rôle déterminant.**

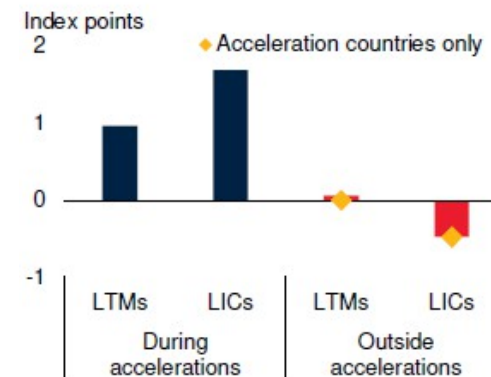
Empirisme. Bonne gouvernance : condition essentielle à la croissance économique

- **Corruption - Graphique 4.9/A** : les accélérations de la croissance et les **améliorations des indicateurs de corruption** vont généralement de pair. Lorsque la croissance s'accélère, le **contrôle de la corruption** s'améliore nettement, en particulier dans les pays à faible revenu. En dehors des phases de croissance, il stagne toutefois dans les pays à revenu intermédiaire et se détériore dans les pays à faible revenu.
- **Efficacité du gouvernement Graphique 4.9/B** : les gouvernements ont tendance à devenir plus efficaces pendant les accélérations de la croissance, ce qui s'explique notamment par un meilleur **financement des services publics**, des **infrastructures** et des **capacités administratives** grâce à des recettes fiscales plus élevées.
- **Stabilité politique Graphique 4.9/C** : une meilleure stabilité politique et l'absence de violence et de terrorisme accélèrent la croissance dans les pays à revenu faible et les pays à faible revenu. Une détérioration de la stabilité politique entraîne une baisse de la croissance.
- **État de droit Graphique 4.9/D** : un renforcement de l'État de droit stimule la croissance, en particulier dans les pays à faible revenu : 1. Les gouvernements peuvent consacrer davantage de ressources à la **répression**. 2. L'amélioration des revenus des autorités réduit les possibilités **d'activités criminelles**.
- **Qualité de la réglementation Graphique 4.9/E** : une qualité élevée de la réglementation est corrélée aux phases de croissance dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Aucun lien n'est observable pendant les phases de stagnation. Des réglementations appropriées et mises en œuvre de manière compétente améliorent l'**environnement commercial** et **attirent les investissements étrangers**.

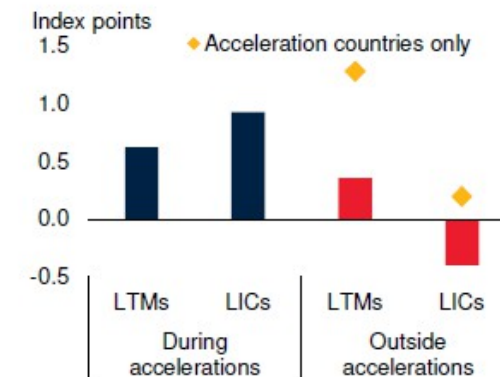
20.11.2025

www.ruedimeier.ch

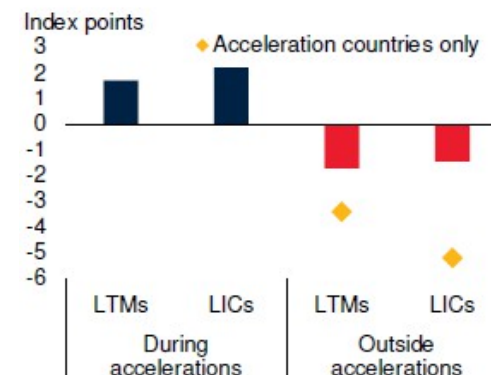
A. Control of corruption



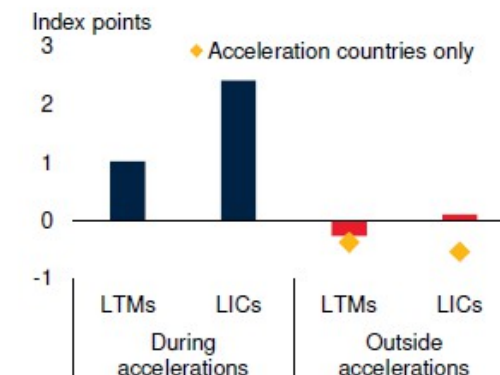
B. Government effectiveness



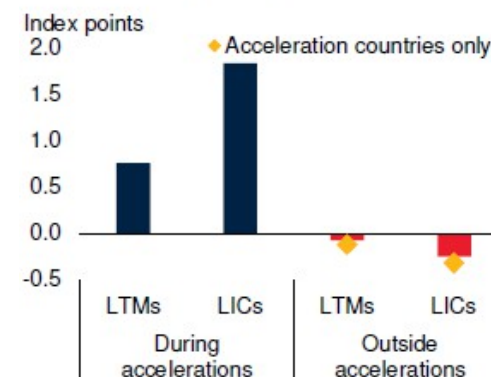
C. Political stability



D. Rule of law



E. Regulatory quality



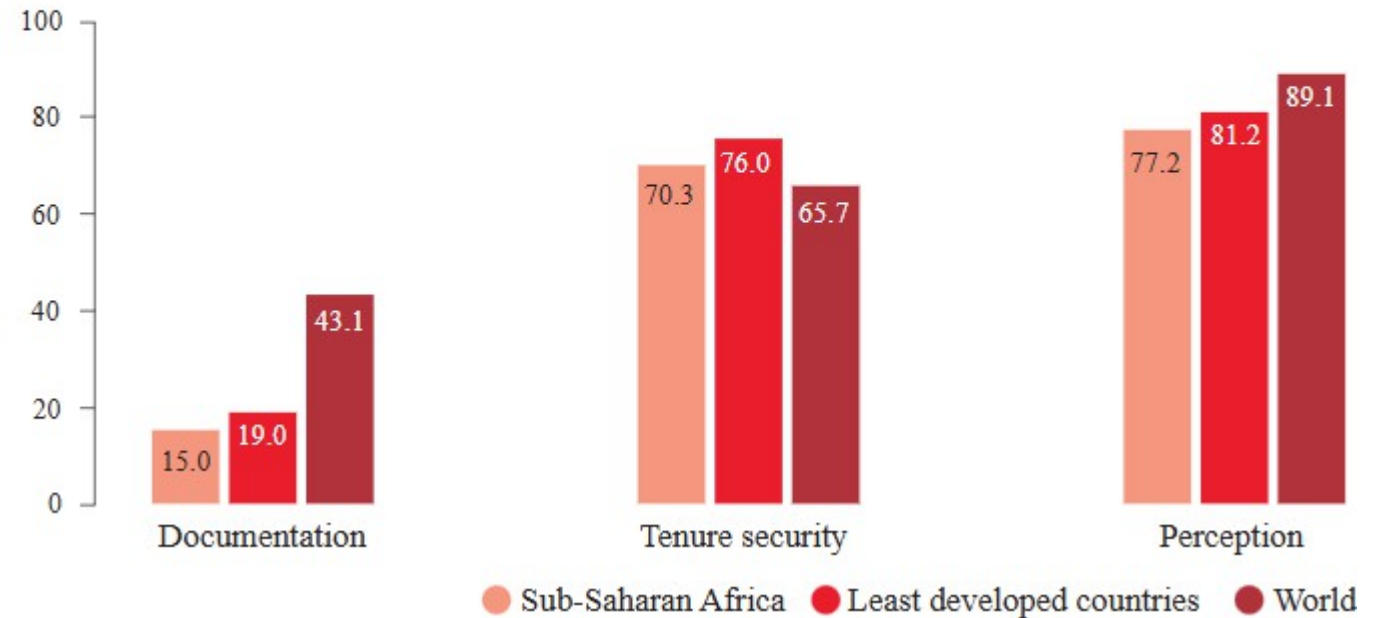
Graphiques 4.9. A-E.
Résultats empiriques de la
Banque mondiale.
Évaluation de nombreuses
études.

Les droits fonciers clairement définis, qui constituent un facteur de développement, font défaut dans les pays pauvres. Source : objectifs de développement durable, pauvreté.

- Seuls 43,1 % des adultes possèdent **des titres fonciers officiels**, contre seulement 15 % des adultes en **Afrique subsaharienne** (documentation/colonnes de gauche).
- En principe, beaucoup plus de personnes disposent de **droits fonciers** : colonnes du milieu avec 65,7 à 76 %.
- **La perception (perception, droit coutumier)** de disposer de droits fonciers – colonne de droite – est encore plus élevée, avec 77,2 à 89,1 %.

Les droits fonciers peu garantis compliquent les relations commerciales (hypothèques) est difficile, voire impossible. De même, les constructions comme c'est le cas en Inde.

Anteil der erwachsenen Bevölkerung, die ihre Rechte auf Land rechtlich anerkannt dokumentiert haben, über sichere Landbesitzrechte verfügen und ihre Rechte auf Land als sicher empfinden, aktuelle Daten aus dem Jahr 2022 (in Prozent)



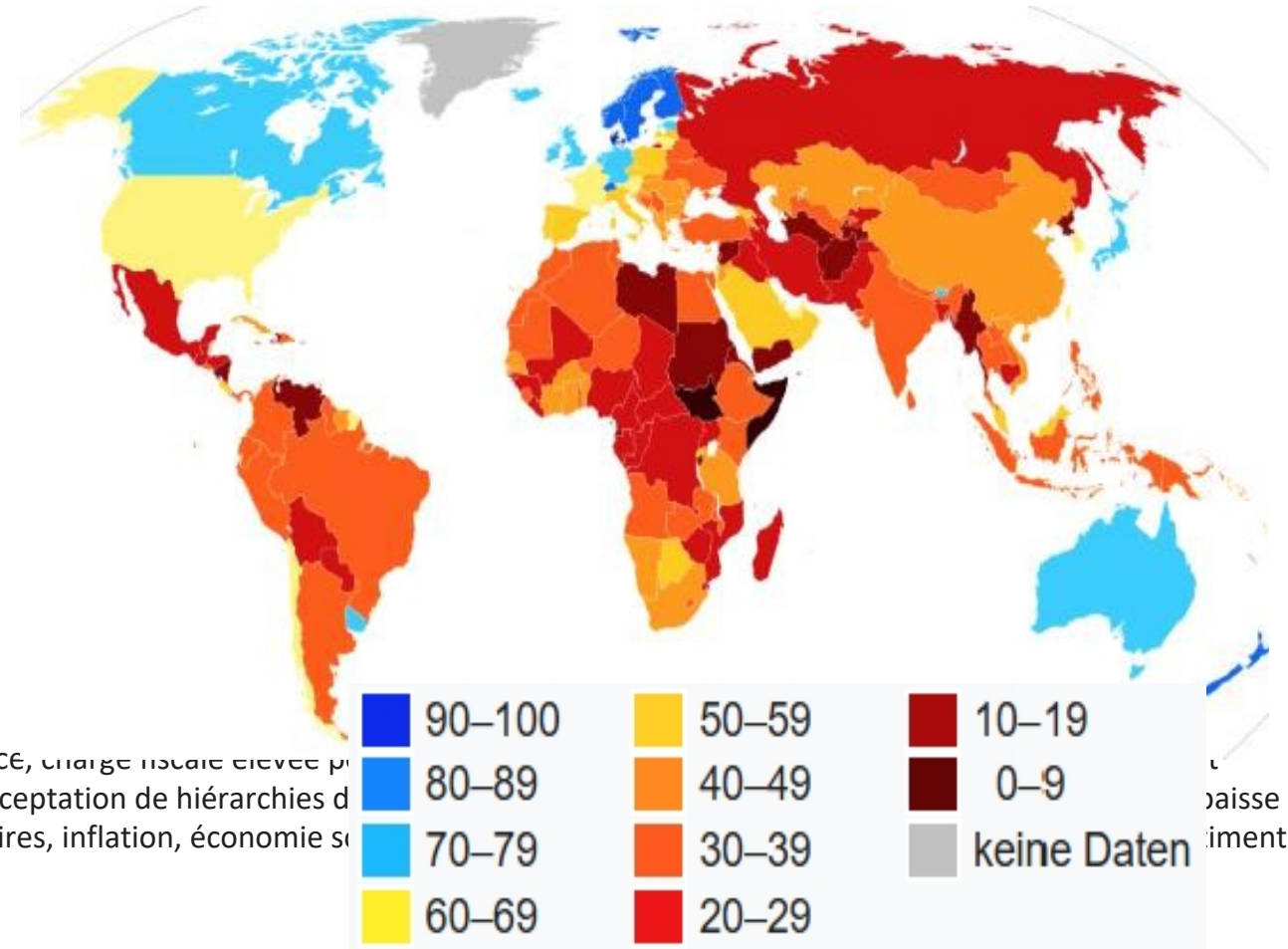
La corruption comme facteur ?

Recensement, rôle de la corruption ?

Source : <https://de.wikipedia.org/wiki/Korruptionswahrnehmungsindex>

- L'indice **de perception de la corruption** est un indicateur de [Transparency International](https://www.transparency.org/) sur la corruption depuis 1995.
- L'indice compare **180 pays** sur une **échelle de 0 à 100**.
- **100 correspond à la perception la plus faible de la corruption chez les fonctionnaires et les politiciens.**
- Pour évaluer la **corruption perçue**, des hommes d'affaires, des analystes nationaux et des représentants d'organisations internationales **sont interrogés**.
- L'indice **ne mesure pas la corruption réelle**. Il reflète l'opinion des personnes interrogées.

La corruption est associée à des effets de rétroaction : restrictions de la concurrence, charge fiscale élevée, contradictions de l'État dans la vie économique, absence de liberté de la presse, acceptation de hiérarchies de la productivité, augmentation de la pollution, augmentation des dépenses militaires, inflation, économie subjective de bonheur moindre.



Une faible corruption est corrélée à une plus grande égalité sociale et régionale.

- Les pays à forte croissance se situent dans la moyenne de l'indice de corruption, mais s'améliorent lorsque la croissance se poursuit.
- Les pays à faible performance économique et à faible croissance économique présentent un niveau de corruption très élevé.
- Les pays européens, le Japon, l'Australie et l'Amérique du Nord affichent un très faible niveau de corruption, les pays scandinaves arrivant clairement en tête. Ces derniers présentent également les plus faibles inégalités de revenus et de richesse. Au cours des 35 dernières années, leur croissance économique a été inférieure à la moyenne, tout en restant à un niveau élevé.
- Les pays dont la croissance économique est pratiquement stagnante se trouvent en bas du classement. Une corruption très élevée freine la croissance.

Lutter contre la corruption ? Afin de briser la spirale négative de la corruption, le professeur Schneider recommande notamment de supprimer les restrictions à la concurrence, d'accorder une plus grande liberté économique et de réduire la charge fiscale. Une démocratie plus directe, un système fiscal solide assorti de contrôles efficaces, des sanctions à l'encontre des acteurs publics et des entreprises, ainsi que des normes sociales sont également des facteurs qui peuvent contribuer à lutter contre l'économie souterraine et la corruption.

Rang	Land	2024 ↕
1	 Dänemark	90
2	 Finland	88
3	 Singapur	84
4	 Neuseeland	83
5	 Luxemburg	81
5	 Norwegen	81
5	 Schweiz	81
8	 Schweden	80
9	 Niederlande	78
10	 Australien	77
10	 Island	77
10	 Irland	77
13	 Estland	76
13	 Uruguay	76
15	 Kanada	75
15	 Deutschland	75

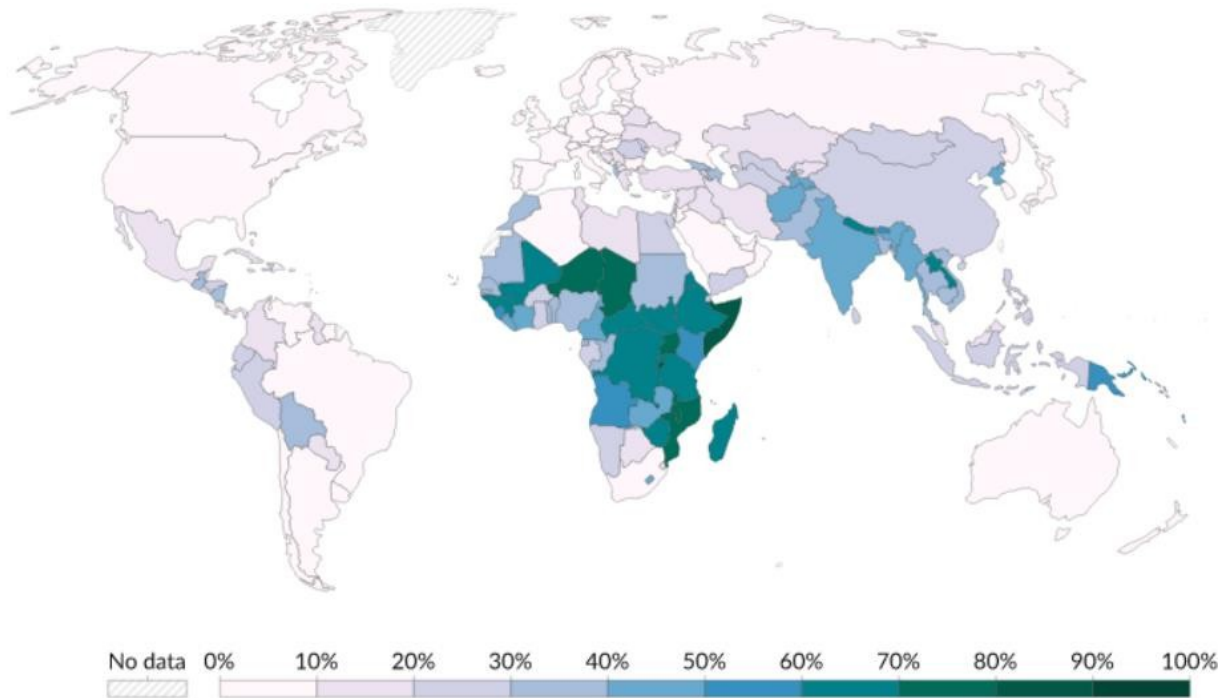
Rang	Land	2024 ↕
165	 Afghanistan	17
165	 Burundi	17
165	 Turkmenistan	17
168	 Haiti	16
168	 Myanmar	16
170	 Nordkorea	15
170	 Sudan	15
172	 Nicaragua	14
173	 Äquatorialguinea	13
173	 Eritrea	13
173	 Libyen	13
173	 Jemen	13
177	 Syrien	12
178	 Venezuela	10
179	 Somalia	9
180	 Südsudan	8

Déficits structurels massifs avec effets de rétroaction importants dans les « pays pauvres (LIC) » et les « pays à revenu moyen » (pays LTM) : **forte proportion d'emplois dans l'agriculture et la sylviculture avec une faible productivité et de faibles revenus.** Manque d'emplois dans l'industrie et le secteur des services. Les causes et les effets sont liés.

Source : <https://ourworldindata.us8.list-manage.com/track/click?u=18058af086316ba6afad752ecsid=876fba1873se=d62ada5d21>

Share of the labor force employed in agriculture, 2019

Agriculture includes the cultivation of crops and livestock production, as well as forestry, hunting, and fishing. Employment includes anyone engaged in any activity to produce goods or services for pay or profit.



Data source: Our World in Data based on International Labor Organization (via the World Bank) and historical sources
OurWorldinData.org/employment-in-agriculture | CC BY

Dans les régions « subsahariennes » > 50 %, en Asie du Sud et du Sud-Est 30-50 % et dans certaines parties de l'Amérique latine 20-40 %, le secteur agricole domine, souvent sous forme d'économie de subsistance. Conséquences : faible productivité, bas salaires, faible valeur ajoutée qui pourrait être investie dans les infrastructures (éducation, mobilité, santé, sécurité, etc.) afin de créer de la croissance.

Une transformation structurelle rapide a été déterminante pour la réussite à long terme de la croissance dans les pays développés (pays EMDEs) : les travailleurs transférés de l'agriculture vers les secteurs de l'industrie et des services atteignent une productivité plus élevée. Ce processus peut être facilité à la fois par les progrès de la productivité agricole, qui libèrent de la main-d'œuvre excédentaire, et par le développement actif des secteurs secondaire et tertiaire.

secteur, ce qui entraîne une augmentation des salaires et, par conséquent, une réaffectation de la main-d'œuvre. Ce processus est en cours depuis l'industrialisation de l'Occident, c'est-à-dire depuis environ 1760/1820, et s'est également développé dans le cadre de la poussée de croissance qui a débuté en 1990 en Asie de l'Est, dans le Pacifique et en Asie centrale.

Depuis 2000, le changement structurel a ainsi fait des progrès remarquables dans de nombreux pays à faible revenu, bien qu'à des degrés divers. En revanche, le changement structurel stagne dans les pays à faible revenu.

Part importante de l'agriculture à faible productivité dans les pays pauvres. Source : Banque mondiale

À partir de 2010, on a également assisté à un ralentissement de la croissance.

- **Agriculture (fig. A) :** les pays à faible revenu ont une part beaucoup plus importante de l'emploi dans l'agriculture que les pays à revenu intermédiaire.
- Depuis 2000, la part des personnes employées dans l'**agriculture a diminué plus rapidement dans les pays à revenu moyen** – d'environ **15 %**, contre **12 % dans les pays à faible revenu**.
- **Industrie Fig. B :** Au cours de la même période, la part des personnes employées dans l'**industrie dans les pays à faible revenu (fig. B) n'a augmenté que de 2 %**, ce qui témoigne du **faible progrès de l'industrialisation**.
- Dans les **pays à revenu intermédiaire, la part de l'industrie a plus que doublé**, augmentant de 5 % pour atteindre 18 %.
- **Le secteur des services gagne en importance (fig. C) :** entre 2000 et 2021, le secteur des services a augmenté de 10 % dans les pays à faible et moyen revenu (PFR et PMR).
- **Quel est le rôle de l'accaparement des terres par les entreprises étrangères (en particulier chinoises) pour l'agriculture, les matières premières et l'industrie ?**

Abbildung A Employment in agriculture

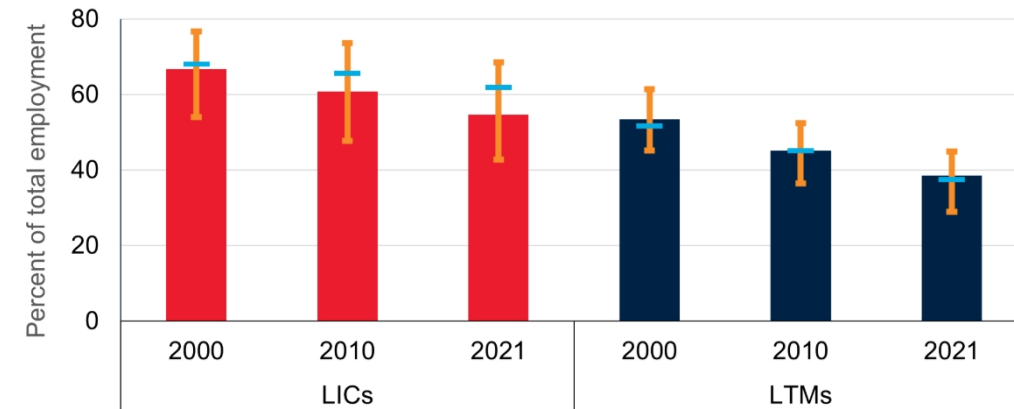


Abbildung B. Employment in industry

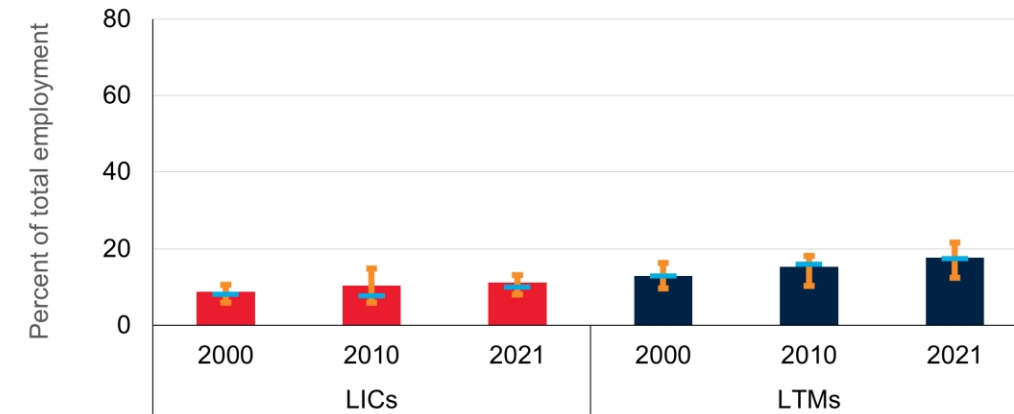
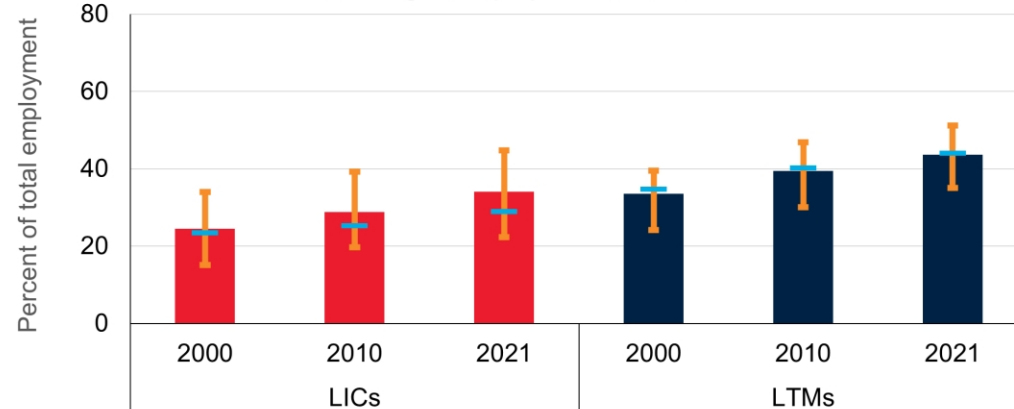
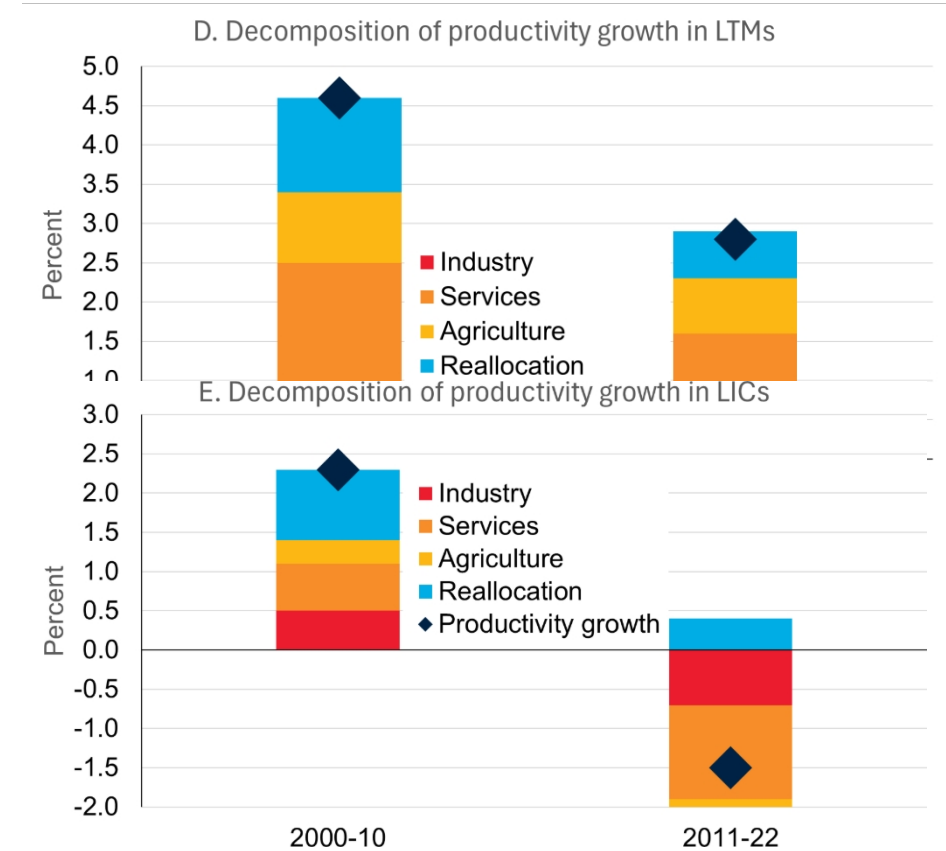


Abbildung C. Employment in services



Baisse de la croissance de la productivité à partir de 2010, en particulier dans les pays pauvres : le processus de réduction de la pauvreté marque le pas.

- **Croissance de la productivité (figures D et E) 2000-2010 et 2011-2022.** Agriculture : dans les années 2000, la croissance moyenne de la productivité agricole dans les LTM était de 2,8 %, soit environ deux fois plus que dans les LIC. Dans les années 2010, la productivité agricole des LIC a ralenti, tandis que celle des LTM a continué de s'accélérer.
Industrie : la croissance moyenne de la productivité dans l'industrie a diminué dans les deux groupes de pays au cours des deux décennies, mais elle est restée supérieure de près d'un point de pourcentage dans les LTM.
Services : la productivité dans le secteur des services a suivi une tendance similaire dans les LTM, s'affaiblissant légèrement après les années 2000, mais restant clairement positive. Dans les LIC, en revanche, la productivité dans le secteur des services a même diminué dans les années 2010, malgré une forte augmentation de l'emploi dans ce secteur.
- **Dans certains grands pays à faible revenu, la productivité s'est littéralement effondrée à partir de 2010 en raison de l'intensification des conflits et de la violence. Sur une base pondérée en fonction de la population, la productivité dans les PRB a diminué de plus de 13 % entre 2010 et 2022. Dans les PTM, en revanche, la productivité a continué d'augmenter, mais à un rythme moins rapide que dans les années 2000.**

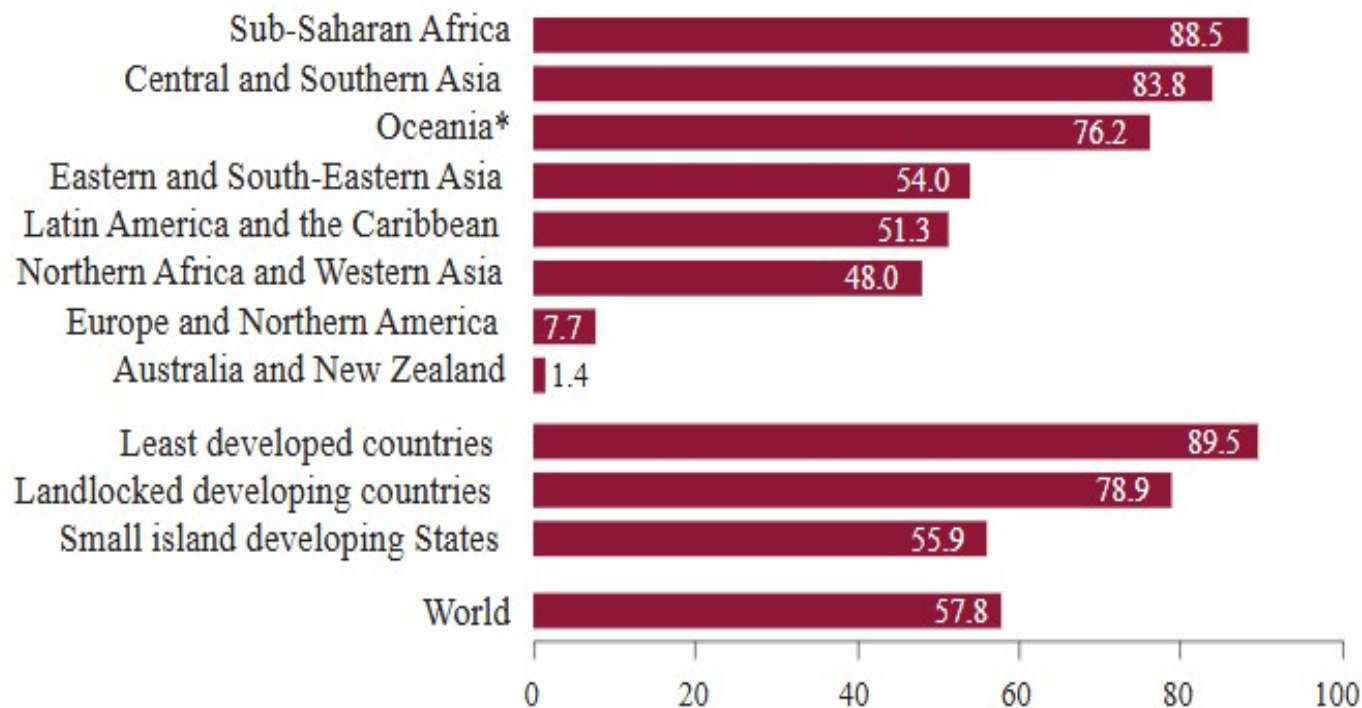


Plus de la moitié de la population active mondiale occupe **un emploi informel**. L'emploi informel est en **augmentation**. Source : Objectifs de développement durable Emploi

- En 2024, **57,8 % de la population active mondiale** occupait un **emploi informel**, ce qui signifie qu'elle ne bénéficie pratiquement pas des **systèmes de sécurité sociale**, de la **protection juridique** ou **des mesures de sécurité au travail**.
- **C'est dans les pays à faible revenu que le travail informel est le plus élevé, avec 90 %.**
- **En Afrique subsaharienne, 9 travailleurs sur 10** travailleuses sont employées de manière informelle.
- **Les femmes** sont particulièrement vulnérables dans les régions où l'informalité est très répandue.

La création d'emplois réguliers représente un défi de

Anteil der informellen Beschäftigung an der Gesamtbeschäftigung, 2024 (in Prozent)



*Ausgenommen Australien und Neuseeland.

Les jeunes des pays pauvres en situation NEET :

« Ni emploi, ni éducation, ni formation ». Proportion femmes > hommes. Source : SDG

- En 2024, **un jeune sur cinq** dans le monde (259 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans) était **NEET**, c'est-à-dire sans emploi, sans formation et sans éducation.
- **Les jeunes femmes** sont confrontées aux plus grands obstacles et ont deux fois plus de chances de devenir NEET que les jeunes hommes.
- **En Asie centrale et en Asie du Sud, 41,9 % des jeunes femmes étaient NEET, contre 11,5 % des jeunes hommes.**

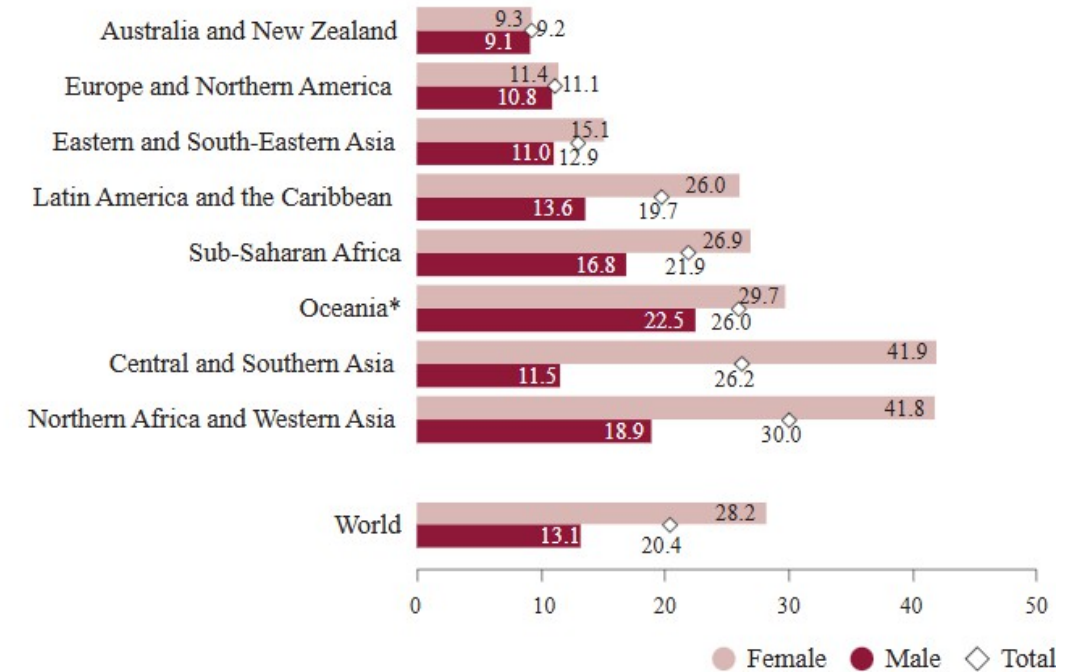
Les améliorations sont promises par :

- **des réformes structurelles** donnant accès à l'éducation et à la formation, en particulier pour les jeunes femmes.
- Renforcer **la liberté d'association** avec le droit à la négociation collective.

De 2015 à 2023, le respect des droits des travailleurs s'est détérioré : la note moyenne nationale en matière de conformité la plus élevée et 10 à la plus faible).

Les pays les moins développés ont été les plus touchés. Une baisse de 45,5 % des scores de conformité a été constatée chez leurs organisations.

Anteil der Jugendlichen in NEET, nach Geschlecht, 2024 (in Prozent)

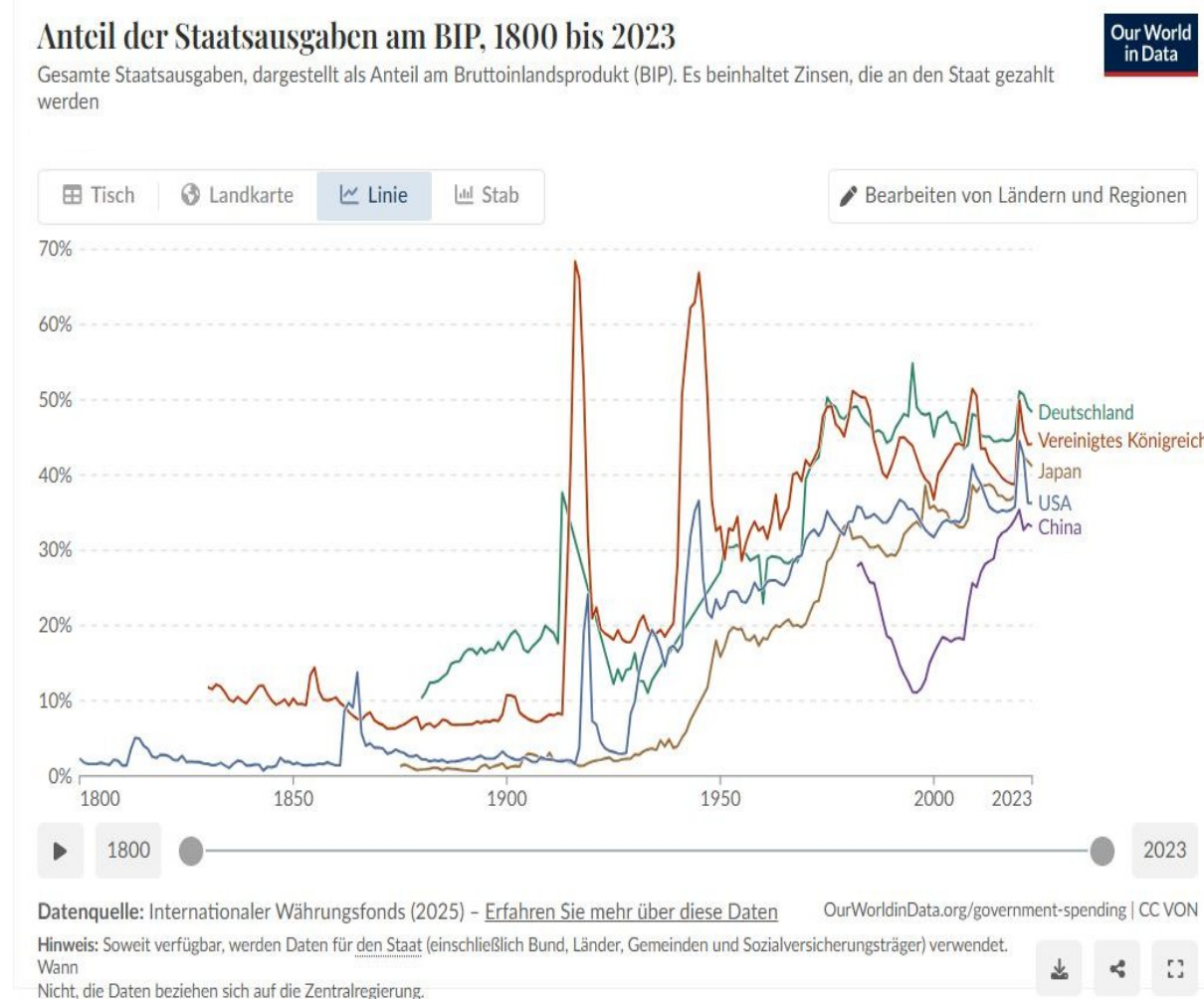


*Ausgenommen Australien und Neuseeland.

Part des dépenses publiques dans le PIB, 1800 à 2023. Marché, mondialisation

et État en tant que moteurs de la croissance, inégalités/égalité. Source : FMI

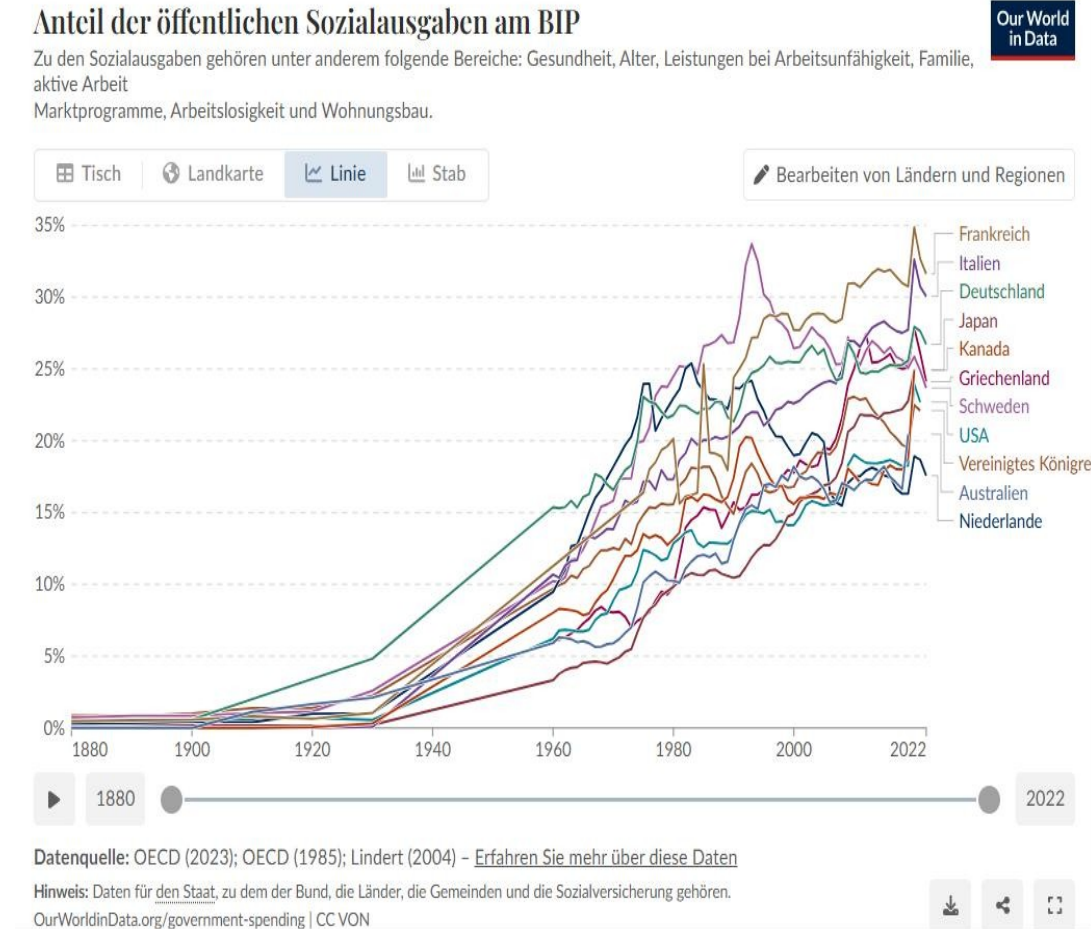
- Les marchés, la concurrence et la mondialisation ont eu un effet globalement positif sur la [la croissance économique](#) et ont contribué à [l'amélioration des conditions de vie](#) et contribué à [réduire l'extrême pauvreté](#) dans le monde entier.
- Parallèlement, **les inégalités** se sont accrues **au XIXe siècle**, avec des développements critiques : fluctuations conjoncturelles, chômage, misère dans les villes, destruction de l'environnement.
- **À partir de 1900, des structures étatiques efficaces se sont lentement mises en place.** La plus-value générée par l'économie a été récupérée et utilisée pour financer **des services publics** tels que les infrastructures, l'éducation, mais aussi des transferts visant à assurer l'équilibre social. Le niveau de vie s'est amélioré de manière relativement générale.



Augmentation rapide et soutenue des dépenses sociales publiques à partir de 1930 dans les pays industrialisés de l'Ouest.

Dernière poussée dans le cadre de la pandémie 2020/22

- **Jusqu'en 1930, les dépenses sociales publiques sont faibles, sauf en Allemagne restent faibles.**
- La réduction des inégalités grâce à la **politique sociale à partir de 1930** s'est accompagnée d'une **politique fiscale rigoureuse** (taux d'imposition marginaux élevés, impôts sur la fortune et les successions, etc.) : voir à ce sujet les diapositives du chapitre 3.2.
- **Le développement de la politique sociale constitue un changement fondamental dans l'évolution du capitalisme. Des effets compensatoires ont été réalisés, notamment dans les pays scandinaves.**
- **Jusqu'à présent, les attaques du néolibéralisme contre la politique sociale dans les pays occidentaux depuis 1970 ont été largement repoussées.**
- **Dans les pays du Sud, où les inégalités sont beaucoup plus importantes qu'en « Occident », la politique sociale est encore beaucoup moins développée. À l'heure actuelle, on ne sait pas dans quelle mesure des systèmes de compensation sociale seront mis en place parallèlement à ceux de l'Occident. Les protestations sociales laissent présager une telle évolution.**
- **L'avenir des dépenses sociales publiques en Occident est incertain :**
 - Le vieillissement de la société exige fondamentalement davantage de dépenses publiques pour un niveau d'exigences identique. Le financement par les recettes fiscales s'avère difficile. La dette publique menace de continuer à augmenter.
- **Les faibles taux de croissance en Europe (notamment le manque de compétitivité technologique) rendent déjà difficile le maintien du niveau de protection sociale actuel. Les projets d'augmentation des dépenses de sécurité sont notamment confrontés à une concurrence massive.**



La **protection sociale s'améliore**, mais des milliards de personnes restent sans couverture. Le niveau de couverture des prestations sociales varie considérablement.

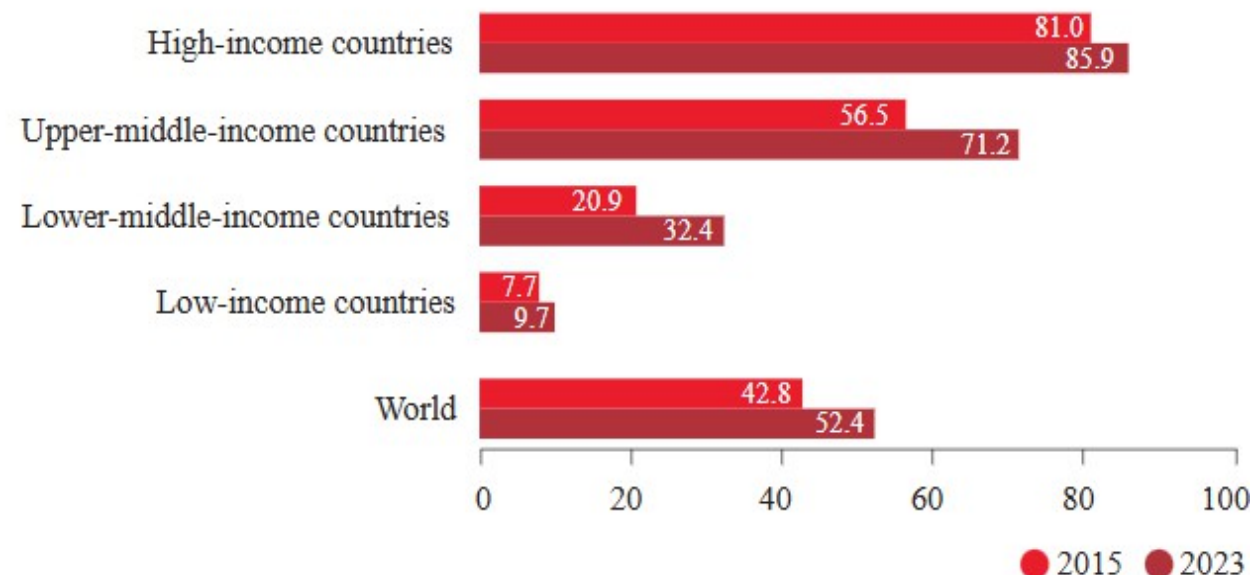
- **Augmentation mondiale** : en **2023**, plus de la moitié de la population mondiale (52,4 %) sera couverte par au moins une prestation de protection sociale, contre 42,8 % en 2015.
- **3,8 milliards de personnes ne sont pas protégées.**
- Les pays à **revenu élevé** ont une couverture largement universelle de **85,9 %**.
- Les pays à **revenu intermédiaire** se situent dans la fourchette supérieure : **71,2 %**.
- **Pays à faible revenu** : **9,7 %**, pratiquement inchangé depuis 2015.

Inégalités entre les sexes : couverture des femmes 50,1 %, des hommes

Au total, en 2023, **19,3 %** en moyenne **du produit intérieur brut (PIB)** dépensés. Écart : 24,9 % à 2,0 %.

Pays à revenu faible et intermédiaire : dépenses sociales totales de 1 400 milliards de dollars, soit **3,3 % du PIB**. (2024).

Anteil der Bevölkerung, die von mindestens einer Sozialschutzleistung abgedeckt ist, nach Einkommensniveau der Länder, 2015 und 2023 (in Prozent)



Améliorations gigantesques des infrastructures dans le monde entier (au cours des 40 à 50 dernières années) comme base du développement économique :

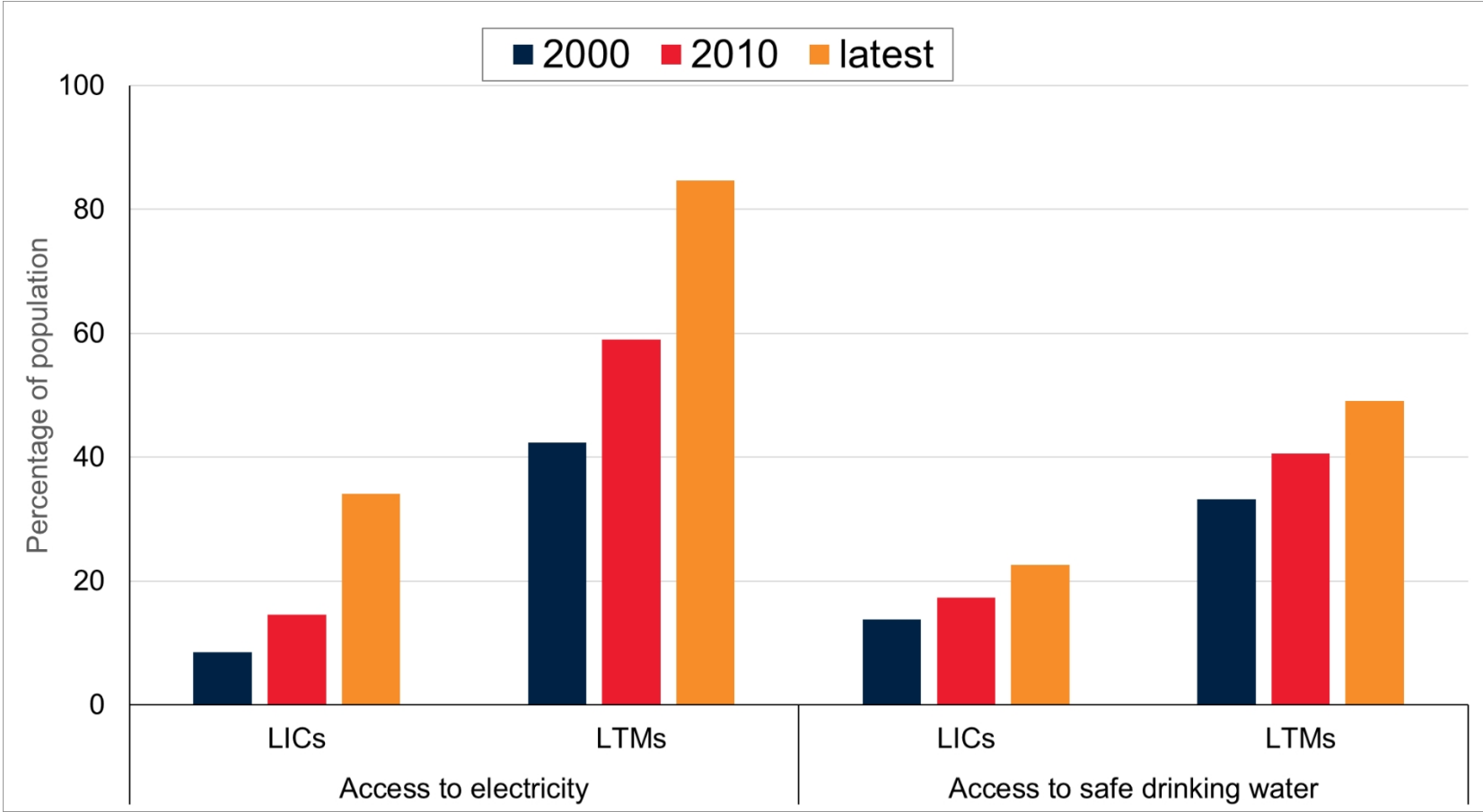
eau, assainissement, routes, transports publics, énergie, télécommunications, écoles, éducation, etc. Source : Rosling Hans, Factfulness, Ullstein 2016.



- Les infrastructures sont des conditions essentielles au développement économique. Il existe une forte corrélation entre les infrastructures disponibles et le développement économique.
- **Les infrastructures traditionnelles** telles que l'eau, l'énergie/l'électricité et les transports ont atteint un niveau élevé dans le monde entier, avec **une disponibilité supérieure à 90 %**.
- **Tout récemment, l'Afrique**, qui connaît les plus grands déficits en matière d'approvisionnement en électricité, **a vu exploser** le développement du **photovoltaïque** : on enregistre des taux de croissance de 23/24, 24/25 d'environ 100 % par an à partir d'un niveau de départ très bas. L'approvisionnement de pratiquement tous les villages du monde est prévisible. Il y a quelques années encore, cela semblait totalement impensable.
- **Les télécommunications** se sont développées rapidement à partir de l'an 2000. Pays asiatiques Pénétration supérieure à 100 %. **En Afrique, la téléphonie mobile et la transmission de données se développent pratiquement sans réseau fixe.**
- **Les investissements dans les infrastructures sont soumis à certaines conditions :**
 - des structures publiques/mécanismes décisionnels fonctionnels
 - Minimisation des fonds publics et prélèvement des plus-values grâce à un système fiscal efficace.
 - Solvabilité pour les bailleurs de fonds publics et privés, par exemple le FMI, la Banque mondiale, la Chine.
 - Exploitation et entretien des infrastructures : personnel qualifié, financement de l'entretien, répartition des coûts, etc.
- **On constate un manque ou une insuffisance d'infrastructures principalement en Afrique subsaharienne et dans les pays pauvres d'Asie (Afghanistan, Yémen).**
- **Ces derniers temps, les initiatives de la Chine dans les pays du Sud sont spectaculaires (routes, ports, électricité, etc.). On constate parfois un endettement élevé avec des procédures de liquidation, etc.**

Approvisionnement en électricité/eau : progrès réalisés depuis 2000 dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire

Amélioration dans les « pays pauvres » (LIC) de 5 à environ 40 % et dans les « pays en croissance » (LTM) de 40 à environ 85 %. L'approvisionnement en eau reste très critique.

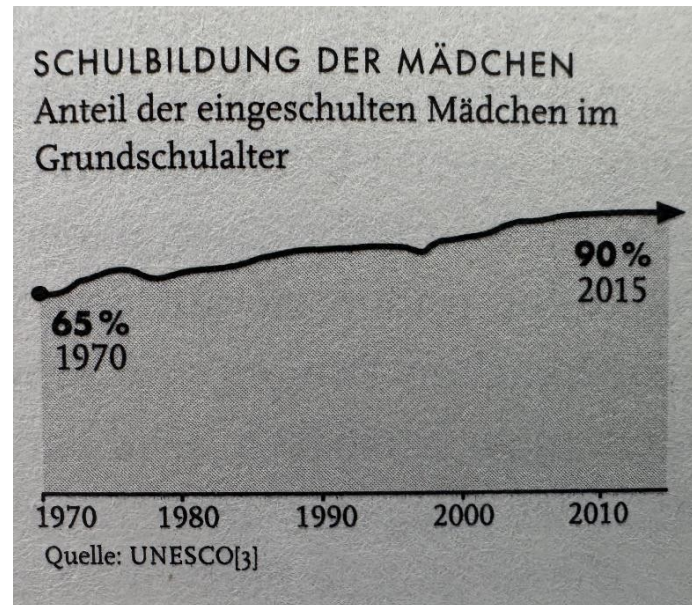
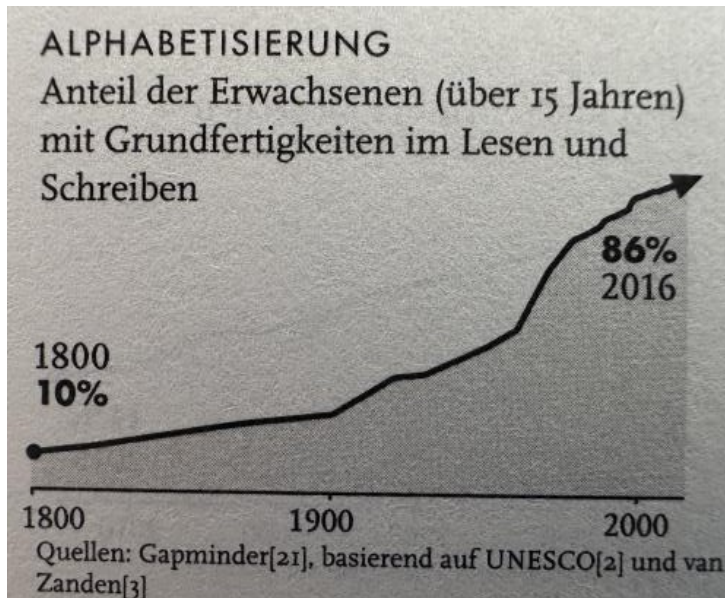


Source : WDI (base de données) ; Banque mondiale (2025).

Remarque : LIC = pays à faible revenu ; LTM = LIC devenus des pays à revenu intermédiaire. Médianes des groupes de pays. « 2000 », « 2010 » et « dernier » sont calculés

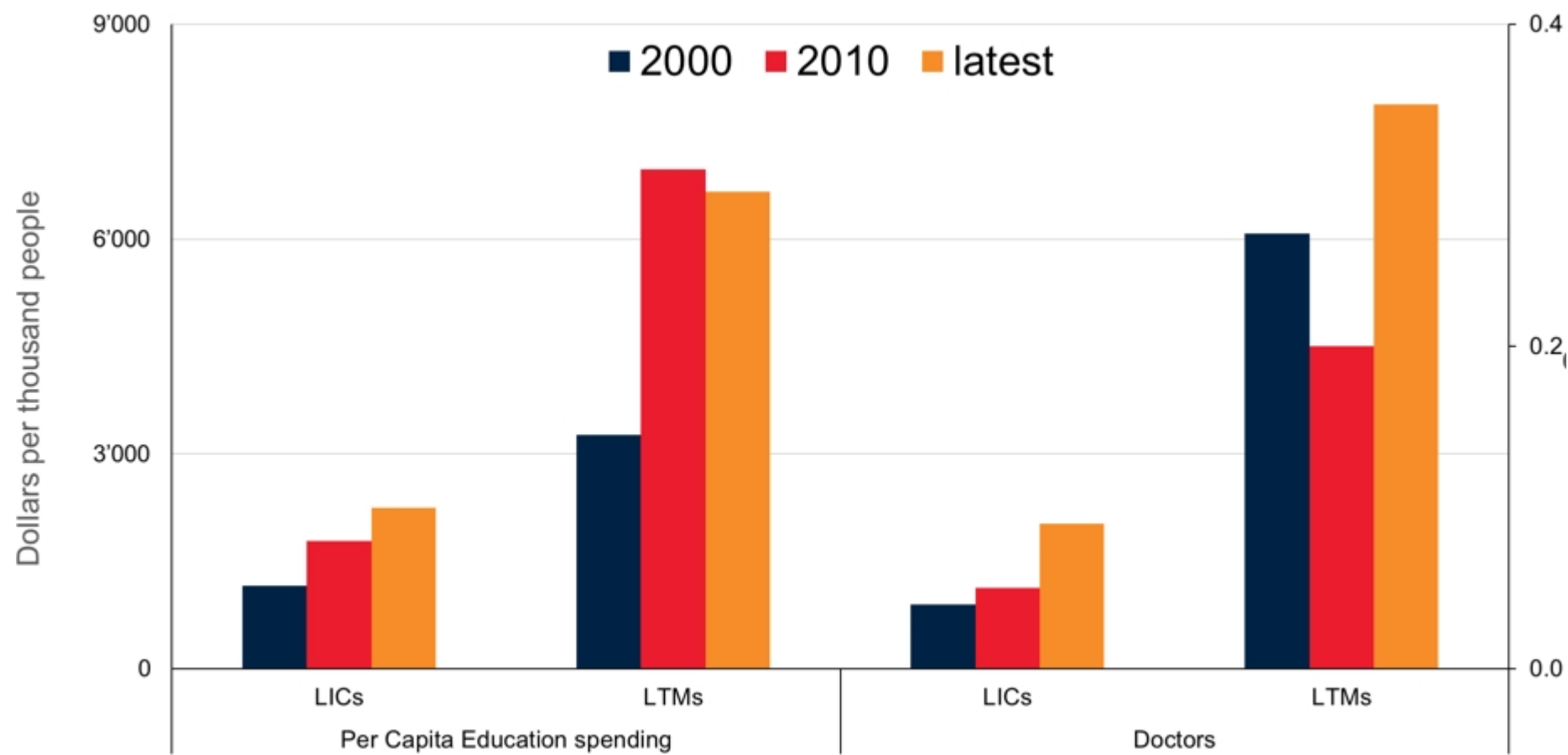
comme la moyenne sur 5 ans par pays de 1998 à 2002, de 2008 à 2012 et de 2018 à 2022, respectivement, afin de maximiser les observations disponibles.

Progrès mondiaux en matière d'alphabétisation et d'éducation : les conditions préalables essentielles au développement.



Source : Rosling Hans, Factfulness, Ullstein 2016.

Faibles dépenses en matière d'éducation et de santé en Afrique dans les pays à revenu moyen (LTM), mais encore plus faibles dans les pays à faible revenu (LIC).



Source : WDI (base de données) ; Banque mondiale (2025).
Remarque : LIC = pays à faible revenu ; LTM = LIC devenus des pays à revenu intermédiaire. Médianes des groupes de pays. « 2000 », « 2010 » et « dernier » sont calculés comme moyenne sur 5 ans par pays pour les périodes 1998-2002, 2008-2012 et 2018-2022, respectivement, afin de maximiser les observations disponibles.

Près de 3 milliards de personnes sans logement abordable

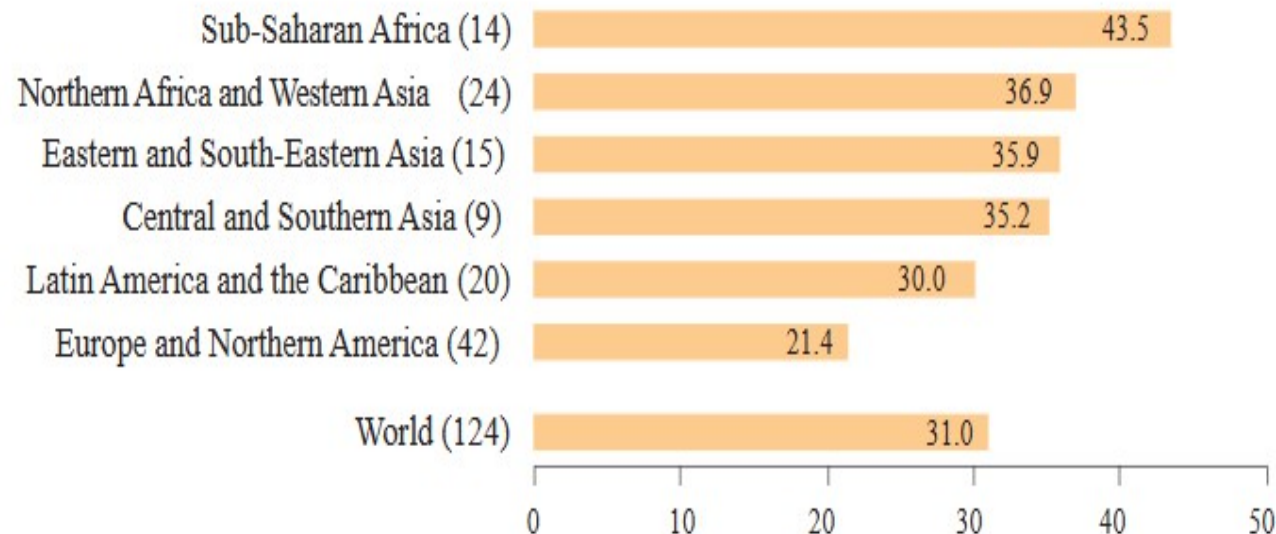
Source : SDG.

- 1,12 milliard de personnes vivent dans des bidonvilles ou des quartiers informels : surpeuplement, manque de services de base.
- La charge moyenne des coûts du logement (hypothèques, charges) sur le revenu des ménages est de 31,0 %.
- Il existe de grandes différences régionales en matière de charges :
 - Afrique subsaharienne : 43,5 % : **scandaleux**.
 - Afrique du Nord et Asie occidentale : 36,9 %.
 - Europe et Amérique du Nord : 21,4 %, le taux le plus faible, ce qui s'explique par un cadre réglementaire plus strict et des systèmes de soutien financier plus développés.

Améliorations/réformes :

- Revaloriser les logements informels publics (notamment en définissant mieux les droits fonciers)
- Créer des marchés privés – y compris pour les coopératives – destinés aux groupes à faibles revenus
- Augmenter la disponibilité des terrains proches des villes, bien desservis par les transports, et offrir des logements abordables
- Créer des conditions de propriété sûres et un accès plus large aux prêts hypothécaires et au logement social
- Des données fiables et de meilleure qualité sont essentielles pour mettre en place des mesures politiques efficaces garantissant des logements abordables et un développement urbain inclusif pour tous.

Durchschnittliche Belastung der Wohnkosten, 2023 (in Prozent)



Hinweis: Die Zahlen in Klammern geben die Anzahl der Länder mit Daten in jeder Region an.

Croissance mondiale des capacités de recherche entre 2015 et 2022. **Les régions pauvres restent à la traîne.**

- Les investissements mondiaux dans la recherche et le développement ont augmenté **de 5,1 % par an** entre **2015 et 2022**.
- La part du PIB mondial consacrée à la recherche et au développement est passée de **1,72 % à 1,95 %** entre 2015 et 2022, grâce à l'Europe, à l'Amérique du Nord et à l'Asie de l'Est et du Sud-Est.
- **En Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie centrale et du Sud, les fonds consacrés à la recherche ont diminué.**
- Depuis 2015, le nombre **de chercheurs** dans le monde a augmenté de 4,3 % par an, passant de 1 137 à **1 420 chercheurs par million d'habitants** en 2022.
- **En Asie de l'Est et du Sud-Est, le taux de croissance a été de 5,3 % : la Chine en t**
- **En Europe et en Amérique du Nord, l'augmentation est de 3 513 à 4 254 par milli**
densité de chercheurs.
- **En Afrique subsaharienne, la densité stagne à 91 chercheurs par million d'habita**

Anteil der Forschungs- und Entwicklungsausgaben am BIP, 2015–2022 (in Prozent)



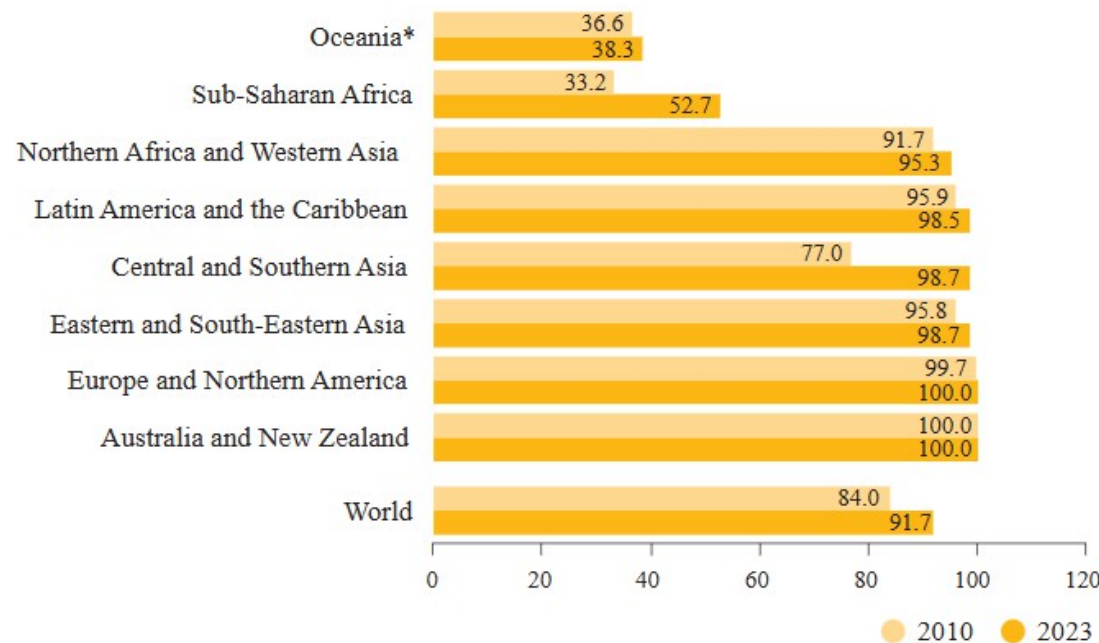
Depuis 2010, 45 pays ont atteint l'accès universel à l'électricité. **Mais en Afrique subsaharienne et en Océanie, il n'y a guère eu de progrès.**

- L'accès mondial à l'électricité a atteint 92 % en 2023
92 % en 2023, contre 84 % en 2010.
- **En 2023, 666,4 millions de personnes seront privées d'électricité.**
- En **Asie centrale et en Asie du Sud**, la population non raccordée est passée de **414 millions en 2010 à 27 millions en 2023.**
- En **Afrique subsaharienne**, peu de progrès ont été enregistrés : 565 millions de personnes vivent **sans électricité**, avec une couverture **de 53 %.**
- **Succès** : dans les régions rurales où le revenu par habitant est faible, l'énergie solaire augmente les revenus des familles de 15 à 20 %. (Elkhan Richard, IEE/Université de la Ruhr à Bochum) : l'agriculture peut utiliser des pompes électriques pour puiser l'eau souterraine à des fins d'irrigation. Les magasins sont ouverts plus longtemps le soir. Les femmes en profitent particulièrement : elles n'ont plus besoin de ramasser du bois jusqu'à deux heures par jour, la pollution due à la combustion du bois, du charbon, des excréments d'animaux ou du kérosène est éliminée
, tout en réduisant les coûts.

« Le leapfrogging est possible » : les économies **ne se lancent pas dans les énergies fossiles**. Elles e) hydraulique avec moins de réseaux à haute tension, mais des batteries et la mobilité électrique. Des sont nécessaires.

Dans le domaine **des télécommunications**, il est possible de passer directement à la couverture mobile sans réseau fixe.

Anteil der Bevölkerung mit Zugang zu Elektrizität, 2010 und 2023 (in Prozent)



* Ausgenommen Australien und Neuseeland.

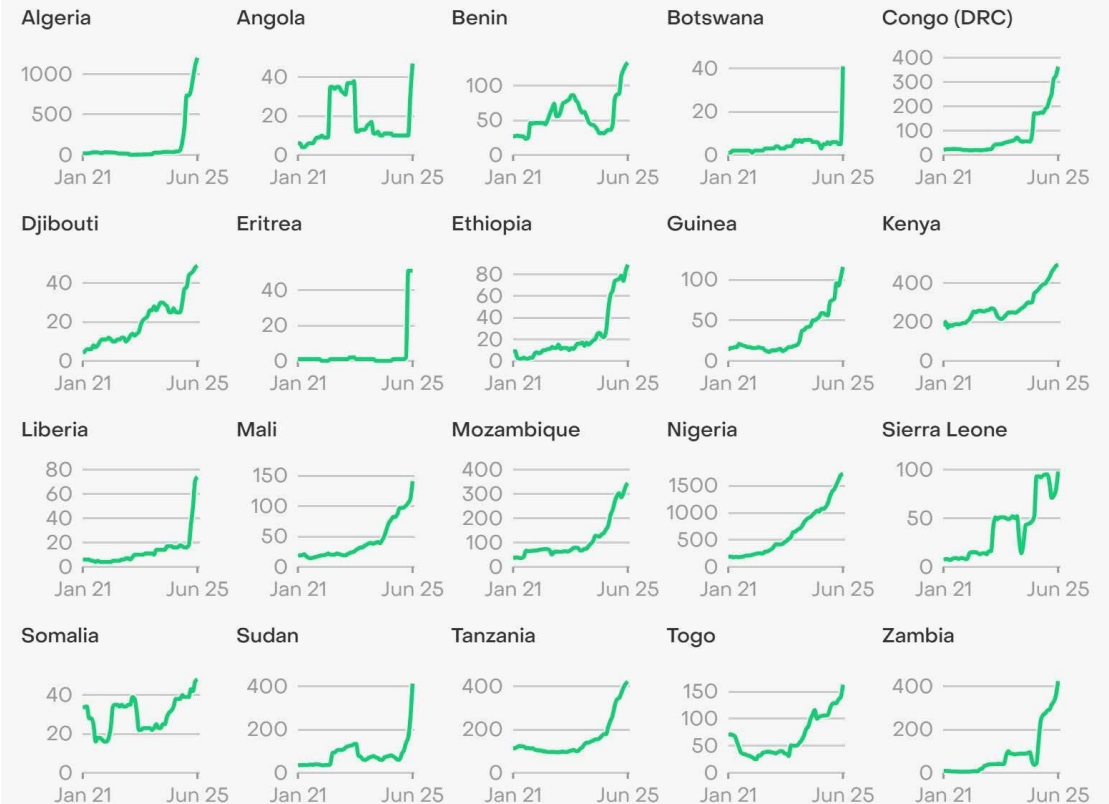
L'énergie solaire, un grand espoir pour les pays du Sud ?

Les Chinois fournissent un excédent de production solaire. Durabilité ?

- Au cours des **12 derniers mois**, la **Chine** a lancé une **offensive d'exportation de modules solaires** dans les pays africains. Des installations d'une puissance totale de plus de 5 000 mégawatts ont été livrées : la puissance installée a bondi à partir d'un niveau très bas (situation en Suisse : 9 000 MW à la fin de 2024).
- **Paradis solaire : en Afrique, 1 kWc permet de produire environ 4 000 à 5 000 kWh d'électricité par an, soit 4 à 5 fois plus qu'en Europe centrale.** Le soleil brille de manière régulière tout au long de l'année. Il n'y a pas de pics estivaux ni de baisse de la en hiver. Grâce aux batteries, l'électricité peut être facilement stockée pour la nuit ou le crépuscule.

20 African countries imported a record amount of solar panels in the 12 months to June 2025

Rolling 12 months imports of solar panels from China, megawatts



Source: China's Solar PV Export Explorer · Four additional countries also set a record in June, but for very low volumes (Congo, Equatorial Guinea, Eswatini, Saint Helena).

EMBER

La Chine maîtrise totalement les technologies clés pour la transition énergétique

Les objectifs climatiques fixés sont atteints par la Chine et l'Inde

La Chine maîtrise les chaînes de valeur de pratiquement toutes les technologies pertinentes pour la transition énergétique : comparez le graphique de droite avec **les technologies solaire, batterie, éolienne et hydrogène**.

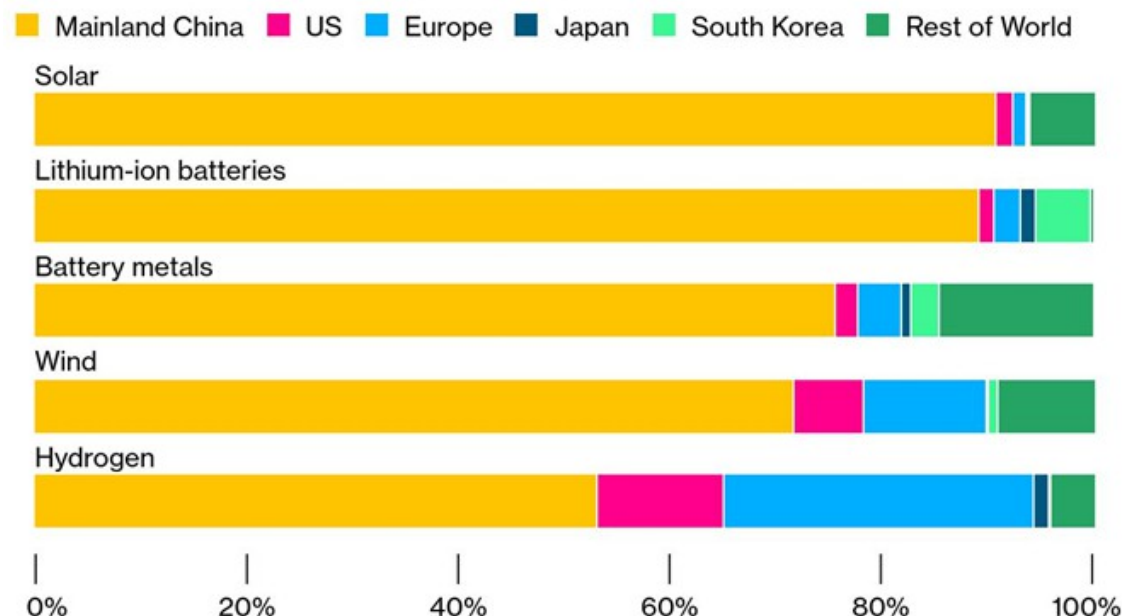
À cela s'ajoutent **la mobilité électrique, les pompes à chaleur, la technologie du bâtiment, l'IA et, comme technologie controversée, la construction de centrales nucléaires**.

Mais son leadership technologique couvre également d'autres domaines : **biotechnologie, recherche spatiale, etc.**

La Chine souhaite réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035. Les émissions nettes de gaz à effet de serre devraient être « réduites de 7 à 10 % par rapport au niveau maximal » dans l'ensemble de l'économie chinoise, a déclaré le président Xi Jinping.

Mainland China Dominates Clean-Tech Manufacturing

Clean-energy manufacturing capacity by location in 2024



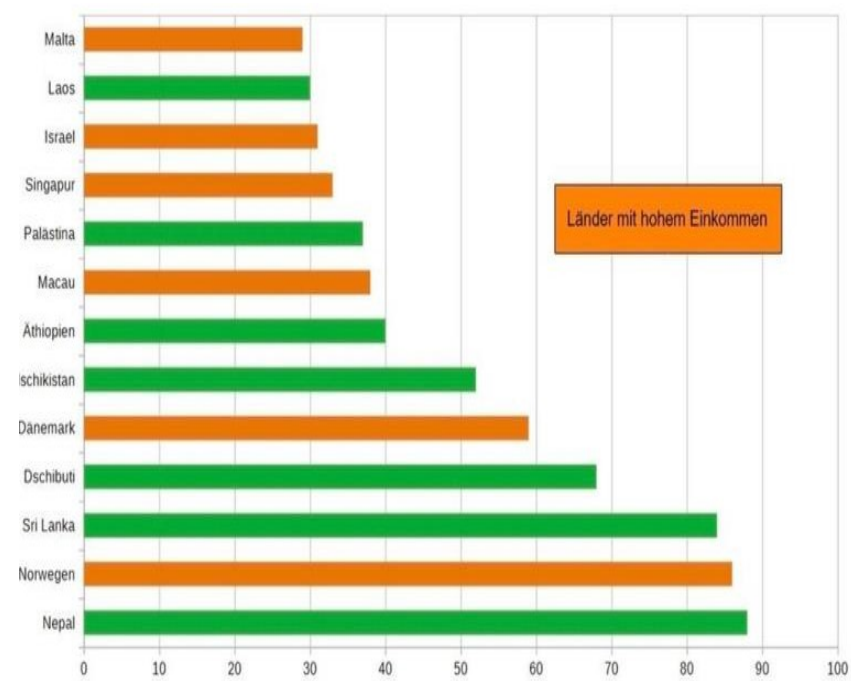
Source: BloombergNEF

Note: Bars show average shares across value chain segments for each sector. Solar includes modules, cells, wafers and polysilicon. Lithium-ion batteries include cells, cathodes, anodes, electrolytes and separators. Metal refining includes lithium, cobalt sulfate and nickel sulfate. Wind is nacelles, and hydrogen is electrolyzer stacks.

BloombergNEF

La mobilité électrique peut être un moteur de la transition énergétique dans tous les pays : au Népal, la part des nouvelles immatriculations de véhicules électriques est plus élevée qu'en Norvège. Source : Bloomberg.

- **Tous les pays peuvent s'électrifier rapidement.**
- **Le Népal** ne dispose pas de gisements de pétrole et utilise à 99 % l'énergie hydraulique et 1 % d'énergie solaire. Les voitures électriques permettent d'exploiter les atouts naturels.



Neuzulassungsquote der E-Autos in ausgewählten Ländern in 2024 in Prozent, Quelle Bloomberg

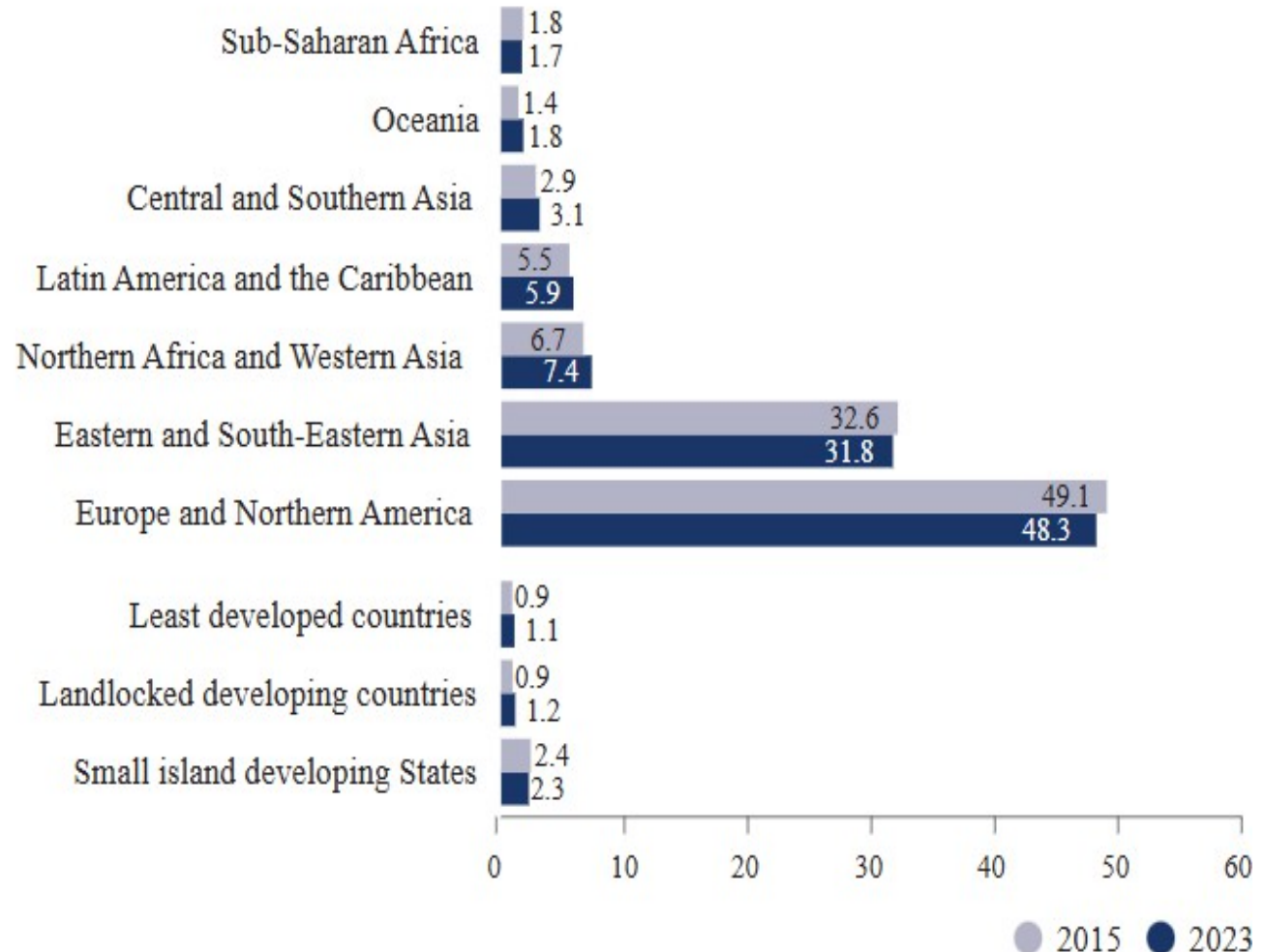
Rang	Land	Anteil von Erneuerbaren (in Prozent) ^[1]	Jahr
1	Äthiopien	100 %	2023
1	Albanien	100 %	2024
1	Bhutan	100 %	2024
1	Demokratische Republik Kongo	100 %	2022
1	Island	100 %	2023
1	Lesotho	100 %	2022
1	Nepal	100 %	2023
1	Paraguay	100 %	2023
1	Zentralafrikanische Republik	100 %	2022
11	Norwegen	98,39 %	2024
12	Namibia	97,88 %	2023
13	Uganda	97,39 %	2022
14	Eswatini	96,43 %	2023
15	Sierra Leone	95,24 %	2023

Importance du commerce mondial Les pays en développement stagnent depuis 2015

Source : SDG

- **Le commerce est essentiel et favorise le développement durable.**
- Après une croissance constante au début des années 2000 et 2010, la **part des exportations de marchandises** des régions en développement stagne depuis 2015.
- **Part des exportations mondiales en 2023 : part de l'Europe et de l'Amérique du Nord près de la moitié, part de l'Asie de l'Est et du Sud-Est près d'un tiers.**
- Les autres régions ont affiché des baisses comprises entre 1,1 pour cent.

Anteil an den weltweiten Warenexporten, 2015 und 2023 (in Prozent)



Dette publique 2010-2024 du « Sud global ».

2024 : nouveau record avec 102 000 milliards de dollars américains

Dette publique des pays en développement – Amérique latine

Amérique, Asie/Océanie, Afrique « Sud global » :

- moins d'un tiers de la dette mondiale
: 31 000 milliards de dollars américains
- **Depuis 2010, la dette publique a augmenté deux fois plus vite que dans les pays industrialisés.**

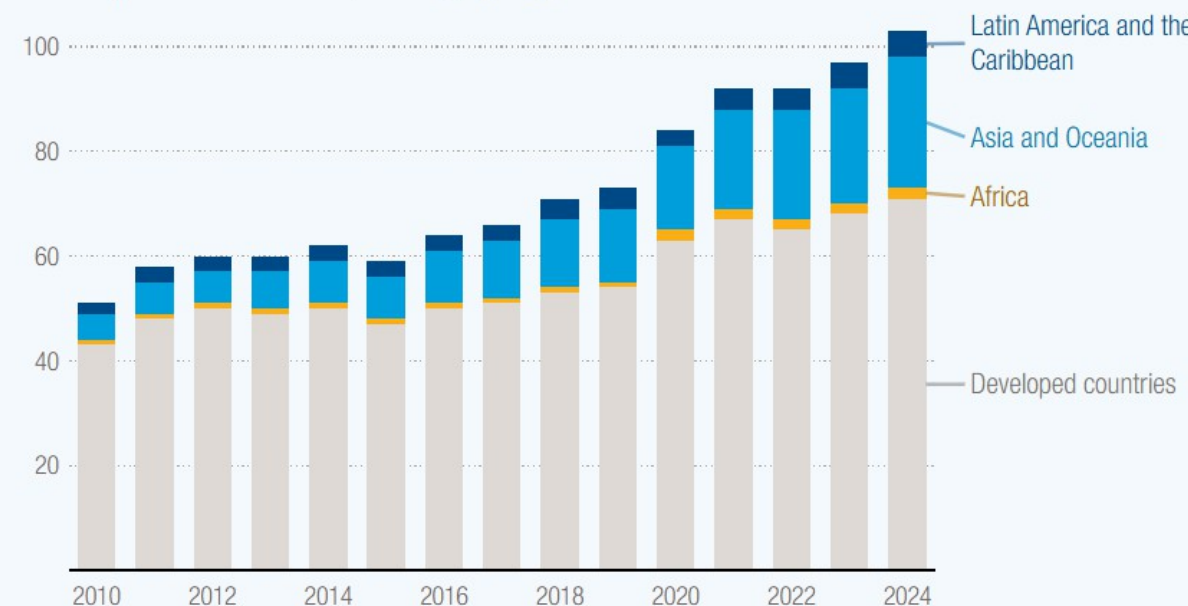
Raisons :

- Impact plus important de **la crise financière de 2008** et de **la pandémie**.
- **Croissance démographique supérieure à la moyenne**
- Besoins importants en matière de **rattrapage du développement** et d'infrastructures.
- **Baisse des recettes fiscales.**
- **Coûts d'intérêt plus élevés.**
- **Recul de l'aide au développement.**



Global public debt surpasses \$100 trillion in 2024.

Global public debt in US\$ trillion, by region



Source: UNCTAD Secretariat calculations based on IMF World Economic Outlook (April 2025).

Note: Figures represent nominal values in current US\$. Public debt refers to general government domestic and external debt throughout the document. General government consists of central, state and local governments and the social security funds controlled by these units.

Les pays en développement paient des intérêts plus élevés sur leurs dettes :

de 5,5 % à 9,8 %. États-Unis : 2,8 %.

- **Part des dettes publiques mondiales des régions en développement – Coûts d'intérêt :**

- **Asie et Océanie : 24 %.**

- Coûts d'intérêt : 5,5 %

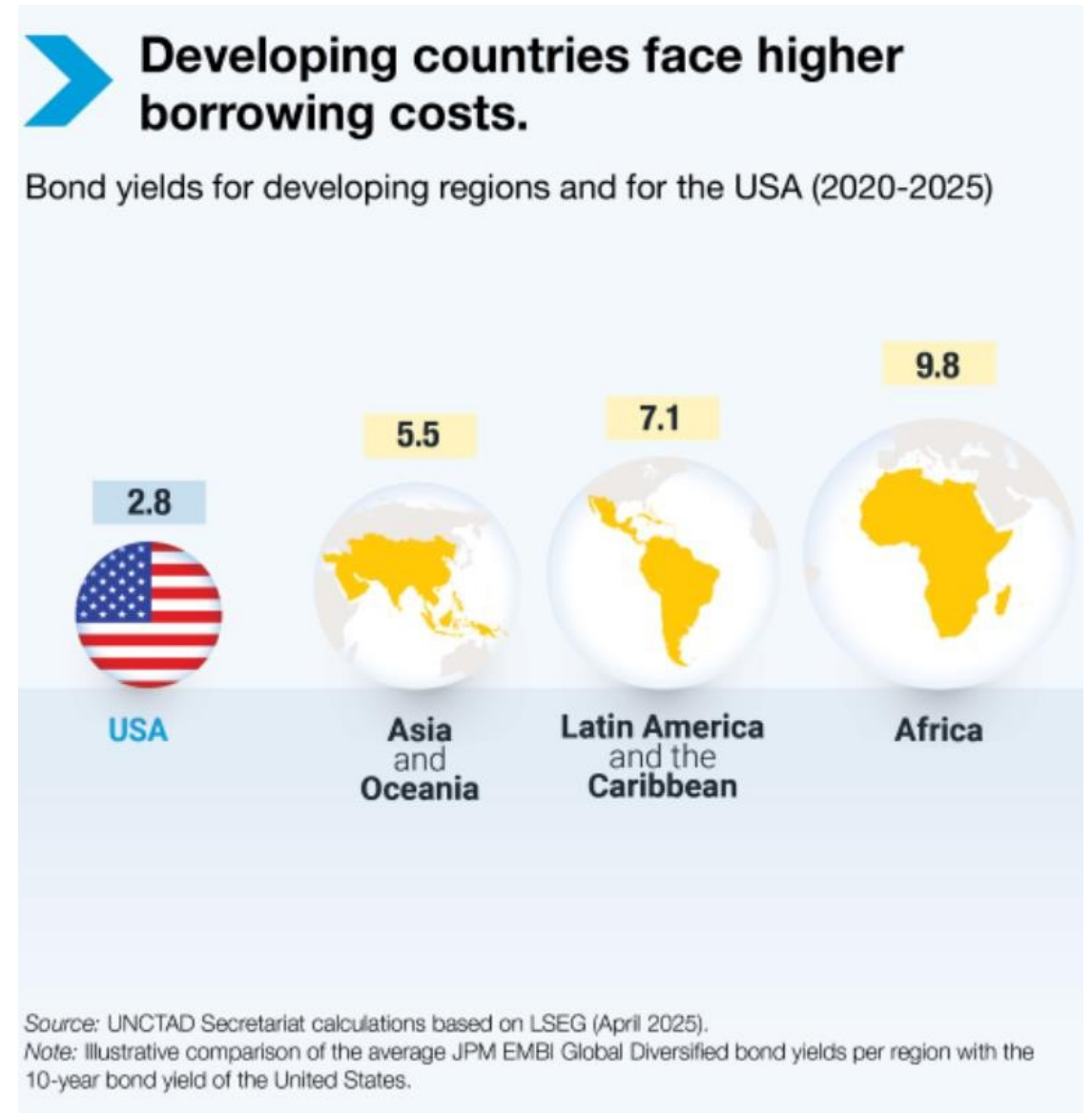
- **Amérique latine et Caraïbes : 5 %.**

- Coûts d'intérêt : 7,1 %

- **Afrique : 2 %.**

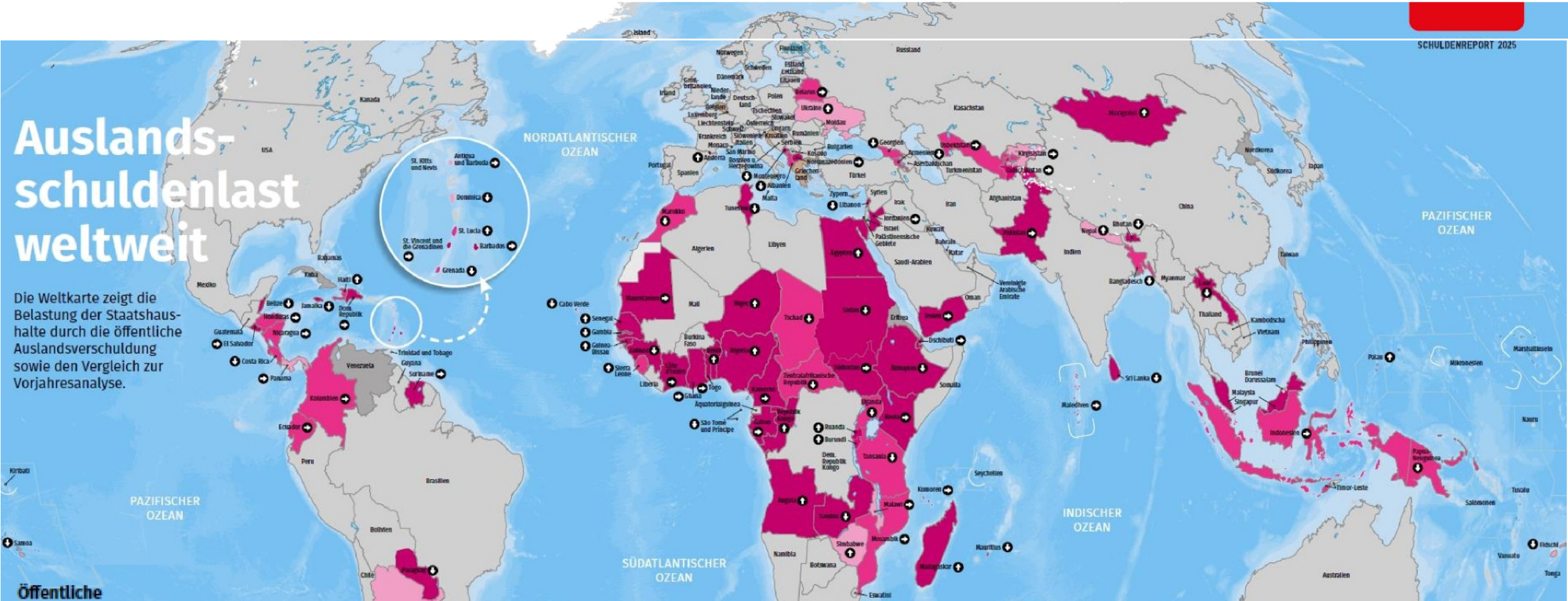
- Coûts d'intérêt : 9,8 %.

- **Les frais d'intérêt sont nettement plus élevés que ceux des États-Unis, qui s'élèvent à 2,8 %.**



Auslands- schuldenlast weltweit

Die Weltkarte zeigt die Belastung der Staatshaushalte durch die öffentliche Auslandsverschuldung sowie den Vergleich zur Vorjahresanalyse.



Très faible charge Charge faible

Risque de crédit

Évaluation incertaine Risque non

identifié Aucune donnée disponible

Source : erlasqahr.de md Mlsezas

(Hrsg.): Schuldenreport 2025

Weltkarte: shutterstock/samkay/craps media

vorgleich zur
Vorjahresanalyse

- ☐ Belastung gestiegen
- ☐ »=XIS\$ EhbLeibend
- ☐ ngen baisse

Aide publique au développement. Investissements directs étrangers.

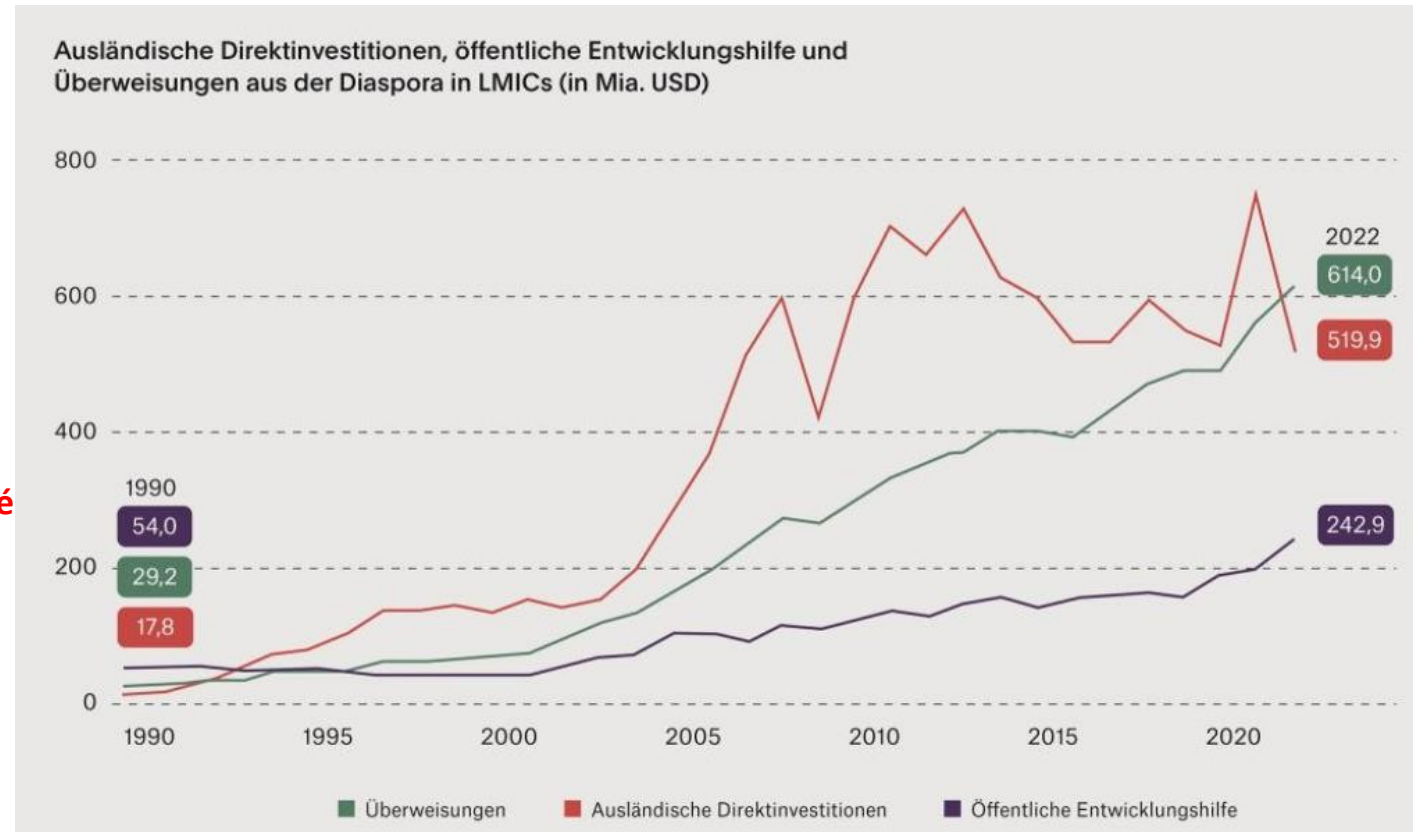
Transferts de fonds de la diaspora vers les PRFI (pays à revenu faible et intermédiaire). 1660 à 2022. Source : Alliance Sud

- **Aide publique au développement** vers les PRFI : augmentation de 54 à 242,9 milliards de dollars, soit un facteur 4.
- **Investissements directs étrangers** : augmentation de 29,2 à 614 milliards de dollars, soit un facteur 20.
- **Transferts de fonds de la diaspora** : augmentation de 17,8 à 519,9 milliards, soit un facteur 30.

En termes relatifs, l'aide au développement a nettement diminué

En revanche, les investissements directs et les transferts ont nettement augmenté.

Cette tendance devrait se poursuivre.



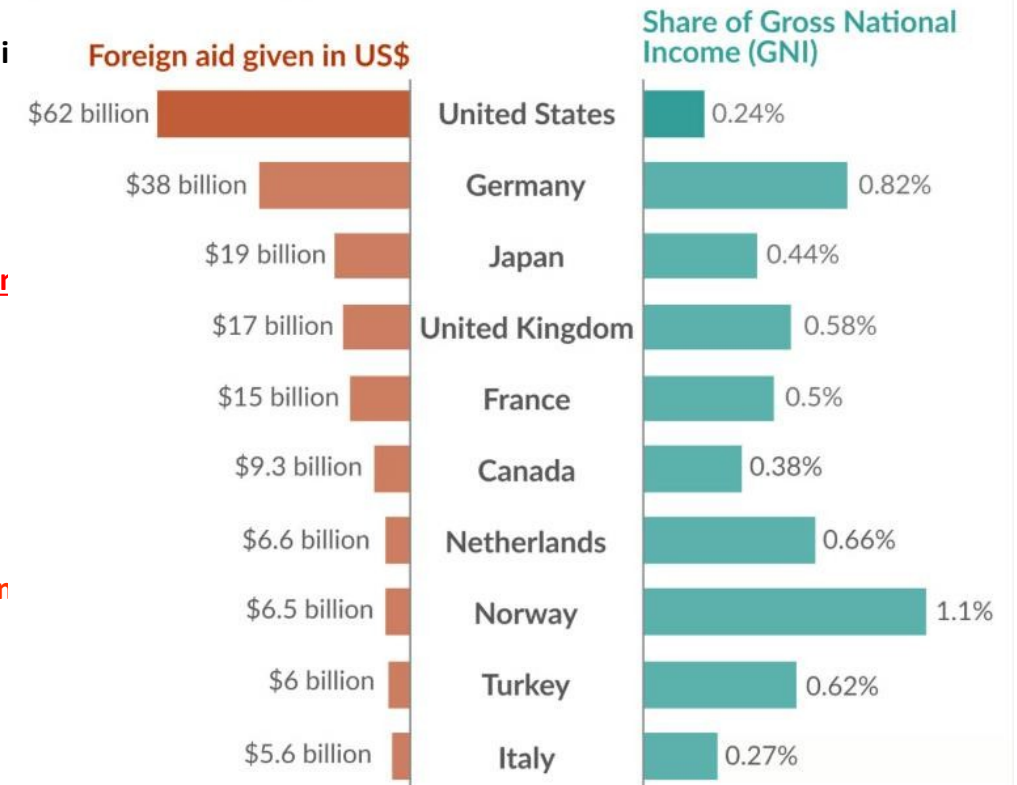
L'aide étrangère des États-Unis a sauvé des millions de vies chaque année. Elle sera pratiquement supprimée à partir de 2025.

- Jusqu'en 2024, les États-Unis ont versé 62 milliards de dollars, soit le montant absolu le plus élevé la plus grande partie de l'aide au développement. C'était trois fois plus que les trois deuxièmes et troisièmes plus grands pays donateurs réunis : l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni
- Les États-Unis ont ainsi exercé une influence considérable sur l'aide étrangère, bien qu'ils n'y aient contribué que pour 0,24 % de leur revenu national, soit la part la plus faible.
- Les programmes d'aide des États-Unis ont sauvé la vie d'environ 3,3 millions de personnes chaque année, environ 3,3 millions de vies par an.
- Dans le même temps, la croissance économique a été en partie favorisée.
- Dans la perception de la population américaine, le coût de l'aide étrangère était largement surestimé.
- L'étude suivante montre qu'un nombre encore plus élevé de morts est à déplorer avec la suppression

<https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S0140-6736%2825%2901186-9>

How much did the largest ten donors give in foreign aid in 2023?

Our World in Data



Data source: OECD (2024)

Note: Measured as net official development assistance (ODA) in 2023.

CC BY

Partie 3.2

- Augmentation disproportionnée du nombre de personnes riches et très riches : raisons techniques, économiques et politiques, facteurs et dynamiques

Table des matières : Partie 3.2 : Augmentation disproportionnée du nombre de personnes riches et très riches : raisons, facteurs et dynamiques techniques, économiques et politiques.

1.	Conclusion/Résumé	Transpar ents	103	- 107
2.	Révolution technologique à partir des années 1970/1980.	Transpar ent	108	
3.	Les plus grandes entreprises aux États-Unis et à l'étranger	Transpar ents	109	- 110
4.	TOP 15 des milliardaires mondiaux : le secteur technologique domine	Transpar ents	111	- 112
5.	Les « Magnificent Seven », géants de la technologie : chiffres d'affaires aux États-Unis et à l'étranger	film plastique	113	
6.	La libéralisation – sans politique de concurrence – a effectivement conduit à des monopoles.	Diapositiv e	114	
7.	Croissance, productivité et salaires aux États-Unis. Augmentation des inégalités salariales	Transpar ents	115	- 116
8.	Taux d'imposition maximaux et progressivité des impôts sur le revenu , la fortune et les successions	Transpar ents	116	- 120
9.	Évasion fiscale, paradis fiscaux pour les multinationales et les fortunés	Transpar ents	121	- 123

Conclusion/résumé : facteurs d'inégalités pour les riches et les super-riches (1/5)

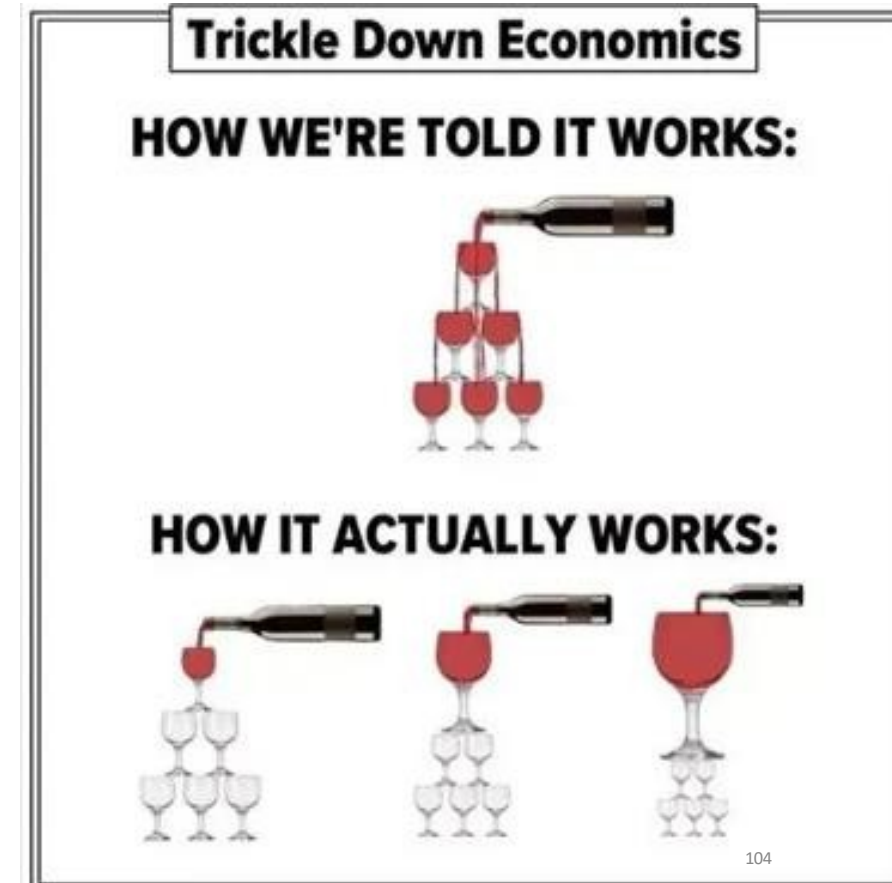
1. **Révolution technologique à partir des années 70** : les nouvelles industries, les nouveaux services et **les nouveaux marchés numériques dans le domaine informatique, avec l'économie des plateformes** (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, Tesla) et **les effets de réseau**, conduisent à une standardisation avec **des économies d'échelle importantes et des monopoles de type « winner-takes-all »**.
2. **Les libéralisations parallèles**, par exemple des marchés des télécommunications, souvent sans **politique de concurrence suffisante**, favorisent la **domination du marché**. Le **pouvoir de fixation des prix** peut être utilisé pour générer **des profits élevés et des salaires élevés**. Un développement rapide se déroule avec **des cycles d'innovation courts**. **Les nouveaux entrants sont confrontés à des obstacles importants**.
3. Les éléments technologiques centraux de la création de valeur sont de plus en plus **concentrés**. Les nouveaux **oligopoles sont difficiles à contrôler**. Ils disposent d'un **lobby puissant**. Le **potentiel de recherche, les fonds publics** et les contrats se chiffrant en milliards sont mobilisés : ils influencent les conditions-cadres favorables dans leur propre intérêt.
4. Les mutations technologiques, avec les innovations dans le domaine informatique, l'automatisation et la numérisation, augmentent la demande en **main-d'œuvre hautement qualifiée**. Les grandes entreprises peu confrontées à la concurrence peuvent **faire baisser** les salaires d'une **main-d'œuvre peu qualifiée** (pouvoir monopsonne), payer **des salaires supérieurs à la moyenne** aux **travailleurs qualifiés** et réaliser **des bénéfices élevés**. La **productivité** et les **revenus augmentent plus que la moyenne**. **Les salaires dans le secteur des bas salaires** sont tirés vers le bas en cas d'excédent de main-d'œuvre. Aux États-Unis en particulier, mais aussi en partie en Chine, les « grandes entreprises », notamment dans le secteur technologique, ont continué à se développer. Elles profitent d'**énormes marchés, de financements facilités pour la croissance** et d'investissements rapidement rentables dans la recherche. Avec la **réduction des droits de douane et la diminution des obstacles au commerce**, les marchés s'élargissent et les **possibilités d'expansion pour** les entreprises augmentent. **Des économies d'échelle** peuvent être réalisées, créant un terrain fertile pour **les grandes entreprises gigantesques avec d'énormes possibilités de profits et des salaires élevés**.
5. Les innovations technologiques motrices sont **concentrées dans certaines** régions. Aux États-Unis, la **Silicon Valley** et le **Texas** sont les sites privilégiés qui affichent une croissance supérieure à la moyenne. Les cadres supérieurs impliqués bénéficient d'une croissance supérieure à la moyenne de leurs revenus et surtout de leur patrimoine.

Conclusion/résumé : facteurs déterminants des inégalités (2/5)

6. L'« effet superstar » génère des revenus très élevés : l'enregistrement d'une chanson, par exemple, ne coûte pas plus cher qu'il y a 30 ans. Mais grâce aux **nouvelles technologies**, mais aussi **aux entreprises internationales**, **aux méthodes de marketing agressives** et à **une position de négociation forte**, il est possible d'atteindre un **public beaucoup plus large**. Les « superstars » mondiales d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement plus productives ou plus talentueuses qu'il y a 30 ans. Elles ont simplement eu la chance de naître quelques décennies plus tard. L'« effet superstar » est beaucoup plus exploité aux États-Unis qu'en Europe ou au Japon, par exemple.
7. Une grande partie de la population ne profite guère du nouvel essor économique. **Les effets de « ruissellement » ne fonctionnent pratiquement pas.**
8. Dans l'Occident industrialisé, **de nombreuses régions dotées d'industries traditionnelles perdent en compétitivité et en valeur ajoutée** (États-Unis : Rust Belt, grande partie de l'Europe). Au lieu d'investir dans ces régions, **les pays développés délocalisent leur production vers des pays où les salaires sont moins élevés**, ce qui se traduit par **des rendements du capital plus élevés**. La **baisse des coûts de transport** (p. ex. introduction des conteneurs) **sans internalisation des coûts externes favorise encore davantage les délocalisations.**
9. **Les salaires et les rendements du capital diminuent**, du moins relativement, **dans les régions négligées**. Les **possibilités d'emploi diminuent**. Le **chômage augmente**. Aux États-Unis et dans d'autres pays **sans politique structurelle proactive**, un **déclin économique** s'installe. **Des processus d'appauvrissement** se produisent. La **classe moyenne est menacée**. **La peur du déclassement** se répand.
Le sentiment **d'absence de perspectives** a un effet paralysant supplémentaire. **Les inégalités économiques et sociales sont un terreau fertile pour le populisme de droite et de gauche.**

20/11/2025

www.ruedimeier.ch



Conclusion/résumé : facteurs déterminants des inégalités (3/5)

10. Dans les pays du Sud, la mondialisation accélérée depuis 1990 et les innovations technologiques représentent une **opportunité majeure**. Les acteurs des centres d'innovation **investissent dans les pays et régions moins développés**. Les **possibilités d'emploi et les salaires** augmentent de manière supérieure à la moyenne, partant d'un niveau bas. Les **pays** qui garantissent **une sécurité élevée des investissements** et offrent les **conditions** nécessaires à la croissance économique sont privilégiés : **main-d'œuvre** plus ou moins **qualifiée**, **infrastructures**, rapatriement des bénéfices, **sécurité juridique**, **garanties de propriété**, etc. **Un rééquilibrage s'opère en faveur de certaines parties du Sud global. La Chine, l'Asie du Sud-Sud-Est, etc. en ont énormément profité, tandis que la « Rust Belt » et les régions périphériques d'Europe ont perdu.**
11. Dans les centres du Sud global, la croissance, avec une valeur ajoutée croissante, développe une **forte dynamique propre**. La Chine, qui conçoit et met en œuvre systématiquement une politique de croissance à long terme à tous les niveaux centraux, acquérant ainsi une position géopolitique forte, en est un exemple. **Une situation totalement nouvelle est apparue sur la scène politique mondiale. Le poids du Sud global – notamment avec les pays BRICS – a pris une importance sans précédent.**

Conclusion/résumé : facteurs déterminants des inégalités (4/5)

12. Politique fiscale et répartition des revenus et des richesses

- Des taux d'imposition historiquement élevés (États-Unis, Royaume-Uni jusqu'en 1970 : >90 %) ont limité les revenus les plus élevés sans freiner la croissance.
- Depuis les années 1980, forte baisse des taux d'imposition marginaux : la concentration des revenus et des fortunes chez les super-riches augmente bien au-delà de la moyenne.
- Les droits de succession sont souvent marginaux dans les pays émergents ; dans les pays industrialisés (Europe, Japon), ils sont en partie à nouveau en hausse. Si ces recettes fiscales sont affectées à l'éducation et à la santé, cela peut soulager efficacement la classe moyenne dans les pays émergents.
- Les riches pourraient financer l'État social grâce à une fiscalité progressive.

13. Dans les centres du Sud, la croissance s'accompagne d'une forte dynamique propre, avec une valeur ajoutée en hausse. La Chine, qui conçoit et met en œuvre systématiquement une politique de croissance à long terme à tous les niveaux centraux, acquérant ainsi une position géopolitique forte, en est un exemple. Une situation totalement nouvelle est apparue sur la scène politique mondiale. Le poids du Sud, notamment avec les pays BRICS, a pris une importance sans précédent.

Conclusion/résumé : facteurs déterminants des inégalités (5/5)

14. Politique fiscale et répartition des revenus et des richesses

- Des taux d'imposition historiquement élevés (États-Unis, Royaume-Uni jusqu'en 1970 : >90 %) ont limité les revenus les plus élevés sans freiner la croissance.
- Depuis les années 1980, forte baisse des taux d'imposition marginaux : la concentration des revenus et de la fortune chez les super-riches augmente bien au-delà de la moyenne.
- Les droits de succession sont souvent marginaux dans les pays émergents ; dans les pays industrialisés (Europe, Japon), ils sont en partie à nouveau en hausse. Si ces recettes fiscales sont affectées à l'éducation et à la santé, cela peut soulager efficacement la classe moyenne dans les pays émergents.
- Les riches pourraient financer l'État social grâce à une fiscalité progressive.

15. Évasion fiscale mondiale et paradis fiscaux

- La fraude fiscale est massive dans les classes supérieures, atteignant par exemple jusqu'à 30 % dans les 0,01 % les plus riches en Scandinavie.
- Les multinationales transfèrent délibérément leurs bénéfices vers des paradis fiscaux (Bermudes, Suisse, Luxembourg, Singapour, Hong Kong, Delaware).
- Pertes fiscales : 350 milliards d'euros par an à l'échelle mondiale, jusqu'à 50 % du PIB dans certains pays du Sud.
PIB.
- L'évasion fiscale et les paradis fiscaux accentuent les inégalités sociales et freinent les investissements publics.

Révolution technologique à partir des années 1970/80 :

de nouvelles industries et de nouveaux services (informatique avec notamment Google, Amazon, Meta/Facebook, Apple, Microsoft, X/Tesla , etc.) génèrent en peu de temps des revenus et des fortunes colossaux.

Il convient de tenir compte des chaînes d'effets suivantes :

- Croissance exponentielle de la puissance de calcul (loi de Moore).
- Effets de réseau : plus le nombre d'internautes augmente, plus les services Internet gagnent en valeur.
- Standardisation : Windows s'est imposé comme système d'exploitation pour PC, le WWW comme plateforme universelle.
- Les cycles d'innovation se raccourcissent : le matériel et les logiciels deviennent rapidement obsolètes et cèdent la place à de nouveaux systèmes.

Le développement technique a été fortement favorisé par de nouvelles conditions économiques

- Libéralisation des marchés des télécommunications.
- Marchés internationaux et coopération pour les normes (par exemple, les protocoles Internet). Cependant, les règles du marché sont souvent déterminées par les entreprises elles-mêmes (par exemple, Amazon en tant qu'opérateur de marché et vendeur).

Les plus grandes entreprises hors des États-Unis

- La Chine arrive en tête de la liste des entreprises les plus valorisées hors des États-Unis, avec 12 sociétés dans le top 50 (13 si l'on compte China Mobile à Hong Kong).
- Les entreprises de luxe et de technologie bénéficient d'évaluations élevées pour leur chiffre d'affaires, tandis que les géants des matières premières sont à la traîne malgré des revenus colossaux.
- L'Europe prospère dans les secteurs axés sur les marques, tels que les produits de luxe et les produits pharmaceutiques, tandis que l'Asie est à la pointe de l'innovation en matière de matériel technique.
- Des géants pétroliers aux titans de la fabrication de puces, le monde des affaires au-delà des États-Unis est vaste et diversifié.

Source : les données annuelles sur le chiffre d'affaires et les bénéfices utilisées pour cette visualisation proviennent du classement [Forbes Global 2000](#), qui se base sur les chiffres clés sur 12 mois d'avril 2025.

THE 50 LARGEST COMPANIES OUTSIDE THE U.S.					
		Industry	Market Cap	Annual Revenue	Annual Profit
1		Oil & Gas	\$1.6T	\$480.2B	\$105.0B
2		Semiconductors	\$1.2T	\$96.7B	\$40.3B
3		IT	\$648.8B	\$91.7B	\$27.0B
4		Banking	\$360.0B	\$222.0B	\$50.8B
5		IT	\$333.0B	\$37.7B	\$6.2B
6		Tech Hardware	\$331.3B	\$220.6B	\$24.7B
7		Banking	\$311.8B	\$198.0B	\$39.2B
8		Retailing	\$282.1B	\$136.4B	\$16.7B
9		Banking	\$274.2B	\$196.7B	\$46.6B
10		Semiconductors	\$272.1B	\$33.0B	\$9.3B
11		Household & Personal	\$262.0B	\$91.6B	\$13.6B
12		Household & Personal	\$253.6B	\$16.4B	\$5.0B
13		Drugs & Biotech	\$253.1B	\$68.7B	\$9.4B
14		Food, Drink & Tobacco	\$249.6B	\$20.5B	\$12.0B
15		Conglomerates	\$239.1B	\$25.2B	\$4.3B
16		Telecom	\$238.3B	\$144.2B	\$19.3B
17		Consumer Durables	\$237.2B	\$308.6B	\$33.7B
18		Banking	\$236.8B	\$177.1B	\$32.3B
19		Drugs & Biotech	\$231.0B	\$54.1B	\$7.1B
20		Household & Personal	\$229.8B	\$47.0B	\$6.9B
21		Food, Drink & Tobacco	\$228.9B	\$103.7B	\$12.4B
22		Drugs & Biotech	\$228.4B	\$50.3B	\$12.0B
23		Chemicals	\$220.2B	\$33.0B	\$6.6B
24		Banking	\$215.8B	\$145.3B	\$23.0B
25		Oil & Gas	\$214.6B	\$174.1B	\$8.2B
26		Oil & Gas	\$210.7B	\$283.8B	\$16.1B
27		Oil & Gas	\$209.4B	\$383.6B	\$22.9B
28		Drugs & Biotech	\$208.8B	\$42.1B	\$14.7B
29		Capital Goods	\$198.5B	\$83.5B	\$10.4B
30		Banking	\$194.3B	\$55.7B	\$8.4B
31		Banking	\$192.0B	\$45.5B	\$6.4B
32		Banking	\$184.2B	\$98.4B	\$12.9B
33		Tech Hardware	\$178.8B	\$50.8B	\$3.3B
34		Telecom	\$178.4B	\$125.2B	\$12.1B
35		Capital Goods	\$171.2B	\$50.6B	\$7.5B
36		Banking	\$160.7B	\$83.5B	\$12.8B
37		Retailing	\$160.2B	\$54.7B	\$15.6B
38		Aerospace & Defense	\$158.8B	\$74.9B	\$4.6B
39		Banking	\$159.2B	\$70.4B	\$20.6B
40		IT	\$155.2B	\$67.2B	\$7.7B
41		Insurance	\$155.1B	\$167.5B	\$10.6B
42		Retailing	\$148.9B	\$41.6B	\$6.3B
43		Household & Personal	\$147.4B	\$65.8B	\$6.2B
44		Tech Hardware	\$147.1B	\$91.1B	\$7.5B
45		Capital Goods	\$141.0B	\$24.9B	\$3.8B
46		Insurance	\$140.5B	\$158.0B	\$17.6B
47		Capital Goods	\$140.1B	\$41.3B	\$4.6B
48		Health Care	\$135.1B	\$28.7B	\$2.6B
49		Telecom	\$132.0B	\$19.5B	\$2.9B
50		Materials	\$130.0B	\$53.6B	\$11.4B



VISUAL CAPITALIST

Per latest 12 months of financial data as of April 25, 2025. Market cap as of August 5th, 2025.

Source: Forbes' Global 2000, Companiesmarketcap.com



voronoi

Where Data Tells the Story



Download on the App Store



GET IT ON Google Play

Plus grandes entreprises des États-Unis

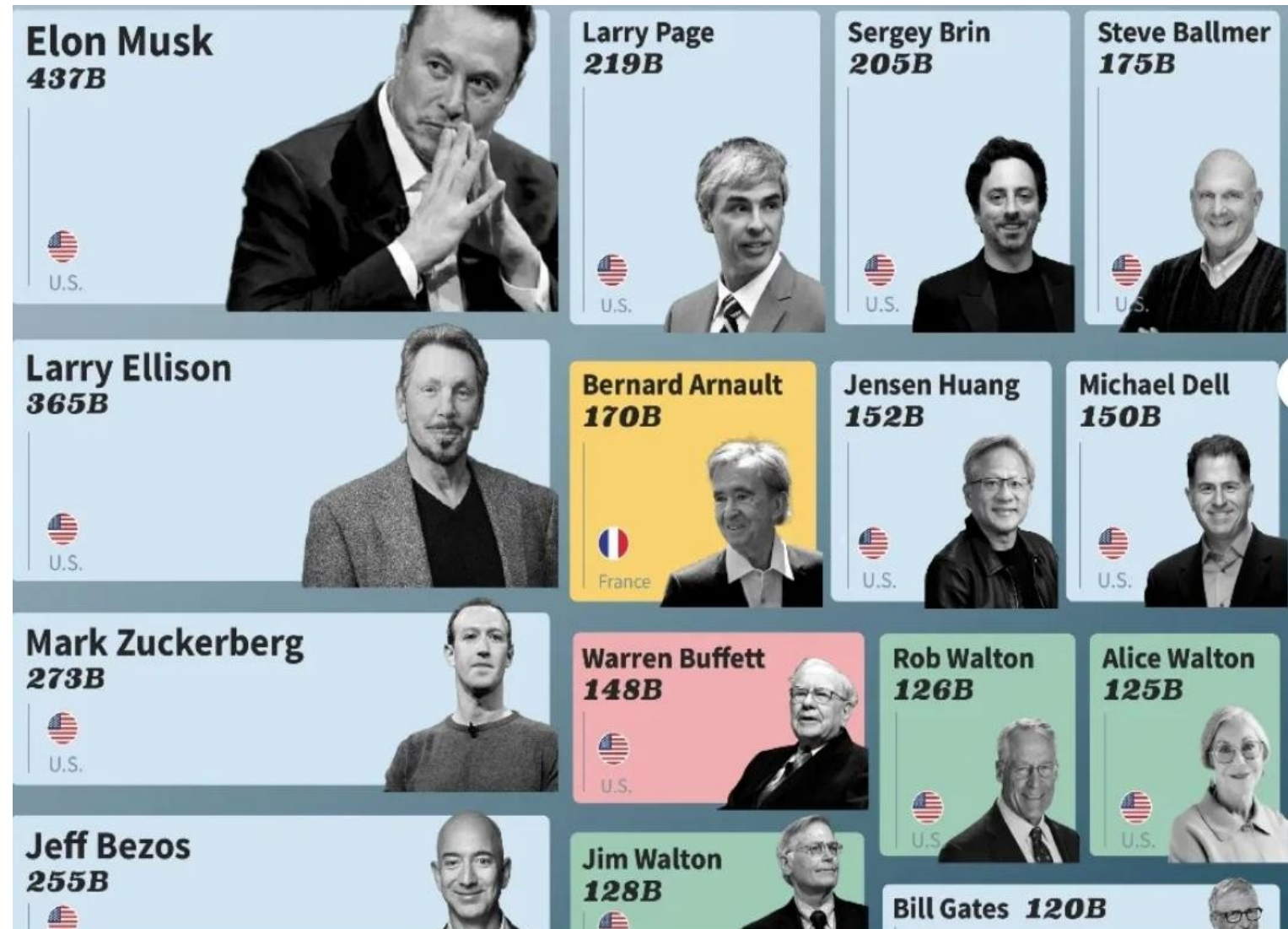
- Les entreprises technologiques américaines ont vu le jour au cours des 25 dernières années.
- La part des entreprises technologiques est considérable : des impulsions décisives ont été données à la croissance.
- Les entreprises technologiques sont concentrées sur la côte ouest.
- Il convient de noter le recul massif des entreprises du secteur de l'énergie.



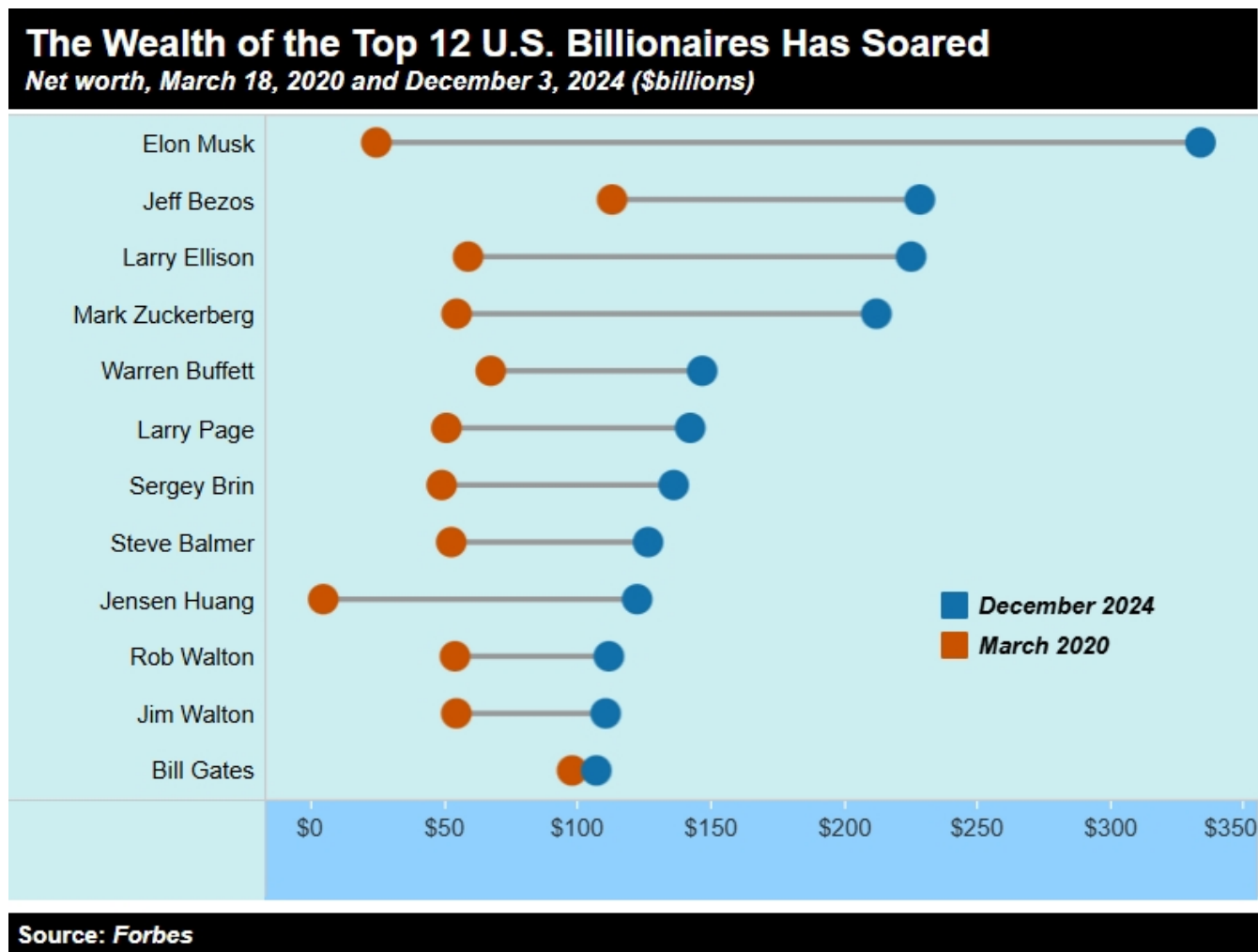
TOP 15 des milliardaires mondiaux : le secteur technologique domine aux États-Unis

- Domination technologique : 10 des 15 (67 %) proviennent du secteur technologique.
- Domination américaine : 14 des 15 proviennent des États-Unis.
- Surprise : Bill Gates, autrefois l'homme le plus riche du monde, occupe désormais la 15e place.
- Grande remontée : Jensen Huang (NVIDIA) occupe la 9e place grâce à la croissance explosive de l'IA.
- Géant de la distribution : la famille Walton (héritiers de Walmart) occupe trois places : Jim, Rob et Alice.
- Peter Thiel, esprit directeur :

Deutschlandfunk : <https://podcasts.apple.com/ch/podcast/die-peter-thiel-story/id1814608156>



Dynamique de l'évolution du patrimoine des 12 plus grands milliardaires



Les « sept magnifiques » géants de la technologie : chiffres d'affaires aux États-Unis et à l'étranger.

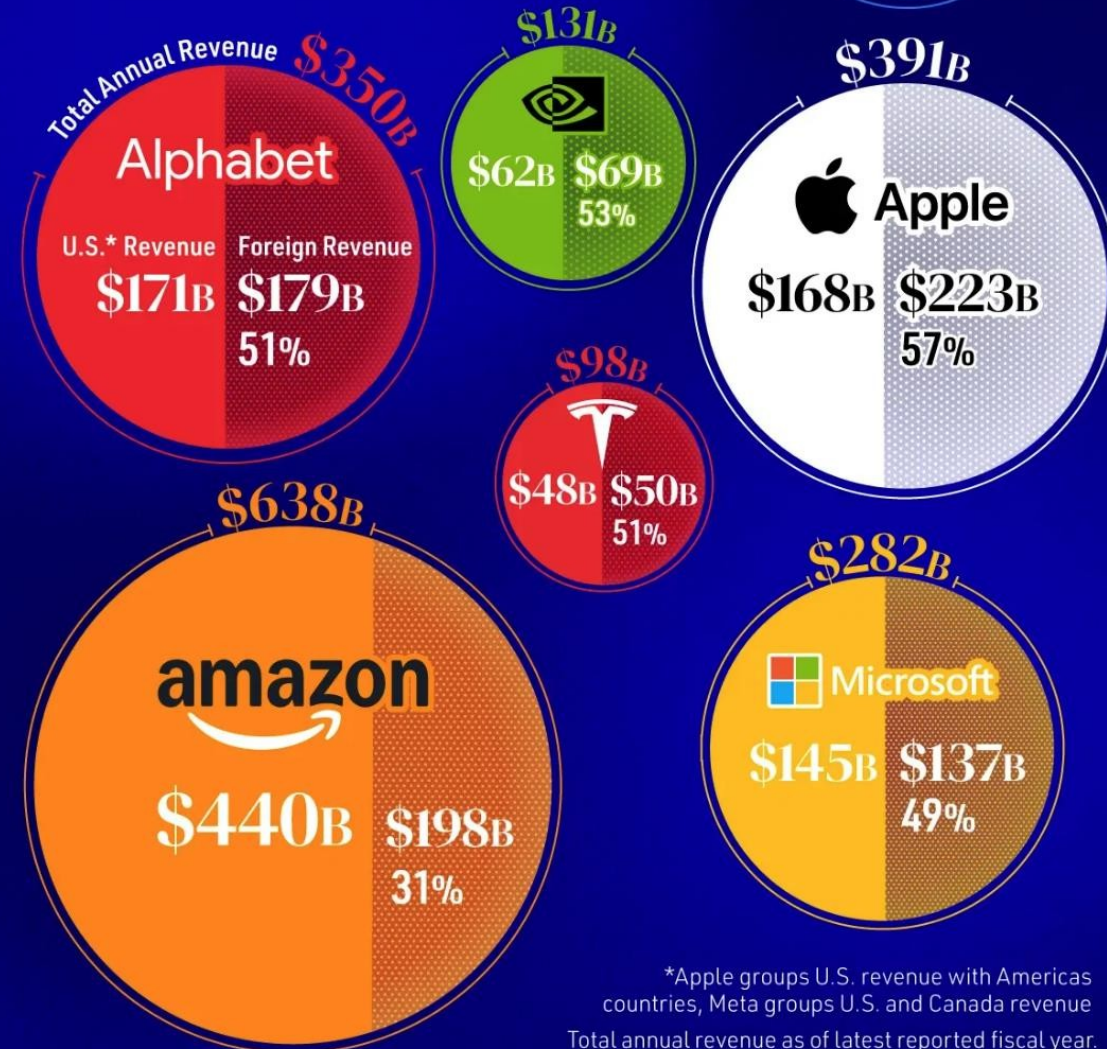
Source : https://www.voroniapp.com/_next/image?url=https%3A%2F%2Fcdn.voroniapp.com%2Fpublic%2Fimages%2F4dddcc1c-07b5-4364-8723-7075d1fe46a3.webp&w=1200&h=85

Chiffre d'affaires à l'étranger

- Meta : 62 %
- Apple : 57 %
- Nvidia : 53 %
- Alphabet et Tesla : 51 %.
- Amazon : 31 %, la part la plus faible à l'étranger.

Le marché américain, principal moteur de croissance, dépend également fortement de l'étranger. En principe, sa vulnérabilité est élevée.

MAGNIFICENT SEVEN'S Foreign Revenue



*Apple groups U.S. revenue with Americas countries, Meta groups U.S. and Canada revenue
Total annual revenue as of latest reported fiscal year.
Source: Company 10K filings

La libéralisation, sans politique de concurrence, a effectivement conduit à des monopoles

Cette évolution conduit à des monopoles avec un développement rapide du marché et des profits très élevés

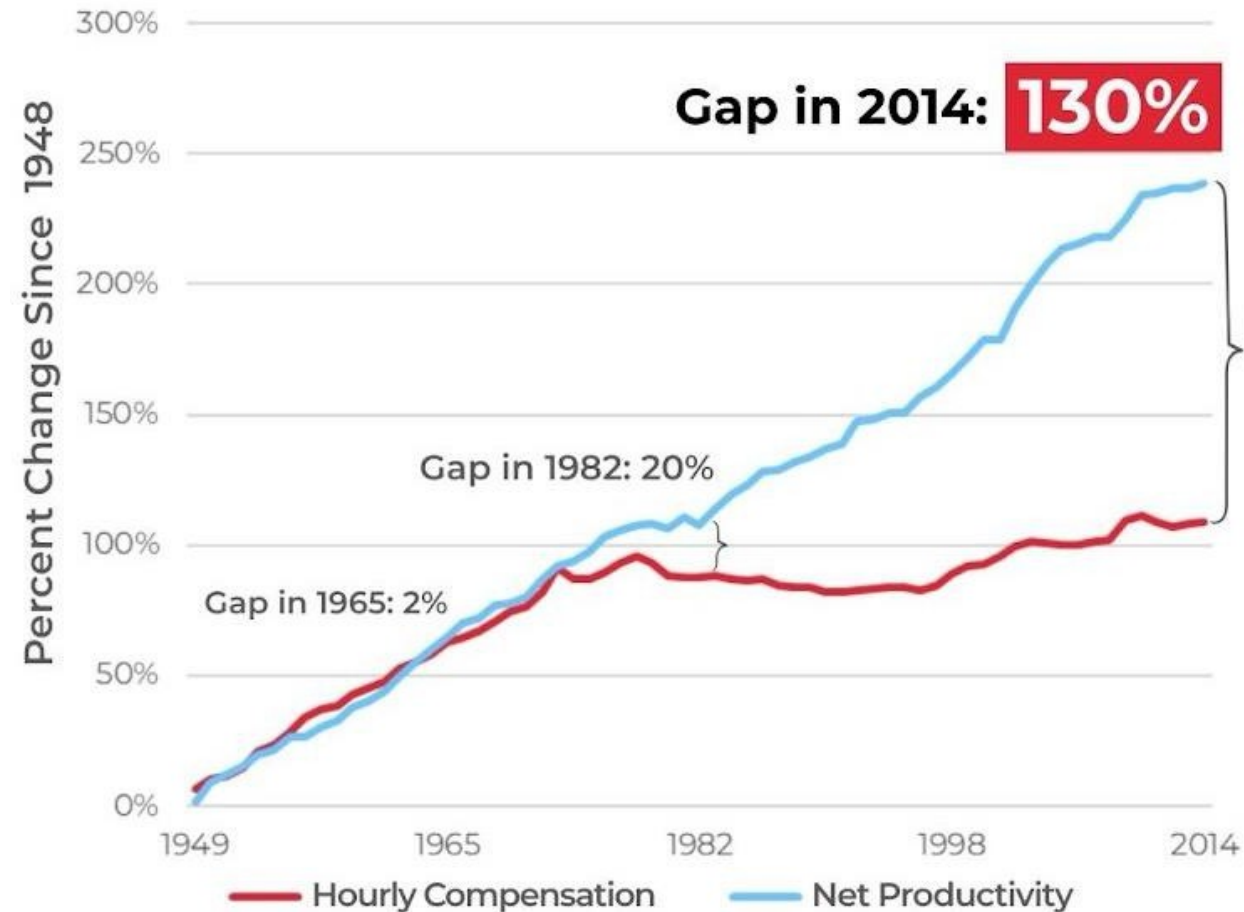
- **Les réseaux logistiques** se développent à l'échelle mondiale.
- Cette dynamique conduit souvent à **des marchés** « winner-takes-all », où un ou quelques fournisseurs dominent la quasi-totalité du marché.
- **Pouvoir de fixation des prix** : les plateformes dominantes peuvent dicter les commissions, les frais ou les coûts publicitaires .
- **Pouvoir sur les données** : les monopoles disposent d'énormes quantités de données, ce qui renforce encore leur position.
- **Barrières élevées à l'entrée sur le marché** : les nouveaux concurrents ont peu de chances de s'implanter.
- **Influence politique** : les géants de la technologie peuvent influencer ou retarder les réglementations par le biais du lobbying.
- **Les fusions et acquisitions** ont rarement été bloquées (par exemple, l'achat de YouTube par Google, l'acquisition d'Instagram et de WhatsApp)
- **Les oligopoles et quasi-monopoles sont aujourd'hui difficiles à attaquer et pratiquement incontrôlables.**

Croissance, productivité et évolution des salaires aux États-Unis entre 1646 et 2014.

Source et informations complémentaires sur le marché du travail américain : <https://inequality.org/facts/income-inequality/>

- De 1949 à 1970, aux États-Unis, la croissance de la productivité et celle des salaires ont évolué parallèlement.
- Les **syndicats** ont formulé des revendications en ce sens et ont réussi à les faire accepter.
- À partir de 1975, un énorme écart s'est creusé : **les salaires sont à la traîne par rapport à la productivité, avec un retard de 130 % rien que jusqu'en 2014.**
- De 1979 à 2024, le salaire horaire moyen n'a augmenté que de 29,4 % (corrigé de l'inflation), tandis que la productivité des travailleurs a augmenté de 80,9 %, selon [l'Economic Policy Institute](#). En d'autres termes, la productivité a augmenté 2,7 fois plus vite que les salaires des travailleurs.
- Aux États-Unis, une famille doit souvent accepter plusieurs emplois en raison des salaires relativement bas.

Growing Gap in Average Wage and Productivity Since 1948



Data from the Economic Policy Institute

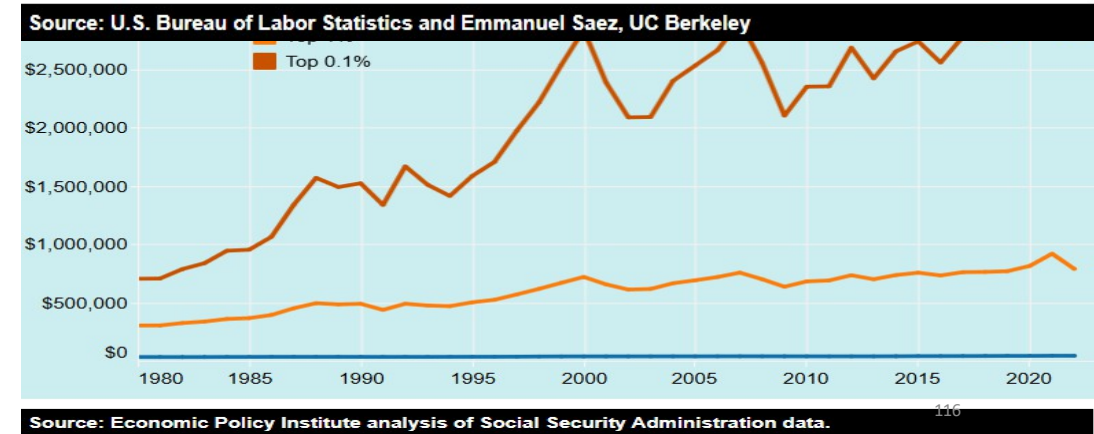
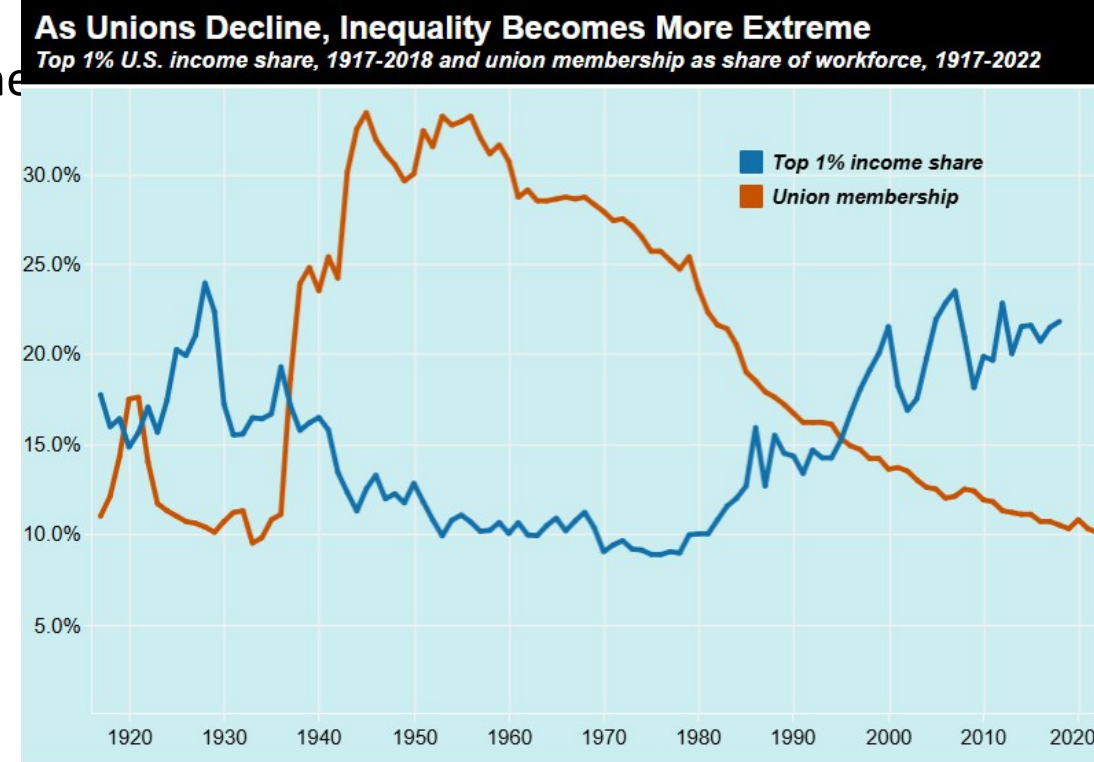
Le marché du travail américain connaît une augmentation extrême des inégalités salariales et de revenus

Source et informations complémentaires sur le marché du travail américain : <https://inequality.org/facts/income-inequality/>

- Le **déclin des syndicats américains** est l'un des facteurs à l'origine de l'élargissement de l'écart de revenus. La proportion de salariés représentés par un syndicat est passée de plus de **30 %** dans les années 1940 et 1950 à **seulement 10,1 %** en 2022.
- Dans le même temps, ceux qui **se trouvent** au sommet de l'échelle des revenus ont **accru leur pouvoir** et modifié les règles économiques en leur faveur, ce qui a encore creusé les inégalités de revenus.
- Entre 1980 et 2022, les 90 % des Américains ayant les revenus les plus faibles ont vu leur salaire augmenter de seulement 36 %, contre 162 % pour les 1 % les plus riches et 301 % pour les 0,1 % les plus riches (source : [Economic Policy Institute](#)).
- La chute à court terme des revenus les plus élevés en 2022 a été largement compensée en 2023 et 2024.

20/11/2025

www.ruedimeier.ch



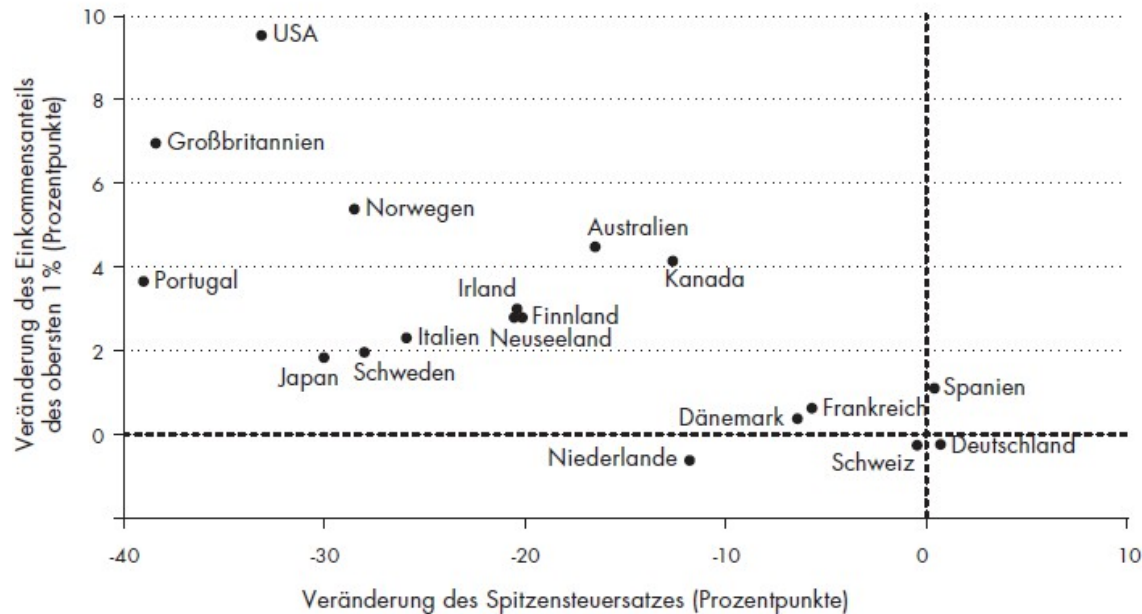
Taux d'imposition maximaux/progression réduits : plus d'inégalités

Changements importants au cours des dernières décennies. États-Unis, Royaume-Uni entre 1940 et 1970 Taux d'imposition marginaux maximaux

> 90 %. « Les impôts élevés n'ont pas nui à la croissance des deux pays. Malgré de grandes différences en matière de politique fiscale, les pays ont connu une croissance plus ou moins similaire. » Source : Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., C. Zucman, G. (2017). p. 392.

Grafik 5.2.1

Entwicklung der Spitzensteuersätze und Einkommensanteile der Spitzenverdiener in reichen Ländern seit den 1970er Jahren



Quelle: Piketty, Saez und Stantcheva (2014). Vgl. wir2018.wid.world für Datenreihen und Anmerkungen.

In den USA sank der Spitzensteuersatz von Anfang der 1970er Jahre bis zum Beginn des 21. Jahrhunderts um 33 Prozentpunkte. Im selben Zeitraum erhöhte sich der Einkommensanteil des obersten 1 % der Verteilung um 9,5 Prozentpunkte.

Lien entre les modifications du taux d'imposition maximal et le revenu avant impôts du « top 1 % ». Pays de l'OCDE de 1970 à 2010. Corrélation très marquée :

- baisse du taux d'imposition maximal de deux points de pourcentage – augmentation de la part du revenu (avant impôts) du « top 1 % » d'un point de pourcentage.
- Allemagne, Espagne, Danemark, Suisse : pas de réduction significative des taux d'imposition maximaux – la part du revenu « Top 1 % » n'a pas augmenté.
- États-Unis, Royaume-Uni, etc. La part des revenus des 1 % les plus riches a augmenté jusqu'à 10 % après la réduction du taux d'imposition maximal à moins de 30 %.

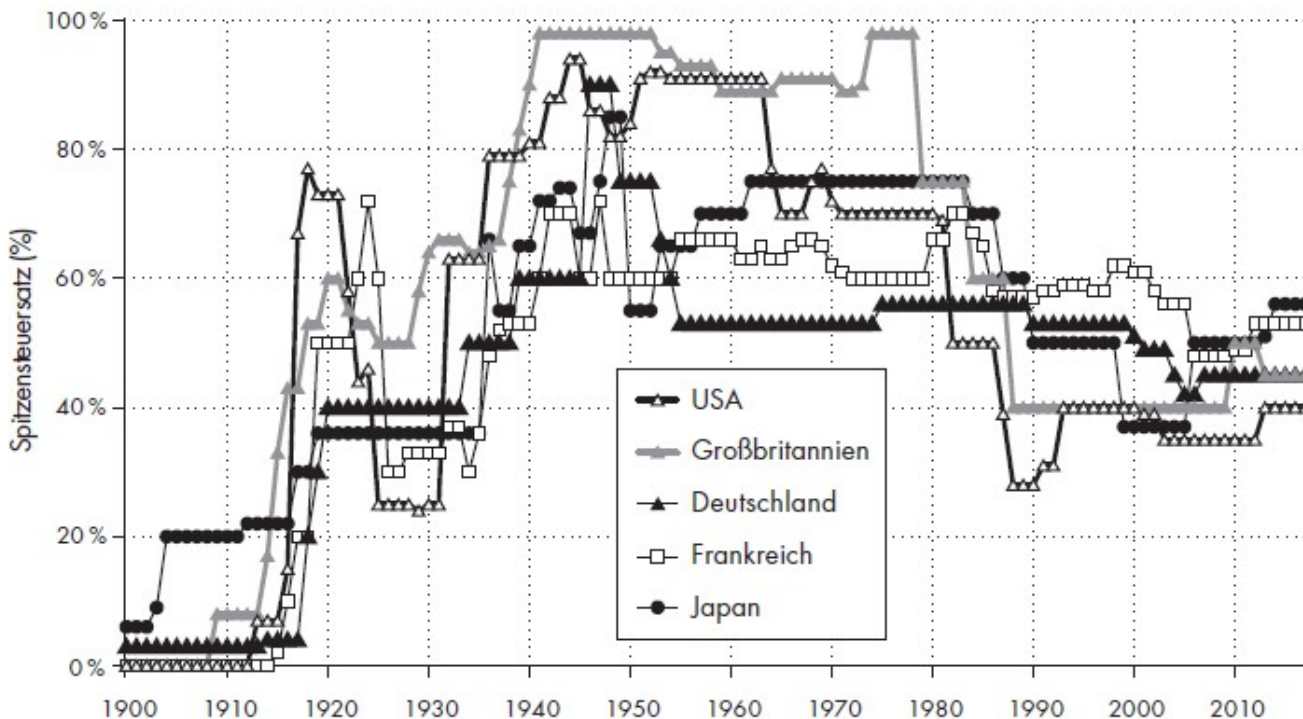
Conclusion :

- « Les taux d'imposition marginaux élevés contribuent de manière significative à maintenir les revenus les plus élevés avant impôts dans des limites raisonnables ».
- « De plus, les taux d'imposition maximaux n'ont pas d'effet notable sur la croissance, ce qui suggère que l'élasticité des négociations joue un rôle plus important que les incitations. »

Évolution des taux d'imposition marginaux de 1600 à 2017. États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France, Japon

Source : Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., C. Zucman, G. (2017). p. 394.

Grafik 5.2.2
Spitzensteuersätze in reichen Ländern, 1900–2017



Quellen: Piketty (2014) und Aktualisierungen. Vgl. wir2018.wid.world für Datenreihen und Anmerkungen.

Zwischen 1963 und 2017 sank der Spitzensteuersatz auf die höchsten Einkommen in den USA von 91 auf 40 %.

Au **début du XXe siècle** : aucune ou très faible

Impôts sur le revenu des particuliers. Impôt sur le revenu introduit pour financer la Première Guerre mondiale.

1950 à 1970 : augmentation des taux d'imposition marginaux à un niveau très élevé. États-Unis : 94 %. Royaume-Uni : 98 %.

Explication critique : augmentation des salaires au sommet de la : « Non pas attribuable à un travail productif, mais à la cupidité ou à des activités socialement inutiles ».

À partir de 1970, les taux maximaux (néolibéralisme) ont chuté de manière drastique, passant d'une moyenne de 70 % à seulement 42 % dans les années 2000.

Augmentations des taux marginaux d'imposition à partir de 2009 (crise financière) :

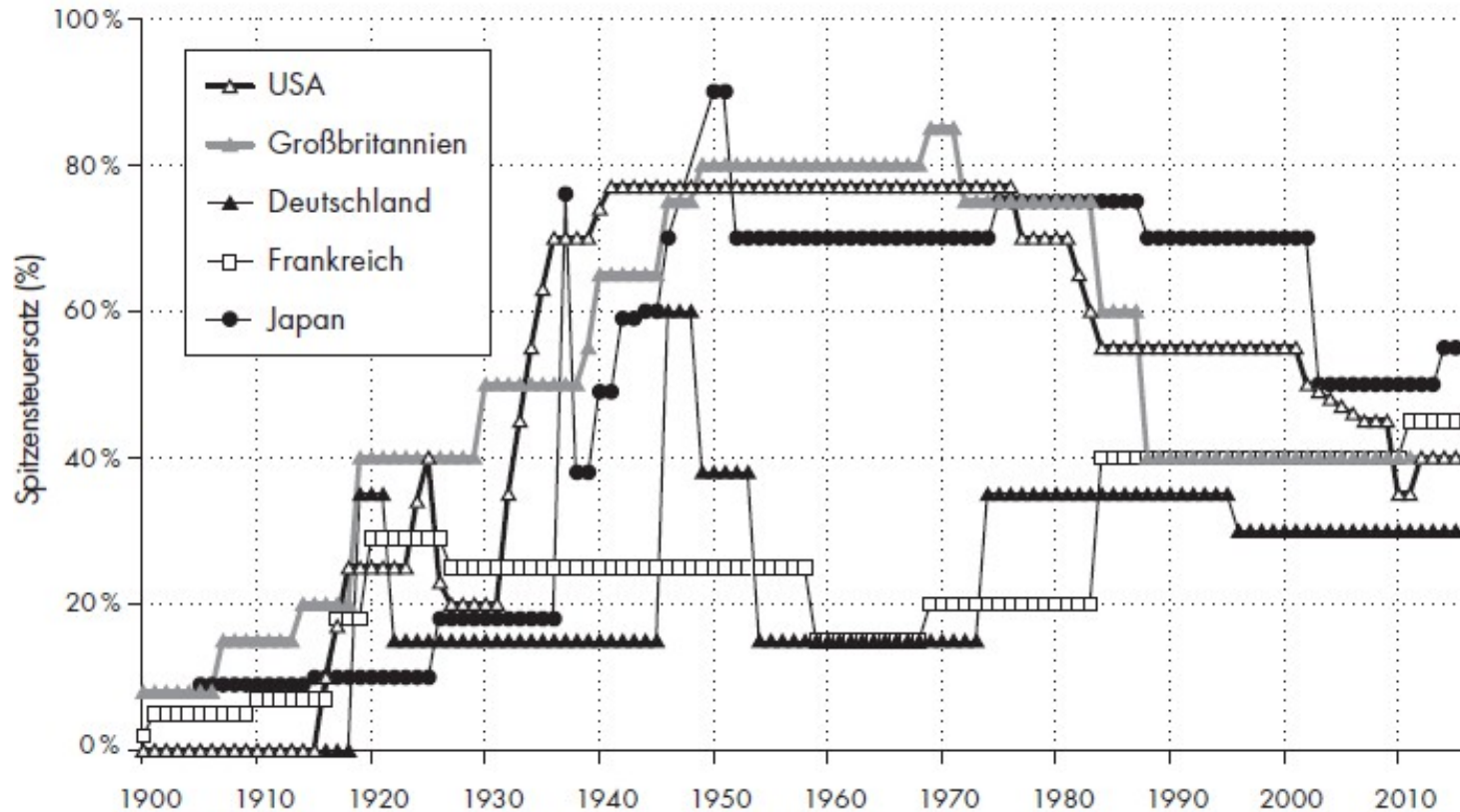
Royaume-Uni 2010 : de 40 % à 50 %.

À partir de 2024 (élection de Trump), tendance plutôt à de nouvelles réductions.

Baisse des taux marginaux d'imposition maximaux sur les successions : augmentation des inégalités.

Grafik 5.2.3

Spitzensatz der Erbschaftsteuer in reichen Ländern, 1900–2017



- À partir de 1900, augmentation des taux d'imposition marginaux sur les droits de succession jusqu'en 1980.
- Baisse des droits de succession à partir de 1990 environ.
- France, Allemagne : impôts moins élevés sur les successions importantes qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Japon.
- À partir de 2010 : augmentation des impôts sur les successions en France, au Japon et aux États-Unis.

Quelle: Piketty (2014) und Aktualisierungen. Vgl. wir2018.wid.world für Datenreihen und Anmerkungen.

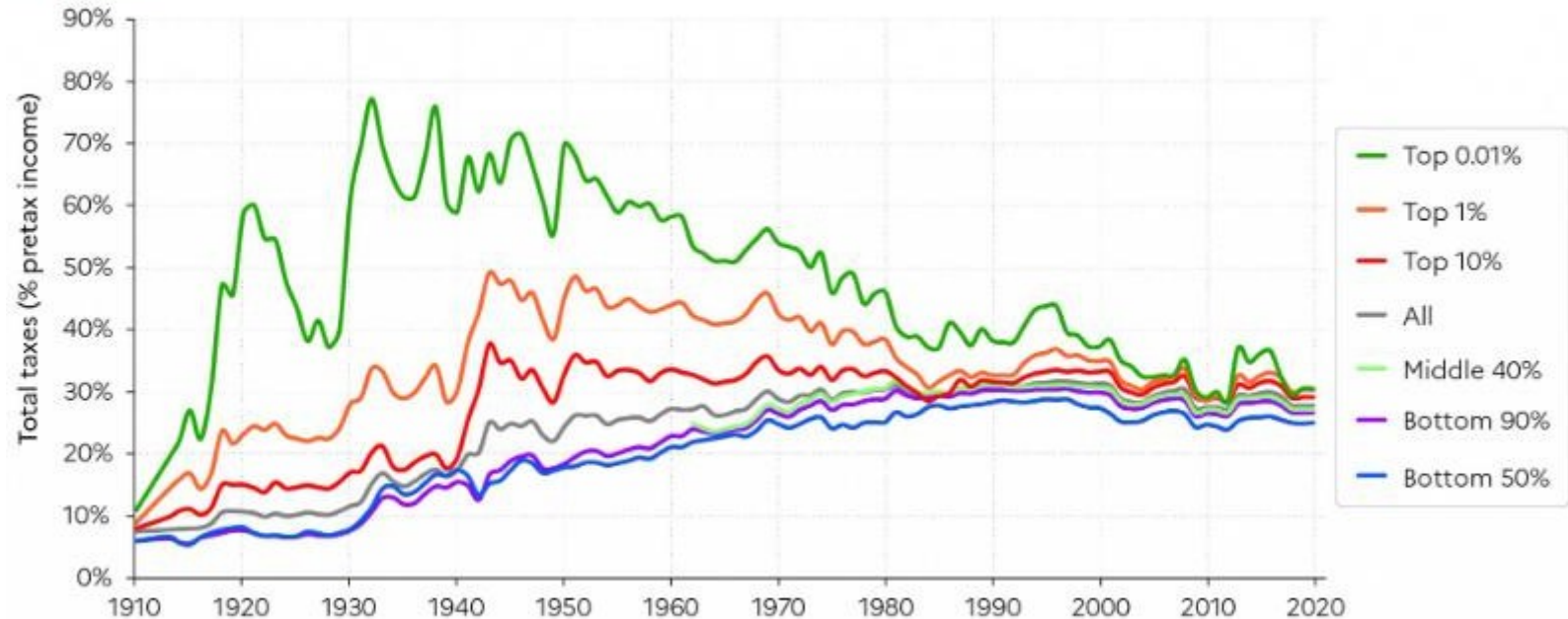
Zwischen 1980 und 2017 wurde der Spitzensatz der Erbschaftsteuer in Großbritannien von 75 % auf 40 % gesenkt.

Source : Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2017). p. 395.

Taux d'imposition aux États-Unis 1610-2020.

- 1910-1940 : forte augmentation du taux d'imposition effectif des 1 % et 0,01 % les plus riches
- 1940-1970 jusqu'aux années 1980 : taux d'imposition nettement supérieur à celui des autres groupes de population.
- Aujourd'hui, les taux d'imposition effectifs de la classe ouvrière, de la classe moyenne et des 1 % les plus riches sont très proches les uns des autres.
- La baisse de l'imposition des sociétés a joué un rôle important dans le fort recul de la progressivité fiscale générale aux États-Unis.

Figure 8.1 Total taxes paid by income group in the US. 1910-2020



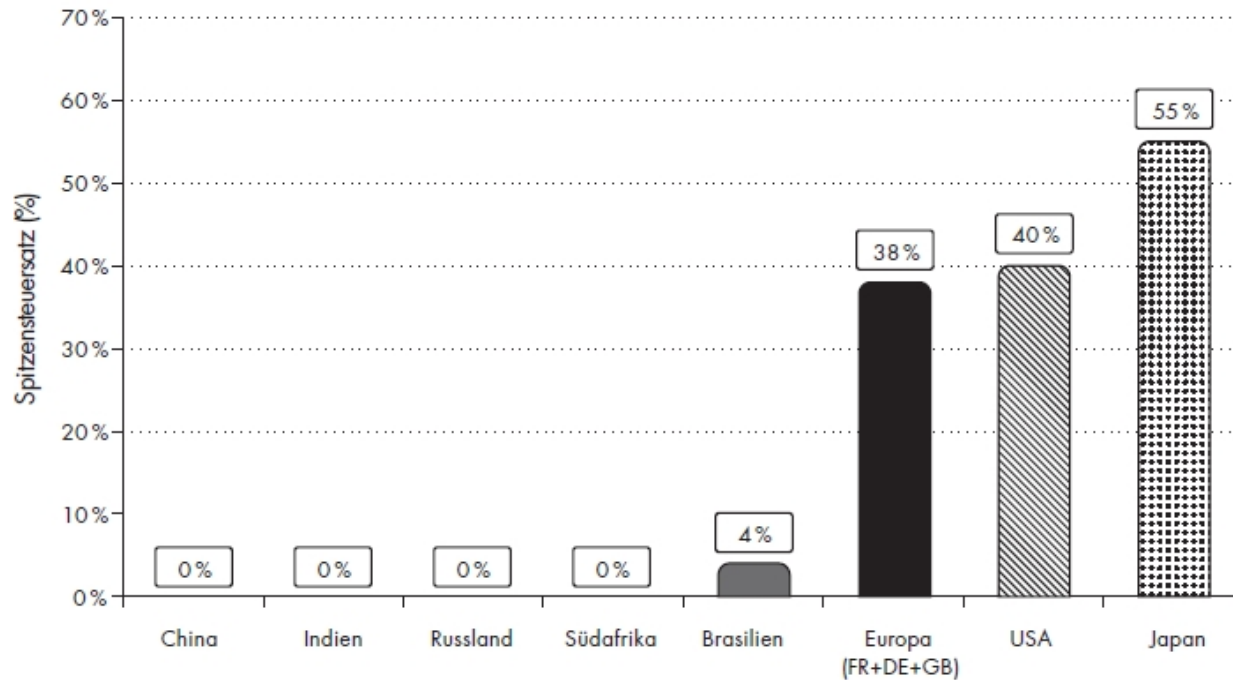
Sources and series: wir2022.wid.world/methodology and Piketty, Saez and Zucman (2018).

Taux maximaux (taux marginaux) des droits de succession dans les pays riches et émergents en 2017.

Source : Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2017). p. 397

Grafik 5.2.4

Höchstsätze der Erbschaftsteuer in reichen und Schwellenländern, 2017



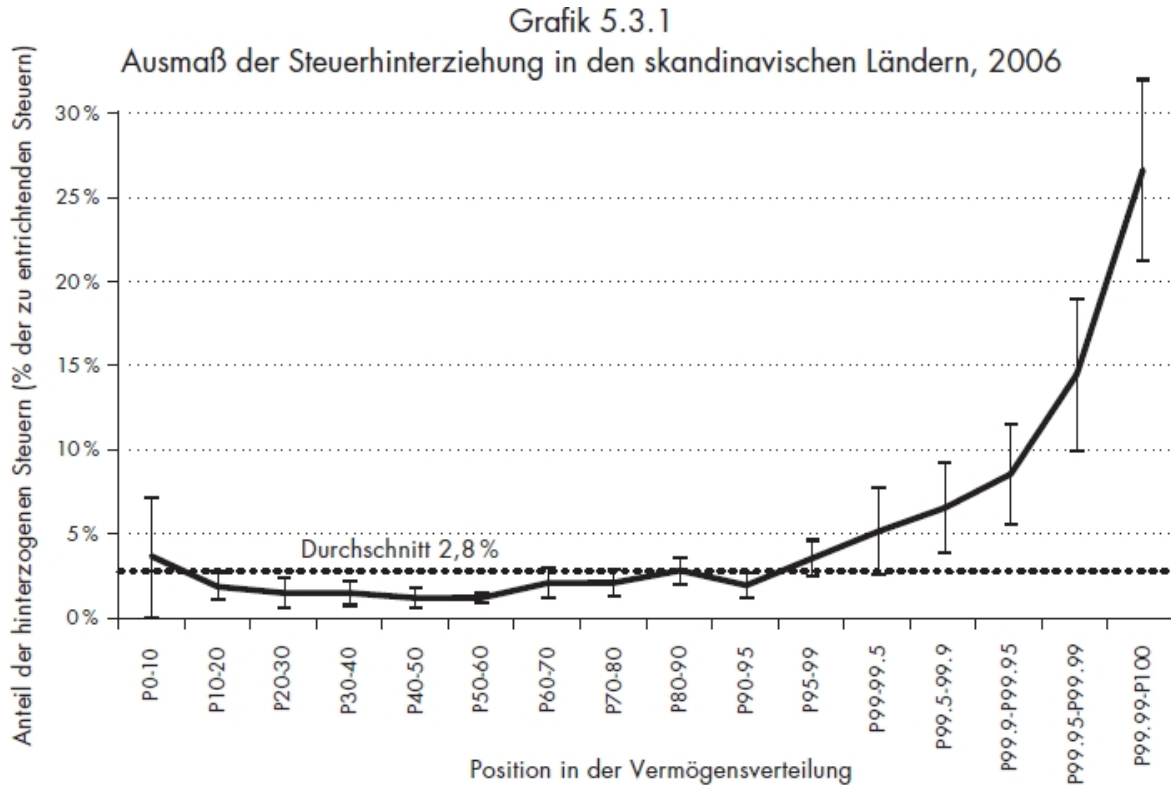
Quelle: WID.world (2017). Vgl. wir2018.wid.world für Datenreihen und Anmerkungen. 2017 lag der Höchstsatz der Erbschaftsteuer in Japan bei 55%, während er in Brasilien nur 4% betrug. Für Europa wurden stellvertretend Daten aus Frankreich, Deutschland und Großbritannien herangezogen.

L'absence ou le faible niveau des droits de succession en Chine, en Inde, en Russie, en Afrique du Sud et au Brésil surprend : « Les revenus les plus bas ont parfois augmenté au cours des dernières décennies, mais cette augmentation s'est faite en partie au détriment de la classe moyenne, dont la part dans le revenu national a diminué. **Cette évolution est inévitable si les plus riches ne contribuent pas équitablement au financement de l'État providence.** »

Les recettes fiscales supplémentaires générées par des droits de succession progressifs pourraient être utilisées pour financer des programmes d'éducation ou de santé et soulager la classe moyenne au Brésil et dans d'autres pays émergents. »

Ampleur de la fraude fiscale dans les pays scandinaves.

Les « **Panama Papers** » et les Swiss Leaks de la filiale suisse de la banque HSBC ont révélé que



- « **Les 0,01 % les plus riches** », fortune nette > 45 millions de dollars US fraude fiscale de 25 % à 30 %

- **La majorité de la population** des pays industrialisés ne fraude pratiquement pas le fisc : le taux moyen de fraude est d'environ 3 %.
- La confiance sociale est particulièrement forte dans les pays scandinaves : faible corruption. Respect élevé de la loi.
- Les personnes fortunées dans d'autres régions du monde fraudent très probablement encore plus d'impôts.

Nouvel échange automatique d'informations entre les pays de l'OCDE avec des effets positifs.

Source : Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2017). p. 400

Quelle: Alstadsæter, Johannesen und Zucman (2017). Vgl. [wir2018.wid.world](#) für Datenreihen und Anmerkungen.
2006 hinterzog das oberste 0,01 % der vermögendsten Personen in den skandinavischen Ländern 27 % der Steuern, die es eigentlich hätte entrichten müssen.

Les multinationales et les personnes fortunées profitent des **paradis fiscaux** : elles évitent ou fraudent l'impôt.

- « **63 % des bénéfices étrangers** des multinationales **américaines** sont conservés dans une poignée de centres financiers » : Bermudes, Irlande, Pays-Bas, Suisse, Singapour, Luxembourg.
- **Les bénéfices** sont **imposés** à des taux très bas, compris entre **0 et 5 %**.
- La part des bénéfices étrangers soustraits au fisc a été **multipliée par dix** depuis les années 1980.
- **Les personnes riches** accumulent des fortunes représentant **10 % du PIB mondial** dans des **des paradis fiscaux**.
- Dans des pays comme **la Grèce** et **l'Argentine**, cela représente près de **40 %** du PIB national ; en **Russie**, plus de **50 %**.
- **Au niveau mondial, l'évasion fiscale fait perdre chaque année aux États environ 350 milliards d'euros de recettes.**

Source : Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2017). p. 399

Partie 3.3 Facteurs individuels : raisons de l'inégalité des revenus et des fortunes

Niveau microéconomique ou caractéristiques individuelles qui déterminent *la valeur* d'une personne sur le marché du travail.

Pas d'analyse approfondie.

Chance de naissance : le berceau se trouve-t-il à Zürichberg ou dans la brousse congolaise ? Circonstances : qui vas-tu épouser ? Image de Gauguin : quand vas-tu te marier ?

De meilleures chances – société d'opportunités ou société de performance – augmentent le succès :

- **Formation et qualification** – des diplômes supérieurs et des compétences recherchées conduisent souvent à des revenus plus élevés.
- **Expérience professionnelle et âge** – l'expérience augmente souvent le salaire.
- **Compétences et productivité** – Différentes productivités (par exemple en raison compétences techniques ou les compétences relationnelles).
- **Choix de carrière et secteur d'activité** – Les secteurs tels que l'informatique et la finance offrent souvent des salaires nettement plus élevés que la restauration ou les soins infirmiers.
- **Temps de travail** – temps partiel ou temps plein, heures supplémentaires, travail posté.
- **Pouvoir de négociation** – Capacité individuelle à négocier de meilleurs salaires ou primes.

Performance/effort individuel : joue bien sûr un rôle. Est souvent au premier plan/au centre de la discussion, mais est plutôt surestimé : « Vous pouvez l'obtenir si vous le voulez vraiment ». Il existe une multitude de guides/romans à ce sujet.



Nafea faa ipoipo
Paul Gauguin, 1892
101,5 × 77,5 cm
Öl auf Leinwand

Partie 4.

- Perspectives
- Domaines d'action

Table des matières Partie 4 : Perspectives Domaines d'action

Conclusion/résumé	Transpar ents	127	- 130
4.1 Perspectives mondiales Chief Economists' Outlook WEF – Étude DHL	Transpar ents	131	- 137
4.2 Commerce des Nations Unies Mesures pour un commerce mondial réglementé	Transpar ents	138	- 139
4.3 Points forts du financement. CNUCED : transformations dans le financement du développement	Transpar ents	140	- 143
4.4 Maintien de la paix – l'exemple du Congo	Transpar ents	144	- 145
4.5 Rôle, importance, évaluation de l'aide au développement	Transpar ent	146	
4.6 Plus d'équité fiscale. Moins de transfert de bénéfices vers les paradis fiscaux	Transpar ents	147	- 148
4.7 Impôt sur la fortune de 0,6 à 3,2 % pour les riches et les super-riches dans le monde entier ?	Transpar ents	148	- 152
4.8 Justice climatique (transferts financiers)	Transpar ents	153	
4.9 Nouvelles sources de financement – taxe sur les transactions de 0,1 % ? Ou taxe Tobin ?	Diapositi ve	154	- 155
4.10 Initiative pour des multinationales responsables	Transpar	156	- 160

ents

Conclusion/résumé Partie 4 (1/4)

- **Perspectives mondiales : croissance – inégalités, égalités**

Les conditions économiques mondiales ont tendance à se détériorer. Les perspectives sont plutôt sombres, marquées par des conflits commerciaux, une fragmentation géopolitique et une incertitude politique croissante. Alors que les **États-Unis, l'Europe et la Chine** doivent s'attendre à une **croissance faible**, des régions telles que **l'Asie du Sud, le Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine** bénéficient **d'une croissance économique supérieure à la moyenne**. Une **tendance internationale à la poursuite du rapprochement** des conditions économiques se dessine, mais **l'exploitation du potentiel de développement** dépend fortement de **la stabilité politique, du cadre institutionnel, de financements ciblés et de mesures compensatoires**.

- **Opportunités commerciales et de développement**

La plus forte croissance commerciale est attendue en **Asie de l'Est et du Sud-Est, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne**. La dynamique commerciale se déplace des **centres de prospérité classiques vers de nouveaux marchés en croissance** tels que **l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam et divers pays africains**. Les pays qui connaissent une forte croissance commerciale bénéficient **d'investissements dans les infrastructures**, de **chaînes d'approvisionnement diversifiées** et **d'une volonté d'innovation**. Ces changements laissent espérer **une plus grande égalité mondiale**.

Conclusion/résumé Partie 4 (2/4)

- **Commerce des Nations unies, besoins de financement et politique de développement**

Les **mécanismes internationaux de financement et d'échange** sont actuellement **insuffisants** pour atteindre les **objectifs de développement durable (ODD)** et assurer un **développement durable** à l'échelle mondiale. Les pays en développement sont confrontés à d'énormes **déficits d'investissement et de financement**, à des difficultés **d'emprunt** dues à **des coûts de financement élevés** et à **un faible soutien international**.

Les **facilités de crédit, les fonds d'innovation, les remises de dette** et une **architecture fiscale et financière internationale durable** sont cités comme **des leviers essentiels**, mais restent généralement controversés sur le plan politique et difficiles à mettre en œuvre.

- **Politique de sécurité – l'exemple du Congo**

L'exemple du Congo montre la complexité **du maintien de la paix** au niveau international : ce pays riche en ressources souffre de **la faiblesse de ses institutions étatiques, d'un niveau élevé de corruption, de conflits ethniques** et de **l'influence extérieure des multinationales et des acteurs géopolitiques (Chine, États-Unis, Russie, Europe, VRA)**. Les initiatives internationales s'appuient sur une **approche** dite « **Nexus** » (**aide humanitaire, stabilisation, développement économique**), mais les intérêts politiques de tous les acteurs divergent.

Les défis particuliers sont **l'extrême pauvreté, le nombre élevé de réfugiés internes** et la **légitimité insuffisante des forces internationales de maintien de la paix**. Il manque un **esprit** indispensable et une **conscience de la paix, de la réconciliation et de la réconciliation sur lesquels s'appuient des mesures concrètes**.

Conclusion/résumé partie 4 (3/4)

- **Équité fiscale, transfert des bénéfices et imposition des fortunes**

La **perte de recettes publiques** due à la **fraude fiscale**, au **transfert des bénéfices** et aux **paradis fiscaux** est un thème central : selon l'OCDE, elle représente jusqu'à **240 milliards de dollars** par an. Un **taux d'imposition minimum pour les multinationales** ainsi que **des initiatives en matière de transparence**, telles que le reporting pays par pays, sont encouragés. Des études recommandent en outre d'instaurer **des impôts sur la fortune pour les personnes très riches et ultra-riches** (par exemple, un **impôt sur la fortune de 2 %** sur les fortunes de plusieurs milliards), ce qui pourrait générer **des recettes substantielles** à l'échelle mondiale afin de compenser les inégalités sociales et économiques.

- **Justice climatique et financement climatique**

La justice climatique exige **des compensations financières** et **des transferts de technologies** de la part **des pays industrialisés** vers **les pays en développement** particulièrement **touchés** par le **changement climatique**. La mise en œuvre passe par des fonds, des remises de dettes et de nouveaux instruments fiscaux (par exemple, taxes sur le CO₂, taxe sur les transactions financières). Cependant, les divergences politiques et le manque de contrôle empêchent souvent une utilisation efficace des fonds et un accord international.

Conclusion/résumé Partie 4 (4/4)

- **Responsabilité des entreprises et législation sur les chaînes d'approvisionnement**

La responsabilité internationale des entreprises est de plus en plus exigée, en particulier en ce qui concerne les normes sociales et environnementales dans **les chaînes d'approvisionnement mondiales**. Outre les réglementations européennes (par exemple, la loi européenne sur les chaînes d'approvisionnement, assouplie en 2025), il existe des initiatives nationales telles que **l'initiative suisse sur la responsabilité des entreprises**. La faisabilité politique, la coordination internationale et les éventuels désavantages concurrentiels pour les États individuels ainsi que les sanctions en cas d'infraction restent controversés.

- **Perspectives**

Pour réaliser **des progrès durables**, il faut renforcer **la coopération mondiale**, **mettre en œuvre des réformes fiscales** ambitieuses, **investir** de manière ciblée dans les infrastructures et la formation, réformer **l'architecture financière** mondiale et, surtout, **renforcer la bonne gouvernance**. **Chaque pays doit prendre son destin en main**. Une répartition internationale équitable de la charge fiscale, de nouvelles possibilités de financement et des mécanismes de contrôle efficaces dans les chaînes d'approvisionnement et la protection du climat sont des mesures d'accompagnement décisives pour plus de stabilité, d'égalité et de justice.

4.1 Perspectives mondiales **Chief Economists Outlook WEF.**

Source : <https://www.weforum.org/publications/chief-economists-outlook-september-2025/>

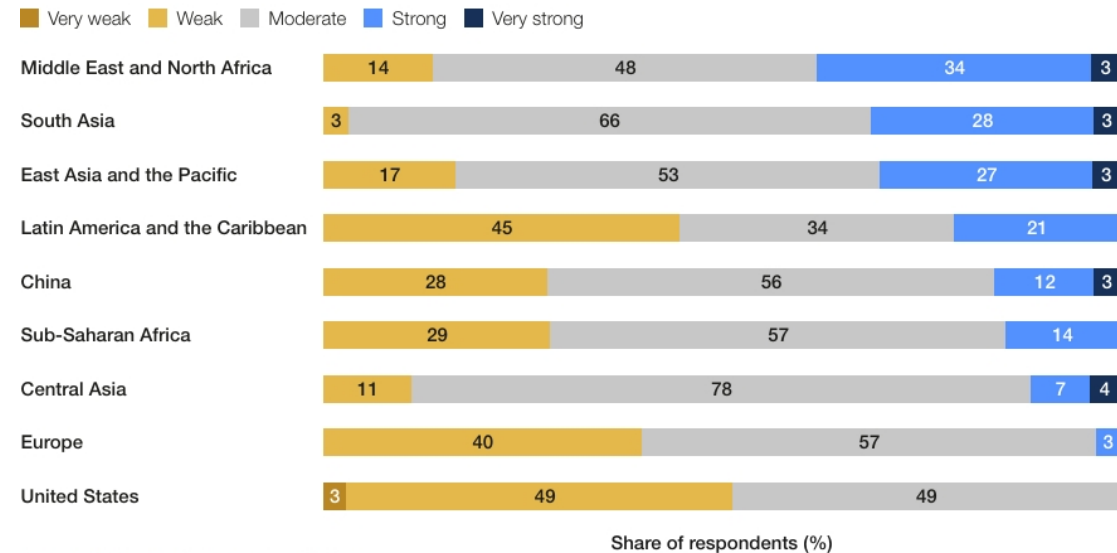
- **72 % des économistes en chef affirment que les conditions économiques** mondiales vont se **détériorer** dans les prochaines années.
- **Raisons : fragmentation géopolitique** accrue, **incertitudes, tensions** liées aux les « conflits commerciaux », notamment en raison des droits de douane américains, des restrictions à l'exportation de la Chine, etc., ce qui entraîne une **réorganisation des chaînes d'approvisionnement** et un rééquilibrage **des flux d'investissement** mondiaux.
- **Le développement fulgurant de l'intelligence artificielle (IA)** est source d'incertitudes supplémentaires : des bouleversements commerciaux considérables sont attendus. Les avis **divergent** quant aux **répercussions de l'IA** sur les **marchés du travail**.
- La concurrence géopolitique pour **les ressources de haute technologie** continue de s'intensifier. Les ressources naturelles, l'énergie et l'environnement sont soumis à une pression croissante.
- **L'affaiblissement des organisations économiques mondiales** renforce la vulnérabilité économique de certaines régions et de certains pays du monde.
- **La croissance connaîtra une évolution très différente selon les régions**, comme le montrent les diapositives suivantes.

Évaluation des perspectives de croissance : grandes différences régionales. La tendance à l'équilibrage observée ces dernières années devrait se renforcer.

- Le **Moyen-Orient/Afrique du Nord, l'Asie du Sud, en particulier l'Inde, l'Asie de l'Est/Pacifique, l'Amérique latine/Caraïbes et la Chine** sont considérés comme les moteurs de la croissance.
- Ces régions, qui ont connu une croissance supérieure à la moyenne au cours des dernières décennies, devraient donc **poursuivre sur leur lancée** et continuer à réduire les **inégalités par rapport à « l'Occident »**.
- L'Afrique **subsaharienne** devance même l'**Asie centrale, l'Europe** et les **États-Unis**, le pays aux **perspectives les plus sombres**.
- Une forte « dynamique inflationniste » est également prévue pour les États-Unis.
- **La Chine** est confrontée à des défis déflationnistes après avoir connu une croissance bien supérieure à la moyenne au cours des dernières décennies.

Figure 3: Growth

Looking at the year ahead, what is your expectation for economic growth in the following geographies?



Source: Chief Economists Survey, (August 2025).

On observe une tendance au ralentissement de la croissance, notamment aux États-Unis, en Europe et en Chine. Les régions asiatiques, en particulier, sortiront relativement gagnantes. On assiste à un rééquilibrage régional.

Potentiels de croissance considérables inexploités dans les régions en développement. En principe, il existe des potentiels pour l'équilibre régional.

Les principaux potentiels de développement sont les suivants, par ordre d'importance :

- Afrique subsaharienne
- Asie du Sud
- Amérique latine, Caraïbes
- Moyen-Orient, Afrique du Nord

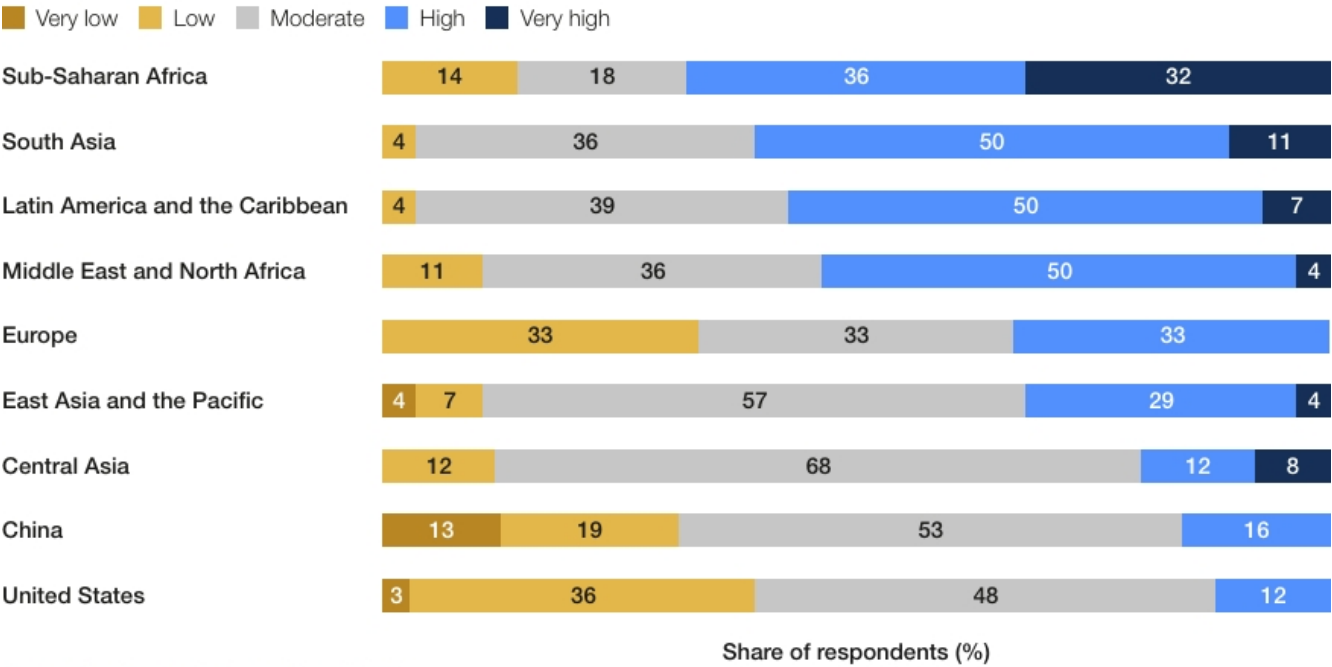
Viennent ensuite

- Europe
- Asie de l'Est/Pacifique
- Asie centrale

La Chine et les États-Unis occupent les dernières places.

« L'exploitation des potentiels nécessite une volonté politique et des mesures, un financement ciblé et un engagement durable en faveur de la coopération ».

Figure 25: Untapped growth potential
How would you rate the untapped growth potential in the following geographies?

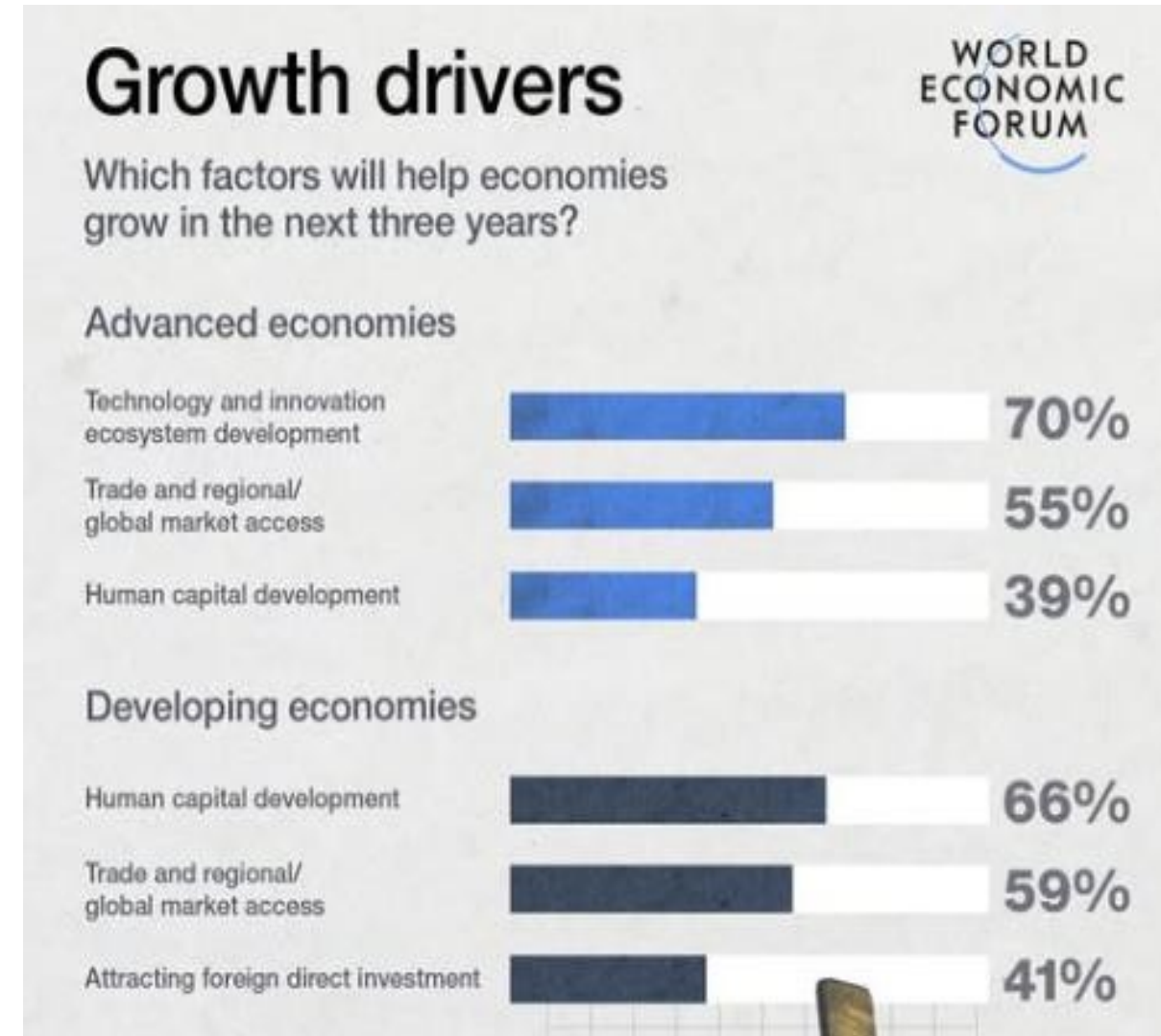


Source: Chief Economists Survey. (August 2025).

L'analyse du potentiel confirme les prévisions de croissance. Il y a bon espoir que les tendances actuelles conduisent à un rééquilibrage encore plus marqué à l'échelle mondiale.

Principaux moteurs de croissance : qu'est-ce qui fait avancer le développement ?

- **La poursuite de l'ouverture mondiale du commerce, plutôt que la mise en place de barrières commerciales, est considérée comme essentielle pour une évolution positive.**
- **Moteurs de croissance pour les pays industrialisés développés :** principalement la technologie, l'accès au marché, le capital humain avec des innovations de pointe. La concurrence pour les travailleurs qualifiés s'intensifie, mais stimule la productivité.
- **Moteurs de croissance pour les pays en développement :** principalement l'accès au capital humain, ensuite l'accès au marché et enfin les investissements directs étrangers.
- **L'instabilité politique, la faiblesse des institutions, les conflits et les guerres freinent le développement. Pour concrétiser les perspectives de croissance et les potentiels, il est essentiel que les pays et les régions saisissent eux-mêmes leurs chances et les transforment en une évolution positive.**



Opportunités de croissance du commerce pour les 5 prochaines années : 2024 - 2026. Étude DHL.

Illustration 2.3 ci-dessous : pays représentés en fonction de l'augmentation prévue de leur volume commercial entre 2024 et 2026. Les couleurs indiquent les taux de croissance attendus. Seuls les 30 plus grands pays sont indiqués.

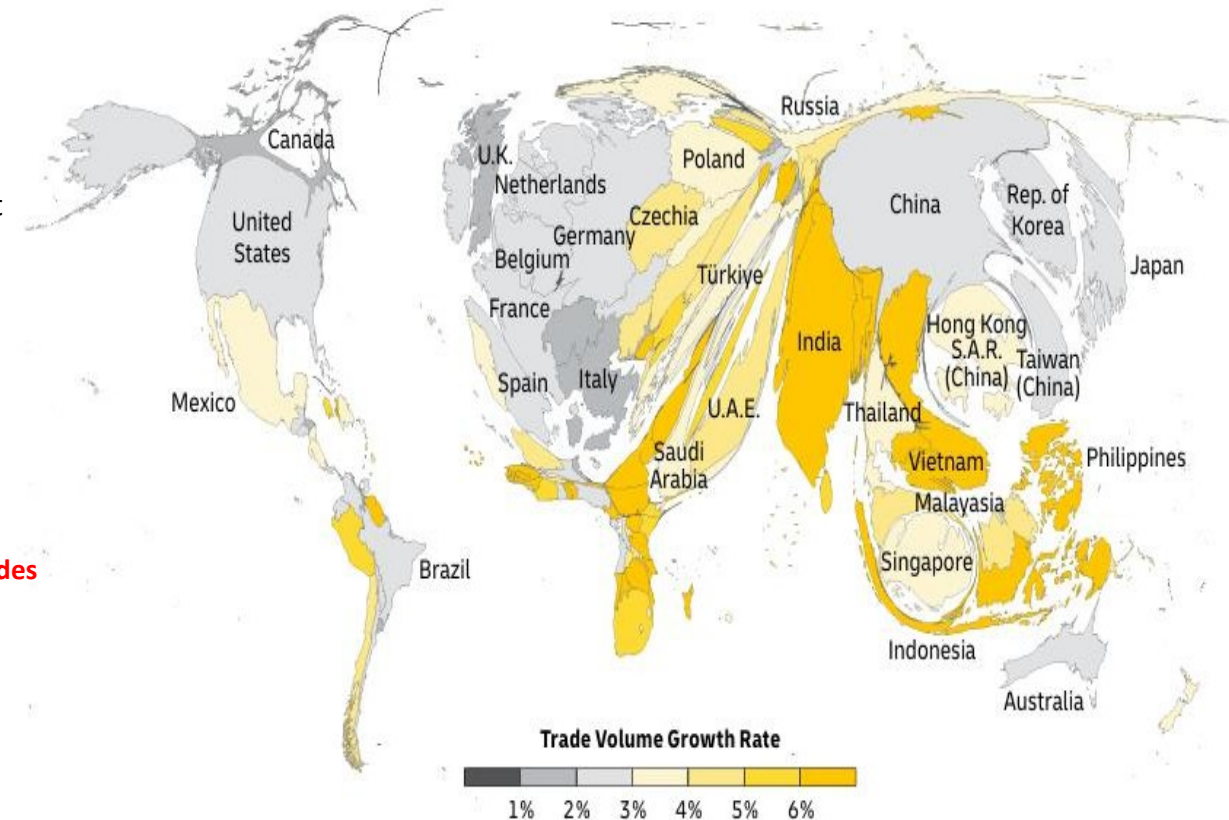
Source : <https://www.dhl.com/content/dam/dhl/global/microsites/dhl-nyu/pdf/dhl-trade-atlas-2025-complete-report.pdf>

Il existe d'importantes opportunités de croissance commerciale à l'échelle mondiale

- La plus forte croissance commerciale est attendue dans la **région Asie de l'Est et Pacifique**. Viennent ensuite **l'Asie du Sud** et **l'Afrique subsaharienne**.
- **L'Europe et enfin l'Amérique du Nord se trouvent en bas du classement.**
- **Les pays à hauts salaires** (revenu national brut > 14 000 dollars US par habitant) devraient générer **58 % de la croissance du commerce mondial** d'ici 2029, tandis que les pays à revenus moyens et faibles
revenu moyen et faible (> 14 000 dollars US par habitant) contribueront aux **42 % restants**.
- Les **pays à hauts salaires** ont tendance à afficher des taux de croissance plus faibles : leur part dans le commerce mondial passera de **67 % en 2024 à 58 %**.

La tendance déjà observée vers un rééquilibrage international est confirmée par l'évolution prévue des flux commerciaux.

FIGURE 2.3: FORECAST TRADE VOLUME GROWTH MAP, 2024 – 2029



Comparaison entre la croissance du commerce entre 201G et 2024 et les perspectives pour 2024-202G.

Étude de DHL. DHL Trade Atlas 2025 : prévisions et tendances du commerce mondial.

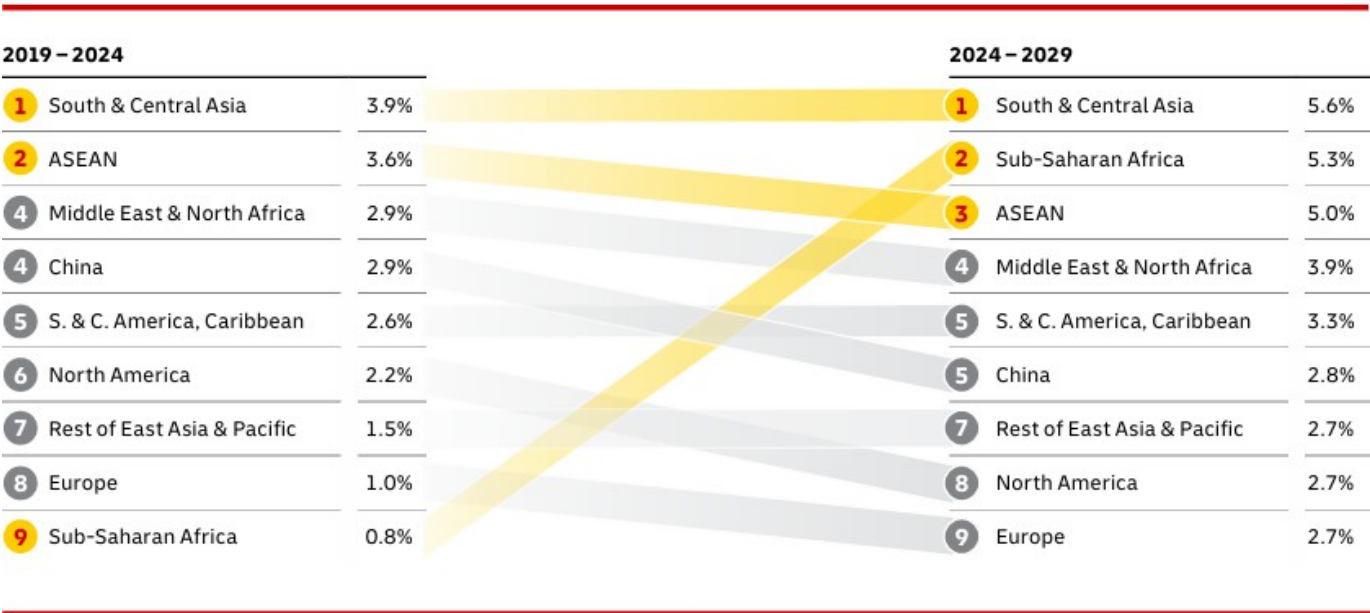
L'Asie du Sud et centrale ainsi que la région de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) continuent d'afficher une forte croissance.

Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la Chine suivent avec des taux de croissance élevés.

L'Afrique subsaharienne, encore loin derrière en dernière position en 2019-2024 (0,8 %), devrait rattraper son retard et se hisser à la deuxième place entre 2024 et 2029, avec une croissance annuelle de 5,9 %.

Dans l'ensemble, on observe une tendance vers une plus grande égalité.

FIGURE 2.4: TRADE VOLUME GROWTH RATE BY REGION, NEXT FIVE YEARS (COMPOSITE FORECAST) VS. LAST FIVE YEARS



The fastest trade volume growth from 2024 to 2029 is forecast in South Asia, Sub-Saharan Africa, and Southeast Asia.

Data Sources: Economist Intelligence Unit, IMF World Economic Outlook, Oxford Economics, and S&P Global Market Intelligence.

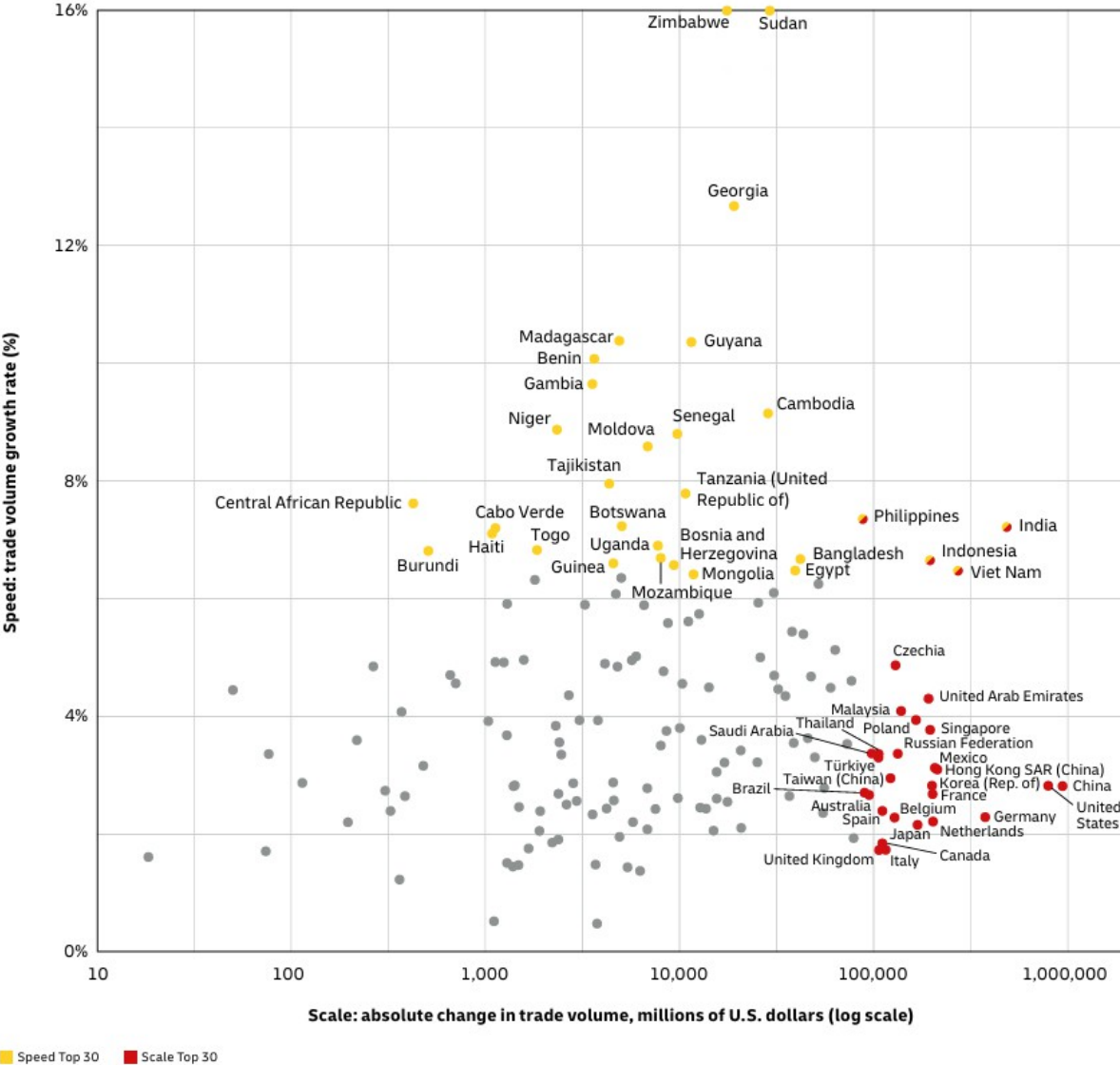
Analyse approfondie par pays Perspectives de croissance du commerce : volume et taux/vitesse

- **La part de la Chine et des États-Unis dans le commerce mondial** passera de **32 %** entre 2019 et 2024 à **seulement 22 % en 2029**, soit 12 % pour la Chine et 10 % pour les États-Unis. **L'Inde occupe la troisième place avec 6 %.**
- **Inde** : augmentation des taux de croissance de 5,2 % (2029-2024) à 7,2 % (2024-2029).
- **Le Vietnam** se hisse à la 5e place, notamment grâce aux produits électroniques.
- **Indonésie** : passe de la 129e place (2019-2024) à la 15e place pour 2024-2029.
- **Philippines** : passe de la 68e place (2019-2024) à la 30e place pour 2024-2029. Le pays profite des délocalisations de chaînes d'approvisionnement et des stratégies de diversification, par exemple dans l'industrie métallurgique et chimique, l'électronique.
- **« Ces prévisions encourageantes pour l'Inde, le Vietnam, l'Indonésie et les Philippines soulignent l'importance des investissements dans les infrastructures physiques et des mesures politiques nécessaires pour permettre à ces pays d'exploiter pleinement leur potentiel de croissance commerciale. »**
- Divers pays de la zone subsaharienne devraient également connaître une croissance commerciale supérieure à la moyenne : Zimbabwe, Soudan du Sud, Madagascar, Bénin, Gambie, Niger, Sénégal, Centrafrique, Botswana, Tanzanie, Togo, Ouganda.

La dynamique du commerce laisse également présager un rééquilibrage mondial.

Les nations traditionnellement fortes sur le plan commercial, telles que les États-Unis, l'Europe, mais aussi la Chine perdent de leur dynamisme et de leur importance.

FIGURE 2.2: FORECAST TRADE GROWTH SPEED AND SCALE, 2024 – 2029



India, Viet Nam, Indonesia, and the Philippines are forecast to rank among the top 30 countries for both the speed and the scale of trade growth over the next five years.

Data Sources: Economist Intelligence Unit, IMF Direction of Trade Statistics, IMF World Economic Outlook, Oxford Economics, and S&P Global Market Intelligence. Note: Countries with negative forecast growth are omitted from this figure.

4.2 Mesures commerciales de l'ONU pour un commerce mondial réglementé. **Un peu impuissantes.**

Source : <https://unctad.org/publication/world-investment-report-2025>

À propos des accords de libre-échange du point de vue de la Suisse : <https://www.economiesuisse.ch/de/artikel/wachstumsmarkt-indonesien-schweizer-expertise-trifft-auf-grosse-reformziele>

Des mesures pratiques peuvent contribuer à rétablir la stabilité dans le commerce mondial. Elles permettent également d'atténuer les effets négatifs de l'incertitude stratégique et des décisions ambiguës :

- **Annonce précoce des changements politiques.** La publication en temps utile des mesures commerciales prévues permet d'organiser des consultations, donne aux partenaires commerciaux le temps de **s'adapter** et permet aux entreprises **de réorganiser** leurs activités et **leurs chaînes d'approvisionnement en conséquence.**
- **Fonder les mesures politiques sur des justifications claires et fondées sur des données.** Des analyses économiques transparentes clarifient l'objectif et la logique des changements – *cela impressionnera-t-il Trump ? (Remarque Rm)* – et aident les entreprises et les investisseurs à **planifier** leurs **stratégies de manière fiable.**
- **Promouvoir la coordination internationale.** Des institutions telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peuvent aider leurs membres à coordonner leurs réactions, à éviter les spirales de représailles et à mettre en place des cadres d'urgence.
- **Renforcer les accords commerciaux et leurs obligations.** Des règles claires et un règlement efficace des différends réduisent le risque **de chocs** soudains et limitent **la marge de manœuvre pour l'ambiguïté stratégique.**
- **Diversifier les marchés d'exportation.** L'accès à de nouveaux marchés peut atténuer les effets des changements politiques dans certains pays partenaires et renforcer la stabilité macroéconomique.

Évaluation :

Un nouvel ordre commercial mondial multipolaire et fondé sur des règles est nécessaire.

- **Nouveau rôle important des pays BRICS.** Influence accrue de l'Afrique. *Perte d'importance des États-Unis (4,3 % de la population, > 10 % du volume des échanges commerciaux).* Nécessité d'un nouvel accord entre l'Europe et les nouveaux blocs économiques en Asie, en Afrique et en Amérique latine.
- **Évaluation des mesures commerciales de l'ONU :** les mesures sont très **timides** et fortement **axées sur les aspects techniques**. Elles **ne permettront pas** de **résoudre** les **problèmes** actuels.
- Pour un **commerce mondial multipolaire réglementé, de nouvelles impulsions et approches en dehors de l'ONU – ayant un effet sur l'ONU – seront décisives :**
 - impulsions des **pays BRIC**, des **pays africains**, etc.
 - Restructuration des organisations internationales avec des droits de vote adaptés et majorités.
 - *L'Occident va perdre de son influence. L'Europe doit se réorganiser face aux blocs de pouvoir émergents.*

4.3 Points forts du financement. Propositions de la CNUCED : cinq transformations centrales dans le financement du développement.

Source : https://unctad.org/system/files/official-document/osginf2024d7_en.pdf

1. Augmentation des fonds consacrés au développement Les pays en développement sont confrontés à une augmentation annuelle

Déficit de financement de 4 000 milliards de dollars américains : environ 1 % du PIB mondial. Sans un effort mondial massif et coordonné pour mobiliser des ressources supplémentaires, les objectifs de développement durable ne seront pas atteints.

2. Prolongation des durées

Les prêts externes accordés aux pays en développement sont de plus en plus à court terme. Les investissements long terme sont rendus difficiles.

3. Réduction des coûts de financement

Depuis 2020, les pays en développement ont des coûts de financement jusqu'à douze fois plus élevés que les pays industrialisés. Les investissements nécessaires sont bloqués.

4. Remédier aux lacunes du filet de sécurité financière mondiale

L'accès au marché financier mondial est limité pour de nombreux pays en développement. Il se limite souvent à des prêts du FMI soumis à des conditions strictes. La financiarisation et la déréglementation croissantes du système financier mondial rendent l'emprunt encore plus difficile.

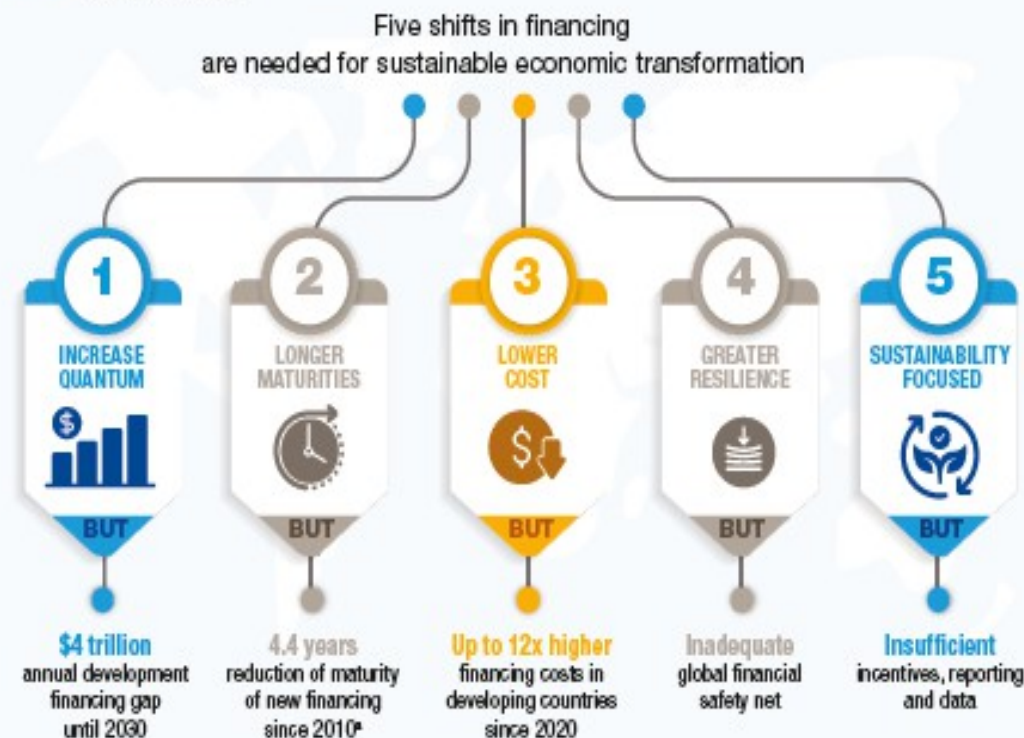
5. Priorité à la durabilité

Les incitations financières doivent être axées sur le développement durable. Des instruments financiers innovants doivent être développés pour atteindre les objectifs de durabilité.



Figure 20

Financing for development needs to be more abundant, stable and on better terms



État officiel des discussions : 4e Conférence des Nations unies sur le financement du développement (FfD4), 2025, Séville

Mobilisation de ressources financières supplémentaires pour les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Soutien et désendettement des pays fortement endettés. Document final : « Compromiso de Sevilla » adopté sans les États-Unis.

« Compromiso de Sevilla » : résultats, mesures, déclarations

- **Debt Suspension Clause Alliance, « suspension du paiement de la dette »** : les États et les banques multilatérales de développement doivent stipuler dans les contrats de crédit que **le service de la dette** peut être **suspendu** en cas de crise (p. ex. catastrophes climatiques, conflits, crises sanitaires).
- **Échange dette-développement : échange de dette contre développement**. Lorsqu'un pays en développement a une dette extérieure élevée, une partie de **celle-ci** doit **être annulée ou réduite** (« conversion de la dette »). En contrepartie, le pays en développement s'engage à investir un certain montant dans sa propre monnaie dans **des projets de développement ou environnementaux**. Les obligations en matière d'intérêts et de remboursement sont réduites. **Les projets de développement dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures ou de la protection de l'environnement** doivent promouvoir le développement durable.
- **Renforcement des recettes publiques là où la valeur ajoutée est créée, plus grande équité fiscale** : les systèmes fiscaux doivent être renforcés, les recettes fiscales doivent être prélevées en fonction de la valeur ajoutée créée localement, les mesures de lutte contre l'évasion fiscale doivent être renforcées.
- **Coopération internationale et réforme de l'architecture financière** : le système financier international doit être réformé, notamment **l'octroi de crédits plus transparent, une plus grande responsabilité** dans l'octroi de crédits et **une meilleure coordination avec les efforts de développement**.
- **Rôle des banques multilatérales de développement et des programmes de soutien** : les banques de développement et les institutions multilatérales doivent être davantage impliquées dans la mise en œuvre.

4. Conférence des Nations unies sur le financement du développement 2025 à Séville –

Évaluation : beaucoup de symbolisme, peu de mesures efficaces.

- **Malgré les divergences, les discussions et les processus sont possibles** : la question de la dette des pays peu développés et de leurs déficits de financement reste centrale et ne peut être simplement ignorée.
- **De nombreux engagements ne sont que de simples déclarations d'intention ou des formulations « vagues »** : il manque des engagements contraignants et juridiquement exécutoires. Aucune restructuration obligatoire de la dette n'a été décidée. Les annulations de dette ne sont mentionnées que comme des instruments possibles et ne sont pas inscrites dans le texte.
- **L'accent mis sur les financements privés (« private creditors, private investments ») est critiqué par beaucoup**. Le risque serait transféré à des pays déjà en difficulté et la responsabilité publique serait niée.
- **L'influence des ONG et des pays du Sud reste limitée**. Les voix des petits États fortement endettés restent faibles et peu représentées dans les institutions internationales. Les ONG n'ont guère été entendues et expriment leur frustration à ce sujet.
- **Les États riches (par exemple les États-Unis) se sont mis à l'écart ou ont exercé leur influence pour atténuer les propositions de réforme ambitieuses.**
- **Il manque des engagements financiers concrets, par exemple pour atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement.**
- **Le moment choisi pour les réformes est considéré comme difficile** : de nombreux pays donateurs réduisent actuellement leurs dépenses en matière d'aide au développement. Des crises externes (par exemple, ralentissement économique, inflation, tensions géopolitiques) pèsent sur la volonté de payer.

Après la conférence financière de Séville : d'autres mesures sont nécessaires

Règlements et législations contraignants

- Introduction d'une **convention contraignante des Nations unies sur la dette** ou d'un traité international régissant l'insolvabilité des États et l'assainissement équitable de la dette.
- **Directives contraignantes** en matière d'octroi **de crédits**, fixant des conditions telles que les moratoires, la transparence, des taux d'intérêt équitables et la durabilité sociale.
- **Obligation** pour **les créanciers privés** de participer aux processus de désendettement, par exemple par le biais de mécanismes juridiques dans les juridictions blanches (Londres, New York, etc.) où de nombreuses chaînes d'obligations sont ancrées.

Renforcement de l'architecture institutionnelle

- **Renforcement du système des Nations Unies dans le domaine de la dette et de l'architecture financière** : par exemple, renforcement de la CNUCED, des mécanismes de coordination des Nations Unies.
- **Réformes des banques multilatérales de développement et du FMI**, par exemple augmentation des droits de vote des pays du Sud, amélioration de la gouvernance, plus grande flexibilité dans les réponses aux crises.
- Mise en place de **mécanismes d'évaluation et de suivi** indépendants chargés de vérifier si les allègements de dette sont équitables et efficaces.

Financement et mobilisation des ressources

- **Augmentation de l'aide publique au développement (APD) pour atteindre l'objectif de 0,7 %**, avec des calendriers clairs et contraignants.
- **Mobilisation de sources de revenus alternatives**, par exemple imposition des fortunes, accords fiscaux internationaux, taxe sur les transactions, etc.
- **Instruments de financement innovants** tels que l'échange de dette, les instruments climatiques, les pools de risques ciblés et les mécanismes de garantie.

Suivi, transparence et participation citoyenne

- Implication de la société civile, responsabilité et transparence dans tous les processus de restructuration de la dette.
- Rapports publics sur la soutenabilité de la dette, les contrats de crédit, le service de la dette et les effets sur les dépenses sociales.
- Renforcement des capacités des États surendettés afin qu'ils puissent élaborer de manière autonome des politiques financières durables.

Pression politique et alliances

- **Pression supplémentaire** exercée par la société civile internationale, les journalistes et les réseaux de recherche afin de rappeler aux gouvernements leurs obligations.
- **Coopérations régionales** (par exemple en Afrique, en Amérique latine) pour une stratégie de négociation commune vis-à-vis des créanciers.
- **Utilisation des forums politiques** (par exemple, le G20, l'Assemblée générale des Nations unies, les sommets internationaux) pour ancrer la justice en matière de dette comme thème international.

4.4 Politique de sécurité et maintien de la paix – l'exemple du Congo

La superficie du Congo correspond à celle de l'Europe occidentale. > 100 millions d'habitants. 2e plus grande forêt tropicale au monde : très importante sur le plan écologique.

- **Pays très pauvre** avec une économie stagnante, **un taux de chômage élevé**. Pratiquement uniquement **des emplois informels**.
- **Corruption** endémique. **Gouvernement autoritaire** avec **50 ministres** (le Kenya en compte 80). **Intérêts de pouvoir** prononcés **des élites**.
- **Faibles recettes publiques, système fiscal inopérant** : charge trop faible sur la valeur ajoutée locale. **Évasion fiscale des classes supérieures**.
- **Infrastructures insuffisantes** : transports (pas de route est-ouest), communications, électricité, faible niveau d'éducation, **capacités administratives limitées**.
- « **La malédiction des matières premières** ». De très nombreuses mines précieuses contenant des matières premières essentielles à **la transition énergétique**. Exploitation **artisanale à grande échelle**. **Sources de revenus limitées**. **Pas de transformation sur place**. Rôle dominant de **la Chine** en tant que détentrice de droits miniers avantageux, qui font l'objet de renégociations partielles. **Les États-Unis et l'Europe tentent de rattraper leur retard**. **Glencore est le plus gros contribuable au Congo**.
- **> 100 milices ou groupes terroristes** avec des chefs de guerre influents dans de nombreux conflits internes motivés par des raisons ethniques, religieuses, politiques ou économiques. **Traumatismes d'une grande partie de la population** en raison de conflits de longue date. **Intervention du Rwanda (Goma à l'est)** par les Tutsi au pouvoir dans ce pays. **Délégitimation des forces de maintien de la paix armées de l'ONU en raison d'actes de violence et de violations des droits humains**. Le dernier président a été condamné à mort par le gouvernement actuel.
- Plus de **5 millions de réfugiés internes** (soit plus que dans toute l'Europe), dont 2 millions rien que dans l'est du Congo.
- **Le manque de légitimité** des acteurs internationaux et le tracé des frontières sans tenir compte des ethnies sont un **héritage du colonialisme**.
- Les États-Unis et les Émirats arabes unis ont conclu **des accords de paix** avec la République du Congo à **l'été 2025**.
- **Un esprit de paix et de réconciliation à la manière de Mandela ?**

Orientation des efforts déployés par l'ONU, l'Union africaine, la Suède, la Belgique, la Suisse, etc. : **Approche fondée sur le principe du nexus** :

1. **Aide humanitaire, lutte contre la pauvreté.**
2. **Stabilisation** des régions grâce à la coopération internationale et à **la prévention des conflits**.
3. **Stratégie de développement économique.**

Organisation de la promotion de la paix au Congo

- **Renforcement des missions de paix de l'ONU**, promotion **de solutions diplomatiques**, investissements dans la prévention des conflits
- Mise en place de **structures fondées sur l'État de droit**, **démocratisation**, **promotion de l'éducation et de l'égalité des chances**.
- Investissements dans **les infrastructures**, création **d'emplois**
- **Commerce équitable**, **projets d'adaptation au changement climatique**, **agriculture durable**, **protection de l'eau et des ressources**
- Promotion des **droits des femmes**, **aide aux victimes pour surmonter leurs traumatismes**
- **Désarmement des milices**, **formation de la police/de l'armée**, **sécurisation des frontières**.
- Renforcement **des organisations régionales** (p. ex. Union africaine, CEDEAO), **coopération internationale (ONU, UE, ONG)**.
- **Difficultés : divergence des intérêts politiques**. **Le financement** de la mise en œuvre complexe dans des espaces multipolaires et l'engagement à long terme constituent des défis difficiles à relever ou ne sont garantis que de manière limitée.

4.5 Rôle, importance et évaluation de l'aide au développement.

Source : Forum économique mondial (2025)

Les économies avancées **réduisent leur aide au développement**, une adaptation qui touche fortement de nombreux pays en développement. **Les conséquences** sont les suivantes :

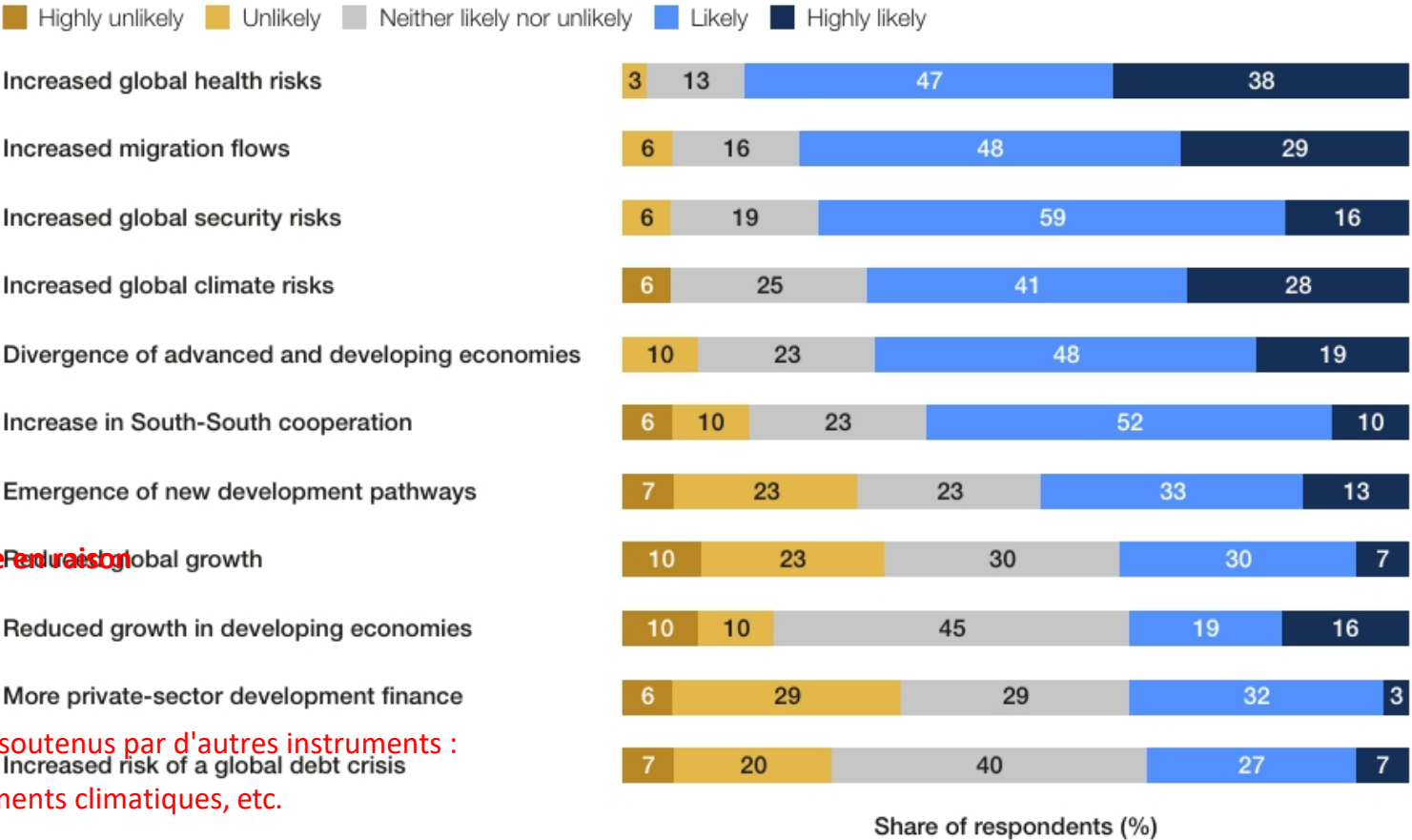
- augmentation **des risques sanitaires** mondiaux (85 %),
- augmentation **des flux migratoires** (77 %)
- Risques croissants pour la **sécurité mondiale** (75 %)
- effets négatifs sur le **climat** (69 %).

- Les effets de l'aide au développement sont controversés.

L'aide au développement devrait continuer à perdre de son importance en raison :

- les difficultés financières des pays riches
- L'évaluation controversée de ses effets
- des processus autonomes dans les pays moins développés, qui sont soutenus par d'autres instruments : investissements, transferts privés, nouvelles règles fiscales, financements climatiques, etc.
- De l'importance croissante de la « bonne gouvernance ».

Figure 24: Impacts of reducing developing aid
If official development aid is significantly reduced in the coming years, how likely are the following outcomes?



4.6 Plus de justice fiscale. Moins de transferts de bénéfices vers les paradis fiscaux

Situation initiale : selon l'OCDE (2021), les États perdent **entre 100 et 240 milliards de dollars par an** en raison **des transferts fiscaux**. Les pays en développement sont particulièrement touchés, pouvant **perdre jusqu'à 30 % de leurs recettes fiscales provenant des entreprises**.

Aminata Touré, ancienne Première ministre du Sénégal : « En matière fiscale, on observe un **continuum d'injustice**, sous dont souffre l'Afrique depuis des siècles. (...) Nous avons des dettes à cause de **la fraude et de l'évasion fiscales**, (...) parce que les multinationales européennes exploitent nos matières premières **sans payer d'impôts**. (...) C'est pourquoi l'Union africaine s'est tellement engagée en faveur d'une **convention fiscale** contraignante **de l'ONU**. Nous voulons une **répartition équitable du droit d'imposition**. **Les impôts doivent être payés là où la richesse est créée**. C'est difficile à expliquer, car c'est **tellement simple**. Tout écolier le comprend : plus on est riche, plus on paie d'impôts. » Citation : 26 septembre 2025, 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement (FfD4), Séville. Alliance Sud.

Orientation : Coopération fiscale mondiale et lutte contre l'évasion fiscale agressive. Mise en œuvre dans le cadre de l'initiative « BEPS » (Base Erosion and Profit Shifting) de l'OCDE/G20.

En octobre 2021, 138 pays ont convenu d'une réforme fiscale mondiale. Structure :

- **Taux d'imposition minimaux** : accord sur un taux d'imposition minimal mondial de 15 % sur les bénéfices des entreprises (OCDE, 2021).
Concerne les groupes dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 750 millions d'euros. **Recettes publiques supplémentaires attendues : 150 milliards de dollars par an.**
- **Registre de transparence et obligations de divulgation** : introduction du reporting pays par pays (CbCR) : les entreprises multinationales doivent divulguer leurs bénéfices, leurs impôts et leurs effectifs par pays. Dans l'UE, une directive sur la transparence fiscale publique (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 millions d'euros) est en vigueur depuis 2021.
- **Échange international d'informations** : échange automatique d'informations (EAI) depuis 2017, désormais mis en œuvre par plus de 100 pays. Il permet de lutter contre la fraude fiscale via des comptes à l'étranger.

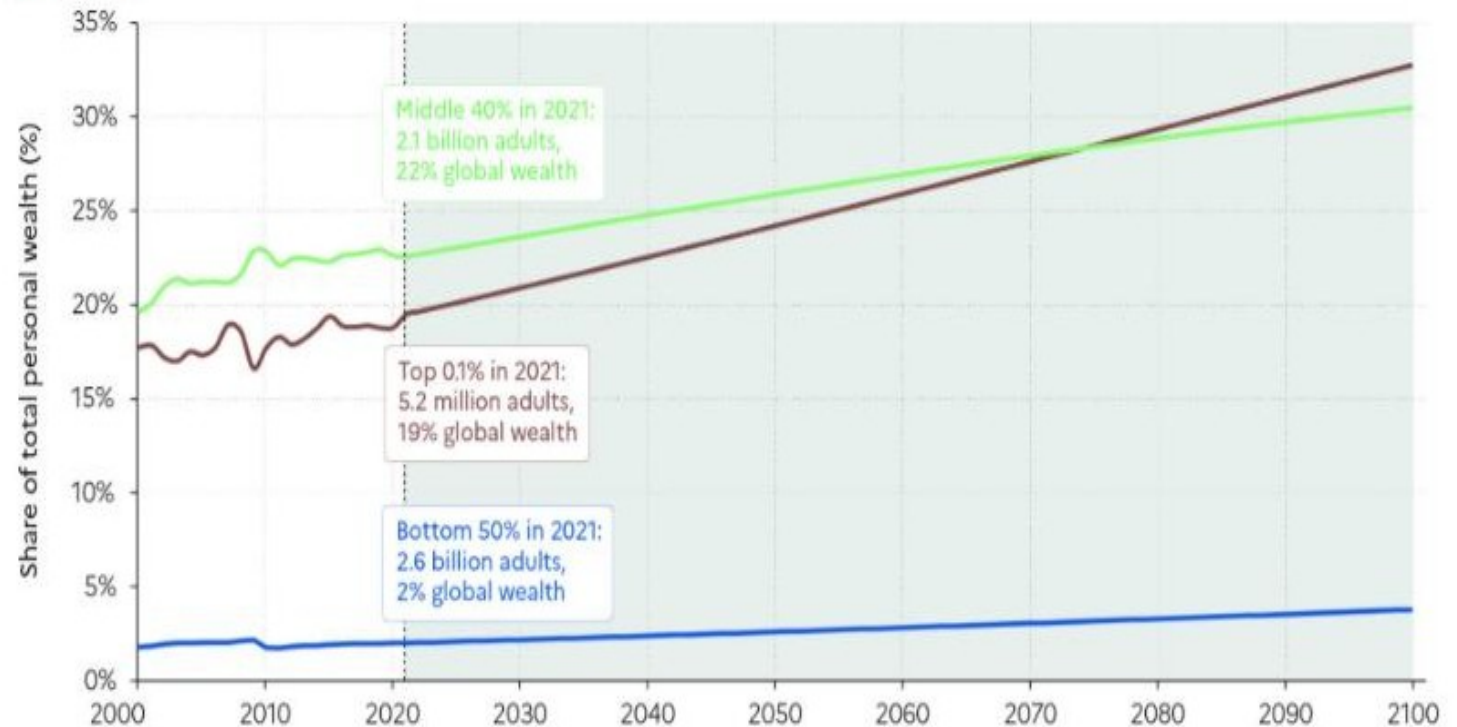
Tendance à l'inégalité des richesses :

En 2070, les « 0,1 % les plus riches » posséderont plus que les « 40 % moyens ».

Hypothèse : les taux d'inégalité observés depuis 1995 se maintiennent :

- Les inégalités mondiales en matière de richesse prennent atteint **des proportions énormes**.
- Illustration 4.6 :
Les 0,1 % les plus riches posséderont en 2070
 - plus d'un quart de la richesse mondiale
 - et autant que les « 40 % du milieu »
- En 2100, les 0,1 % les plus riches posséderont plus que les « 40 % intermédiaires (30 %) » mondiaux
- **Sans changements politiques économiques profonds ni chocs (catastrophes environnementales, guerres, crises économiques), l'avenir s'annonce radieux pour les multimillionnaires mondiaux.**

Figure 4.6 Projections of the top 0.1%, middle 40% and bottom 50% wealth shares, 2000-2100



Interpretation: The graph shows the evolution of the global top 0.1% and middle 40% wealth shares if each group continued to grow at the same speed as they have since 1995, all else being equal. Net household wealth is equal to the sum of financial assets (e.g. equity or bonds) and non-financial assets (e.g. housing or land) owned by individuals, net of their debts. **Sources and series:** wir2022.wid.world/methodology, Bauluz et al. (2021) and updates.

4.7 Impôt sur la fortune de 0,6 à 3,2 % pour les « riches » et les « super-riches » dans le monde ? Recettes ?

Source : Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., Zucman, G. (2022)

- Les super-riches paient moins d'impôts que les riches.
- En raison de la forte concentration des richesses, même des impôts modérément progressifs généreraient des recettes considérables.
- Un taux d'imposition de 1 % sur la fortune moyenne permettrait de générer 1,6 % du revenu mondial.
- Un impôt minimum de 2 % sur la fortune des milliardaires rapporterait 200 à 250 milliards de dollars US par an à l'échelle mondiale, provenant d'environ 3 000 personnes ; une extension aux personnes disposant d'une fortune supérieure à 100 millions de dollars US rapporterait 100 à 140 milliards de dollars US supplémentaires par an.
- 100 à 140 milliards de dollars supplémentaires par an.

Tabelle 1 Globale Millionär*innen und Milliardär*innen, 2021

Vermögensgruppe (\$)	Zahl Erwachsener	Gesamt- vermögen (\$ Mrd.)	Durchschnitts- vermögen (\$ Mio.)	Globale Vermögensteuer	
				Effektiver Vermögen- steuersatz (%)	Aufkommen (in % des weltweiten Einkommens)
Alle über 1 Million	62,165,160	174,200	2.8	1.0	1.6
1 - 10 Millionen	60,319,510	111,100	1.8	0.6	0.6
10 - 100 Millionen	1,769,200	33,600	19	1.3	0.4
100 Millionen - 1 Milliarde	73,710	16,500	220	1.5	0.2
1 - 10 Milliarden	2,582	7,580	2,940	2.3	0.2
10 - 100 Milliarden	159	4,170	26,210	2.8	0.1
Über 100 Milliarden	9	1,320	146,780	3.2	0.04

Interpretation: Im Jahr 2021 besaßen 62,2 Millionen Menschen auf der Welt mehr als 1 Million US-Dollar (gemessen zu Marktwechselkursen). Ihr durchschnittliches Vermögen betrug 2,8 Millionen US-Dollar, was einer Gesamtsumme von 174 Billionen US-Dollar entspricht. In unserer Steuersimulation würde eine globale progressive Vermögenssteuer unter Berücksichtigung von Kapitalabschreibungen und Steuerhinterziehung 2,1% des jährlichen weltweiten Einkommens einbringen. **Quellen und Datenreihen:** wir2022.wid.world/methodology.

A minimum wealth tax on billionaires equal to 2% of their wealth, that would generate nearly \$250 billion from less than 3,000 individuals.

Août

L'Assemblée générale des Nations unies **a voté à une** écrasante majorité **l'adoption du mandat de la Convention fiscale des Nations unies**. Celui-ci a été adopté avec le soutien de tous les pays sauf huit qui s'y sont opposés : le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, le Canada, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud. Les pays de l'UE sont passés d'un vote contre à une abstention.

Novembre

L'Assemblée générale des Nations unies a voté à une écrasante majorité en faveur **du lancement des négociations officielles d'une convention-cadre des Nations unies**. La résolution a établi un calendrier de trois sessions de négociation par an, à New York et à Nairobi, de 2025 à mi-2027.

En 2024, **les progrès en matière de justice fiscale mondiale** se sont accélérés, soutenus par deux processus parallèles et complémentaires. D'une part, l'idée de taxer les ultra-riches a pris de l'ampleur pendant la présidence brésilienne du G20, l'opinion publique et la volonté politique s'alignant pour la soutenir. D'autre part, les négociations historiques en vue d'une convention fiscale des Nations unies (ONU) sur la fiscalité, bien que moins médiatisées, ont progressé, nous rapprochant d'une réforme du système fiscal mondial pour le rendre plus équitable, plus inclusif et plus transparent.

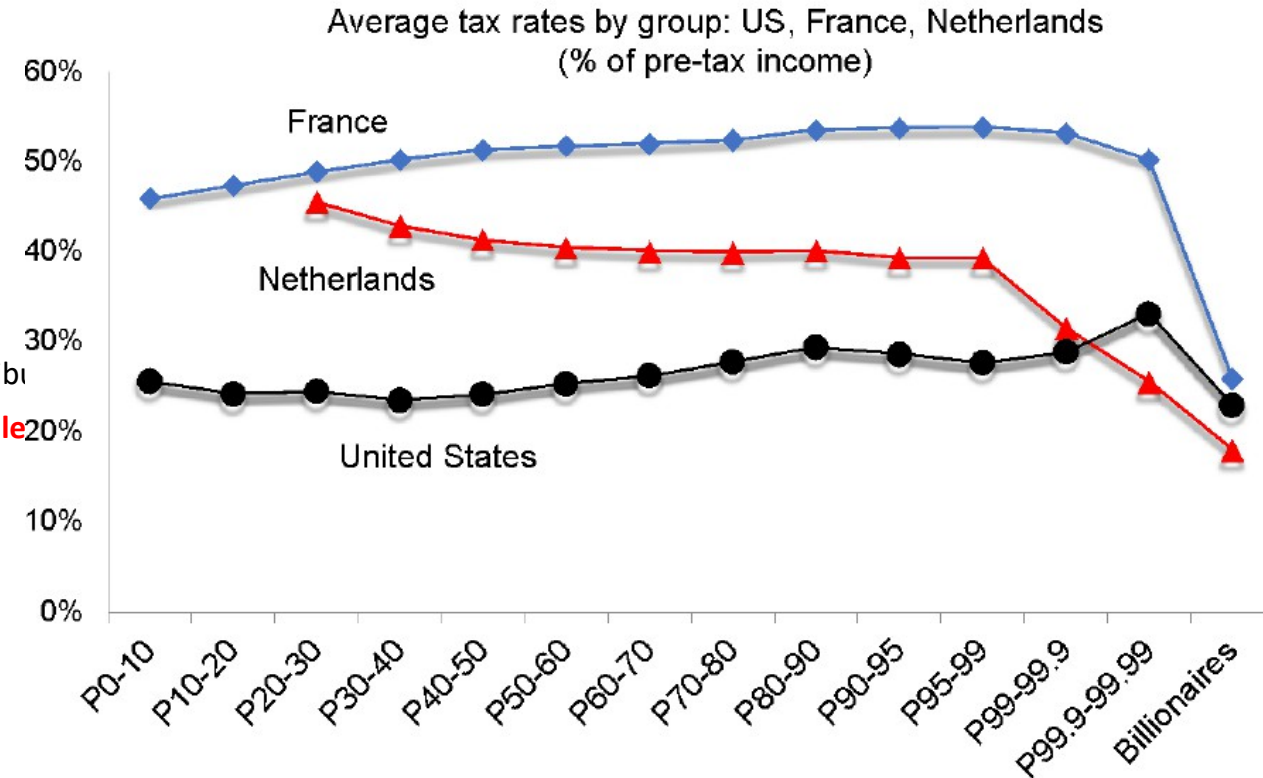
Region	Number of billionaires	Total wealth (\$B)	Personal tax currently paid	Revenue of 2% minimum wealth tax (\$B)
Europe	499	2,418	6.0	42.3
North America	835	4,822	24.1	72.3
East Asia	838	3,446	8.6	60.3
South & South-East Asia	260	991	2.5	17.3
Latin America	105	419	1.0	7.3
Sub-Saharan Africa	11	52	0.1	0.9
Middle-East & North Africa	75	182	0.5	3.2
Russia & Central Asia	133	586	1.5	10.3
Total	2.756	12.916	44	214

Source : <https://prod.wid.world/www-site/uploads/2025/03/WIL-Activity-Report-2024.pdf>

Digression : les super-riches paient moins d'impôts que les riches

- La figure 4 présente des estimations des taux d'imposition effectifs par tranche de revenu avant impôts, tant pour les milliardaires que pour la population générale en France, aux Pays-Bas et aux États-Unis.
- Tous les impôts à tous les niveaux administratifs sont exprimés en pourcentage du revenu avant impôts. P0-10 correspond aux 10 % de la population adulte ayant les revenus avant impôts les plus faibles, P10-20 au décile suivant, et ainsi de suite.
- Le revenu avant impôts comprend le revenu national total (mesuré selon les définitions standard des comptes nationaux) avant impôts et transferts publics, mais après déduction des prestations du système de retraite.
- Le revenu national exclut les plus-values latentes, mais inclut les bénéfices non distribués.
- **Dans les trois pays étudiés, les super-riches paient nettement moins d'impôts que les riches**

Abbildung 4: Das Steuerdefizit der Milliardär*innen



Mise en œuvre d'un modèle fiscal minimum pour les ultra-riches

(Rapport du professeur Gabriel Zucman, 25 juin 2024)

- 1. Faisabilité technique** : sur la base des progrès réalisés en matière de coopération fiscale internationale, une norme minimale commune est techniquement réalisable.
- 2. Applicabilité même sans accord mondial** : la mise en œuvre peut également être couronnée de succès si tous les pays ne participent pas, par exemple grâce à un renforcement de l'imposition à la sortie et à des mécanismes de « Recouvreur fiscal de dernier recours », comme dans le cas de l'imposition minimale des groupes.
- 3. Potentiel de recettes élevé** : car elle permettrait de corriger les systèmes fiscaux régressifs : une norme internationale permettrait de lutter contre les systèmes fiscaux qui accordent trop de concessions aux personnes les plus fortunées.
- 4. Complément à la politique nationale** : la mesure ne remplace pas la politique fiscale nationale, mais la soutient en améliorant la transparence sur les fortunes les plus importantes, en réduisant l'évasion fiscale et en évitant une course internationale vers le bas.
- 5. Compatibilité économique** : l'impact économique doit être évalué en tenant compte du fait que le rendement réel des fortunes des ultra-riches s'est élevé en moyenne à 7,5 % par an au cours des quatre dernières décennies, alors que leur charge fiscale effective ne représente qu'environ 0,3 % de leur fortune.

4.8 Plus de justice climatique grâce aux transferts sociaux

- **Situation initiale** : les pays industrialisés sont responsables de la majeure partie des émissions, tandis que les pays en développement en subissent de manière disproportionnée les conséquences.
- **Objectif** : compensation par un soutien financier à l'adaptation au changement climatique et à la protection du climat.
- **Mise en œuvre** : fonds pour le climat, transfert de technologies, remise de dette en cas d'investissements écologiques.
- Lors des conférences COP, les pays du Sud demandent que l'on s'attaque aux causes, c'est-à-dire que les pays industrialisés du Nord réduisent en priorité leurs émissions de gaz à effet de serre et versent des transferts élevés (fonds de 1 300 milliards de dollars d'ici 2030) pour la prévention et la compensation des dommages. Les coûts d'adaptation annuels sont estimés à 3,5 % du PIB en moyenne dans les pays à faible revenu. Sans mesures appropriées, le changement climatique pourrait entraîner une perte de PIB de 7 à 12 % d'ici 2050 dans certains pays africains à faible revenu.

4.6 Nouvelles sources de financement – taxe sur les transactions de 0,1 % ou taxe Tobin

Source : Marc Chesney. Infosperber, 23.10.25.

Chaque semaine, des volumes vertigineux de produits dérivés sont négociés, ce qui revient à exploiter un casino financier. Le 23 juin 2025, les opérations sur dérivés pour les « actions » (actions) ont atteint, rien qu'à la SIX en Suisse et en Espagne, un volume de positions ouvertes de **221 562 556 398 949 000 francs de risques encourus. Cela correspond à 222 millions de milliards, soit 260 000 fois le PIB suisse.**

Selon Chesney, il s'agit de paris, de manipulations du marché et de spéculations entraînant des risques systémiques colossaux. Les produit dérivés (instruments financiers) sont souvent très complexes et toxiques. Leurs valeurs/prix ou cours sont basés sur des valeurs sous-jacen par exemple les cours des actions, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des matières premières. Ils sont négociés par des « banquiers d'investissement » avec des clients. Avec un faible investissement en capital, il est possible de réaliser des profits élevés grâce à l'effet de levier. Des primes juteuses sont à la clé, mais en cas de pertes, ce sont souvent les contribuables qui passent à la caisse. Chaque j de nouveaux « produits » sont inventés, que même leurs inventeurs ne comprennent parfois pas.

- **En 1998 et 2008, les paris de casino ont conduit à des**
.
- **Warren Buffett qualifie les produits dérivés d'**
« armes de destruction massive ».



	Total
The number of new derivative transactions reported during the last week	
Commodities	531'203
Credit	419
Currency	362'418
Equity	1'459'951
Interest Rates	204'702
Other	11'881
The sum of open positions/contracts	
Commodities	138'222
Credit	114'597
Currency	995'896
Equity	2'907'709
Interest Rates	1'187'607
Other	68'173
The total notional value of open	
Commodities	164'749'678'829
Credit	587'795'373'103
Currency	7'937'828'848'536
Equity	221'562'556'398'949'000
Interest Rates	35'729'598'850'079
Other	7'372'027'414'398
Date Created: 2025-06-23 07:02:24	

Notes

The data included in these aggregations is derived from the data submitted

Any currency values are shown in CHF using the ECB's foreign exchange

The asset classes are taken from Field 18 "Asset Class" of the SIX Field

The notional amounts are taken from field 30 "Actual notional 1" of the SIX

Taxe sur les transactions ou microtaxe de 0,1 % (?) ou taxe Tobin

Source : [Marc Chesney, Infosperber, 23.10.25.](#)

- « Une solution évidente pour résoudre le problème des produits dérivés consiste à introduire une micro-taxe sur leur volume de transactions exorbitant. Une telle taxe ferait chuter le commerce purement spéculatif des dérivés sur titres. Elle mettrait des bâtons dans les roues des casinos financiers, pourrait générer des recettes, financer la transition énergétique et remplacer certaines taxes, dont la taxe sur la valeur ajoutée sur les biens de base. »
- Malheureusement, les partisans d'une taxe sur les transactions ou d'une micro-taxe ne fournissent aucune précision sur la forme concrète et la mise en œuvre d'une telle mesure. Il s'agit là d'un domaine totalement inexploré.

4.10 Initiative populaire fédérale « Pour des multinationales responsables – pour la protection des les êtres humains et l'environnement » (initiative pour des multinationales responsables) – Texte avec explications des initiants. (1/4)

Die Bundesverfassung ¹ wird wie folgt geändert:	Kurzerläuterung		
Art. 101a Verantwortungsvolle Wirtschaft	Mit dieser Zweckbestimmung wird das zeitgemässe Verständnis in der Verfassung verankert, dass für eine verantwortungsvolle Wirtschaft die Respektierung der Menschenrechte und der Umwelt eine Selbstverständlichkeit darstellt. Dies gilt insbesondere für Grossunternehmen mit ihren Ressourcen und internationalen Verbindungen, deren Geschäftstätigkeit eine starke Auswirkung auf Gesellschaft und Umwelt hat. Dieser Zweck hat auch positive Auswirkungen auf die Reputation der Schweiz sowie in internationaler und europäischer Abstimmung auf die Wettbewerbsfähigkeit unserer Unternehmen.	³ Er beachtet dabei basierend auf den internationalen Leitlinien und unter Berücksichtigung der europäischen Entwicklungen die folgenden Grundsätze:	Das Gesetz hat nach Absatz 3 die «internationalen Leitlinien» zu beachten, d.h. insbesondere den Anforderungen der UNO-Leitprinzipien für Wirtschaft und Menschenrechte und den OECD-Leitsätzen für multinationale Unternehmen zu genügen.
¹ Der Bund stärkt die Respektierung der Menschenrechte und der Umwelt durch die Wirtschaft.			Zu berücksichtigen sind daneben auch die europäischen Entwicklungen; gemeint ist insbesondere die EU-Richtlinie «Corporate Sustainability Due Diligence Directive» (CSDDD).
² Er regelt dafür die Pflichten von Grossunternehmen mit Sitz, Hauptverwaltung oder Hauptniederlassung in der Schweiz. Er kann zudem sektorspezifisch wirtschaftliche Tätigkeiten mit grossen Risiken einer Beeinträchtigung der Menschenrechte und der Umwelt regeln.	Absatz 2 regelt vorab den <i>Geltungsbereich</i>. <i>Persönlich:</i> Betroffen sind Grossunternehmen (neben Kapitalgesellschaften rechtsformunabhängig auch Stiftungen oder Vereine). An den von der entsprechenden EU-Richtlinie (CSDDD) vorgegebenen Schwellenwerten (450 Mio. Umsatz + 1'000 Mitarbeitende) soll sich auch eine Schweizer Regulierung orientieren. Gleichzeitig sollen in Hochrisikobereichen der Schweizer Wirtschaft auch Unternehmen, die der ordentlichen Revisionspflicht unterliegen (zwei aus drei Schwellenwerten: 250 Mitarbeitende / 40 Mio. Umsatz / 20 Mio. Bilanzsumme), erfasst sein können – namentlich im Rohstoffsektor. KMU sind dagegen vollständig vom Geltungsbereich ausgenommen. <i>Räumlich:</i> Angesprochen sind Schweizer Unternehmen. Gemeint ist primär der inländische Sitz. Gestützt auf das Lugano-Übereinkommen und das völkerrechtliche Personalitätsprinzip sind zudem Unternehmen mit Hauptverwaltung oder Hauptniederlassung in der Schweiz erfasst; damit wird am Geschäftsschwerpunkt angeknüpft und werden Umgehungen erschwert.	a. Die Unternehmen erfüllen auch im Ausland die zur Respektierung der international anerkannten Menschenrechte und der internationalen Bestimmungen zum Schutz der Umwelt erforderliche Sorgfaltspflicht; diese erstreckt sich risikobasiert über die Geschäftsbeziehungen.	Dieser internationalen und europäischen Abstimmung folgen die materiellen Grundsätze der Initiative:
			Die <i>Sorgfaltspflicht</i> entspricht den erwähnten internationalen Anforderungen. Unternehmen müssen demnach Risiken für Mensch und Umwelt in ihren Geschäftsbeziehungen systematisch angehen, ausgehend von den grössten Risiken für schwerste Verletzungen. Die Handlungspflicht folgt dabei dem Dreischritt: 1. Risiken ermitteln, 2. Massnahmen ergreifen und 3. darüber berichten.
			<i>International anerkannte Menschenrechte</i> sind gemäss den UNO-Leitprinzipien u.a. Rechte aus den UNO-Pakten I und II (z.B. Recht auf Leib und Leben) sowie den ILO-Kernübereinkommen (z.B. Verbot von Kinder- oder Zwangsarbeit), soweit sie im Unternehmenskontext anwendbar sind.
			Für <i>internationale Bestimmungen zum Schutz der Umwelt</i> gilt Analoges: Angesprochen sind namentlich Handlungsgrundsätze internationaler Umweltabkommen (z.B. die Biodiversitätskonvention mit dem auch auf Unternehmen anwendbaren Schonungsgrundsatz für Eingriffe in die biologische Vielfalt).

Initiative populaire fédérale « Pour des multinationales responsables – pour la protection

l'homme et l'environnement » (initiative pour des multinationales responsables) – Texte avec explications des initiants. (2/4)

b. Die Unternehmen sorgen dafür, dass ihre Geschäftstätigkeit im Einklang ist mit dem gestützt auf den aktuellen Stand der Wissenschaft international vereinbarten Temperaturziel; sie legen dazu für ihre direkten und indirekten Treibhausgasemissionen Reduktionsziele mit Absenkpfeilen fest und setzen diese um; für Unternehmen mit geringen Emissionen kann das Gesetz die Befreiung von diesen Pflichten vorsehen.

Konzernverantwortung ist heute mehr denn je auch Klimaverantwortung. Es besteht internationaler Konsens darüber, dass die Erderwärmung auf 1,5 Grad Celsius (Pariser Klimaabkommen) zu beschränken ist, soll die Klimakrise für Mensch und Umwelt im Rahmen bleiben. Um dies zu erreichen, müssen nicht nur Staaten sondern auch Private nach ihrem jeweiligen Verursachungsbeitrag sowie nach Kräften und Fähigkeiten dazu beitragen, ihre Emissionen zu reduzieren («common but differentiated responsibilities and respective capabilities»). Deshalb werden Schweizer Grosskonzerne, deren Fussabdruck häufig ähnlich gross ist wie jener von Staaten, von der Initiative dazu verpflichtet,

1. ihre direkten und indirekten Treibhausgasemissionen im Einklang mit dem international vereinbarten Temperaturziel zu reduzieren, dafür wirksame Reduktionsziele und Absenkpfeile festzulegen und
2. die dafür nötigen Massnahmen umzusetzen sowie
3. darüber zu berichten (so als Reporting-Pflicht bereits im geltenden Recht).

Verschiedene Schweizer Grosskonzerne mit relevanten Emissionen haben sich die geforderte Reduktion bereits als Massstab gesetzt, auch die Übrigen sollen nun aktiv werden. Für Unternehmen mit geringen Emissionen (z.B. unter bestimmten Schwellenwerten) kann das Gesetz gemäss Initiativtext dagegen Ausnahmen vorsehen.

c. Die Unternehmen haften bei Verletzung der Sorgfaltspflicht nach Buchstabe a auch für den Schaden, den durch sie kontrollierte Unternehmen verursacht haben; das Gesetz sorgt für einen wirksamen Rechtsschutz und sieht insbesondere eine angemessene Regelung für die Erbringung von Beweisen vor; die gestützt auf diese Grundsätze erlassenen Bestimmungen sind auch auf internationale Sachverhalte anwendbar.

Die Initiative sieht eine Bestimmung für Haftung aus Unsorgfalt vor, entsprechend der neuen Rechtslage in der EU und analog zur ersten Konzernverantwortungsinitiative. Dieser Durchsetzungspfeiler dient der Reparation. Es geht um die Wiedergutmachung haftungsrelevanter *Schäden* (insb. Gesundheitsschäden). In ihrer *Reichweite* beschränkt sich die Haftung auf Fälle von konzernrelevanter Kontrolle, d.h. namentlich auf die Haftung bei Schädigungen durch eigene Betriebe bis hin zu kontrollierten Unternehmen (Konzerntöchtern). Dies entspricht dem in der Geschäftsherrenhaftung (Art. 55 OR) angelegten Grundsatz: Wer jemanden kontrolliert, muss diese Kontrolle auch nutzen, um Schäden zu verhindern. Die Haftung reicht nicht über den Konzern hinaus in die Wertschöpfungskette und ist damit im EU-Vergleich zurückhaltend.

Damit die Konzernhaftung im Schadensfall tatsächlich greift, verlangt die Initiative einen wirksamen Rechtsschutz im Sinne der EU. Das betrifft u.a. eine angemessene Regelung für die Erbringung von Beweisen: Entweder ist die Beweislast materiell so zu verteilen, dass diese für die Geschädigten realistisch bleibt und sich nicht auf Tatsachen erstreckt, die nur durch Einsicht in Unternehmensinterna beweisbar sind. Oder es ist im Sinne des EU-Mindeststandards zumindest eine prozessuale Herausgabepflicht zu verankern, damit die Geschädigten an die zum Beweis ihrer Vorbringen nötigen Unterlagen gelangen können.

Initiative populaire fédérale « Pour des multinationales responsables – pour la protection des
les êtres humains et l'environnement » (initiative pour des multinationales responsables) – Texte avec explications des auteurs. (3/4)

⁴ Er sieht zur Durchsetzung der Pflichten eine wirksame und unabhängige Aufsicht vor. Die mit der Aufsicht betraute Stelle sorgt bei Pflichtverletzung für die Herstellung des ordnungsgemässen Zustands und kann verhältnismässige Sanktionen verhängen, darunter umsatzabhängige Bussen.

Die Durchsetzung der Pflichten erfolgt zudem durch Aufsicht. Dabei hat das Gesetz folgende Grundsätze zu beachten:

Unabhängigkeit: Die Aufsicht ist sinnvollerweise auch institutionell, sicher aber funktional, finanziell und personell unabhängig von der Zentralverwaltung auszugestalten. Insbesondere soll diese Institution ähnlich wie z.B. die FINMA oder WEKO bei ihren Entscheiden von den übrigen Bundesämtern weisungsunabhängig sein.

Vorgehen: Eine «wirksame», d.h. für ihre Aufgabe mit genügend Ressourcen und Kompetenzen dotierte und gleichzeitig möglichst schlanke Aufsicht überprüft stichprobenweise die Jahresberichte der Unternehmen über die Erfüllung ihrer Sorgfaltspflicht. Sie eröffnet von Amtes wegen oder bei Hinweisen von Betroffenen oder Organisationen Untersuchungen, wenn Anhaltspunkte für Pflichtverletzungen bestehen. Drittens befindet die Aufsicht über die Folgen einer Verletzung; das geht von Massnahmen zur Verhinderung oder Beendigung einer Verletzung (z.B. von Kinderarbeit oder einer Gewässerverschmutzung) bis hin zu Sanktionen (so in schweren Fällen namentlich bis zu umsatzbezogenen Bussen).

Auch diese Grundsätze stehen ganz im Einklang mit der EU-Richtlinie.

⁵ Der Bund ergreift Massnahmen zur Unterstützung der verpflichteten Unternehmen sowie zum Schutz und zur Unterstützung von Unternehmen, die von den genannten oder ähnlichen Pflichten indirekt betroffen sein können.

Dieser Abschnitt der Initiative fordert zunächst eine angemessene Unterstützung für pflichtige Unternehmen. Diese kann z.B. in Form von Helpdesks und Schulungen erfolgen. Weiter sieht die Initiative Schutz- und Unterstützungsmassnahmen für indirekt betroffene Unternehmen vor: Schweizer KMU werden von Seiten ihrer grossen Geschäftspartner bereits heute mit zahlreichen Fragen und Anforderungen im Nachhaltigkeitsbereich konfrontiert. Die EU-Richtlinie hat sich zum Ziel gesetzt, hier für eine Vereinheitlichung der Standards zu sorgen. Gleichzeitig ergreift die EU flankierende Massnahmen, um zu verhindern, dass Pflichten von Grossunternehmen einfach auf KMU abgewälzt werden. Solche Unterstützung und solchen Schutz brauchen auch die Schweizer KMU, um ihre internationale Wettbewerbsfähigkeit zu erhalten und zu stärken. Zur Vermeidung von Befangenheit darf die Beratung nicht durch dieselbe Stelle erfolgen, die für die Aufsicht (Absatz 4) zuständig ist.

Initiative populaire fédérale « Pour des multinationales responsables – pour la protection de les personnes et l'environnement » (initiative pour des multinationales responsables) – Texte avec explications des auteurs. (4/4)

*Art. 197 Ziff. 17²
17. Übergangsbestimmung zu
Art. 101a (Verantwortungsvolle
Wirtschaft)*

Die Bundesversammlung erlässt die Ausführungsbestimmungen zu Artikel 101a spätestens zwei Jahre nach dessen Annahme durch Volk und Stände. Erlässt sie die Ausführungsbestimmungen nicht innerhalb dieser Frist, so erlässt der Bundesrat die Ausführungsbestimmungen in Form einer Verordnung. Diese gilt bis zum Inkrafttreten der von der Bundesversammlung erlassenen Ausführungsbestimmungen.

Zuletzt folgt die in Volksinitiativen übliche Übergangsbestimmung. Sie betont die zeitliche Dringlichkeit des Anliegens.

Points de discussion Initiative pour des multinationales responsables – Évaluation

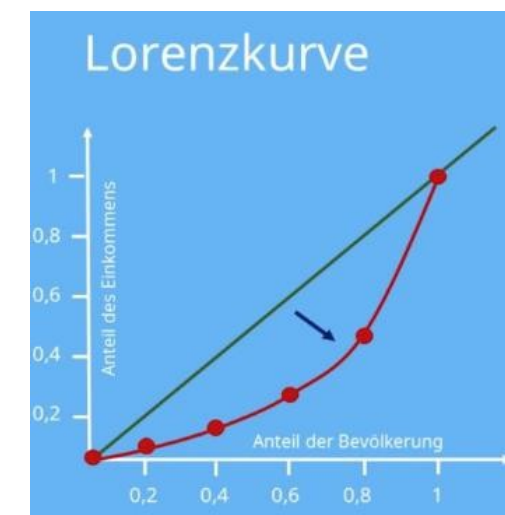
1. Rôle et importance des multinationales ? Exploitation des réglementations laxistes dans les pays en développement ? Pôles d'innovation, promotion des pôles d'innovation ?
2. Nécessité de nouvelles réglementations ? Déficit effectifs en matière de normes sociales et écologiques ? État des réglementations dans les pays européens tels que la France, l'Allemagne, la Norvège, l'UE (notamment la loi sur les chaînes d'approvisionnement 2024, affaiblie par l'Omnibus 2025), l'ONU ? La Suisse fait cavalier seul ?
3. Pertinence des sanctions en cas d'infractions ? Applicabilité internationale dans un contexte où les transferts de capitaux sont pratiquement illimités ?
4. Des désavantages concurrentiels pour les entreprises suisses responsables ? Départ d'entreprises ?
5. Le Conseil fédéral prévoit-il une contre-proposition à l'initiative sur la responsabilité des entreprises ? Évaluation ?

Annexe

- Glossaire, définitions
- Sources
- Portails de données
- Exposés Ruedi Meier :
 - « Énergie/Climat »,
 - « La Suisse, un modèle de réussite »,
 - « Migration »,
 - « Europe ».

Annexe 1 Glossaire : égalité/inégalité – indicateurs, mesures, concepts.

- **Produit intérieur brut** (PIB ou GDP en anglais) : valeur totale de tous les produits finis (biens et services) fabriqués à l'intérieur des frontières d'une économie nationale au cours d'une année. Mesure de la performance économique et de la croissance d'une économie nationale.
- **Moyenne et médiane** : paramètres centraux utilisés pour caractériser des ensembles de données. Alors que la moyenne est calculée à partir de la somme d'une série de données divisée par le nombre de valeurs, la médiane représente la valeur pour laquelle la moitié de la série de données est inférieure ou égale. Par rapport à la moyenne, la médiane est moins sensible aux valeurs aberrantes vers le haut ou vers le bas.
- **Revenu et fortune** : le revenu désigne la somme de toutes les prestations en espèces ou en nature versées à un sujet économique par période. La fortune désigne la somme de toutes les valeurs économiques qu'un sujet économique possède à un moment donné.
- **EMDE** = Emerging Markets and Developing Economies = pays à revenu faible ou moyen qui sont en phase de développement économique, mais qui ne sont pas des pays à revenu élevé ou industrialisés (High-Income-Country).
- **Pays LIC** = pays à faible revenu : pays dont le PIB par habitant est inférieur à 1 145 USD (2023)
- **PDSL** = Pays en développement sans littoral (pays en développement sans accès direct à la mer)
- **PMR** = Pays à revenu moyen et faible ; c'est-à-dire les pays dont le revenu national brut est inférieur à 14 005 dollars par habitant (2023), le groupe comprend aujourd'hui 136 pays.
- **Courbe de Lorenz** : outil permettant de représenter graphiquement la répartition des revenus ou de la fortune d'une population.
Sur l'axe X, on trace la part cumulée de la population (triée selon le revenu ou la fortune), sur l'axe Y, la part cumulée du revenu total ou de la fortune totale détenue par ces segments de la population.
- **Pays LTM** = LIC devenus des pays à revenu intermédiaire = pays dans lesquels le PIB par habitant est supérieur à 1 145 USD (2023), ce qui les classe parmi les pays à revenu intermédiaire. Pays à revenu intermédiaire inférieur : PIB par habitant compris entre 1 136 USD et 4 465 USD. Pays à revenu intermédiaire supérieur : PIB par habitant compris entre 4 466 USD et 13 845 USD. Tout ce qui dépasse ce montant est considéré comme un pays à revenu élevé.
- **Coefficient de Gini** : mesure statistique de l'inégalité de la répartition des revenus ou des richesses dans une société.
Une valeur de 0 signifie une répartition parfaitement égale, une valeur de 1 signifie une inégalité maximale, lorsqu'une personne possède la totalité du revenu ou de la richesse, tandis que toutes les autres n'ont rien. Il est défini comme le rapport entre l'aire comprise entre la ligne de répartition parfaitement égale et la courbe de Lorenz et l'aire totale sous la ligne de répartition parfaitement égale.



Annexe 1 Glossaire : égalité/inégalité - indicateurs, mesures, concepts.

- **Taux d'imposition marginal** = Le taux d'imposition marginal désigne le taux d'imposition appliqué à chaque unité supplémentaire du revenu imposable et indique dans quelle mesure la charge fiscale varie lorsque le revenu imposable augmente ou diminue d'un certain montant.
- **Parité de pouvoir d'achat PPA/ Purchase Power Parity (PPP)** : afin de pouvoir comparer des indicateurs économiques tels que le produit intérieur brut ou le revenu entre différents pays, on calcule des taux de change permettant d'acheter un panier de biens identique dans ces pays.
- **Nexus** = Humanitarian-Development-Peace-Nexus (HDP-Nexus) : ce concept est principalement utilisé dans les pays pauvres confrontés à d'énormes problèmes de sécurité.
- **Valeurs nominales et réelles** : la valeur nominale désigne la valeur indiquée sur les actifs en unités monétaires, sans tenir compte de l'inflation ou des variations de prix. La valeur réelle indique la valeur qui reflète le pouvoir d'achat corrigé de l'inflation, en excluant les variations du niveau des prix afin de permettre des comparaisons dans le temps ou entre les régions.
- **APD** = aide publique au développement
- **Indice de Theil** : mesure statistique permettant de quantifier les inégalités de répartition, qui peut représenter l'inégalité totale répartie entre les sous-groupes et entre ces groupes. Il est égal à 0 en cas d'égalité parfaite et augmente avec l'augmentation des inégalités.
- **WID** = Base de données mondiale sur les inégalités

Annexe 2 : principales sources (1/3)

- **Allianz Research (2025)** : Global Wealth Report 2025 : Powering ahead. Wallisellen : Allianz SE. Disponible à l'adresse : https://www.allianz.com/en/economic_research/insights/publications/global-wealth-report-2025.html [Consulté le 01/10/2025].
- **Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2017)**. Rapport sur les inégalités mondiales 2018. Résumé [PDF]. World Inequality Lab. <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-summary-german.pdf> [Consulté le 01.10.2025].
- **Blumer, Florian | Braunschweig, Thomas | Hachfeld, David ; Public Eye (2024)** : Équitable, écologique, durable : une nouvelle politique économique extérieure pour la Suisse. Rapport, janvier 2024, 28 pages. Zurich : Public Eye. Disponible à l'adresse : https://www.publiceye.ch/fileadmin/doc/Handel/PE_Report-AWP_1-24_D_v15.pdf [Consulté le 01.10.2025].
- **Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., Zucman, G. (2022)** : Rapport sur les inégalités mondiales 2022. World Inequality Lab. Disponible à l'adresse : https://wir2022.wid.world/www-site/uploads/2021/12/Summary_WorldInequalityReport2022_German.pdf [Consulté le 01/10/2025].
- **Observatoire fiscal de l'UE, Alstadsæter, A., Godar, S., Nicolaides, P., & Zucman, G. (2023)**. Rapport mondial sur l'évasion fiscale 2024. École d'économie de Paris. <https://www.taxobservatory.eu/publication/global-tax-evasion-report-2024/> [Consulté le 01.10.2025].
- **Alliance climatique suisse (2025)** : Plan directeur climatique Suisse 2025 : 10 ans pour mettre la Suisse sur la bonne voie. Berne : Alliance climatique suisse. Disponible sur : https://www.klima-allianz.ch/wp-content/uploads/Klima_Masterplan_Schweiz_Voransicht-1.pdf [Consulté le 01.10.2025].
- **Lanz, Kristina | Matile, Laurent ; Alliance Sud (2025)** : Réforme de la Banque mondiale : retour vers le futur ? Disponible à l'adresse : <https://www.alliancesud.ch/de/weltbank-reform-zurueck-die-zukunft> [Consulté le 01.10.2025].
- **Missbach, Andreas ; Alliance Sud (2025)** : FfD4 à Séville : paix, joie, tortilla ? Disponible à l'adresse : <https://www.alliancesud.ch/de/ffd4-in-sevilla-friede-freude-tortilla> [Consulté le 01.10.2025].

Annexe 2 : principales sources (2/3)

- **Oxfam International (2025)** : Takers Not Makers : The unjust poverty and unearned wealth of colonialism. DOI : 10.21201/2024.000050. Disponible à l'adresse : <https://policy-practice.oxfam.org/resources/takers-not-makers-621668/> [Consulté le 01/10/2025].
- **Rehbein, Kristina | Schilder, Klaus | Stutz, Malina ; erlassjahr.de ; Misereor (éd.) (2025)** : Rapport sur la dette 2025. Une publication commune de erlassjahr.de – Entwicklung braucht Entschuldung e. V. et Bischöfliches Hilfswerk Misereor e. V., publié le 26 mai 2025. Disponible à l'adresse : https://www.misereor.de/fileadmin/user_upload/Infothek/Schuldenreport-2025.pdf [Consulté le 01/10/2025].
- **Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G., Iablouovski, G. (2025)** : Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century. Rapport sur le développement durable 2025. Paris : Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN), Dublin : Dublin University Press. DOI : <https://doi.org/10.25546/111909>. Disponible à l'adresse : <https://www.unsdsn.org/resources/sustainable-development-report-2025/> [Consulté le 01.10.2025].
- **Confédération suisse, Secrétariat d'État à l'économie SECO (2025)** : Rapport économique Angola 2025. Ambassade de Suisse à Luanda. Disponible à l'adresse : https://www.seco.admin.ch/dam/seco/it/dokumente/Aussenwirtschaft/Wirtschaftsbeziehungen/L%C3%A4nderinformationen/Mittelerer%20Osten%20und%20Afrika/rapport_economique_angola.pdf.download.pdf/Wirtschaftsbericht%20Angola%202025.pdf [Consulté le 01/10/2025].
- **CNUCED (2025) : Breaking down barriers for women digital entrepreneurs: Insights from Africa**. Genève : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Disponible à l'adresse : <https://unctad.org/publication/breaking-down-barriers-women-digital-entrepreneurs-insights-africa> [Consulté le 01/10/2025].

Annexe 2 : principales sources (3/3)

- **CNUCED (2025) : Global Trade Update (septembre 2025)** : Trade policy uncertainty looms over global markets. Genève : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Disponible à l'adresse : <https://unctad.org/publication/global-trade-update-september-2025-trade-policy-uncertainty-looms-over-global-markets> [Consulté le 01/10/2025].
- **Nations Unies (2025)** : Rapport sur les objectifs de développement durable 2025. New York : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES). Disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/> [Consulté le 01/10/2025].
- **Banque mondiale (2025)** : Perspectives économiques mondiales, janvier 2025 : Chapitre 4 - Perspectives de sortie de la pauvreté en baisse : les pays à faible revenu au XXIe siècle. Washington, DC : Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099337503242516637> [Consulté le 01/10/2025].
- **Forum économique mondial (2025)** : Perspectives des économistes en chef : septembre 2025. Genève : Forum économique mondial. Disponible à l'adresse : <https://www.weforum.org/publications/chief-economists-outlook-september-2025/> [Consulté le 01/10/2025].
- **Zucman, G. (2024)** : Un projet de norme minimale d'imposition effective coordonnée pour les personnes très fortunées. Résumé. Observatoire fiscal de l'UE, 25 juin 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.taxobservatory.eu/www-site/uploads/2024/06/Zucman-Report-Executive-Summary-EN.pdf> [Consulté le 01/10/2025].

Annexe 3 : Portails de données

- <https://baumanneconomics.ch/>
- <https://centre.humdata.org/>
- <https://www.bloomberg.com/>
- <https://datasight.unisg.ch/>
- <https://www.denknetz.ch/>
- <https://ember-energy.org/>
- <https://www.iwp.swiss/>
- <https://klimadialoge.de/>
- <https://unstats.un.org/sdgs/>
- <https://www.visualcapitalist.com/>
- <https://wid.world/>

Annexe 4 :

Exposés Ruedi Meier : « Énergie/climat », « Le modèle suisse, une réussite », « Migration », « Europe ». **Classement : www.energie-wende-ja.ch/Referate**

- **Transition énergétique avec sécurité d'approvisionnement et contribution au climat**

- Partie 1 : [Aperçu du sujet](#)
- Partie 2 : [Bâtiments – Quartiers – Lotissements](#)
- Partie 3 : [Stratégie Mobilité durable](#)
- Partie 4.1 : [Économie, déchets](#)
- Partie 4.2 : [Tendances internationales en matière de politique climatique](#)

- **Migration**

- Partie 5 : [Énergies renouvelables](#)
- Partie 1 : [Faits relatifs à la migration](#)
- Partie 2 : [Raisons de la migration](#)
- Partie 3 : [Conséquences, évaluation de la migration](#)
- Partie 4 : [Migration : objectifs et mesures possibles](#)

- **La Suisse, un modèle de réussite**

- Partie 1 : [Indicateurs, évaluations, risques majeurs](#)
- Partie 2 : [Le paradigme néolibéral : quelle importance pour la Suisse ?](#)
- Partie 3 : [Système coopératif de formation professionnelle](#)
- Partie 4 : [Marché foncier, immobilier et locatif](#)
- Partie 5 : [Marché de l'électricité en Suisse et en Europe](#)

Europe – UE – Suisse – Accords bilatéraux

- - Partie 1 : [Marché intérieur de l'UE : rôle, importance, effets](#)
 - Partie 2 : [Politique de recherche et d'innovation de l'UE](#)
 - Partie 3 : [Politique climatique et énergétique de l'UE](#)
 - Partie 4 : [L'UE et la Suisse : accord bilatéral III](#)